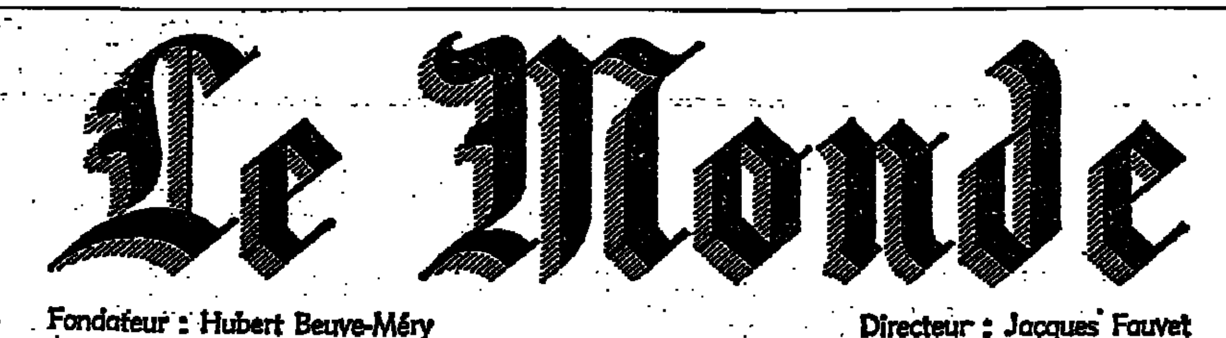
TRENTE-DEUXIÈME ANNÉE — Nº 9567 44 PAGES DERNIÈRE ÉDITION SAMEDI 25 OCTOBRE 1975

Trois jours après l'attentat qui avait coûté la vie à son collègue de Vienne

L'ambassadeur de Turquie est tué à Paris

LIRE PAGE 44



Fondateur : Hubert Beuve-Méry Directeur : Jacques Fauvet

1,30 F

Algérie, 1 DA ; Maroc, 1,30 dir. ; Tunisie, 100 m. ; Allemagne, 1 DM ; Autriche, 8 sch. ; Belgique, 11 fr. ; Canada, 60 c. cts ; Danemark, 2,75 kr. ; Espagne, 22 pes. ; Grande-Bretagne, 18 p. ; Grèce, 18 dr. ; Iran, 45 rls. ; Italie, 250 l. ; Liban, 125 p. ; Luxembourg, 11 fr. ; Norvège, 2,75 kr. ; Pays-Bas, 0,90 fl. ; Portugal, 11 esc. ; Suède, 2 kr. ; Suisse, 1 fr. ; U.S.A., 65 cts ; Yougoslavie 10 n. din.

Tarif des abonnements page 32

5, RUE DES ITALIENS
75427 PARIS - CEDEX 09
C.C.P. 4207-23 Paris
Télex Paris nº 650572
Tél. : 770-91-29

BULLETIN DE L'ÉTRANGER

M. Sadate en Occident

Attendu à Paris le samedi octobre, dans l'après-midi, le président Sadate sera reçu le lendemain à l'Elysée. Cet entretien permettra aux présidents d'échanger leurs vues au lendemain de deux événements qui ont marqué l'un l'Europe, l'autre le Proche-Orient : la conférence d'Helsinki et l'accord de dégagement dans le Sinaï. Mais, au-delà de ce tour d'horizon, l'escale parisienne du président Sadate, qui se rend aux États-Unis, prête une valeur symbolique pour les deux gouvernements. D'une part, elle confirme la vocation arabe de la France, celle-ci faisant valoir que les rapports de plus en plus étroits entre Le Caire et Washington n'excluent pas, au contraire, le développement des « relations spéciales » entre la France et l'Egypte. D'autre part, le président Sadate manifeste sa volonté de ne pas s'enfermer dans un tête-à-tête égypto-américain, d'autant plus nécessaire pour lui que la conjoncture intérieure outre-Atlantique ne lui a pas permis jusqu'à présent d'ébranler l'alliance entre les Etats-Unis et Israël.

Accessoirement, on prête au chef de l'Etat égyptien le projet de sonder les intentions de M. Giscard d'Estaing concernant d'éventuelles livraisons d'armements et de centrales nucléaires à usage pacifique, dont il doute qu'il pourrait les obtenir de l'U.R.S.S. et des Etats-Unis. M. Sadate ne se ferait aucune illusion sur la capacité de M. Ford à satisfaire les besoins égyptiens en matériel militaire.

La visite d'une dizaine de jours qu'effectuera le successeur de Nasser aux Etats-Unis n'en constitue pas moins un événement de taille. C'est la première fois qu'un chef d'Etat égyptien est reçu officiellement en Amérique. A l'issue d'un séjour de jours à Washington, où on lui réservera un accueil de grand apparat, il se rendra à New-York pour prononcer un discours devant l'Assemblée générale de l'O.N.U. Mieux, il entreprendra une tournée dans plusieurs villes américaines — rare privilège accordé à un chef d'Etat étranger, tournée qui lui donnera l'occasion de prendre des « bains de foule ». L'image de marque du président Sadate est suffisamment favorable, même dans de larges secteurs de l'opinion juive, pour que l'on puisse escompter le succès de cette visite. Son passage à Houston, « capitale » de plusieurs grandes compagnies de pétrole, n'est pas fortuit.

Autre événement « historique » : sur le chemin du retour, le président Sadate fera un séjour officiel à Londres, le premier depuis qu'un chef d'Etat égyptien, le roi Fouad Ier, dans l'entre-deux-guerres. Celui qui fut un notoire « terroriste » antibritannique dans ses années de jeunesse aura l'insigne honneur de déjeuner à la table de la reine Elizabeth.

Au-delà des résultats pratiques, les visites successives de M. Sadate à Paris, à Washington et à Londres, marquent d'une manière spectaculaire le retour de l'Egypte au bercail occidental, après une absence qui aura duré près d'un quart de siècle.

Le problème de la succession de Franco est désormais posé

Le conseil des ministres qui devait constater son incapacité est annulé

Un communiqué publié à Madrid vendredi 24 octobre en début d'après-midi, indique que l'état de santé du général Franco s'est amélioré après la nouvelle attaque cardiaque dont il a été victime jeudi. Il demeure cependant sérieux. Au même moment on apprenait que le prince Juan Carlos se rendait à 14 heures au palais du Pardo, et on se demandait si cette visite n'annonçait pas une prochaine passation des pouvoirs.

Le gouvernement devait se réunir à 10 heures ce vendredi pour décider éventuellement de l'incapacité du chef de l'Etat à exercer ses fonctions. Mais la séance a été annulée, a-t-on annoncé de source officielle. Une conférence de presse du ministre de l'information est prévue en fin de journée. Les conséquences de la maladie du général Franco y seront évoquées.

La confusion à Madrid reflète en partie les luttes de tendances au sein du régime. Jeudi, le gouvernement a tenu, de 10 à 20 heures, un « petit conseil ». Les milieux « bien informés » diffusaient alors des nouvelles indiquant que le chef de l'Etat se rétablissait normalement. Cependant, le chef du gouvernement s'efforçait d'amener les ministres à hâter le processus de la succession. A 17 heures, il quittait le conseil et rencontrait M. Alejandro de Valcarcel, président du Conseil du royaume et président des Cortès.

A 21 heures, le ministère de l'information diffusait ce bulletin de santé : « A l'aube de ce jour, l'évolution favorable que suivait la maladie coronaire dont souffre le chef de l'Etat s'est brusquement détériorée et le début de signes d'une insuffisance cardiaque est apparu. » En fin de soirée, M. Arias Navarro s'entretenait une nouvelle fois avec M. Alejandro Rodriguez de Valcarcel et aussi avec le prince Juan Carlos.

En cas de décès du chef de l'Etat, le conseil de régence, composé de trois membres, assume les pouvoirs et transmet au Conseil du royaume et aux Cortès la proposition de proclamer officiellement le prince Juan Carlos roi d'Espagne.

Si le chef de l'Etat reste en vie mais est dans l'incapacité de continuer à exercer ses fonctions, il peut naturellement abdiquer ou encore, comme il l'avait fait pendant sa maladie en 1974, déléguer ses pouvoirs. S'il est incapable de signer les actes nécessaires, le gouvernement peut, après la publication d'un bulletin de santé, proclamer à la majorité des deux tiers l'incapacité du chef de l'Etat. Ensuite il en informe le Conseil du royaume, qui a la possibilité de saisir les Cortès. Celles-ci disposeraient alors d'un délai d'une semaine pour proclamer Juan Carlos roi d'Espagne.

Une journée des dupes

Près de vingt-quatre heures de silence officiel, meublées de rumeurs officieuses et de spéculations rassurantes, ont précédé, à Madrid, le conseil des ministres de ce vendredi 24 octobre.

Dans la matinée du 23 octobre, tout semblait relativement normal. Un « petit conseil des ministres » s'ouvrait au siège du gouvernement pour préparer la réunion du lendemain, à laquelle, disait-on, le général Franco pourrait assister, au moins en partie. L'affaire du Sahara espagnol était inscrite à l'ordre du jour.

« *Nuit normale, état satisfaisant, pas de modification particulière dans son état* », annonçait-on « de source autorisée ».

Jusqu'à la fin de la journée, cette fiction se maintenait. Pourtant, la réunion des ministres se prolongeait. Une question commençait à se poser : faut-il que le général Franco transmette ses pouvoirs au prince Juan Carlos ?

Le Caudillo et son entourage commençaient à envisager cette hypothèse, disaient certains observateurs se référant aux « milieux autorisés ». Mais elle ne pourrait prendre corps qu'après le règlement du « *problème qui, aujourd'hui, préoccupe le plus l'ancien général de la guerre du Rif : l'avenir du Sahara et les rapports futurs avec le Maroc* ». Dans quelques semaines, disait-on.

Même les membres les plus intransigeants du « bunker » acceptaient cette issue, mais en la tempérant : la « *formule idéale* » serait désormais à leurs yeux que Franco transfère son pouvoir « *afin de guider et conseiller le monarque dans ses débuts de chef de l'Etat* » et assurer la continuité du régime.

(Lire la suite page 5.)

La longue attente du prince Juan Carlos

Peu d'hommes appelés, comme le prince Juan Carlos, à jouer un jour un rôle politique de premier plan ont suscité des jugements aussi contradictoires. Brocardé par le plus grand nombre avant même d'avoir pu donner sa vraie mesure, le successeur du général Franco a aussi inspiré des appréciations flatteuses à la plupart de ceux qui l'ont approché. Qui est le vrai Juan Carlos ? Le prince guindé, mal à l'aise dans les cérémonies officielles du régime, offrant à la foule le masque lourd des Bourbons, le regard ferme et souvent triste dans un visage énergique et fermé ? Ou l'homme tranquille, gai, cordial, décontracté, athlétique sans affectation, parfaitement au courant des dossiers et des rapports de forces au sein du régime, plaisantant les travers des dirigeants et confiant sans réticences ses espoirs et ses craintes à ses visiteurs de la Zarzuela ?

Cette double image trouble les commentaires. Elle accroît les ambiguïtés alors que le processus de la succession est implicitement engagé.

Aucune des incertitudes ou des interrogations qui se sont posées depuis six ans que le prince a la qualité de « successeur désigné », n'est dissipée. Si le mécanisme de la succession a été, dans les formes, prévu d'une manière rigoureuse par Franco et les hiérarques du régime, il n'en est pas de même quant au fond.

La preuve en est que la plupart des notables, des hommes politiques espagnols, qu'ils se réclament du régime ou de l'opposition, utilisent la même formule restrictive : « *Il règnera longtemps si...* ». Peser aussi sereinement que possible les qualités et les faiblesses du prince d'Espagne n'implique pas seulement de s'essayer au portrait de roi. Il faut aussi tenter de discerner l'évolution politique espagnole après la mise à l'écart d'un homme qui a marqué de sa griffe tenace près de quarante années d'histoire. Tout dépendra du contenu du « si » murmuré par ceux qui observent avec espoir ou inquiétude l'arrivée au tout premier rang d'un homme de trente-sept ans qui a disposé de toutes les facilités imaginables pour bien faire son « métier de roi ». Le « si » n'a pas le même sens pour tous.

« *Il a eu le meilleur maître possible*, nous disait récemment avec un sourire sarcastique M. José-Antonio Giron, ancien ministre du travail, et l'un des principaux leaders de la droite franquiste. *Il a eu un enseignement magnifique. S'il a bien recueilli cet enseignement, il devrait pouvoir commander. Mais comme ce n'est pas moi qui lui ai fait passer ses examens... je n'en sais rien.* » « *Il pourrait régner*, nous répondait en écho M. Joaquin Ruiz Gimenez, ancien ministre de l'éducation, chef de file de la gauche démocrate-chrétienne, *s'il acceptait de faire confirmer sa désignation par un verdict réellement populaire...* »

« *Monarque constitutionnel* », pour reprendre la formule du comte de Motrico, ancien ambassadeur à Paris, l'un des conseillers les plus écoutés de Don Juan, comte de Barcelone, et aujourd'hui de son fils Juan Carlos ?

M. N.

(Lire la suite page 4.)

Il a imposé, il a tranché il n'a pas rassemblé

par MARCEL NIEDERGANG

Il a soigneusement préparé *son tombeau, proche de ce* Pardo où il avait régné en monarque absolu, avec cet étonnant mélange de minutie, de froideur et d'orgueil qu'il apporta à toutes choses. Il avait aussi inspiré et ordonné le monument aux morts de la guerre civile.

A une quarantaine de kilomètres au nord-ouest de Madrid, au-dessus de la pierraille aride de la sierra de Guadarrama, une croix gigantesque de 150 mètres de haut domine la falaise au cœur de laquelle a été creusée la basilique. Il n'y a guère de lieu où l'on ressente plus intensément que sous ce ciel immense et grandiose les rigueurs du climat castillan : brûlant l'été et sibérien l'hiver, quand les bourrasques de neige déboulent de la sierra vers la capitale. Il n'y en a guère qui soient plus symboliques dans cette Espagne qui en compte tant.

En juillet 1936, les troupes nationalistes et les miliciens ouvriers de Madrid se lancèrent pour la première fois les uns contre les autres avec une fureur, un enthousiasme et un identique mépris de la mort entre le col de Somosierra et l'Alto-de-Leon pour la possession de cette hauteur stratégique. Premiers tués d'une effroyable hécatombe de près d'un million de morts. C'est à ces victimes de la guerre civile, à toutes les victimes : morts au combat, fusillés, poignardés, assassinés, que devaient être primitivement dédiés cette basilique et ce monument sinistre. « *Ceux qui sont tombés pour défendre leur patrie et ceux qui sont tombés pour la livrer au communisme dormiront côte à côte sous l'ombre réconciliatrice de la croix...* »

Ainsi le proclamait le décret officiel. Mais trente-six ans après la fin de la guerre civile, on attend encore une véritable réconciliation entre les deux Espagnes de toujours, et le Caudillo n'a pas su ou pas voulu favoriser le rapprochement.

La rigueur de la loi franquiste a été aussi dure à la fin de son règne que dans les premiers mois de la répression féroce contre les vaincus. La violente réaction internationale aux cinq exécutions de jeunes Espagnols membres du FRAP (Front révolutionnaire antifasciste et patriotique) et de l'ETA (Organisation révolutionnaire basque), le 27 septembre 1975, s'explique par la stupeur de l'opinion face à cette obstination, à cette froideur d'un régime d'autant plus brutal que ses assises s'effritaient.

Un grand silence était retombé sur l'Espagne en 1939, après trois années de vacarme, de feu et de sang. Ciano, qui visite officiellement la Péninsule à la mi-juillet 1939, rapporte à Mussolini : « *Les exécutions sont encore très nombreuses. De deux cents à deux cent cinquante par jour dans la seule Madrid ; cent cinquante à Barcelone ; quatre-vingts à Séville, qui ne tomba jamais aux mains des rouges...* » L'Europe, médusée, soudainement consciente du péril, voyait alors monter la seconde guerre mondiale à l'horizon et oubliait définitivement le champ de manœuvre espagnol, après de ridicules tentatives de « non-intervention », qui avaient surtout profité aux puissances de l'Axe.

Mais on pouvait espérer plus de générosité d'une Espagne franquiste enfin sortie de la « quarantaine » imposée par les démocraties, amnistiée dès 1951 par les Etats-Unis, reprenant progressivement sa place dans le concert des nations, prétendant enfin d'être reconnue comme un partenaire « à part entière » par les Communautés européennes.

Il a pourtant fallu, en avril 1963, que Julian Grimau soit fusillé malgré les protestations de l'opinion internationale et les interventions personnelles de Khrouchtchev et du pape Jean XXIII. Il l'a fallu pour que les Espagnols, et le monde, sachent que les vainqueurs de 1939 étaient toujours au pouvoir, qu'ils *n'avaient pas changé un pouce* de leurs convictions profondes, et que les « fautes » commises pendant la guerre civile ne seraient jamais pardonnées. « *Nous aurons*, déclarait en juillet 1969 Fraga Iribarne, ministre de l'information, *enterré pour toujours cette année les souvenirs de nos vieilles divisions, mis un point final à notre dernière guerre civile...* » Bel optimisme ! Que des hommes, de 1970 à 1975, aient encore pu être condamnés à mort ou à de lourdes peines de prison pour avoir contesté le pouvoir central ou avoir revendiqué le droit d'être communistes ou socialistes montre que Franco est resté enfoncé toute sa vie dans des certitudes d'une effrayante simplicité.

(Lire la suite page 2.)

AU JOUR LE JOUR

« Viva la muerte ! »

Tandis que l'Europe, impatiente, retenait son souffle, Franco rendait le sien à maigres bouffées.

Imposé par la terreur, maintenu au pouvoir par le culte de la force, le plus grand vainqueur des Espagnols a trop souvent fauché les champs de la mort. Il en était le cousin, il en était l'ombre et son mandataire.

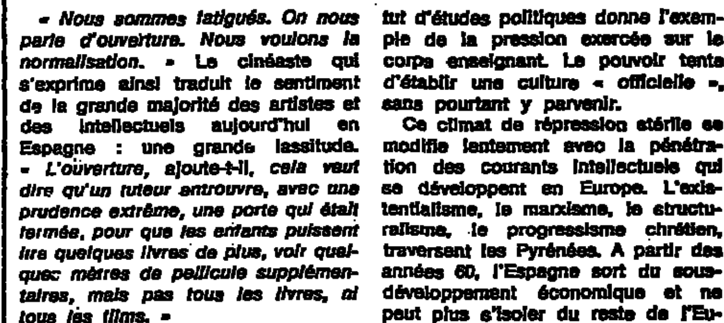
Combien, lorsque aura pris fin l'agonie, ne vont-ils pas reprendre à leur compte l'horrible contradiction : « Viva la muerte ! »

BERNARD ALLIOT.

CROISSANCE ÉCONOMIQUE ET SANTÉ

Lire page 15 le début de l'enquête du professeur Claude Béraud.

TRAS LOS MONTES



La lassitude des intellectuels

« *Nous sommes fatigués. On nous parle d'ouverture. Nous voulons la normalisation.* » Le cinéaste qui s'exprime ainsi traduit le sentiment de la grande majorité des artistes et des intellectuels aujourd'hui en Espagne : une grande lassitude. « *L'ouverture*, ajoute-t-il, *cela veut dire qu'un tuteur entrouvre, avec une prudence extrême, une porte qui était fermée, pour que les enfants puissent lire quelques livres de plus, voir quelques mètres de pellicule supplémentaires, mais pas tous les livres, ni tous les films.* »

Que signifie le mot de culture dans un pays où, depuis la fin de la guerre civile, la liberté d'expression n'existe plus ? En 1939, tous ceux qui ont contribué au rayonnement international du pays (poètes, philosophes) sont contraints à l'exil. Un véritable climat d'inquisition règne jusqu'en 1950. Les efforts de quelques intellectuels pour maintenir vivante la pensée des écrivains des générations de 1898 et de 1927 se heurtent à l'hostilité, au sectarisme. Un système de propagande est mis en place. Le Mouvement contrôle la presse, la télévision, l'université. La création du Conseil supérieur d'investigation scientifique et de l'Institut d'études politiques donne l'exemple de la pression exercée sur le corps enseignant. Le pouvoir tente d'établir une culture « officielle », sans pourtant y parvenir.

Ce climat de répression stérile se modifie lentement avec la pénétration des courants intellectuels qui se développent en Europe. L'existentialisme, le marxisme, le structuralisme, le progressisme chrétien, traversent les Pyrénées. A partir des années 60, l'Espagne sort du sous-développement économique et ne peut plus s'isoler du reste de l'Europe. Les touristes affluent, les Espagnols eux-mêmes voyagent davantage, les travailleurs émigrent par dizaines de milliers.

Les forces au pouvoir sentent la nécessité d'une libéralisation dans l'intérêt même d'un régime dont il faut assurer la survie. La politique d'« ouverture », timidement amorcée en 1962 par Manuel Fraga Iribarne, ministre de l'information et du tourisme, sera poursuivie par Pio Cabanillas en 1974. La presse met à profit autant qu'elle peut les libertés qui lui sont accordées.

MATHILDE LA BARDONNIE.

(Lire la suite page 6.)

TRENTE-NEUF ANS POI

Il a imposé, il a tranché

(Suite de la première page.)

« *La lutte du Bien contre le Mal n'est pas terminée*, affirmait le Caudillo en 1959, vingt ans après la chute de Madrid. *Il serait puéril de croire que le diable se soumet. Il inventera de nouvelles embûches et de nouveaux masques et il prendra de nouvelles formes en rapport avec le temps.* » Ce n'est pas la pression internationale qui a arraché la grâce des condamnés à mort du procès de Burgos, en décembre 1970. Cette pression a exaspéré les dirigeants de Madrid et irrité une large fraction de l'opinion espagnole. La grâce a été un geste politique décidé en fonction des seuls intérêts de l'Etat et du régime.

Cette même pression internationale a été impuissante en septembre 1975 à obtenir la commutation des cinq peines de mort prononcées par des tribunaux militaires ayant « jugé » de manière très expéditive des inculpés soumis à de longues séances de torture. Après Burgos, Franco pouvait se permettre de gracier les militants de l'ETA, ayant entendu place d'Orient, à Madrid, monter les acclamations de dizaines de milliers d'Espagnols exaspérés par les critiques étrangères. La marge de manœuvre du régime était encore satisfaisante en décembre 1970. Cette marge s'est considérablement réduite au cours des cinq dernières années. En septembre 1975, la pression des ultras du régime, de la police et de la garde civile a remis en vigueur les méthodes sans nuances préconisées par les derniers défenseurs de « l'esprit du 18 juillet ».

Une chance insolente

Il faut chercher ailleurs les raisons du succès du dictateur européen le plus adulé, le plus brocardé par son peuple, le plus encensé et le plus haï. Mais comment juger avec quelque sérénité et impartialité celui qui a symbolisé pour une partie des Espagnols saint Michel terrassant l'Hydre rouge et qui, pour l'autre, a pris le visage du fascisme le plus réactionnaire et le plus étroit ? Seul le recul permettra peut-être de définir sa véritable stature.

Il serait puéril d'attribuer la carrière brillante de Franco à de simples concours de circonstances et à une suite de hasards heureux. Et pourtant si certains dictateurs ont eu de la chance, celle de Franco fut insolente. Son jour de baraka le plus éclatant se situe le 20 juillet 1936, deux jours à peine après le déclenchement du soulèvement contre le gouvernement républicain. A Lisbonne l'avion du général Sanjurjo, piloté par Juan Antonio Ansaldo, s'écrase au décollage. Sanjurjo, le « lion du Rif », le militaire le plus populaire d'Espagne, devait rejoindre le général Mola à Burgos et il était attendu dans la citadelle du catholicisme espagnol comme le nouveau chef d'Etat. Sanjurjo disparu, victime de sa vanité vestimentaire (il emportait une lourde valise bourrée d'uniformes malgré les remontrances d'Ansaldo, contraint par les Portugais de décoller sur un terrain de fortune à la piste trop courte et bordée d'arbres), le fauteuil du numéro un s'offrit à Franco qui n'en espérait peut-être pas tant.

Il s'y installa avec satisfaction et naturel le 1er octobre suivant, à Burgos, grâce aux efforts et au sens de la propagande de son frère Nicolas Franco, qui joua les Lucien Bonaparte à l'extérieur du bâtiment où étaient réunis les principaux généraux ayant préparé le soulèvement de juillet. Dans les rues de Burgos en délire, une foule de phalangistes rameutés par Nicolas Franco hurlait : « *Franco, Franco, Franco !* » Malgré les réserves de plusieurs généraux, notamment de Cabanellas, celui qui n'était trois mois plus tôt que gouverneur général des Canaries et la veille commandant de l'armée du Sud des forces nationalistes est nommé chef militaire unique et aussi chef du gouvernement. Un nouveau coup d'audace de Nicolas Franco transforme dans le texte du décret officiel, au grand étonnement des autres généraux, l'expression « *chef de gouvernement* » en celle de « *chef d'Etat* ». Il est trop tard pour s'insurger. Unité d'abord. Mais cette date du 1er octobre marque le grand tournant dans la vie de Franco.

Avant le 1er octobre, c'est un homme comme les autres, un militaire à la carrière brillante, en apparence uniquement soucieux de gravir le plus rapidement possible les échelons de la hiérarchie, un homme avec des qualités et des défauts, des forces et des faiblesses aisément décelables et explicables. Après, c'est un mythe, une statue, un symbole si rigoureusement identifié à une certaine Espagne, une certaine idéologie, un certain style qu'il est impossible d'arracher de son masque l'effroyable vernis de l'adulation et de la haine.

Rien ne semblait prédisposer Franco à ce destin exceptionnel. En un sens, il était même le contraire de l'Espagne. Ennemi du geste inutile, exerçant sur lui-même un contrôle permanent et glacé, lent dans ses réactions, d'une prudence que le sang habituellement bouillant et emporté des Espagnols pouvait aisément trouver excessive, érigeant le compromis en système de gouvernement dans un pays qui a le goût du risque, de l'effort et de la violence désespérés, le Caudillo ne pouvait trouver sa place qu'à la tête d'une Espagne rendue presque méconnaissable par les souffrances inhumaines de la guerre civile. C'est si vrai que son prestige a décru au fur et à mesure que les nouvelles générations se détournaient du cauchemar de leurs pères, pour regarder bien en face ce vingtième siècle finissant qui remplace les idéogrammes politiques par des statistiques de prospérité et de rendement.

Francisco Franco y Bahamonde est né le 3 décembre 1892 au Ferrol, un modeste port de pêcheurs de cette côte de Galice verdoyante, battue de brume et d'embruns, qui fait davantage songer à l'Armorique qu'à l'Ibérie. Un pays pauvre, longtemps oublié, disposant de mauvaises routes et de chemins de fer insuffisants, un pays d'émigration massive, principalement vers l'Amérique du Sud et du Centre, un pays de marins un peu frustes, lourds, lents et matois. « *La Galice*, a dit un auteur du cru, *c'est d'abord l'individualisme, le baroque et le romantisme. Le Galicien n'aime dire ni oui ni non, et sa phrase-clé c'est : vous croyez... ?* »

Les biographes du Caudillo n'ont jamais aimé s'étendre sur les années de jeunesse de Franco, ni surtout sur son père Nicolas, dont la mauvaise réputation dépassa les frontières du Ferrol jusque dans son âge avancé. C'est sa mère, Pilar Bahamonde, une créature douce, effacée, timide et dévote, qui l'éleva entre deux voyages de son mari aux Amériques. Le jeune Francisco est loin d'être le plus brillant de cette famille de petite bourgeoisie, dont la maison modeste du Ferrol n'a d'espagnol que son balcon de fer forgé. Ses deux frères, Nicolas et Ramon, l'impressionnent. Ils sont plus doués pour les études, plus dynamiques dans leurs jeux. Jamais le Caudillo, qui a réussi toute sa vie à celer ses sentiments les plus intimes, ne se départira d'une tendresse visible pour eux. Assidu, renfermé mais sans talent excessif, Francisco entre en 1907 à l'école militaire du Sacré-Cœur, puis au collège de la Marine. Son rêve secret d'enfant est d'être marin, car la seule issue pour les fils pauvres ou modestes de la Galice c'est de naviguer ou de s'expatrier. Mais il ne le pourra pas.

Plus tard, devenu seul maître de l'Espagne après Dieu, le Caudillo passera tous ses étés sur les côtes des Asturies et du Pays basque, naviguant et pêchant le thon.

Il serait excessif d'affirmer qu'il avait la vocation militaire. S'il entre à l'âge de quinze ans à l'Académie de Tolède, c'est tout simplement que le métier des armes est la façon la plus simple et la plus rapide de gagner sa vie. Mais pour la première fois Francisco Franco, peu lié à sa famille, sans grande imagination, réaliste et peu porté, sinon fermé, à la dévotion, découvre quelque chose qui ressemble au bonheur. Malgré sa petite taille, son peu de prestance, sa voix haut perchée, autant de faiblesses désagréables pour un jeune homme qui a choisi de commander les autres, Franco se sent tout de suite à l'aise dans ce monde de la caserne, monde étroit, glacé et chaleureux, précis et rassurant.



Le Maroc

Le 13 juillet 1910, lorsqu'il est nommé sous-lieutenant, il n'a pas encore dix-huit ans. Il est envoyé en garnison dans sa ville natale du Ferrol, dans le 8e régiment d'infanterie de Zamora. Cet officier sévère, sérieux, qui ne boit pas, qui ne fume pas, qui se veut plus dur, plus froid, plus sec que ses camarades et qui y parvient sans peine, qui a déjà la réputation (elle ne le quittera jamais) de regarder les femmes avec un mélange de terreur et d'indifférence, rêve à l'Afrique. Il réclame et obtient son départ pour le Maroc.

La guerre du Rif est, à cette époque, la seule possibilité de monter rapidement en grade. Franco, qui arrive à Melilla en 1912, s'adapte étonnamment vite. La chaleur humide et malsaine, la poussière, le train-train de la vie de garnison coloniale, lui importent peu. Le lieutenant Franco a trouvé sa voie : c'est une machine à commander. Il ne lit guère, n'a pas de soucis culturels, ne va pas à la messe ; il reste fidèle à ce personnage glacé qui lui convient. Mais il acquiert rapidement une très grande réputation de courage physique, réputation encore amplifiée par le lyrisme verbal des troupes marocaines qu'il commande. Pour les tabors, Franco a la « baraka ». C'est sans doute vrai. A la fin de 1915, sur quarante-deux officiers espagnols engagés au Maroc, il en reste seulement sept valides, dont Franco.

Grièvement blessé en juin 1916, Franco arrive dans son nouveau poste, à Oviedo, en mai 1917. Il fait son bilan, il s'ennuie, il tombe amoureux d'une jeune fille de quinze ans, Carmen Polo y Martines Valdes, d'une famille de commerçants aisés et distingués, qui considèrent avec appréhension et agacement ce prétendant sans fortune, sans culture, dont le grand sujet de conversation est cette guerre du Maroc, absurde et ruineuse aux yeux de la bourgeoisie bien-pensante. Mais quelque chose va assez rapidement modifier le jugement de cette bourgeoisie, et pas seulement de celle d'Oviedo, sur Franco : c'est l'insurrection des Asturies, en août 1917. La répression est brutale. Et le passage de la colonne Franco dans les villages asturiens en grève laisse des traces cruelles qui ne s'effaceront que lentement. Le commandant Franco traite les mineurs asturiens comme des rebelles kabyles. Sans haine, mais froidement.

En 1920, le colonel Millan Astray, celui-là même qui criera : « *A bas l'intelligence !* » devant Miguel de Unamuno pendant la guerre civile, l'appelle à Ceuta pour l'assister dans la formation de la Légion étrangère espagnole, — le Tercio, — qui vient d'être créée. Franco accourt avec enthousiasme. Pour cette nouvelle aventure il renonce provisoirement à son mariage. Ses soldats en sont fiers. Il retrouve avec exaltation le ciel, les brûlures et la couleur de l'Afrique. Et aussi cette fraternité des soldats en campagne qui lui manque cruellement, cette possibilité de commander des hommes durs venus de tous les horizons, sans âge, sans patrie, et capables de se faire tuer sans broncher parce qu'ils ont choisi d'être des guerriers rétribués. Nommé général de brigade en 1926, après les opérations contre Abd El Krim, Franco quitte le Maroc couvert d'éloges, de lauriers et de décorations. Le plus jeune général de l'armée espagnole — il en est particulièrement fier — a découvert la Légion, cette arme impersonnelle, et qui sera le fer de lance des premières troupes nationalistes en juillet 1936.

Les Asturies

Pendant cette longue décennie qui le sépare de juillet 1936, Franco va se distinguer deux fois encore. La première lorsqu'il est nommé directeur de la toute nouvelle Académie générale de guerre à Saragosse. Il se donne corps et âme à cette tâche, y attire ses camarades de l'armée d'Afrique, impose une discipline de fer aux cadets et commence à prendre goût aux discours. Le plus connu est celui qu'il prononce le jour où le gouvernement républicain, qui vient de succéder à la monarchie, décide la fermeture de l'Académie. A la différence de Millan Astray et de Sanjurjo, Franco n'a pas bougé en avril 1931 pour tenter de défendre cette monarchie qui s'effondre. Mais la fin brutale de sa vice-royauté de Saragosse le touche au cœur. Sa tirade d'adieu est aussi sa première profession de foi. Il serait pourtant excessif de faire remonter à cette date le début de la carrière politique de Franco. Il a servi la monarchie. Il servira la république. Et jusqu'au dernier moment, jusqu'en juillet 1936, il hésitera à s'engager, soupesant le pour et le contre, ne s'avançant que lorsque ses arrières seront parfaitement assurés. Millan Astray, Cabanellas, Yagüe, Mola, Sanjurjo, Queipo de Llano, Varela, sont beaucoup plus marqués que lui.

Il va même donner une nouvelle preuve de son loyalisme, et avec quelle brutalité, en octobre 1934, pour réprimer le nouveau soulèvement des Asturies. Le gouvernement républicain fait appel pour mater la révolte de trente mille Asturiens au général Franco, dont la réputation d'énergie n'est plus à faire et qui avait été nommé gouverneur militaire des Baléares en mars 1933. Franco accepte et insiste auprès du ministre de la guerre, Hidalgo, pour que la Légion étrangère entre en action. Les légionnaires, sous le commandement direct de Yagüe, « libèrent » rapidement Oviedo et Gijon avec l'aide de l'aviation. La répression fait des centaines de victimes civiles, et il y a des milliers d'arrestations. A Madrid, Franco est considéré par le gouvernement comme le sauveur de la nation.

Après la révolte désespérée des Asturies, l'Espagne entre dans le cycle de la violence dialectique. L'engrenage de l'apocalypse est déclenché. Il faudrait un miracle pour l'arrêter. Qui le ferait ? L'Eglise est silencieuse, les phalangistes et les carlistes s'agitent, les leaders socialistes sont en prison, la droite classique, la CEDA de Gil Robles, est indécise et semble aussi dépassée par les événements. A Madrid, Franco est chef d'état-major. Il a été le plus jeune lieutenant de l'armée espagnole, le plus jeune capitaine, le plus jeune commandant, le plus jeune général. Il est maintenant le plus jeune chef d'état-major. Au ministère de la guerre, naturellement, il a placé ses amis. La victoire du Front populaire aux élections de février 1936 le persuade aisément qu'il n'a rien à espérer de la République espagnole. Le virage est pris.

Il a sans doute très discrètement pris contact avec le général Mola par l'intermédiaire du lieutenant-colonel Gonzales Badia. Mais il tient aussi, par prudence politique, à respecter les apparences de la légalité. Son tempérament l'incite à ne pas s'engager sans assurer ses arrières, dans un « pronunciamiento » que Mola, par exemple, prépare presque à visage découvert. Franco préférerait encore à cette époque un « coup d'Etat légal » pour stopper la montée du Front populaire et c'est dans cet esprit qu'il a suggéré la proclamation de l'état de siège et de la loi martiale au ministre de la guerre, le général Molero.

La guerre civile

Manuel Azaña, qui a formé le nouveau gouvernement au lendemain des élections générales de février 1936, déplace les généraux qu'il soupçonne de conspirer. Mola est envoyé à Pampelune, Goded aux Baléares et Franco aux Canaries. Franco, grand patron de l'armée depuis trois ans, général de grand prestige, interprète ce déplacement comme un limogeage. Malgré toutes ses prudences, il ne peut pourtant plus prétendre être un général « apolitique ». En mai 1936, il a été question de sa candidature au second tour des élections. Avant son départ pour les Canaries, il a assisté à une réunion des principaux généraux qui préparent le soulèvement du 18 juillet.

Il ne s'est pas engagé. Il sera simplement « informé ». D'autres généraux ont tenu à saluer l'ancien chef d'état-major de l'armée, pratiquement exilé. A Ténériffe, en revanche, c'est une foule hostile qui l'a accueilli et l'a insulté : « *Bourreau des Asturies.* »

Pendant que Franco piaffe aux Canaries et s'efforce de suivre le fil dramatique des événements, c'est Mola qui va se trouver, en Espagne même, au centre de la conspiration. Azaña n'a pas cru devoir écouter Franco, qui lui disait : « *Vous avez tort de m'exiler. Je serai plus utile à l'armée et à la paix en Espagne en restant à Madrid.* »

Le 17 juillet, l'armée du Maroc se soulève. Franco balaie rapidement la faible résistance des forces du Front populaire aux Canaries. De Ténériffe, il adresse un message aux garnisons de la métropole : « *Foi aveugle dans le triomphe. Vive l'Espagne dans l'honneur.* » Il ajoute — dernier souci de « légalisme » et pour justifier le soulèvement : « *Nous offrons la justice et l'égalité, la paix et l'amour entre les Espagnols, la liberté et la fraternité, le travail pour tous. La justice sociale sera réalisée sans haine ni violence.* »

Le 18 juillet, lorsque le Dragon du général Franco se pose à Tétouan après avoir effectué des escales à Agadir et à Casablanca, le soulèvement est complètement victorieux au Maroc et la révolte des garnisons andalouses a commencé. Le 26 août, Franco installe son premier quartier général à Caceres. Trois ans plus tard, coiffé de la « boïna » rouge, il assistera sur la Castellana au défilé de ses légionnaires.

On sait peu de chose sur Franco commandant en chef des troupes nationalistes pendant la guerre civile, sinon son goût de plus en plus prononcé pour la solitude et le secret. Tous ses quartiers généraux successifs ont cette même allure de bâtisses aplaties aux fenêtres camouflées. Il commande par l'intermédiaire d'un groupe d'officiers supérieurs peu nombreux et triés sur le volet. Il prépare soigneusement ses plans avant le déclenchement des principales offensives et apporte à l'exécution de ses desseins la même minutie et la même absence de sentiments qu'en 1934 lors de la répression de l'insurrection des Asturies. La supériorité technique des troupes franquistes est si évidente dès le premier jour qu'il est aisé, pour un professionnel de la guerre, de disposer ses pièces avec assurance et sans commettre de faute. L'aide nazie, principalement concrétisée par l'envol de la célèbre légion Condor, la qualité des troupes maures, la participation massive des « volontaires italiens », un armement de mois en mois plus perfectionné, une aviation finalement souveraine, sont quelques-uns des atouts que Franco utilise avec compétence.

Il est étrange que le rôle exact de Franco pendant la guerre civile ait été presque passé sous silence dans ce film officiel *Franco, ese hombre...* que le régime avait préparé en 1964 à l'occasion des « *vingt-cinq années de paix* ». Un seul épisode était complaisamment développé : celui, fameux, idéalisé et depuis transcendé, de l'Alcazar. On voyait le Caudillo, coiffé de la « boïna », descendre de l'Alcazar en ruine en compagnie du colonel Moscardo. Car c'est Franco qui donna personnellement l'ordre aux troupes déjà en marche vers Madrid de faire un crochet vers Tolède pour délivrer dans les délais les plus rapides les assiégés de la forteresse symbolique. Il est possible, et certains historiens l'affirment, que la libération de l'Alcazar ait coûté aux troupes franquistes la prise immédiate de Madrid. Ces quelques jours de répit ont en effet été utilisés par les défenseurs de la capitale. Les forces républicaines et les premières brigades internationales réussirent à stopper l'avance nationaliste à la Cité universitaire malgré les raids de terreur effectués par l'aviation allemande sur la ville. Accepté par Franco, ces bombardements systématiques représentent l'une des premières tentatives de démoralisation d'une population civile en temps de guerre.

Il est probable que Franco a tout de suite compris l'intérêt de cette défense acharnée de l'Alcazar et la valeur d'exemple de la libération spectaculaire des hommes de Moscardo. Franco, radieux, embrassant le colonel Moscardo, est la première image d'Epinal de la longue série de clichés sur la « croisade franquiste ». Cette certitude forcenée et irritante d'être au service « du Bien contre le Mal » n'a apparemment jamais abandonné le Caudillo.

L'entrevue d'Hendaye

Le plus grand mérite de Franco, chef d'Etat frais émoulu, est de réussir à tenir l'Espagne exsangue et épuisée en dehors du conflit mondial. Hitler n'aime pas le Caudillo. « *S'il avait un burnous*, note l'interprète du Führer à l'issue de l'entrevue d'Hendaye du 23 octobre 1940, *on le prendrait pour un Arabe...* » Selon les témoins des deux bords, la première rencontre entre le Caudillo et le maître du IIIe Reich, à qui il devait tant, n'est pas très cordiale. Volontairement, Franco arrive avec une heure de retard au rendez-vous. Il n'avait pas dérogé à son habitude prise en Afrique de faire la sieste. Il confie à un de ses collaborateurs : « *Quand on va discuter d'une affaire importante, il est préférable que l'interlocuteur soit nerveux...* » C'est effectivement un

CE QU'ILS EN PENSAIENT...

Sir Samuel Hoare, ambassadeur Grande-Bretagne :

« *Je suis stupéfait de son inébranlable optimisme et de son évidente conviction qu'il a été désigné par la Providence pour sauver son pays et pour jouer un rôle important dans l'édification d'un monde nouveau.* » (Après un entretien avec Franco, le 22 juin 1940.)

André Maginot, ministre français de la guerre :

« *Bien que jeune, le général Franco m'est apparu comme un vrai chef et un directeur plein d'expérience, de clairvoyance, doué du sens psychologique nécessaire au commandement.* » (Cité dans *Franco*, par Arraras.)

Franklin Roosevelt :

« *Je suis, mon cher général, votre ami sincère.* » (Correspondance de novembre 1942.)

Winston Churchill :

« *Il est ridicule d'identifier de façon caricaturale l'Espagne à Franco, ou Franco à l'Espagne. Franco m'importe peu, mais je ne souhaite pas voir la péninsule Ibérique devenir hostile aux Britanniques après la guerre.* » (Lettre à Roosevelt, 4 juin 1944.)

Brian Crozier :

« *Franco était un personnage beaucoup trop important pour être adulé.* » (*Franco*, 1969.)

Le comte Ciano :

« *Le calme de Franco fut pour Hitler comme la torture de la goutte d'eau. Il déclara à Mussolini qu'il préférerait qu'on lui arrache trois ou quatre dents plutôt que d'avoir à supporter une nouvelle fois une situation de ce genre.* » (A propos de la rencontre d'Hendaye du 23 octobre 1940.)

Le général de Gaulle :

« *Vous êtes le général Franco, c'est quelque chose. Moi, j'étais le général de Gaulle.* » (Voyage en Espagne, juin 1970.)

Jacques Duclos :

« *Le général de Gaulle est allé voir Franco. A chacun ses Espagnols. Moi, si j'allais en Espagne, ce n'est pas Franco que j'irais voir, mais ceux qu'il détient dans ses prisons.* » (Juin 1970.)

François Mauriac :

« *Il reste cet épouvantable malheur que, pour des millions d'Espagnols christianisme et fascisme se confondent, et qu'ils ne pourront plus haïr l'un sans haïr l'autre... Combien d'années, de siècles, faudra-t-il à l'Eglise d'Espagne pour se dégager de l'effroyable équivoque et pour que les fils des femmes assassinées à Guernica, à Durango, à Barcelone et dans toute l'Espagne, apprennent à ne plus confondre la cause de leur Dieu crucifié avec celle du général Franco.* » (Préface au livre de V. Montserrat : *le Drame d'un peuple incompris.*)

Le parti socialiste français :

« *En nommant le prince Juan Carlos roi d'Espagne en puissance, le général Franco entend poursuivre cet effort d'intégration de son régime dans les institutions internationales en démontrant le caractère durable du système imposé par la force au peuple espagnol.* » (Communiqué du 30 juillet 1969.)

Le prince Xavier de Bourbon-Parme :

« *Franco prétend assurer la continuité du régime mais n'assure pas la pérennité de la paix.* » (Manifeste, juillet 1969.)

Salvador Dali :

« *Il instaure la clarté, la vérité et l'ordre dans le pays dans les moments les plus anarchiques du monde. A moi, cela me paraît très original.* » (1951.)

Manuel Hedilla, ancien dirigeant de la Phalange :

« *Franco a tué la Phalange en avril 1937. Il est impossible de ressusciter un cadavre.* » (1969.)

Dom Escarré, ancien abbé de Montserrat :

« *La répression dont les Basques sont actuellement victimes me fait penser que le régime de Franco prendra fin sur des persécutions religieuses comparables à celles de Peron.* » (Déclaration au *Monde*, 8 août 1968.)

RENTE-NEUF

ose, il a tro

DE POUVOIR ABSOLU

il n'a pas rassemblé

itler particulièrement irrité qui pente le quai de la gare d'Hendaye dans l'attente du train espagnol.

Pendant l'entrevue, Franco ste calme, parlant d'une voix uce et monocorde des multiples difficultés économiques de l'Espagne nationaliste. Il fait loir de possibles représailles itanniques. Hitler est déçu. Il pérait plus d'enthousiasme : « Si l'Espagne rompt avec Londres, dit anco, le Reich pourra-t-il nous rer le blé dont nous avons soin ? Pourra-t-il nous fournir s armes lourdes, de la défense ti-aérienne ? Ne serait-il pas éférable d'attendre que les upes allemandes aient envahi ngleterre ?... » Ce n'est pas un alogue, c'est une succession de estions insidieuses posées par spagnol. Selon l'historien allemand Paul Sethe, Franco ajoute e « même dans l'hypothèse une défaite britannique, la erre ne serait sans doute pas minée pour autant car il est obable que Churchill chercherait refuge au Canada pour continuer les hostilités ». Hitler, agacé, tenté de rompre sur-le-champ e entrevue inutile et irritante. peu plus tard, il confiera à ssolini : « J'aimerais mieux faire arracher quatre dents e supporter le Caudillo une uvelle fois... ». Après neuf longues heures d'entretien, le Führer once. Il veut Gibraltar, mais nco, en échange, réclame une ie des territoires français frique du Nord. Or l'Italie ciste a les mêmes prétentions. toute façon, c'est un marché possible. En posant cette condition, Franco savait-il que le hrer ne pouvait pas l'accep-? Etait-il prêt à lancer l'Espagne aux côtés des puissances l'Axe dans l'espoir de s'installer un jour à Rabat et à Alger ? bien son instinct de Galicien rs l'avertissait-il déjà que l'Allemagne nazie ne pourrait finalement pas gagner la guerre ? Ce est certain, c'est qu'en repoussant une première fois les avances hitlériennes à Hendaye, Franco robablement assuré la survie son régime.

'année suivante, il refuse ore de se laisser entraîner dans la guerre. Hitler s'y résigne. La neutralité bienveillante l'Espagne franquiste l'arrange alement plus qu'elle ne le sert.

'été 1942 est marqué par le ut du grand reflux nazi. Les upes du Reich s'essoufflent ant El Alamein et Stalingrad. ...on, qui promettait, quelques ... auparavant, « l'envoi d'un ...on d'hommes si le chemin de ...in devait être ouvert », sait récier l'ampleur des vents qui vent, et ce pragmatique décide opter une « neutralité » un plus froide, distincte de la n-belligerance » et qui ménage nir. Peut-être aussi le Caudillo est-il sensible aux arguments bon sens prodigués par le Oliveira Salazar, qu'il a rencontré à Badajoz, le 12 février, et entretient, lui, de nombreux et excellents rapports avec la Grande-Bretagne.

En septembre 1942, Franco écarte soudainement Serrano Suner, son ministre des affaires étrangères, l'« homme de l'Axe », celui en qui Samuel Hoare voyait, non sans justesse, le « Ribbentrop espagnol ». Il le remplace par le général Jordana, dont les sympathies pour Londres sont connues.

Franco peut bien, encore, en octobre, déclarer devant le Conseil national de la Phalange que « les révolutions allemande, italienne et espagnole sont les phases d'un même mouvement général », il reçoit, trois jours après ce discours, l'ambassadeur de Grande-Bretagne après le débarquement allié en Afrique du Nord, en novembre 1942. Roosevelt, dans une lettre personnelle, explique que cette « opération n'est pas dirigée contre le gouvernement de Madrid » et que « l'Espagne n'a rien à craindre des Nations unies ». De Londres, l'ambassadeur de Franco envoie des dépêches rassurantes : « Churchill, dit-il, répète que son unique désir est de faire de l'Espagne une puissance forte, prospère, heureuse. »

A peu près rassuré sur son sort, Franco va tenter en 1943 d'attirer l'attention des alliés sur le « péril soviétique » et il préconise une paix rapide. A l'intérieur, il s'appuie résolument sur les phalangistes afin de faire pièce aux revendications montantes des monarchistes qui parlent déjà de « restauration » et songent au retour de Don Juan, comte de Barcelone. L'habileté tactique du Caudillo lui permet de tenir le clan monarchiste en lisière, malgré la chute de Mussolini, son allié numéro un pendant la guerre civile, et la dissolution du parti fasciste italien. Pourtant, les alliés sont déjà en Sicile. Les deux monarchies, l'italienne et l'espagnole, moins pusillanimes et concertant leur action, auraient peut-être pu, à ce moment crucial de la guerre, inciter la Grande-Bretagne à « lâcher » Franco. Mais l'homme du Pardo a une expérience manoeuvrière bien supérieure. Le 1er octobre, il déclare tranquillement que « la Phalange est un mouvement espagnol qui ne doit rien aux idéologies étrangères » et il donne l'ordre de retour aux Espagnols qui combattent sur le front de l'Est, dans la division Azul. Dès cet instant, c'est l'Eglise, dans l'esprit du vainqueur de 1939, qui doit devenir le véritable rempart et la seule véritable caution du régime. Il s'agit de préparer la difficile bataille diplomatique d'une après-guerre dont l'issue ne fait maintenant plus de doute.

Les assurances données par les alliés n'ont évidemment pas été révélées sur la place publique et, en 1945, la chute de Franco apparaît comme une conséquence logique de la débâcle des puissances de l'Axe. Et il est bien vrai que les périls s'amoncellent à Madrid : Don Juan revendique avec hauteur un trône présenté comme la « seule possibilité » de sauver le régime ; des groupes de guérilleros multiplient leurs actions dans le nord de l'Espagne ; les travaillistes arrivent au pouvoir en Angleterre ; la gauche s'installe en France.

Le 9 février 1946, l'Assemblée des Nations unies décide par 45 voix contre 2 d'exclure l'Espagne de toute organisation internationale. Mais, dès mars 1946, les Etats-Unis refusent de suivre la France qui voudrait porter la question espagnole devant le Conseil de sécurité. Et, en 1947, des négociations s'engagent entre Washington et Madrid pour la cession ou l'utilisation d'aérodromes espagnols par les forces américaines. La même année, le général Marshall invite les grandes banques américaines à consentir des prêts à l'Espagne...

Face à l'ostracisme des autres nations occidentales, Franco prétend que la guerre civile espagnole a té en réalité « la première manche d'un conflit qui ne saurait tarder entre le monde communiste et le monde libre ».

Toutes les pièces du jeu

On croyait l'Espagne phalangiste et totalitaire. Le 1er avril 1947, Franco la proclame « Etat catholique, social et représentatif ». Conformément « à la tradition » elle « constitue un royaume ». L'homme qui s'efforçait, en 1942, de briser les partisans de la monarchie annonce le dépôt devant les Cortès d'un projet de loi sur la succession. Mais il reste entendu dans le projet que « la haute direction de l'Etat revient au Caudillo de l'Espagne et de la croisade, généralissime des armées, Francisco Franco y Bahamonde ».

La mode est à la démocratie ? Le « Fuero de los Españoles » proclamé opportunément en 1945, après la défaite nazie, admettait déjà que « tout Espagnol pourra exprimer librement ses idées si elles ne portent pas atteinte aux principes fondamentaux de l'Etat ». Et l'amnistie de juillet 1945, apparemment totale et généreuse, préfigurait les autres « indultos » régulièrement promulgués de 1945 à 1972 : elle ne touchait qu'une petite minorité de détenus et les « réserves » permettaient d'en limiter considérablement la portée. Mais pour l'opinion, celle de l'intérieur comme celle de l'étranger, un nouveau vernis était plaqué sur la façade du régime.

Le projet de loi sur la succession est massivement approuvé par les Espagnols le 6 juillet 1947 : c'est le premier véritable succès de Franco depuis 1944. Ses adversaires, en Espagne et hors d'Espagne, peuvent bien ergoter sur les motivations profondes des électeurs et sur la régularité du scrutin. Les chiffres sont là (plus de quatorze millions de « oui » contre moins de huit cent mille « non »). Les plus grands périls sont passés pour Franco. Il va patiemment travailler à préparer le retour de l'Espagne dans la Communauté internationale grâce à la bonne volonté des Etats-Unis tout en n'accordant que des concessions de forme aux oppositions intérieures et en conservant un oeil vigilant sur les hommes ou les groupes susceptibles de menacer cette totalité des pouvoirs dont il dispose.

En mars 1951, le visage satisfait, il reçoit les lettres de créance de l'ambassadeur américain Stanton Griffis. La guerre froide le sert. Il affirme, et il le répète sur tous les tons, qu'il a eu raison avant les autres, et que le véritable danger c'est « le bolchevisme ». L'Espagne entre à l'UNESCO en novembre 1952. Elle signe un concordat avec le Saint-Siège en août 1953.

Nouvelle ironie de l'histoire ou nouveau coup de chance pour ce dirigeant immobile que la « baraka » n'a jamais abandonné ? Les premiers troubles sociaux graves n'éclatent qu'en 1951, au moment où il n'a plus rien à craindre des grandes puissances. Les accords de coopération militaire avec les Etats-Unis sont signés en septembre 1953 et l'Espagne entre enfin aux Nations unies en décembre 1955.

D'autres menaces sans doute éclateront encore : les grèves ouvrières plus ou moins graves et périodiques de 1956 à 1972 ; la colère cyclique des étudiants qui n'admettent pas un immobilisme politique incompatible avec l'évolution rapide de la société espagnole ; le lent dégagement d'une Eglise touchée par le concile Vatican II et qui refuse de cautionner plus longtemps un système dont toute l'habileté ne peut dissimuler le « péché originel » ; la frustration des phalangistes venus « trop tard dans un monde trop vieux » et qui dénoncent l'abandon des « principes sociaux de Jose Antonio » au bénéfice d'une Espagne « à vocation monarchiste » et néo-capitaliste. Mais ce sont de petits nuages sans importance pour un homme qui a réussi à dominer l'adversité dans la tourmente internationale.

La fin de la guerre froide et le bouleversement du rapport des forces internationales provoqué par le conflit idéologique entre Pékin et Moscou n'ont pas gêné ce dialecticien empirique. Sa seule véritable obsession est d'empêcher le « retour du diable » sur la terre d'Espagne. Pour le reste... il a maintenu des relations cordiales et étroites avec la République socialiste de Cuba malgré les pressions de Washington et au nom de la « hispanidad » et d'une « race » dont la pureté en l'occurrence pouvait être aisément contestée. Il a encouragé les hommes d'affaires espagnols à négocier avec Moscou et il s'est efforcé d'établir des relations normales avec le Kremlin dans l'espoir, entre autres objectifs, de récupérer l'or emporté par les républicains espagnols à la fin de la guerre.

Malgré l'antagonisme de principe évident entre le franquisme et les régimes révolutionnaires africains ou arabes, il a tenté la relance d'une grande politique espagnole d'amitié traditionnelle avec l'Afrique. Alors que les tribunaux militaires d'exception continuaient — et continuent — de juger en Espagne en vertu de lois datant de la fin de la guerre civile, il a proposé l'entrée de l'Espagne dans le Marché commun.

Longtemps paralysées par la peur panique d'un nouveau conflit intérieur, les éternelles dissensions espagnoles, à gauche comme à droite, ont fini par resurgir. Certes, l'une des raisons de cette permanence au pouvoir, c'est l'horreur d'une nouvelle guerre civile. Officiellement encensé, secrètement attaqué, plus peut-être qu'aucun chef d'Etat, Franco est resté parce que sa chute ou son départ ouvrait la porte à une aventure que les Espagnols ont longtemps imaginée terrifiante.

Mais ce n'est qu'une explication partielle. Sur ce jeu d'échecs subtil et mouvant, Franco n'a cessé d'utiliser successivement, ou les unes contre les autres, les pièces de l'Eglise, de l'armée, de la Phalange, des syndicats, des financiers, des économistes, des forces sociales. Depuis vingt ans, il serait hasardeux de prétendre que l'Espagne a beaucoup changé, mais le carrousel des personnalités et des ministres bien en cour n'a pas cessé. Il a non moins habilement joué des différentes tendances monarchistes, rencontrant trois fois Don Juan dans des rendez-vous dont deux au moins furent très orageux, élevant le fils du prétendant Juan Carlos dans des écoles militaires espagnoles, à Saragosse, puis à l'école navale de Pontevedra et à l'école de l'air de Murcie.

La loi de succession prévoyait que Juan Carlos ne pouvait accéder au trône avant 1968. Le 22 juillet 1969, devant les Cortès, Franco, la voix brisée par l'émotion, les larmes au bord des yeux, annonce qu'il a décidé de proposer le prince comme son successeur à la tête de l'Etat. La monarchie est donc instaurée par le Caudillo et non pas restaurée, comme le souhaitait Don Juan. Ce dernier boude à Estoril, les carlistes ont le sentiment d'avoir été dupés, les vieux phalangistes préparent peut-être leur revanche. Mais les procuradores acclament le generalisimo.

Rien ne devait réellement changer jusqu'à ce jour : le Caudillo a toujours manifestement répugné à abandonner la moindre parcelle d'autorité. Et s'il décidait en juillet 1972 de proposer l'amiral Carrero Blanco, son plus fidèle compagnon depuis trente ans, comme futur président du gouvernement, il se réservait encore la possibilité de nommer de son vivant « une autre personnalité » à ce poste.

Cumulées par une seule personne, la sienne, les fonctions de chef d'Etat et de chef de gouvernement devaient donc, dans son esprit, être dissociées, mais seulement après sa mort. Il est difficile de trouver d'autres exemples d'une obstination aussi prolongée. Il décidait enfin, le 31 mars 1973, de nommer l'amiral Carrero Blanco chef du gouvernement, se défaisant ainsi en principe d'une partie des pouvoirs exorbitants qu'il cumulait depuis octobre 1936. C'est l'amiral, son homme de confiance, son confident de trente années de règne, qui devait assurer la mise en place des structures de l'après-franquisme et surveiller l'intronisation du prince Juan Carlos. Mais, le 20 décembre 1973, l'amiral était assassiné en sortant de l'église des Jésuites, rue Claudo-Coello, à Madrid. La disparition dramatique et inattendue de l'homme mis par le Caudillo au point d'équilibre de toutes les forces se réclamant du franquisme portait un coup décisif au processus imaginé par les conseillers du Caudillo. On devait s'apercevoir, avec la maladie de Franco, que rien ne serait tout à fait comme il l'avait imaginé.

Le « retour aux sources »

Est-ce cette prescience qui lui a dicté cette conduite irritant si fort certains membres du gouvernement et qui l'a incité, cette année, à s'accrocher encore plus fanatiquement à un pouvoir qu'il n'a pu se résoudre à abandonner vivant ? Le fait est que Franco écarta obstinément les conseils de ses intimes, soucieux de le voir prendre du repos après la chaude alerte de l'été 1974. Atteint d'une phlébite, le Caudillo était alors hospitalisé dans une clinique de la capitale. Pour la première fois depuis le début de son règne, le voile du mystère sacré était levé. Bulletins de santé, concertations des médecins spécialistes appelés à son chevet, visites quotidiennes des familiers et des personnalités du régime, algarades presque publiques dans les couloirs de la clinique entre partisans d'un « transfert des pouvoirs », comme le chef du gouvernement Arias Navarro, et fanatiques du statu quo, comme le marquis de Villaverde, gendre du Caudillo : tout ou presque était révélé par la presse et par la télévision aux Espagnols stupéfaits. Match nul : Franco acceptait de passer ses pouvoirs, « à titre provisoire », au prince Juan Carlos, mais Villaverde, lui-même chirurgien, imposait, contre l'avis des médecins traitants, le retour de son beau-père au Pardo.

Considéré comme perdu par l'ensemble de la classe politique, le Caudillo sortait de la clinique à la fin du mois de juillet. Il partait comme d'habitude en vacances en Galice. Le 2 septembre, il reprenait officiellement ses fonctions de chef d'Etat. Mais cette obstination agaçait des secteurs et des personnalités du régime. Des ambassadeurs, des ministres, des hommes considérés jusqu'alors comme des inconditionnels se prononçaient carrément en privé, et parfois même à voix haute, pour un « départ anticipé » du chef de l'Etat. En février 1975, dans un journal aussi peu suspect d'anticonformisme que le monarchiste *ABC*, l'ancien ambassadeur au Vatican, Garrigues posait nettement la question évoquée dans les couloirs du Pardo : pour le bien de l'Espagne et dans son propre intérêt, Franco devait passer la main au prince. Et cette fois définitivement.

Mais rien n'entamait la conviction du Galicien. Le 29 octobre, le limogeage de Pio Cabanillas, ministre de l'information, illustrait la fin de la tentative d'ouverture inaugurée en février 1974 par Arias Navarro. Enfoncé dans ses certitudes pesantes, réfugié dans son bunker ouvert seulement aux intimes, Franco refusait cette ultime chance de partir en beauté, fermait la porte à une transition que la majorité des Espagnols, de gauche comme de droite, souhaitaient aussi pacifique que possible.

C'est dans la violence brutale, aveugle, impitoyable, que le régime personnel de Franco devait s'achever. Violence révolutionnaire. Violence institutionnelle. Comme si le « retour aux sources » réclamé par le dernier carré du bunker faisait naturellement resurgir les affrontements manichéens des premières années. Attentats terroristes, proclamation de l'état d'exception du Pays basque, bombes, arrestations, procès sommaires de tribunaux militaires appliquant des méthodes et une juridiction inspirées de la guerre civile, exécutions du 27 septembre replongeant l'Espagne dans les angoisses, les colères et l'émotion des heures les plus noires des quarante ans de franquisme : la boucle était bouclée. La réconciliation était reportée à un après-franquisme plus incertain. La libéralisation remise aux calendes grecques...

(Lire la suite page 4.)

CE QUE FRANCO EN A DIT...

...i-même :

Je n'ai jamais été guidé par ...bition du pouvoir. Depuis ma ...esse, j'ai toujours dû supporter les responsabilités trop lourdes pour mon âge ou pour ma ...tion. J'aurais aimé profiter ...a vie comme tous les autres ...gnols, mais le service de la ...e a accaparé tout mon temps ...occupé mon existence. J'ai ...é trente ans à la barre du ...re de l'Etat, évitant à la ...on les tempêtes du monde ...el. Mais, en dépit de tout, me ... encore l'arme au pied avec ...ême souci de servir que dans ... années de jeunesse. vous ...acrant ce qui me reste de vie ... » (Allocution radiotélévisée, décembre 1966.)

...s loisirs :

J'ai pratiqué tous les sports ...énéral. Je consacre actuelle...t à la pêche et à la chasse ... les jours de repos que me ...ettent mes activités. Comme ...n d'Ingres, j'ai aussi la peinture qui me repose et me distrait, ... je suis sans prétentions ...tistiques ». (Interview accordée à Serge Groussard, *le Figaro* 3 mars 1958.)

...Caudillo :

Qui reçoit l'honneur et la ...s d'être Caudillo d'un peuple ...eut en aucun moment légiti...ent accepter ni la relève ni ...epos. Il doit consumer son ...ence à l'avant-garde de l'en...rise fondamentale à laquelle ... été appelé par la voix et ...ésion de son peuple en ...ofondissant les racines et en ...ectionnant le système qu'il a ...li. » (30 décembre 1960.)

...régime :

Le régime que nous possédons aujourd'hui n'a pas été ...critement fondé sur quelques ...tins de vote, nous l'avons ...uis à la pointe de nos baïonnettes et avec le sang des meilleurs d'entre nous. » (Palencia, septembre 1962.)

A l'extérieur, on qualifie ...e régime de dictature ; comme si le peuple espagnol pouvait ...lier à une dictature !... En ... notre régime est quelque chose de nouveau, il est plus avancé que beaucoup d'autres dans le monde.

» Nous ne devons pas nous préoccuper de voir que notre façon de penser se heurte à des incompréhensions. Toutes les révolutions tardent à être comprises, et nous sommes en train de faire une révolution vivante. » (Second congrès syndical, 9 mars 1962.)

« *On peut, à l'étranger, aimer ou ne pas aimer ce que nous possédons en Espagne, mais il faut reconnaître que notre régime est incomparablement plus démocratique dans son essence et dans la pratique que les autres systèmes.* » (Discours de Valence, 17 juin 1962.)

Les partis politiques :

« *Si ceux qui parlent de diversité des opinions entendent par là le retour aux partis politiques, qu'ils sachent que cela ne sera jamais* ». (Discours aux dirigeants de la Phalange, avril 1967.)

Le référendum :

« *Le droit d'avoir sauvé une société et le pouvoir que me concèdent les lois me suffisaient pour promulguer la loi organique qui doit procurer tant de bienfaits à la nation. Mais, pensant à l'avenir, j'ai voulu que vous engagiez votre responsabilité par l'intermédiaire de ce référendum.* » (Allocution télévisée avant le référendum du 14 décembre 1966.)

Le peuple espagnol :

« *Que les Espagnols se rappellent que chaque peuple est toujours hanté par ses démons familiers, qui sont différents pour chacun d'eux. Ceux de l'Espagne se nomment : l'esprit anarchique, la critique négative, le manque de solidarité humaine, l'extrémisme et la discorde.* » (Discours aux Cortès, 23 novembre 1966.)

La jeunesse espagnole :

« *Elle ne saurait être défigurée par les petites agitations estudiantines que fomentent dans le monde les agents soumis aux consignes communistes.* » (Message de fin d'année, décembre 1969.)

Les grèves :

« *Comme tout ce qui arrive ou peut arriver en Espagne, elles sont la conséquence naturelle de notre croissance et de notre fidélité et, dans le fond, étant donnée notre force, il n'est pas mauvais que surgissent des problèmes qui mettent à l'épreuve notre système et servent à perfectionner nos instruments.* » (Discours du 29 mai 1962, après vingt-cinq jours de grève dans les Asturies.)

L'armée :

« *L'armée constitue la colonne vertébrale de la patrie... La mission sacrée des armées d'une nation est celle qui consiste à maintenir l'ordre et c'est cette mission que nous avons accomplie.* » (28 avril 1956.)

Le laïcisme :

« *La plus grande partie des maux de la société est due au laïcisme.* » (Discours de fin d'année, décembre 1962.)

L'Etat chrétien :

« *La confessionnalité traditionnelle de l'Etat... correspond aux convictions les plus profondes de l'immense majorité du peuple espagnol.* » (Message à la nation, 31 décembre 1969.)

« *Nous avons bâti un édifice social inspiré des encycliques pontificales. Parfois même, nous sommes allés plus loin que ces encycliques. Et, tout récemment, quand cette belle encyclique* Mater et Magistra *de Jean XXIII a été rendue publique, nous l'avons accueillie avec allégresse parce qu'en Espagne nous en appliquons le contenu depuis vingt ans.* » (Vingt-sixième anniversaire du Mouvement national, juillet 1962.)

La « troisième voie » :

« *Ni ce capitalisme libéral ni le communisme n'étaient une solution pour l'Espagne. Nous avons suivi une troisième voie. Il est faux de nous assimiler à certains régimes comme on l'a fait à la fin de la seconde guerre mondiale...* » (Vingt-cinquième anniversaire du régime, 1er octobre 1961.)

« *Les différends politiques que nous avons avec de nombreux pays occidentaux ne viennent pas du fait que nous poursuivons des objectifs distincts, mais de ce qu'ayant vécu plus rapidement nous nous trouvons plus avancés.* » (Discours aux Cortès, 15 juin 1961.)

La succession :

« *Je ne trouve pas le poids de l'autorité trop lourd. L'Espagne est facile à gouverner.* » (Rencontre avec Don Juan Carlos, décembre 1954.)

Gibraltar :

« *L'Angleterre possède ici des liens anciens et traditionnels. Gibraltar peut être la cause de graves discordes avec l'Espagne mais, pour l'instant, c'est, par la force des choses, un lien.* » (1937.)

Le colonialisme :

« *L'Espagne n'est pas et n'a jamais été colonialiste ; elle est civilisatrice, ce qui est tout à fait différent.* » (Message à la Guinée équatoriale, juillet 1968.)

L'ONU :

« *Tant que le concert des nations reposera sur le respect de la souveraineté de chaque peuple, personne n'a le droit d'intervenir dans les affaires privées de chaque nation.* » (9 décembre 1946.)

« *L'utilisation monstrueuse du droit de veto au Conseil de sécurité fait que, dans l'avenir, elle se convertira sûrement en un instrument de la politique soviétique et lui permettra d'attirer dans son camp les nations neutres ou hésitantes.* » (Discours de fin d'année, 31 décembre 1962.)

Le communisme international :

« *Qu'il le veuille ou non, le monde libre est aujourd'hui en guerre, et c'est le communisme international qui l'a déclarée... Aujourd'hui, aucun pays n'est libre d'activités subversives. Jamais dans l'histoire il ne s'est produit un fait semblable.* » (Discours de fin d'année, 30 décembre 1960.)

Les pays arabes :

« *Nous ressentons à leur égard la plus grande sympathie face aux graves difficultés qu'ils traversent et nous continuerons à appuyer leur juste cause.* » (Message de fin d'année, décembre 1969.)

LES ÉVÉNEMENTS D'ESPAGNE

Il a imposé, il a tranché il n'a pas rassemblé

(Suite de la page 3.)

Le solitaire du Pardo avait réussi à consolider un pouvoir presque absolu. Le seul principe de légitimité qu'il a reconnu pour lui-même est celui qu'il a fait graver sur les pièces de 5 pesetas : *« Par la grâce de Dieu »*.

Dans les premières années, les conseils des ministres duraient parfois de huit à neuf heures d'affilée et il était le seul à rester immobile. Il prenait toutes les décisions et elles étaient sans appel.

Dans les conseils, il avait la réputation de parler peu, de paraître absent, écoutant et réfléchissant avant de décider. L'anecdote est controversée, mais il paraît qu'en 1963 lorsque la grâce de Julien Grimau fut refusée par le conseil des ministres, Franco prit la parole une seule fois pour demander : *« A quelle heure l'exécution ? » — « A 6 heures, Excellence. » — « Avancez-la d'une heure. Il faut que ce soit de nuit... »*

Jusqu'au 1er octobre 1936, son objectif fut, semble-t-il, de gravir le plus haut possible les échelons militaires. Après le 1er octobre, il a été apparemment de durer. Il n'a jamais eu la réputation d'un sybarite et d'un épicurien. Avec l'âge, il renforça encore sa règle de vie afin d'éviter tout surmenage et tout excès. Il ne tolère même pas que l'on fume en sa présence. Il réside la plupart du temps dans sa résidence du Pardo, à une vingtaine de kilomètres de ce Madrid qu'il n'a jamais beaucoup aimé, et ses vacances fréquentes, bien réglées, le ramènent régulièrement au Pazo de Meiras, près de la Corogne, et à Saint-Sébastien. Il pêche. Il chasse aussi, tenant jusque dans sa résidence du Pardo une comptabilité pointilleuse et cruelle, se vantant d'avoir tué huit mille quatre cent vingt perdreaux en une seule année.

Il joue au golf, et le journal *Arriba* publia un jour une photo du Caudillo, sombrero sur la tête, peignant dans le parc du Pardo. Avec la taille et le poids des thons qu'il pêche dans le golfe de Gascogne, ce sont les rares notes intimes livrées à la curiosité publique sur un homme sans confident et résolument secret.

Les témoignages sur son véritable état de santé, à partir de 1965, ont été si nombreux et si contradictoires qu'il est bien difficile de savoir s'il a réellement pris seul toutes les décisions préparant l'après-franquisme. Son émotivité grandissante de vieillard, la faiblesse de ses dernières allocutions publiques, les crises de larmes rapportées par les intimes, le visage absent et comme momifié qu'il offrait à ses visiteurs du Pardo : autant d'indices qui accréditent la thèse d'un Franco soumis malgré lui, sur la fin, à des influences diverses. Certaines des décisions prises après 1968 surprennent d'ailleurs de la part d'un personnage orgueilleux et prudent qui a imposé sa volonté pendant trente-neuf ans. Il semble en particulier que la nomination précipitée de Juan Carlos et le remaniement ministériel d'octobre 1969 (éliminant brutalement une tendance du régime au bénéfice exclusif d'une autre) lui aient été « suggérées ». Il est possible que cette voie permette une transition pacifique. Mais il est sûr aussi qu'elle a suscité des rancunes tenaces. De toute façon, l'obsession du crime de lèse majesté n'a pas aidé les Espagnols à juger sereinement le Caudillo. *« Ce général Franco,* se plaignaient les officiers allemands de la légion Condor à Hitler, *est incapable d'avoir plus d'une brigade dans la tête... »*

Le jugement est sommaire. Aucun dirigeant ne peut dominer si longtemps la scène sans avoir, même bien dissimulée, une étincelle de génie politique. Mais la passion qui s'empare des hommes de notre temps dès qu'il s'agit des choses d'Espagne rend difficile pour le moment la froideur de l'historien. *« Vous vaincrez mais vous ne convaincrez pas »*, s'écriait au début de la guerre civile un Miguel de Unamuno menacé par le revolver de Millan Astray. L'apostrophe fameuse n'est-elle pas encore valable aujourd'hui ? Et Franco, qui n'a jamais renoncé à cette vision manichéenne du monde, ne porte-t-il pas une part de responsabilité dans cette haine inextinguible que lui vouent tant d'hommes pour lesquels la guerre d'Espagne est aussi l'affaire de toute l'humanité ?

L'Escorial se trouve à une quinzaine de kilomètres du Vallon-des-Morts. Mais entre le monastère, tombeau de Charles Quint et de Philippe II, et le mausolée franquiste de la sierra de Guadarrama, il y a bien plus qu'une différence de style et de goût. Franco a maintenu. Il a duré.

Il a imposé. Il a tranché. Il n'a pas rassemblé. L'Espagne d'aujourd'hui est sans aucun doute plus riche, plus prospère, plus ouverte dans les profondeurs à tous les courants modernes, plus *disponible* surtout qu'elle n'a jamais été. Mais tous les Espagnols ne la reconnaissent pas. Qu'il ait fallu si longtemps, que l'état d'exception ait été si souvent nécessaire, et que les deux Espagnes, trente-neuf ans après la proclamation de Ténériffe, ne soient décidément pas réconciliées, voilà sans doute qui ternira la légende du Galicien rusé et opiniâtre : *« Petit Espagnol qui viens au monde,* disait Antonio Machado, *que Dieu te garde ; une des deux Espagnes te glacera le cœur. »*

MARCEL NIEDERGANG.

La longue attente du prince Juan Carlos

(Suite de la première page.)

Ou caution d'un « néo-franquisme » ne renonçant pas à l'esprit du 18 juillet, aux mythes et aux rêves de la « croisade », comme le disent et le pensent les adversaires les plus résolus du prince ? Les réponses, si elles sont connues un jour, conditionneront le futur immédiat de l'Espagne. Elles déclencheront aussi des vagues de fond dans un sens ou dans un autre, des colères, des appétits, des bouffées de revanche.

L'alternative est claire : si le prince n'ose pas affronter les chefs de la « vieille garde » installés solidement dans l'appareil d'Etat, il décevra tous ceux qui, dans le régime et hors du régime, préconisent ouvertement une transition vers un système démocratique. S'il tente de mettre en pratique ses velléités libérales, il devra compter avec les résistances et les coups de force des ultras, d'une droite basée sur des intérêts créés, des habitudes, la peur d'un avenir incertain et menaçant.

Rarement passation des pouvoirs se sera déroulée dans un climat aussi ambigu et préoccupant. Pour s'être accroché trop longtemps à la barre, pour n'avoir pas écouté à temps les conseils de ceux qui lui recommandaient avec respect de prendre du champ, d'installer le prince à la tête de l'Etat avec la caution de son autorité indiscutable, le Caudillo aura commis sans doute une très lourde faute.

Nous recevant à la Zarzuela pour un entretien privé, le prince n'avait pas dissimulé ses intentions libéralisantes. *« Tout est dans les textes,* disait-il ; *tout est dans la Constitution espagnole. Mais les possibilités n'ont pas été réellement utilisées. Du moins pas encore. Il est possible de procéder à une authentique libéralisation à partir de la Loi fondamentale. C'est en tout cas ma conviction intime. Il n'y a pas de raison, par exemple, d'avoir peur de la presse. Nous devrions, en l'occurrence, nous inspirer de l'exemple des pays européens voisins... »*

Sur ce thème essentiel de la « libéralisation », Juan Carlos précisait ainsi sa pensée : *« Il convient évidemment d'être prudent. Tout ne se fera pas tout de suite, du jour au lendemain. Mais je pense qu'il faut s'adapter aux circonstances, marcher avec son temps, écouter la jeunesse. C'est l'une de mes préoccupations principales. Je me sens à l'écoute et en harmonie avec les jeunes générations espagnoles, qui n'ont pas connu la guerre civile. J'appartiens à cette frange de la société née après le conflit : 60 % des Espagnols sont dans ce cas-là. Ils sont la majorité. Ils ne veulent pas se soucier des querelles et des rancœurs de la guerre civile. Leur pari, c'est l'avenir. Moderniser, là est le mot-clé. »*

« Je suis resté, disait-il, *en relations d'amitié avec des capitaines, des commandants que j'ai connus au cours des différents stages d'instruction militaire que j'ai effectués dans les trois armes. Je les vois à l'occasion qu'ils m'appellent. Ils me conseillent, m'encouragent, m'incitent à aller de l'avant. Les colonels, les généraux, c'est autre chose... »*

Son idéal de monarchie ?

« Celle de Baudouin peut-être, mais avec des nuances... »

La chute de Constantin de Grèce, son beau-frère ?

« Il est toujours mauvais de voir tomber une monarchie quand une autre est sur le point de naître », avait-il répondu avec un sourire et une lueur d'ironie dans le regard.

Les embûches

Il se prétendait *« ennemi du protocole »*, soucieux de prendre le plus de contacts directs. *« Avant mon voyage officiel en France, on m'avait soumis un programme. Moi, j'aurais voulu visiter les usines Renault. On avait répondu : « Ce n'est pas » possible à cause des ouvriers » espagnols. » C'est ridicule. Au contraire, c'était une raison supplémentaire pour y aller. C'est un peu la même chose en Espagne. On m'a toujours mis en garde. Moi, j'insiste pour me déplacer au maximum et avec le minimum de protocole... »*

Il était préoccupé par toutes les embûches qu'il devinait sur la route de la succession. Sans doute jugeait-il lui-même son *« autorité renforcée »* et *« les mécanismes de la succession bien rodés »*, mais la période de huit jours prévue par la Constitution pour le transfert effectif des pouvoirs de chef d'Etat lui paraissait particulièrement redoutable. C'est que, jusqu'à la fin, l'entourage du Caudillo, qui ne l'aime guère, a fait planer sur le prince la menace d'une compétition. On ne dissimulait pas au Pardo que le choix par le Caudillo du fils de don Juan pour lui succéder un jour — le plus lointain possible — était loin d'avoir rallié tous les suffrages. Le mariage d'une petite fille de Franco, Carmencita, avec un cousin de Juan Carlos, Alfonso de Bourbon Dampierre, avait ranimé les appétits « dynastiques » de certains membres de la famille Franco, et d'abord de Carmen Polo de Franco, épouse ambitieuse et autoritaire du Caudillo.

Nommé duc de Cadix, ambassadeur en Suède, puis directeur d'une importante fondation universitaire madrilène, élégant, bien plus à l'aise dans le monde féroce de la capitale que le « successeur désigné », don Alfonso de Bourbon Dampierre a figuré ces dernières années dans toutes les manifestations officielles à une place qui n'était pas très éloignée de celle de Juan Carlos. En juillet 1974, alors que le général Franco était hospitalisé pour une phlébite, on l'avait vu, fringant et souriant, dans les couloirs de la clinique en compagnie des dignitaires du régime et de la famille. La presse spécialisée a pris l'habitude de rendre compte avec soin des déplacements et des réceptions des ducs de Cadix, une descendante de Franco figurant ainsi anoblie à la rubrique mondaine.

Autre « détail » qui chagrinait Juan Carlos : il n'est pas parvenu à convaincre Franco de la nécessité de proclamer « héritier » son fils aîné, l'infant Felipe. Si Juan Carlos était mort avant le général Franco — l'hypothèse n'était pas totalement absurde en raison des multiples voyages à l'étranger du prince, — tout l'échafaudage de la succession mis patiemment et prudemment en place pendant des années aurait dû être « reconsidéré ». On aurait pu alors compter sur la « famille » pour relancer avec détermination la « candidature » de Bourbon Dampierre, fils de Don Jaime, duc de Ségovie, qui avait, certes, solennellement renoncé à ses droits mais dont l'équilibre mental, au moment de cette décision, était pour le moins sujet à caution...

« L'infant Felipe, confiait Juan Carlos avec amertume, *n'est pas l'héritier officiel de la dynastie. J'avais tenté d'obtenir sa nomination comme soldat du 1er régiment de Madrid. Cela aurait déjà été quelque chose... Mais cela n'a pas été possible... Certains ministres étaient pour, d'autres non.*

» Je dis souvent au général Franco : « Prenez des décisions » maintenant ; après, ce sera plus » difficile... », mais il me répond en riant et dit que je suis trop impatient. Il estime que j'ai déjà appris beaucoup, mais que je dois encore apprendre. Il conclut par cette phrase : « De toute manière, » avec vous ce sera différent... »

Soucieux de sa dignité de « roi », mais aussi sportif enthousiaste amoureux des choses de la mer, ouvert à tous les courants modernes, mais également préoccupé par les obstacles évidents sur la route de la « libéralisation », impatient d'affirmer une monarchie « instaurée » par la volonté de Franco et non pas « restaurée » comme le souhaite son père le comte de Barcelone, Juan Carlos a été manifestement déchiré depuis juillet 1969 entre deux sentiments de plus en plus difficiles à concilier : l'affection pour son père et le respect pour le Caudillo.

« La paix, l'unité, voilà la grande tâche de notre génération... », disait-il encore. Il ajoutait : *« Je ne souhaiterais pas m'occuper des petites choses, de l'intendance. Je ne ferai rien qui ne soit pas digne d'un chef d'Etat... »*

Les heures les plus longues ont commencé pour le prince Juan Carlos de Bourbon. Tout est suspendu au souffle d'un mourant qui aura refusé jusqu'au bout de transférer ses pouvoirs à son successeur désigné. En juillet 1974, gravement malade, Franco avait délégué au prince « à titre provisoire » ses fonctions de chef d'Etat. Le 2 septembre, il les reprenait, affaiblissant ainsi la position du fils de Don Juan, dessaisi d'un « intérim » ingrat et difficile. En août dernier, il l'a habilement associé à la proclamation du décret-loi antiterroriste. Le 1er octobre, Juan Carlos, pâle et crispé, était au balcon du palais royal, place d'Orient, face à la foule, qui faisait le salut fasciste.

Pour un prince faisant profession de modernisme, ayant de nombreuses amitiés dans les milieux libéraux, civils ou militaires, l'épreuve était redoutable. Sa marge de manœuvre était, et reste d'ailleurs, très limitée : il doit, bien évidemment, sa place au général Franco, qui l'a choi[si], élevé dans les meilleures écol[es] militaires, installé à la Zarzue[la], ce palais isolé et proche du Parc[o]. Avant d'être proclamé roi d'E[s]pagne, Juan Carlos devra, si [la] procédure de la succession est re[s]pectée, prêter serment aux pri[n]cipes du Mouvement, donna[nt] ainsi satisfaction aux ultras [du] régime, qui ne conçoivent p[as] d'après-franquisme coupé d[es] sources « pures et dures » [du] 18 juillet 1936.

Juan Carlos tient compte au[ssi] des avis de ses conseillers, de s[es] proches, de son père surtout, q[ui] s'est tout récemment encore pr[o]noncé pour une monarchie con[s]titutionnelle et un régime dém[o]cratique. Le rôle de don Jua[n], père du successeur désigné, [a] sans doute été fréquemment ex[a]géré et magnifié par certai[ns] monarchistes libéraux, mais il e[st] vrai qu'il a conservé de solid[es] amitiés dans l'armée, où u[ne] minorité de jeunes officiers [se] prononcent catégoriquement pou[r] la démocratie.

L'opposition, clandestine (semi-tolérée, a déjà tiré l[es] conséquences des silences ou d[es] hésitations du prince Juan Carl[os] au cours des dernières semaine[s]. Elle estime qu'il a sérieusem[ent] hypothéqué ses chances d'impos[er] un réel processus de libéralis[a]tion. Elle rejette cette formu[le] de franquisme sans Franco en [la] personne d'un monarque « in[s]tallé », qu'elle juge aujourd'h[ui] trop faible face à la montée d[es] périls et à l'ampleur des pro[blèmes].

En fait, la lutte pour le pouvo[ir] réel et la définition claire d[e] l'après-franquisme a commenc[é] dans les coulisses du Pardo e[t] dans les antichambres du gouver[nement]. Le prince n'en est pa[s] l'arbitre, tout juste le spectateu[r]. Mais il peut discerner la forc[e] relative des clans qui s'affronte[ront] encore plus nettement de[main] et le contraindront à un[e] prudence que sa nature profond[e] accepte d'ailleurs volontiers.

M. N.

Le prince Juan Carlos de Bourbon est né le 5 janvier 1938 [à] Rome. Il passe les première[s] années de son enfance avec sa famille en Italie, en Suisse et au Portugal.

A dix ans, en 1947, il commence ses études secondaires à Madrid. En 1954, il passe avec succès son baccalauréat. L'année suivante, il entre à l'académie militaire de Saragosse.

En 1957, il est nommé sous-lieutenant d'infanterie. En septembre de la même année, il entre à l'académie navale de Marin.

Il entre en septembre 1958 [à] l'académie des forces aérienne[s] de San-Janvier et, en 1960, il es[t] étudiant à l'université de Madrid. Le 14 mai 1962, il épouse [à] Athènes la princesse Sophie, fill[e] aînée du roi Paul et de la rein[e] Frédérique de Grèce. Il en aur[a] trois enfants : Hélène, née en 1963 ; Christine, née en 1965, e[t] Philippe, né en 1968.

En 1969, il fixe sa résidenc[e] au palais de la Zarzuela d[e] Madrid. En juillet, il est désign[é] pour succéder au chef de l'Etat. Cette désignation est approuvé[e] par les Cortès le 22 juillet. Entr[e] 1963 et 1969, le prince fera d[e] nombreux stages dans les minis[tères] de Madrid pour se fami[liariser] avec les rouages du pou[voir]. Juan Carlos, qui parl[e] couramment le français, l'anglais, l'italien et le portugais, a fai[t] de nombreuses visites à l'étranger.

Les formations de l'opposition

● ETA, organisation révolutionnaire basque divisée en deux branches, militaire et politico-militaire, liée à la IVe Internationale ;

● FRAP (Front révolutionnaire antifasciste et patriotique), né d'une scission du parti communiste. Recrute principalement dans les milieux universitaires ;

● OLLA (Organisation pour la libération par la lutte armée), peu active.

PLATE-FORME NATIONALE DE LA JUNTE DEMOCRATIQUE.

● Alliance socialiste (la plus importante est celle d'Andalousie ; la section de Castille est dirigée par M. Vidal Beneyto) ;

● Parti communiste espagnol, P.C.E., secrétaire général M. Santiago Carrillo ;

● Parti socialiste populaire, P.S.P., dont les principaux dirigeants sont MM. Tierno Galvan et Raul Morodo ;

● Parti du travail d'Espagne (ancien parti communiste internationaliste) ;

● Droite libérale.

● Commissions ouvrières, dont l'un des principaux leaders, Marcelino Camacho, est en prison, à Carabanchel ;

● Monarchistes libéraux, de Rafaël Calvo Serer.

PLATE-FORME NATIONALE DE LA CONVERGENCE DEMOCRATIQUE.

● Les quatre groupes démocrates-chrétiens (nationalistes basques, gauche démocrate-chrétienne de Joaquin Ruiz Gimenez, union démocrate-chrétienne de Catalogne, groupe démocrate-chrétien de Valence) ;

● O.R.T. (Organisation révolutionnaire des travailleurs, issue de groupes chrétiens progressistes militant dans le syndicalisme démocratique) ;

● Parti carliste (a adhéré un moment à la Junte démocratique après juillet 1974) ;

● Parti socialiste ouvrier espagnol, P.S.O.E., héritier du vieux parti socialiste espagnol, en pleine renaissance et dirigé actuellement par un jeune avocat sévillan, Felipe Gonzalez ;

● Union social-démocrate ;

● Parti social-démocrate espagnol (ces deux formations sont issues de l'Union inspirée par Dionisio Ridruejo, jusqu'à sa mort en juillet 1975) ;

● Mouvement communiste d'Espagne (maoïste) ;

● Groupe social-démocrate catalan de Pallach.

CONFERENCE SOCIALISTE IBERIQUE.

● Mouvement socialiste catalan ;

● Parti socialiste galicien ;

● Parti socialiste du pays valencien ;

● Reconstruction socialiste.

La conférence socialiste ibérique a signé récemment un document commun avec la plate-forme de la Junte démocratique.

D'autre part, des pourparlers pour une unité d'action entre la Junte démocratique et la Convergence démocratique sont très avancés.

GROUPES D'OPPOSITION DEMOCRATIQUE REGIONAUX.

L'organisation régionale la plus importante est l'Assemblée de Catalogne, qui comprend tous les groupes politiques, depuis le parti socialiste unifié (parti communiste) au groupe de la droite libérale de Jordi Pujol.

D'autres groupes régionaux existent au Pays basque (où figure le parti nationaliste basque) et au pays valencien.

« DANS L'ESPAGNE DE DEMAIN »...

Voici quelques déclarations du prince Juan Carlos :

« L'édification d'un monde nouveau nous incombe à tous, mais seuls ceux à qui la Providence a accordé de jouer un rôle prépondérant sur les destinées des nations ont la responsabilité de préparer les diverses phases de cette édification. Nous devons tenir compte du fait qu'il existe des valeurs permanentes qui sont et seront toujours immuables et qu'il existe aussi des formes changeantes qui doivent s'adapter aux nécessités de la société. » (Devant le Conseil du royaume le 6 janvier 1972.)

« Tous les efforts doivent tendre à ce que le droit préside nos lois et à ce que de la stricte application de la justice, naissent la tranquillité et la satisfaction du citoyen, assuré qu'il possède la véritable liberté. De cette unique façon l'Espagne peut progresser et aspirer à accomplir la mission qui lui incombe au sein des nations. » (Audience accordée à la commission du collège des avocats de Valence, le 4 février 1970.)

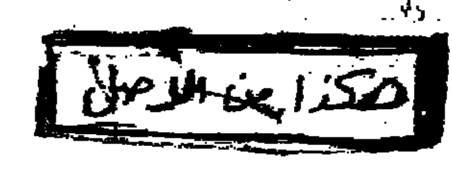
« Dans l'Espagne de demain, que nous entrevoyons avec espoir, nous devons chercher à développer toutes les classes du pays avec ordre et justice. La prospérité nationale ne concerne pas uniquement l'économie. Il est nécessaire également que dans le domaine social et culturel l'Espagne progresse. » (Devant les membres de la vingt-sixième promotion des prix nationaux de fin de carrière, le 17 décembre 1969.)

« L'objectif fondamental d[e] notre avenir est l'application [à] notre politique des exigences d[e] justice sociale qui, aujourd'hu[i] plus que jamais, doivent constituer la première préoccupation d[e] tout gouvernement. » (13 février 1970.)

« Je ne peux — en ce moment historique de la vie de l'Espagne — que prêter solennellement serment devant vous tous d'accomplir fidèlement mes devoirs constitutionnels. » (S'adressant aux Cortès après avoir prêt[é] serment comme successeur a[u] poste de chef de l'Etat, le 23 juillet 1969.)

« Avec une jeunesse qui n'exig[e] pas d'elle-même moins que c[e] qu'elle exige des autres, qui me[t] autant de fougue au travail qu'au[x] critiques, qui désire avec un[e] ambition légitime une société plu[s] juste, plus libre, plus égale, où l[a] vérité efface la fausseté, et où l[e] travail supprime le privilège, l'Espagne peut affronter sans crainte son avenir. » (En remettant leur diplôme aux nouveaux ingénieurs des mines, le 12 juin 1970.)

« La monarchie en tant qu'institution doit, en marge et au-dessus des intérêts particuliers ou de groupes, garantir la liberté des courants d'opinion pour assurer la meilleure efficacité, tout à la fois, dans l'ordre et le progrès. » (Déclarations à la télévision suisse, le 25 mai 1970.)



LES ÉVÉNEMENTS D'ESPAGNE

Une journée des dupes

(Suite de la première page.)

Pourquoi aucun bulletin de santé était-il publié ? Vers 19 heures urait l'explication la plus sim-le et la plus rassurante : l'alerte tervenue dans la nuit de lundi mardi *« avait été si vite résor-*bée » et de si peu de gravité ue le gouvernement n'avait pas ugé nécessaire de publier un bul-tin médical officiel.

En effet, un tel document signé ar les médecins traitants aurait *enclenché automatiquement le rocessus de délégation des pou-irs suivant les articles 11 de loi organique et 14 de la loi succession »*. M. Arias Navarro vait donc gardé sur son bureau, u moment même où une chaîne radio américaine annonçait, ardi soir, la mort du général ranco. Il n'en fut fait état qu'in-rectement dans le communiqué la maison civile.

Le rideau de fumée se dévelop-it à tel point que vers 20 h. 30, udi, la nouvelle était lancée que général Franco avait vu un film ercredi et en avait commandé ux autres pour le 24 : *Panique r la ville* et les *Feux de la rampe*. i avait donc choisi de tels titres un tel moment ?

Mais, une heure plus tard, on nonçait officiellement qu'*« à ube, l'évolution favorable que vait la maladie coronaire du chef de l'État s'est brusquement détériorée et des signes d'un début d'insuffisance cardiaque sont apparus »*. Le bulletin de santé était cette fois signé du groupe de médecins traitants, ce qui mettait donc automatiquement en route le processus de transfert des pouvoirs.

Le plan « Lucero »

Il apparaissait ainsi que cette situation avait été l'objet du conseil restreint, clos à 20 heures. A son issue, M. Carlos Arias Navarro allait conférer, au palais du Pardo, avec le président des Cortès et du Conseil du royaume, M. Alejandro Rodrigues de Valcarel, et avec le marquis de Villaverde, gendre du général Franco.

Rien d'officiel ne filtrait toutefois. Des rumeurs faisaient état de « coma » ou d'« état précomateux ». Il apparaissait que le président des Cortès et du Conseil du royaume n'avait été informé qu'à 17 heures de la rechute survenue à l'aube.

Les décisions gouvernementales étaient alors renvoyées au conseil des ministres de vendredi matin, convoqué au Pardo (mais qui a été annulé). C'est en effet au conseil qu'il revient de prendre officiellement connaissance du bulletin de santé et de se prononcer, à la majorité des deux tiers, sur l'incapacité du chef de l'État et de mettre en route le mécanisme de la succession.

Simultanément, cette procédure entraîne l'application du plan « Lucero », qui prévoit la mise en alerte des forces armées et de la police.

MUERTE A LA MUERTE !

(Dessin de Konk.)

LES ENNUIS DE SANTÉ DU CHEF DE L'ÉTAT

LE 29 JUIN 1916, alors capitaine, il est grièvement blessé à l'abdomen au cours d'une opération contre les rebelles au Maroc.

LE 1er AVRIL 1939, le dernier jour de la guerre civile, il est sérieusement grippé. C'est dans son lit qu'il signe le dernier communiqué de l'armée rebelle : « La guerre est finie. »

EN 1941, une intoxication alimentaire l'immobilise pendant deux jours.

LE 19 NOVEMBRE 1959, une grippe le tient alité pendant quelques jours. C'est la première fois qu'il ne peut présider une réunion de son gouvernement.

LE 24 DÉCEMBRE 1961, alors qu'il s'exerce à tirer dans le jardin du palais du Pardo, son fusil explose, le blessant sérieusement à la main gauche.

LE 9 JUILLET 1974, une thrombo-phlébite entraîne son hospitalisation.

LE LUNDI 20 OCTOBRE 1975, grippé, il est atteint d'une insuffisance coronarienne aiguë.

L'INTERVENTION DE L'ARMÉE DANS LA VIE POLITIQUE NE SE JUSTIFIE QUE DANS LES CAS EXTRÊMES

déclare l'ancien chef de la maison militaire du général Franco

Barcelone (*A.F.P.*). — *« Ce n'est pas l'envie du pouvoir qui maintient le général Franco à son poste, mais la conviction profonde qu'il constitue un élément de stabilité dans la nation »*, a déclaré le général Luis Diez Alegria, ancien chef de la maison militaire du Caudillo, dans le numéro du jeudi 23 octobre du quotidien *la Vanguardia*.

Le général Diez Alegria, qui est le frère du général Manuel Diez Alegria, ancien chef de l'état-major interarmes, a ajouté que *« le Caudillo n'était pas un homme froid mais quelque peu hermétique »* et qu'il n'était pas *« facile de savoir ce qu'il pense ou quels sont ses sentiments »*.

D'autre part, le général Diez Alegria a affirmé que *« l'armée exécutait sa mission et ne tentait ni ne désirait agir autrement »*. L'armée, qui *« est au service du pays*, a poursuivi le général, *n'a pas d'intérêts personnels ni de groupe, et son intervention, en tant que telle, dans la vie politique, est seulement justifiée dans des cas extrêmes qui doivent être évités »*. Notre mission, a-t-il conclu, *« est de sauvegarder le pays et de défendre la nation et ses institutions »*.

L'AGENCE EUROPA PRESS A COMMENCÉ A DIFFUSER LA BIOGRAPHIE DU CAUDILLO

Madrid (A.F.P.). — L'agence de presse espagnole Europa Press a commencé à diffuser, dans la nuit du jeudi 23 octobre au vendredi 24 octobre, une longue biographie du général Franco.

Dans une note préliminaire à l'attention de ses abonnés, Europa Press indique que la transmission de cette biographie « ne préjuge d'aucun changement dans l'état de santé du chef de l'État ».

Pour sa part, l'agence officielle EFE s'est bornée à publier dans la soirée le bulletin médical annonçant les nouvelles difficultés cardiaques du Caudillo.

La télévision nationale espagnole, quant à elle, n'a pas mentionné, dans son bulletin d'information de minuit, le communiqué officiel publié peu après 21 heures, annonçant une aggravation de l'état de santé du général Franco.

Toutefois, cette information avait été brièvement annoncée par la télévision dans son bulletin précédent.

Conseil de régence et Conseil du royaume

De notre correspondant

Madrid. — A la mort du général Franco, le Conseil de la régence doit assumer les pouvoirs de chef de l'État, au nom du prince Juan Carlos de Bourbon, successeur du Caudillo.

Ce Conseil est composé du président des Cortès, du prélat-membre du Conseil du royaume occupant le plus haut rang au sein de la hiérarchie espagnole et le plus ancien, et enfin du capitaine-général ou, à défaut de celui-ci, du lieutenant-général en service actif le plus ancien, de l'armée de terre, de la marine, ou de l'armée de l'air, dans ce même ordre

Une fois ouverte la succession, le Conseil de la régence doit convoquer, dans un délai de huit jours, les Cortès et le Conseil du royaume pour que le prince Juan Carlos soit proclamé roi.

La loi du 14 juillet 1972 limite les fonctions reconnues au Conseil de la régence par la loi organique de l'État de 1966. En effet, si le Conseil de la régence doit toujours bien assumer les pouvoirs attachés à la direction supérieure de l'État, par contre, il ne peut plus exercer les fonctions qui exigent un accord entre le chef de l'État et le Conseil du royaume. Aux termes de la nouvelle loi, ces fonctions seront exercées exclusivement par le prince Juan Carlos, si bien qu'elles resteront suspendues tant que l'héritier du général Franco ne prêtera pas serment et ne sera pas proclamé roi. Avec ces nouvelles dispositions, les fonctions qui réclament la participation du Conseil du royaume, et parmi lesquelles figure principalement la nomination du président du gouvernement, seront suspendues jusqu'à la prise de possession du roi.

Tout laisse croire que le futur roi pourra destituer le président du gouvernement sans demander l'avis du Conseil du Royaume. Il semble qu'avec cette désignation, le Caudillo, non seulement ait voulu que l'Espagne ne reste pas sans chef de gouvernement et sans chef de Mouvement national — le chef du gouvernement occupe le poste de chef national du Mouvement au nom du chef de l'État — pendant huit jours, délai autorisé pour la proclamation du roi, mais ait voulu également laisser une certaine marge de temps au roi et au Conseil du Royaume afin qu'ils puissent méditer sur la personne du futur président du gouvernement.

Sans cette nouvelle loi, le roi aurait dû, dans un délai de dix jours, choisir un président du gouvernement sur une liste de trois personnes présentée par le Conseil du royaume.

En fait, la seule inconnue est de savoir au bout de combien de temps le roi se décidera à appliquer l'article 15 de la loi organique de l'État, qui dit : *« Le président du gouvernement cessera ses fonctions :*

a) à l'expiration de son mandat ;

b) à sa propre requête, la démission ayant été acceptée par le chef de l'État, qui consultera le Conseil du royaume ;

c) en raison d'une décision du chef de l'État, en accord avec le Conseil du royaume ;

d) à la suite d'une proposition du Conseil du royaume, en raison d'une incapacité du président du gouvernement, reconnue par les deux tiers de ses membres. »

J.-A. N.

[Selon l'article 4 de la loi de succession à la direction supérieure de l'État, le Conseil du royaume est composé de dix-sept membres, son président étant le président des Cortès. Les autres membres sont :

— Le prélat occupant le plus haut rang au sein de la hiérarchie espagnole et le plus ancien entre ceux siégeant aux Cortès ;

— Le capitaine général ou, à défaut de celui-ci, le lieutenant général en service actif et le plus ancien, de l'armée de terre, de la marine, ou de l'armée de l'air, dans cet ordre ;

— Le général, chef du haut état-major ou, à défaut de celui-ci, le plus ancien des trois généraux chefs des états-majors de terre, mer, air ;

— Le président de la Cour suprême de justice ;

— Le président du Conseil d'État ;

— Le président de l'Institut d'Espagne ;

— Deux conseillers élus par chacun des groupes suivants des procurateurs aux Cortès : a) conseillers nationaux du Mouvement ; b) organisations syndicales ; c) administrations locales ; d) représentants des familles ;

— Un conseiller élu par chacun des groupes suivants de procurateurs aux Cortès : a) recteurs de l'université ; b) collèges professionnels.]

● *« Le Parti socialiste ouvrier espagnol* (P.S.O.E.) combattra le régime du prince Juan Carlos avec la même vigueur qu'il a déployée pour lutter contre celui du général Franco », a déclaré, jeudi 23 octobre, à Mexico, l'un des dirigeants de ce mouvement, M. Juan Urquiola. La « plate-forme de convergence démocratique » — constituée par le parti socialiste — et les « juntes démocratiques » — communistes — sont d'accord pour combattre une monarchie imposée, a-t-il ajouté. — *(A.F.P.)*

● *L'annonce de l'aggravation* de l'état de santé du général Franco a entraîné, jeudi soir 23 octobre, des manifestations pro-franquistes dans les rues de Madrid. Des groupes de partisans de Franco ont parcouru les rues en clamant le nom du Caudillo. — *(U.P.I.)*

LES ÉVÉNEMENTS D'ESPAGNE

La lassitude des intellectuels

(Suite de la première page.)

Des ouvrages, jusqu'alors interdits, sont édités. La censure cinématographique se fait moins sévère, le répertoire autorisé au théâtre s'élargit. On parle avec optimisme du « printemps de Madrid ». Mais Pio Cabanillas, jugé trop libéral, est démis de ses fonctions au bout de quelques mois.

Des ouvrages de Marx, de Lénine, de Trotski, de Gramsci ou de Mao Tse-toung se trouvent dans les vitrines des librairies, sur les comptoirs des drugstores. « *Mais vous ne trouverez pas, en Espagne, les œuvres complètes de Marx* », dit l'éditeur du *Manifeste du parti communiste* (appelé en espagnol « Manifeste communiste » pour que le public ne puisse pas croire qu'il s'agit d'une publication du parti communiste espagnol, lequel est illégal). Il a fallu ajouter au *Manifeste* une introduction et des notes, afin que la nature de « *document historique* » ne fasse pas de doute. Le nombre de traductions d'auteurs étrangers est considérable. Le roman espagnol traverse une crise. Le « réalisme objectif » des années 50, illustré par les œuvres de Delibes, de Cela, puis d'Ana-Maria Matute ou de Sanchez Ferlosio est maintenant dépassé. Cette tentative de roman social a été un échec. Il n'était qu'un retour au naturalisme. Caballero Bonald, José Garcia Ortelano, Juan Goytisolo, Juan Marse donnent au réalisme social un ton plus nettement politique. Mais les livres de Juan Goytisolo et de Juan Marse sont interdits en Espagne. L'arrivée et le succès du roman latino-américain aggravent la crise du roman espagnol, laquelle devient une crise de confiance. Les romanciers tentent depuis quelques années de produire un « nouveau roman », mais le formalisme de cette « avant-garde », imprégnée de Faulkner et de Beckett, l'empêche d'atteindre le grand public. Ces recherches restent tout intellectuelles et très subjectives.

Le genre de l'essai s'est, au contraire, beaucoup développé. Les études historiques, en particulier, se multiplient. Le thème de la guerre civile n'est plus tabou.

La poésie, art individuel, est très riche. Toute une génération de jeunes poètes découvre une sorte de mythologie nationale faite de souvenirs, de désirs, de nostalgies et d'obsessions communes où chacun se reconnaît. « *Les idées et les réalités qui caractérisent un moment historique doivent être présentes dans le poème* », dit Angel Gonzales. « *Je crois que la poésie est par-dessus tout une participation que le poète établit entre les choses et son expérience par le biais du langage.* »

Dans l'ensemble, la censure qui s'exerce sur la publication des livres s'est beaucoup allégée. L'« orientation bibliographique » n'est plus obligatoire. L'auteur peut demander la « consultation volontaire » avant de faire éditer un ouvrage. Mais c'est l'exception. Le contrôle administratif ne s'exerce qu'après la publication. En cas de dénégation, le livre est saisi.

C'est peut-être le théâtre qui souffre le plus de la répression. On compte en Espagne un grand nombre d'auteurs dont les pièces ne peuvent être jouées dans les conditions actuelles. Le texte d'une pièce doit d'abord être présenté à la commission de censure, qui l'accepte, le refuse, ou impose des modifications. Un deuxième contrôle a lieu au moment de la générale. La mise en scène est étroitement surveillée. Face à ces obstacles imposés, certains auteurs comme Antonio Buero Vallejo se plient à des compromis. D'autres renoncent totalement à voir jouer leur œuvre, pour ne pas sombrer dans le réformisme, pour rester fidèles à un idéal révolutionnaire : c'est le cas d'Alfonso Sastre. (Le « possibilisme » d'Antonio Buero Vallejo se retrouve chez de nombreux auteurs de théâtre, chez des cinéastes, chez des écrivains. Cet art de l'ellipse, de la parabole, de l'allusion à demi-mot est aussi la seule issue pour les journalistes d'opposition.)

« *Avant de faire un théâtre de barricade, il faut disposer de barricades*, dit Luis Matilla : *pour le moment, nous ne pouvons que garder notre lucidité. C'est l'unique façon de pouvoir un jour servir les gens que nous voulons approcher. L'optimisme est nécessaire.* » Cet « optimisme » apparaît chez de nombreux auteurs : Manuel de Pedrolo, Miguel Romero Esteo, Luis Riaza, Josep Maria Bonet, Francisco Nieva, dont les pièces sont souvent censurées.

Depuis 1968, des groupes de jeunes acteurs ont créé des troupes indépendantes. Ces groupes essaient d'atteindre un public populaire. Ils n'entrent pas dans les circuits du théâtre commercial. Ils sont, pour la plupart, organisés en coopératives. A Madrid, le T.E.I. (Théâtre expérimental indépendant) présente *Terreur et Misère du III[e] Reich*, de Bertolt Brecht. « *Cet été, nous avons fait une longue tournée en province*, dit le responsable de la troupe, *et partout notre spectacle a été un succès. Les gens sont plus intéressés par le caractère politique de la pièce de Brecht que par le travail théâtral.* » Le T.E.I. a son « laboratoire » où des cours sont donnés selon les méthodes de l'Actor's Studio de New-York : l'expression corporelle a une grande importance. « *L'enseignement de l'école officielle d'art dramatique est très insuffisant, et tout à fait dépassé* », disent les élèves. A Madrid encore, José Luis Gomez monte *la Résistible Ascension d'Arturo Ui*, de Brecht. Cet acteur, qui a passé dix ans en Allemagne, a décidé de fonder sa propre troupe, le Théâtre de la Plaza. « *Il fallait que je revienne en Espagne*, dit-il, *j'ai appris beaucoup...* » Il désire monter des œuvres de Peter Weiss et de Valle-Inclan.

D'autres troupes indépendantes, El Joglass, Los Gollardos, El Ditirambo, El Tabano, circulent dans les provinces d'Espagne. Un spectacle de ce dernier groupe, *Castanuela 70*, a été interdit après quelques représentations à Madrid. L'administration s'est inquiétée de l'immense succès de cette satire de l'Espagne (avec son *futbol*, ses courses de taureaux, ses revues, son flamenco, ses clichés théâtraux et son ineffable télévision). La troupe part jouer en Europe pour les travailleurs immigrés. De retour dans son pays, le groupe Tabano se voit refuser successivement deux textes, puis monte *le Retable du flûtiste*, de Jorge Teixidor, une comédie musicale déjà autorisée à Barcelone. Dans les vingt-quatre heures, le spectacle est interdit, pour offense à l'Eglise et à l'armée. Des milliers de places avaient été vendues pour les jours suivants. Un nouveau projet sur une pièce de Valle-Inclan ne sera pas autorisé.

Cette année, El Tabano a présenté dans de nombreuses villes d'Espagne une création collective *l'Opéra du bandit*, d'après John Gay, classique anglais du dix-huitième siècle. La comédie musicale est une arme quand elle est satirique. Les allusions sont claires. « *Nous avons peur que le spectacle ne soit interdit*, disent les acteurs, *il s'achève par une exécution.* » Un autre groupe, le Théâtre de l'Orfeo, de Sants, a montré au printemps, à Barcelone, un spectacle collectif *la Semaine tragique*, à partir de l'histoire de la répression d'un mouvement de grève à Barcelone en 1909. Cette tentative a, en partie, abouti, malgré les limitations obligatoires et l'impossibilité de recourir à l'improvisation (le texte accepté par la censure ne doit pas être modifié au cours des représentations).

Les expériences de ces groupes indépendants aident au renouveau du théâtre espagnol, mais cette recherche reste marginale. La plupart des théâtres affichent du boulevard traditionnel, des vaudevilles. Ceux-là sont largement aidés par l'Etat. L'existence des troupes indépendantes est précaire. Une pièce autorisée dans une ville peut très bien être interdite dans une autre, selon l'appréciation du gouvernement local ou en fonction des circonstances politiques du moment. Ainsi la représentation de *Marat-Sade* a été autorisée à Barcelone, mais interdite à Madrid.

L'arbitraire — ou la confusion — règne. Les suspensions menacent encore davantage la chanson quand celle-ci devient chanson politique, chanson de protestation. Les textes sont soumis à une censure préalable sévère. Puis, une deuxième autorisation est nécessaire avant chacune des représentations. Le spectacle musical *Peuple d'Espagne mets-toi à chanter* a été interdit le soir même de la première à Madrid. Les textes de Leon Felipe, de Miguel Hernandez, de Nicolas Guillen, de Rafael Alberti, de Blas de Otero, ou de Pedro Beltran, ne sont pas neutres et, à Barcelone, récemment, les jeunes chanteurs ont attiré un vaste public. La *Nova canco* (nouvelle chanson) catalane est un moyen de retrouver une culture trop longtemps cachée, confisquée par le pouvoir central, hostile aux particularismes régionaux. « *Si nous ne brisons pas le silence, nous mourrons dans le silence* », chante Raimon. Pi de la Serra, Maria del Mar Bonet, Ovidi Montlor, Pere Tapias, rejoignent dans leur protestation José Antonio Labordeta. Amancia Prada, Imanol qui, en Aragon, en Galice et au Pays basque chantent parce que « *la vérité est une force que personne ne peut arrêter* ».

« *Comme le régime ne change pas, comme tant de choses arrivent sans que l'on t'ait consulté, tu crois, ô malheureux, que le temps n'existe plus* », chante Luis Llach, qui vient de recevoir une forte amende et doit cesser de se produire pendant quatre mois. « *Chaque interdiction a une sorte d'effet provocateur et valorise notre travail aux yeux du public* », dit-il.

Les difficultés rencontrées par les cinéastes espagnols sont considérables. A une double censure, administrative (une première fois sur le découpage initial et le scénario, puis une deuxième fois quand le film est terminé) s'ajoutent des difficultés d'ordre économique. L'Etat favorise seulement la distribution des films qui ne « dérangent » pas. Ceux qui, comme Juan Antonio Bardem, Luis Berlanga, Carlos Saura, Victor Erice, font un cinéma d'auteur dont le contenu idéologique est clair, sont contraints d'utiliser l'allégorie. Le symbole, la parabole, la suggestion, le clin d'œil complice, la métaphore remplacent la vision claire et simple de la réalité.

La censure « coupe » ou interdit totalement un film terminé. C'est, par exemple, ce qui vient de se produire avec *Chansons pour après une guerre*, de Basilio M. Patino.

De jeunes réalisateurs ont tenté d'échapper aux contraintes de la censure. L'école de Barcelone a produit des films en marge des circuits normaux. Ce sont ceux de Carlos Duran, de Jose Maria Forn, de Nunes. Ils resteront dans la clandestinité et l'illégalité.

« *Aujourd'hui, il n'est pas possible de parler librement de la réalité de l'Espagne, nous tentons donc de décrire son imaginaire* », dit le cinéaste Manuel Gutierrez. Pour cette raison, souvent les journalistes parlent du Chili et du Portugal. C'est une manière de parler de l'Espagne. Le public espagnol sait lire entre les lignes.

MATHILDE LA BARDONNIE.

CE VENDREDI SUR TF1



L'Espagne, le jour avant...

L'Espagne, le jour avant..., ce titre ne pouvait mieux résumer le film de Marcel Niedergang (1) que TF 1 présente ce vendredi à 22 h. 15. S'il a été tourné avant la toute dernière maladie du général Franco et les exécutions de septembre, c'est bien de l'« avant-après franquisme » qu'il s'agit tout au long des cinquante-quatre minutes de ce film, de la fin d'un règne qui n'en finissait pas de finir. Et le spectateur aura vite constaté que, si l'étranger guettait la disparition du dernier dictateur d'Europe occidentale, l'Espagnol se posait tout autant de questions, quelles que soient ses opinions, sur les conditions dans lesquelles le régime allait survivre à son fondateur.

Après quelques raccourcis, illustrés d'images saisissantes, sur l'histoire et la guerre civile, c'est donc essentiellement du présent et de l'avenir qu'il s'agit, puisque aussi bien l'Espagne d'aujourd'hui a bien peu de points communs avec celle de la guerre civile et que les deux tiers de sa population sont nés depuis lors. Cet « Espagnol moyen », s'il existe, Marcel Niedergang l'a cherché sur les chantiers, à l'Université ou dans les campagnes — tel ce paysan d'un village abandonné près de Ségovie, que même ses enfants ne croient pas quand il leur raconte le passé, — mais aussi et plus encore parmi les personnages les plus représentatifs des divers courants de pensée, dont il nous présente un très large éventail. De M. Jose Antonio Giron, chef de file de la droite franquiste, à M. Santiago Carrillo, secrétaire général du P.C., de M. Jose Solis Ruiz, ministre du gouvernement actuel, au prêtre ouvrier de la banlieue de Madrid en passant par les phalangistes déçus, les aristocrates de gauche et les habitués des cocktails politico-littéraires, c'est une Espagne étonnamment variée qui défile sous nos yeux. Les images de l'Eglise sont particulièrement contrastées : entre les prélats mitrés qui, avec les militaires, sont l'ornement indispensable de toute manifestation de notables et le jeune abbé de Montserrat qui « *abrite des réunions clandestines pour des impératifs évangéliques* », il y a une faille de quarante ans et peut-être même une révolution.

Certains regretteront sans doute de ne pas en apprendre davantage sur les Basques — assez brièvement traités — ou contesteront la conclusion, qui donne à penser à l'imminence d'un coup d'Etat militaire (mais il est vrai que c'est bien à cela que pensent beaucoup d'Espagnols en voyant défiler leur armée). Il reste que ce film, réalisé avec brio par un des meilleurs connaisseurs du sujet, est une excellente introduction à la connaissance de l'Espagne du « jour après »...

MICHEL TATU.

(1) Coproduction *le Monde* et Seuil audiovisuel.

Le général Franco devant l'histoire

LE BIEN ET LE MAL

« Le peuple espagnol est un peuple extrêmement manichéen, curieusement inapte à la démocratie (bien que cela puisse changer avec l'éducation et la prospérité). Il y a le bien et le mal, une chose est noire ou blanche, il y a l'Espagne et l'« anti-Espagne ». En ce sens, et en d'autres sens, Franco est typiquement espagnol, comme le furent ses ennemis de l'« anti-Espagne ». Ils tuèrent avec la satisfaction d'anéantir les ennemis de classe de leur *« anti-Espagne ». Franco, lui, tua ses ennemis parce que leur mort allait purifier un pays empoisonné et corrompu. Il tua aussi — au sens où il rendit possible les innombrables exécutions qui suivirent la victoire nationaliste — dans un esprit de juste châtiment. De leur côté, ses ennemis auraient procédé à des exécutions en masse s'ils avaient gagné la guerre, comme le fit Fidel Castro. A Cuba, après la victoire des Fidelistas, les révolutionnaires exécutèrent un nombre scandaleux de partisans de Batista. Ce n'est pas — ou ce n'est plus — une chose que pourraient faire les Anglo-Saxons ; mais c'est de l'Espagne qu'il s'agit, non de l'Angleterre ou de l'Amérique ; le souligner n'est pas porter un jugement moral en faveur des terribles répressions franquistes, mais simplement fournir des éléments essentiels pour une juste compréhension de l'histoire espagnole.*

» Mais, face à Franco et à l'ensemble de son œuvre, il ne peut être question de n'en voir que l'aspect répressif. S'il est vrai qu'il fit entrer des fascistes dans son gouvernement, il est également vrai qu'il les écarta dès qu'ils ne lui furent plus utiles. Et s'il est vrai qu'il priva longtemps le peuple espagnol de ses libertés, il est également vrai qu'il libéralisa progressivement son régime. (...) Franco n'a pas supprimé l'opposition par simple plaisir : il s'est servi de l'ordre qu'il avait instauré pour introduire en Espagne la révolution technologique. C'est de toutes ses réalisations, et non pas seulement de ses fautes, qu'il est responsable « devant Dieu et devant l'Histoire. »

★ Brian Crozier : *Franco*. Biographie. Mercure de France.

LE DERNIER MONARQUE ABSOLU DU MONDE OCCIDENTAL

« A l'heure du bilan, on ne peut non plus dissocier l'homme politique de l'homme tout court. D'un côté le maniaque de la répression incapable de pardonner à ses ennemis, ou même de composer avec eux. De l'autre, le père et grand-père exemplaire, modèle de douceur et de tendresse. D'un côté, le dictateur couvrant de son autorité la corruption et l'affairisme jusqu'aux plus hauts échelons de l'Etat. De l'autre, l'individu de mœurs austères, exemple de puritanisme (alors que les chefs militaires de sa génération — Miguel Primo de Rivera, Queipo de Llano et Sanjurjo, notamment — ne dédaignaient ni la bagatelle ni le plaisir). D'un côté, l'esprit peu brillant, le timide, l'introverti. De l'autre, l'être génial à force de calcul, de patience et de ruse. D'un côté, le fin politique capable de tenir tête à Hitler et de maintenir son pays à l'écart du deuxième conflit mondial. Son plus grand mérite, sans doute. De l'autre, le général qui, par ambition, prend la tête d'une guerre fratricide dont la péninsule ne s'est jamais complètement remise. D'un côté, l'autocrate haï ou admiré par des millions d'hommes. De l'autre, le personnage solitaire reclus au fond de son palais...

» Négligeant le mythe du chef charismatique, du sauveur de l'Espagne, du défenseur de la civilisation chrétienne, négligeant aussi la légende noire de la brute galonnée, du tyran défendant son trône par le fer et par le sang, il reste que Francisco Franco Bahamonde, « Caudillo d'Espagne par la grâce de Dieu », aura été probablement le dernier monarque absolu du monde occidental... »

★ Edouard de Blaye : *Franco ou la Monarchie sans roi*. Stock.

AU COURS DES DERNIERS JOURS

Dix-neuf militants d'extrême gauche ont été arrêtés

Madrid (*A.F.P., Reuter, U.P.I.*). — Dix-neuf personnes, membres d'organisations d'extrême gauche, ont été arrêtées ces derniers jours en Espagne. Selon un communiqué de la direction générale de sécurité, publié jeudi 23 octobre, les personnes appréhendées, parmi lesquelles sept femmes, appartiendraient au P.C.E. (M.-L.), le parti communiste d'Espagne (marxiste-léniniste), au Front révolutionnaire antifasciste et patriotique (FRAP), et à l'opposition syndicale ouvrière (OSO).

La police affirme que cette opération a permis de démanteler le comité de Castille du P.C.E. (M.-L.) et d'autres « structures dirigeantes ». Le communiqué signale que plusieurs des personnes arrêtées « *ont usé de la violence pour tenter de s'opposer à leur arrestation et ont dû être maîtrisées* », mais il n'y aurait pas eu de blessés graves.

Les documents saisis et les déclarations faites par les détenus ont permis, d'après la police, d'établir que les organisations démantelées projetaient l'exécution « *immédiate de nouveaux attentats terroristes* ». A cette fin, ajoute le communiqué, les personnes arrêtées s'étaient renseignées sur les habitudes de certains « *chefs militaires, gardes civils, policiers armés, personnalités officielles et policiers municipaux* ». Elles projetaient en outre de nombreuses attaques à main armée pour alimenter les finances de l'organisation, ajoute le communiqué.

Les plus importantes arrestations paraissent être celles de la secrétaire du comité régional de Castille du parti communiste d'Espagne, Mme Maria Isabel Perez Alegre, du responsable de l'agitation et de la propagande de la formation, M. Jesus Maria Benito Ordonez, du responsable des jeunesses, M. Miguel Angel Garcia, et, pour le FRAP, de M. Felipe Moreno, responsable des « groupes de combat ».

A Paris

DEUX RÉFUGIÉS ESPAGNOLS PORTENT PLAINTE CONTRE TROIS MEMBRES D'UNE « BRIGADE ANTI-ETA »

Deux réfugiés politiques espagnols, MM. Imanol Larzabal Goni et Josu Orueta Moro, âgés l'un et l'autre de vingt-huit ans, ont chargé M[e] Michel Zavian de déposer au parquet de Paris une plainte contre X... pour violation de domicile et menaces de mort.

Cette plainte est consécutive à l'opération de « commando » menée le 12 octobre dernier par trois hommes armés d'une mitraillette et de pistolets qui, se réclamant d'une « *brigade anti-ETA* », firent irruption, à 21 h. 30, dans un logement, 26, rue Neuve-des-Boulets, à Paris (11[e]).

Ce logement, loué par M. Larzabal Goni, était temporairement occupé par deux Espagnols, M. Javier Lecumberri Beguiristain et Mme Maria Mercedes Inza Valiente. En fouillant ce local, les agresseurs expliquèrent à ceux-ci qu'ils recherchaient trois réfugiés politiques pour les tuer, entre autres MM. Larzabal Goni et Orueta Moro.

Selon leurs familles

LA SÉCURITÉ DES PRISONNIERS POLITIQUES A CARABANCHEL N'EST PAS GARANTIE

Madrid (*A.F.P.*). — Les conditions de détention des prisonniers politiques à la prison madrilène de Carabanchel sont dénoncées jeudi 23 octobre par cinquante-quatre familles des prisonniers qui ont remis une lettre au ministère de la justice. Elles estiment que la sécurité physique même de leurs parents détenus n'est pas garantie. Ils citent notamment le fait que le 1[er] octobre des membres de la police armée avaient tenté de pénétrer à l'intérieur de la prison pour une opération de représailles. Ils soutiennent que leur propre sécurité, en tant que parents de prisonniers politiques est menacée.

Sur le plan de la vie quotidienne, les signataires de la lettre dénoncent la dernière « brimade » qui s'est abattue sur les prisonniers politiques le samedi 18 octobre. Cent six d'entre eux, indique le document, ont été mis au cachot pour ne pas avoir observé une règle de l'administration concernant le comptage quotidien des prisonniers le soir. Cette règle, font remarquer les signataires, n'était pas appliquée depuis longtemps.

Cette sanction, qui est toujours appliquée, est aggravée par le fait que les prisonniers ne disposent pas de draps et ne sont pas autorisés à sortir. Les matelas et couvertures ne sont fournis aux détenus que la nuit. Certaines cellules seraient même dépourvues d'eau.

La lettre s'achève par un appel au directeur de l'administration pénitentiaire pour obtenir une entrevue « *afin de lui exposer les faits et qu'il apporte une réponse tranquillisante pour les prisonniers et leurs familles* ».

Aux États-Unis

POUR LA PREMIÈRE FOIS

L'accord sur les bases américaines en Espagne sera soumis au Congrès

De notre correspondant

Washington. — M. McCloskey, secrétaire d'Etat adjoint chargé des relations avec le Congrès, a confirmé, jeudi 23 octobre, que le gouvernement demanderait au Congrès d'approuver le nouvel accord quinquennal hispano-américain sur les bases américaines en territoire espagnol. Quelle forme prendra cette approbation ? M. McCloskey, principal négociateur de cet accord, qui déposait à huis clos devant la commission sénatoriale des affaires étrangères, ne l'a pas précisé. Dès son retour de Pékin, M. Kissinger consultera les commissions compétentes du Congrès à ce sujet.

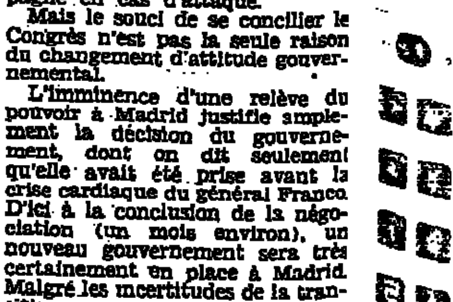
Il s'agit de déterminer si l'accord sur les bases sera soumis aux Chambres sous la forme d'une résolution conjointe, requérant la majorité simple, ou s'il doit être considéré comme un traité soumis à un vote de ratification du Sénat seulement, mais à la majorité des deux tiers. Apparemment, le département d'Etat préfère la première formule, mais la commission paraît divisée. Ainsi, le sénateur démocrate Clark a déjà indiqué qu'il demanderait que l'accord soit soumis, comme un traité formel, à la procédure de ratification.

La décision du gouvernement rompt avec les précédents. L'accord initial de 1953, renouvelé périodiquement, et le dernier en date, celui de 1970, ont toujours été considérés comme des « *executive agreements* » (conventions intergouvernementales) échappant à la compétence du Congrès. Mais, déjà en 1970, de nombreux sénateurs avaient contesté la validité de ce distinguo. Les contacts pris récemment par les services du département d'Etat au Capitole ont confirmé le durcissement des parlementaires à l'égard de ce genre d'accord. Le revirement officiel s'explique par le désir d'éviter un affrontement majeur au Congrès, mais il faut s'attendre à un débat vigoureux sur la nature et la portée des engagements américains envers l'Espagne. Un certain nombre de membres du Congrès craignent, en effet, que, contrairement à ce qu'affirme le département d'Etat, l'accord n'implique l'obligation des Etats-Unis de défendre l'Espagne en cas d'attaque.

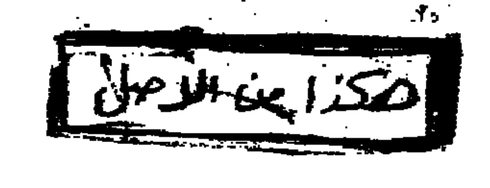
Mais le souci de se concilier le Congrès n'est pas la seule raison du changement d'attitude gouvernemental.

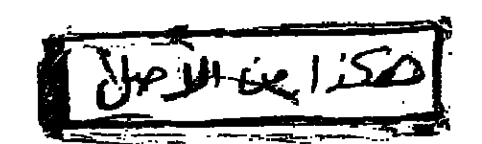
L'imminence d'une relève du pouvoir à Madrid justifie amplement la décision du gouvernement, dont on dit seulement qu'elle avait été prise avant la crise cardiaque du général Franco. D'ici à la conclusion de la négociation (un mois environ), un nouveau gouvernement sera très certainement en place à Madrid. Malgré les incertitudes de la transition, on pense ici qu'elle s'accomplira dans l'ordre. Dans ces conditions, on pense qu'un vote du Congrès ménagerait l'avenir. Il deviendrait un geste de bonne volonté et d'encouragement au nouveau régime et dissocierait les Etats-Unis du régime franquiste. Dans une interview donnée au magazine *Time* juste avant son départ pour la Chine, M. Kissinger déclarait : « *Les relations entre l'Espagne et l'Occident constituent un des problèmes les plus critiques de notre politique étrangère pour les cinq à dix prochaines années.* »

HENRI PIERRE.









AFRIQUE

Zambie

...es difficultés économiques encouragent la pression des partisans d'une reprise des échanges avec l'Afrique australe

De notre correspondant en Afrique orientale

Lusaka. — La Zambie fête le 1ᵉʳ anniversaire de son indépen-ance, en inaugurant le Tanzam, ...oie ferrée construite par les Chi-...ois et qui relie Lusaka et les ...isements de cuivre de Zambie ...u port tanzanien de Dar-Es-Sa-...am. Toutefois le cœur n'est pas ...ux festivités. Le président Kaun-...a rencontre en effet de graves ...ifficultés.

La Zambie — ancienne Rhodé-...e du Nord, — c'est d'abord le « Copperbelt », la ceinture de cui-...re septentrionale, qui fournit ...% des exportations et près de ... moitié des revenus de l'Etat. ...s mines sont organisées comme ... Afrique du Sud : cadres euro-...ens, mineurs africains. C'est le ...cteur moderne du pays, indus-...alisé, dépourvu de villages. Il ... contrôlé par deux compagnies, ... N.C.C.M. (Nachanga Consoli-...ted Copper Mines) et la R.C.M. ...an Consolidated Mines), et ...que l'explosion urbaine (plus ...iers d'une population totale ...cinq millions d'habitants vit ...s les villes).

...illeurs, c'est la brousse afri-...ne, de vastes étendues peu peu-...es, une économie de subsis-...ce. La mission évangéliste ...xte des exploitations agricoles ... sont encore entre les mains ...uropéens. Le niveau de vie est ...t-être dix fois plus bas à la ...mpagne qu'à la ville.

...epuis l'an dernier, la relative ...spérité due au cuivre a dis-...u. La chute verticale du cours de ce métal sur le marché mondial (plus de 50 %) est intervenue parallèlement à la hausse des prix du pétrole. De plus, la Zambie est privée de ses deux principales voies d'accès à la mer. La frontière rhodésienne est fermée depuis janvier 1973, en représailles contre le régime de M. Ian Smith. En mars 1975, l'extension de la guerre civile en Angola a coupé la voie de chemin de fer du cuivre, qui aboutit au port de Lobito. Les deux sociétés minières ont été contraintes, en septembre et en octobre, de diminuer leurs livraisons.

KINSHASA
LUANDA
ZAMBIE
TANZANIE
DAR-ES-SALAAM
LAC TANGANYIKA
Lubumbashi
Lobito
Benguela
ANGOLA
LAC NYASSA
MALAWI
Broken Hill
LUSAKA
CABORA BASSA
ZOMBA
Mozambique
Livingstone
KARIBA
SALISBURY
RHODÉSIE
Bulawayo
Beira
Zambèze
SUD-OUEST AFRICAIN
WINDHOECK
BOTSWANA
MOZAMBIQUE

"Copper belt" (cuivre) — Chemins de fer — 0 km 1000

Alors que la terre est riche, la production agricole a décliné depuis l'indépendance. Le président Kaunda s'est donné comme objectif l'autosuffisance alimentaire en 1976, mais la viande manque et plus de la moitié de la consommation locale de lait est importée, surtout d'Afrique du Sud. Les importations de produits agricoles ont doublé en volume depuis l'indépendance, alors que pour un tiers seulement les terres arables sont cultivées.

Dans une allocution de six heures, le président Kaunda annonçait le 30 juin que l'époque du « *laisser-faire* » était révolue. « *La société est malade* », s'exclamait-il devant un auditoire de fonctionnaires embourgeoisés. « *Notre système juridique*, ajoutait-il, *protège un système d'économie dualiste dans lequel le secteur rural, à prédominance africaine, est censé servir et enrichir les enclaves urbaines dominées par la communauté expatriée et certains Zambiens douteux.* » Le président Kaunda n'aurait pu mieux résumer la situation.

Des mesures ont suivi ce discours : contrôle des mass media, coupe de 60 % dans les subventions aux entreprises parapubliques, réduction des rapatriements de bénéfices pour les sociétés étrangères, municipalisation des terrains urbains, service militaire aux champs pour la jeunesse intellectuelle et en chômage, suspension de licences d'importations...

Toutefois le handicap est lourd. Le cours mondial du cuivre remonte difficilement, en raison des stocks accumulés par les principaux consommateurs, notamment le Japon et la Grande-Bretagne. Avec la congestion actuelle du port de Dar-Es-Salaam, il faudra attendre plusieurs mois avant que la Zambie puisse utiliser vraiment le Tanzam, capable d'évacuer, en principe, la moitié des 50 000 tonnes de marchandises exportées chaque mois. Des solutions de rechange comme les ports de Nacala et de Beira au Mozambique ne peuvent suffire à remplacer les chemins de fer de Rhodésie et d'Angola.

Militaires, fonctionnaires et mineurs ont vu, tour à tour, leurs salaires relevés pour compenser l'inflation. Le gouvernement a été obligé d'augmenter les prix des produits de première nécessité tels que la farine, le pain, l'huile ou le sucre. Un rapport publié par les milieux d'affaires a critiqué le « *climat d'incertitude* » créé par les mesures du président Kaunda. Des cadres européens ont bouclé leurs valises en apprenant que l'Etat comptait renforcer son emprise sur les sociétés minières.

Les mesures d'austérité se heurtent aux intérêts de la bureaucratie, qui encadre le parti unique (l'UNIP, parti de l'indépendance nationale) et dirige les entreprises parapubliques. L'UNIP a protesté contre la hausse des prix. Quand le *Times of Zambia* a rapporté que des dirigeants du parti et des membres du gouvernement appartenaient au groupe des puissants propriétaires fonciers qui refusent de vendre leurs terres, l'UNIP l'a accusé de violer une règle de discrétion que le président Kaunda a imposée à l'égard des hommes publics. Le chef de l'Etat doit, par ailleurs, tenir compte de la force des syndicats, qui sont parmi les mieux organisés d'Afrique noire. M. Kaunda ne peut pas se permettre de laisser apparaître un foyer de chômage dans le Copperbelt.

De plus en plus, le chef de l'Etat est soumis aux pressions de ceux qui — fermiers, fonctionnaires, mineurs — souhaitent la réouverture de la frontière rhodésienne et la reprise des communications et du commerce avec l'Afrique australe.

JEAN-CLAUDE POMONTI.

● *Le procès du poète sud-africain Breyten Breytenbach*, arrêté le 19 août à Johannesburg après son retour clandestin dans son pays, s'ouvrira le 10 novembre à Pretoria. Sa femme, qui est Française, a demandé un visa pour pouvoir assister au procès. — *(A.F.P.)*

AFRIQUE

Sahara occidental

Le ministre marocain des affaires étrangères va poursuivre la négociation à Madrid

La détente entre le Maroc et l'Espagne, au sujet de l'avenir du Sahara occidental, se confirme. Arrivé à Madrid ce vendredi 24 octobre, M. Ahmed Laraki, ministre marocain des affaires étrangères, poursuivra la négociation entamée mardi par Hassan II avec l'émissaire du général Franco, M. Jose Solis. M. Laraki, qui avait été rappelé des Nations unies a eu jeudi un entretien avec le souverain chérifien.

Bien que la négociation se situe sur plan bilatéral, il n'est pas exclu qu'elle prenne prochainement une forme multilatérale. Rabat insiste, en effet, pour que la Mauritanie soit partie prenante. L'agence Associated Press croit savoir à ce propos que le gouvernement espagnol a déjà donné son accord de principe pour un transfert pacifique du Sahara occidental au Maroc ; ce dernier, aux termes d'un accord séparé avec Nouakchott, céderait une partie du territoire à la Mauritanie.

Cependant, l'entourage d'Hassan II se préoccupe sérieusement des effets que pourrait avoir la disparition du général Franco sur l'évolution favorable de la négociation avec Madrid. Une grave crise de succession à Madrid ne manquerait pas, en effet, de modifier du tout au tout l'attitude des dirigeants espagnols. Dans l'incertitude, les responsables marocains poursuivent les préparatifs de la « marche verte », qui commencerait, comme prévu, le 28 octobre.

● A ALGER, où est en cours une campagne d'« explication » de la position officielle au sujet du Sahara occidental, un porte-parole a laissé entendre que l'Algérie s'opposait aux « *initiatives unilatérales* », et a réaffirmé le droit du territoire sous contrôle espagnol à la décolonisation par la voie de l'autodétermination.

● A MOSCOU, la *Pravda* a, indirectement, adopté une position analogue à celle de l'Algérie. « *L'Assemblée de l'ONU*, écrit le journal, *a affirmé de façon claire le droit du peuple du Sahara occidental à l'autodétermination. (...) La population autochtone se prononce pour la liquidation du colonialisme espagnol.* »

Hassan II a rappelé à ses « sujets » sahraouis les liens d'« allégeance » les unissant au sultanat

Rabat. — C'est en sa qualité à la fois de commandeur des croyants et de souverain temporel que le roi Hassan II s'est adressé jeudi dans un discours radiodiffusé à ses « *sujets* » du Sahara occidental. Parce que de

De notre correspondant

part et d'autre du 27e parallèle, la ligne qui sépare le royaume chérifien du Sahara administré par l'Espagne, le Prophète est unanimement révéré et le Coran vénéré, le roi a puisé dans ce livre sacré des paroles qui ne peuvent qu'être entendues par les croyants auxquels elles étaient rappelées.

De ce fait, elles sont allées au-delà de ce que les juges de La Haye ont dit dans leur arrêt. Plus exactement, elles en ont repris certains termes mais leur ont donné à l'intention des musulmans une résonance et un contenu conformes aux revendications marocaines. La Cour internationale de justice avait reconnu l'existence des liens d'allégeance entre les tribus du Sahara occidental et les sultans du Maroc. Hassan II, souverain spirituel, a dit aux Sahraouis : « *Vous êtes toujours tenus par le serment d'allégeance.* » Et de citer ce verset du Coran pour justifier la permanence de ce lien : « *Ceux qui te prêtent un serment d'allégeance ne font que prêter serment à Dieu. La main de Dieu est au-dessus de la leur. Quiconque viole son serment le fait à son propre détriment. Dieu apportera bientôt une récompense sans limites à quiconque reste fidèle à l'engagement pris envers lui.* »

A quelques jours du franchissement envisagé du 27e parallèle par la marche pacifique, voici de la sorte un élément important mis en avant : la foi en Dieu, en son prophète, en son message, foi en laquelle — Hassan II l'a dit — les liens qui unissent les Sahraouis au souverain trouvent leur essence. Un témoignage significatif de ces liens, a indiqué Hassan II, est apparu voici vingt ans quand, au retour d'exil de Mohammed V, des manifestations de ferveur populaire célébrèrent cet événement à El-Ayoun, à la Seguiet-El-Hamra et au Rio-de-Oro. Le drapeau marocain flotta même, à l'époque, au Sahara occidental (mais les autorités espagnoles le firent disparaître).

« *Grâce à la marche sacrée qui nous a été inspirée par le Tout-Puissant, nous entrerons au Sahara, s'il plaît à Dieu. (...) Enthousiastes, vous vous porterez à notre rencontre. Nous nous donnerons l'accolade. Et nous nous réjouirons de nos retrouvailles* », a ajouté le souverain. Pour que ce rassemblement soit total, il a solennellement promis à tous « *d'oublier, de pardonner les erreurs du passé et de tourner la page* », qu'il s'agisse des Sahraouis qui ont été aux côtés de l'Espagne ou avec le « *soi-disant Front de libération* », les uns et les autres ayant été « *tout simplement leurrés* ».

LOUIS GRAVIER.

Madagascar

LE « PETIT LIVRE ROUGE »

Tananarive (A.F.P.). — Madagascar a désormais son « petit livre rouge », mis en vente depuis le début d'octobre à l'imprimerie nationale de Tananarive, et qui le sera bientôt dans toutes les librairies de l'île.

Cet ouvrage, de petit format et de prix unique, est édité en malgache et en français sous le titre « les Fondements de la révolution socialiste malgache ». Il comporte 208 pages sous couverture rouge et contient le texte complet du discours-programme prononcé à la fin du mois d'août par le capitaine de frégate Didier Ratsiraka, président du Conseil suprême de la révolution, discours qui est devenu la « charte de la révolution ».

Angola

Pour faire face à l'« invasion étrangère » le M.P.L.A. décrète la mobilisation générale

Le Mouvement populaire de libération de l'Angola (M.P.L.A.) a décrété, jeudi 23 octobre, la mobilisation générale. Tous les hommes de dix-huit à trente-cinq ans sont invités « *à se présenter dans les divers centres de recrutement existant dans de nombreuses localités du pays* ». Le communiqué portant ordre de mobilisation affirme que l'Angola « *est victime d'une invasion étrangère à la solde de l'impérialisme* », sur « *divers fronts* ». Ces offensives, ajoute le communiqué, « *vont de nouveau être une cause de deuil, de désolation et de misère pour notre peuple héroïque à la veille de l'indépendance* ».

Pour la première fois depuis que le F.N.L.A. a été chassé de Luanda, la capitale, en juillet, le bruit du canon a été entendu jeudi depuis le centre de la ville. Les forces du F.N.L.A. auraient avancé sur la route du nord. Un porte-parole militaire portugais a toutefois assuré que la localité de Quifangando, située à proximité immédiate du front, et où se trouvent les réservoirs qui alimentent Luanda en eau, demeure sous le contrôle du M.P.L.A.

L'état-major de ce mouvement a d'autre part affirmé que des troupes sud-africaines ont lancé une offensive en direction de la ville de Sada-Bandeira, à 300 kilomètres au nord de la frontière namibienne et à une centaine de kilomètres de la côte. Selon le quotidien portugais *Diario de Lisboa*, proche du parti communiste, il s'agirait d'une colonne de huit cents à mille hommes, dont feraient partie des unités régulières sud-africaines, et qui serait dirigée par M. Daniel Chipenda, secrétaire général du F.N.L.A. Cette force ne serait plus qu'à une trentaine de kilomètres de Sada-Bandeira. Cependant, l'état-major militaire portugais à Luanda parle d'une armée « *non identifiée* », dont les soldats blancs seraient des Portugais ou des Angolais d'origine européenne.

Des Cubains à Luanda ?

M. Victor Crespo, ministre portugais de la coopération, est arrivé jeudi 23 octobre à Luanda, où il s'est entretenu avec M. Agostinho Neto, président du M.P.L.A. Il a déclaré être chargé d'une ultime mission de conciliation et annoncé qu'il voyagerait partout où ce serait nécessaire pour faire taire les armes. Il a exprimé son intention de rencontrer les chefs du F.N.L.A. et de l'UNITA. Il a toutefois estimé que le Mouvement des forces armées (M.F.A.) a des affinités politiques avec le M.P.L.A., ajoutant : « *Nous aimerions naturellement voir les mêmes forces engagées dans l'avenir politique de l'Angola.* »

● A LUSAKA, on affirme, de bonne source, que quelque mille cinq cents Cubains, des Noirs pour l'essentiel, combattent dans les rangs du M.P.L.A., ou sont sur le point d'arriver à Luanda dans ce but. Selon ces sources, trois bateaux cubains font, depuis le mois de septembre, la navette entre le port de Pointe-Noire, au Congo, et les ports angolais. Ces bateaux, dont deux ont été identifiés (il s'agit du *Vietnam Heroico* et du *Playa de Habana*), apportent également d'importantes quantités de matériel de guerre stockées au Congo, avec, dit-on de même source, le complet appui de l'Union soviétique. — *(A.F.P., A.P., Reuter, U.P.I.)*

Tchad

N'Djamena veut établir « sur des bases nouvelles » ses relations avec la France

N'Djamena. — M. Charles Edouard Bourbonière, envoyé spécial de M. Kurt Waldheim, est reparti jeudi 23 octobre pour Genève, via Paris, après une visite de trois jours dans la capitale tchadienne marquée par deux entretiens avec le général Félix Malloum, chef de l'Etat. Il ne semble pas que sa mission, entourée du silence le plus complet, ait abouti à un quelconque résultat concret quant à la façon dont les Nations unies pourraient contribuer à la recherche d'une solution dans l'affaire Claustre. M. Bourbonière, qui est directeur du service d'information de l'ONU à Genève, aurait demandé à se rendre dans le Tibesti. Ce qui lui aurait été refusé (1).

L'attention se porte maintenant ici sur l'envoi éventuel par le gouvernement français d'un nouvel émissaire qui aurait des conversations sur l'avenir de la coopération entre les deux pays. Le général Malloum, interrogé récemment à ce sujet, a déclaré que son gouvernement attendait, pour se prononcer, des précisions sur la personnalité et les pouvoirs de ce négociateur, dont les autorités tchadiennes souhaitent qu'il soit de haut rang. Si, à leurs yeux, l'affaire Claustre est « *réglée* », — comme l'a dit le général Malloum — l'avenir des relations entre les deux pays les préoccupe.

De notre envoyé spécial

M. Kamougué, ministre des affaires étrangères, nous a déclaré jeudi soir : « *C'est sur des bases nouvelles que nos rapports avec la France doivent être établis. Désormais, il faut que l'on nous prenne au sérieux. Nous pensons que la France a une dette morale vis-à-vis du Tchad.* » Auparavant, le ministre, qui vient de représenter son pays à la trentième session de l'Assemblée générale des Nations unies, avait évoqué l'entretien qu'il eut à New-York avec M. Sauvagnargues. « *Celui-ci a honnêtement reconnu*, a affirmé le ministre, *que la France avait violé la souveraineté et intégrité territoriale du Tchad.* »

L'évacuation des militaires français stationnés à N'Djamena se poursuit activement. Elle pourrait s'achever lundi 27 octobre. Il se confirme qu'elle sera totale. Elle s'étendra à la base aérienne et même à l'hôpital, décision accueillie avec amertume par les quelque quatre mille cinq cents Français coopérants, commerçants, techniciens ou missionnaires qui resteront. « *La base aérienne et l'hôpital*, nous a dit un missionnaire catholique travaillant dans le sud du pays, *représentaient pour nous une garantie de sécurité. Nous étions assurés d'être évacués rapidement et bien soignés en cas de difficultés.* »

Les Tchadiens auraient, semble-t-il, accepté le maintien de l'hôpital, mais à condition que le personnel soit en partie tchadisé. Dans ce qui ressemble fort à un geste de mauvaise humeur, Paris a repoussé cette solution.

Le départ des forces françaises crée un vide que les dirigeants tchadiens s'emploient à combler en pratiquant une diplomatie « tous azimuts ». En une semaine, N'Djamena a vu ainsi se succéder des délégations de la *République populaire du Congo*, du Niger, de la Libye et des deux Corées, ainsi qu'un envoyé spécial du Zaïre. Le Conseil supérieur militaire, qui n'exclut sans doute pas une recrudescence de l'activité des groupes rebelles du Frolinat et des Toubous de M. Hissène Habré, aurait, d'autre part, pris des dispositions pour renforcer ses garnisons dans le Nord.

DANIEL JUNQUA.

(1) Jeudi soir, à Paris, M. Bourbonière s'est déclaré « très satisfait » de sa mission, mais n'a donné aucune précision sur les résultats de son voyage.

ASIE

APRÈS LES VISITES DE M. KISSINGER A PÉKIN ET A TOKYO

Les Chinois feront bon accueil au président Ford mais estiment que la puissance américaine est en déclin

Tokyo. — M. Kissinger a quitté Tokyo pour Washington vendredi 24 octobre après un séjour de vingt-quatre heures dans la capitale japonaise, au cours duquel il a informé les dirigeants nippons des résultats de son voyage en Chine. Il leur a indiqué que la visite du président Ford à Pékin aura bien lieu, comme prévu, entre la fin novembre et le milieu de décembre. M. Kissinger s'est entretenu jeudi avec le ministre des affaires étrangères, M. Miyazawa, et il a rencontré vendredi le premier ministre, M. Miki, et le vice-premier ministre, M. Fukuda.

Selon les sources d'information japonaises, M. Kissinger est apparu satisfait des résultats de sa visite à Pékin, qui avait pour but de préparer le voyage de M. Ford. Selon le secrétaire d'Etat, il ne faut pas s'attendre à ce que le voyage présidentiel ait des conséquences spectaculaires. Les relations Chine-Etats-Unis continuent à se développer : la visite de M. Ford assurera cette continuité.

La politique de détente des Etats-Unis avec l'Union soviétique a fait l'objet d'échanges assez vifs entre les dirigeants chinois et leur hôte américain. Il n'y a pas eu à proprement parler de débat. L'essentiel est que ce désaccord n'empêchera pas la visite présidentielle. La politique de détente avec l'U.R.S.S. va évidemment se poursuivre, estime-t-on du côté japonais, et les efforts faits pour resserrer les liens entre la Chine et les Etats-Unis devront se situer dans le cadre de cette stratégie américaine.

De notre correspondant

Au sujet de la Corée, M. Kissinger aurait reconnu, après ses conversations à Pékin, que sa proposition de conférence à quatre (Etats-Unis, Chine populaire et Corées du Nord et du Sud), faite aux Nations unies à la fin de septembre, ne lui paraît plus valable. La Chine s'y est opposée, en donnant pour argument qu'elle ne veut pas se mêler de ce qui regarde la Corée *seule* : sa présence à une telle conférence serait une intervention dans les affaires intérieures coréennes, estiment les Chinois.

M. Mao Tse-toung reste aux commandes

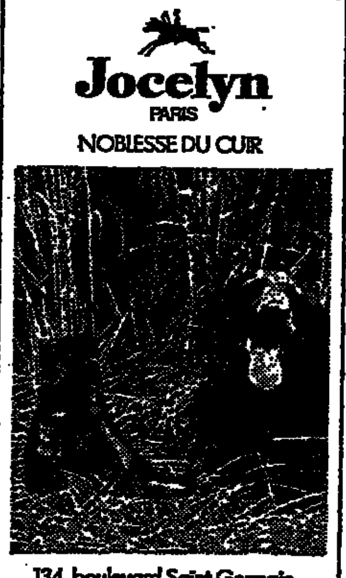
MM. Miyazawa et Kissinger ont étudié la stratégie commune des Etats-Unis et du Japon à l'Assemblée des Nations unies en vue de faire voter la résolution concernant la Corée du Sud, résolution qui a trait à la dissolution du commandement des Nations unies en Corée. M. Kissinger a donné aux Japonais l'impression que, pour Washington, — à la différence de Tokyo — le problème coréen n'est pas de première importance. Quelle que soit l'issue du débat aux Nations unies, Washington se considère, en effet, en position de maintenir ses troupes *en Corée du Sud, en vertu de son* traité conclu en 1954 avec Séoul.

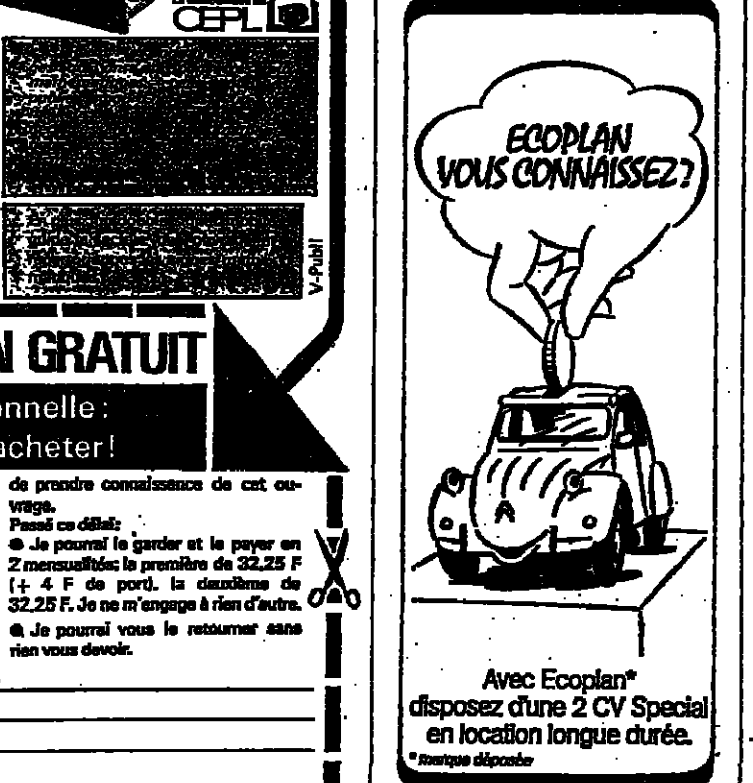
M. Kissinger a, d'autre part, donné ses impressions sur la situation intérieure de la Chine : elle est stable et le restera. Certes, M. Chou En-lai serait fort mal en point. Mais le rôle dirigeant du président Mao Tse-toung demeure évident, et c'est une raison supplémentaire pour que le voyage de M. Ford ait lieu.

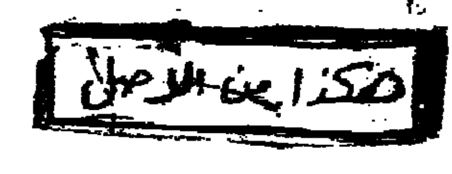
De source américaine, on rapporte que M. Kissinger a trouvé un président Mao Tse-toung « *en pleine forme* ». Il est même en train d'apprendre l'anglais et s'exerce aux mots de bienvenue qu'il prépare pour le président Ford. La preuve qu'il continue à tout diriger a été donnée par la connaissance très précise qu'il a montrée, jusque dans les détails, des entretiens que M. Kissinger venait d'avoir, avant de le rencontrer, avec MM. Teng Hsiao-ping et Chiao Kuan-hua.

Selon une des personnalités américaines qui étaient du voyage, la cote des Etats-Unis a baissé en Chine, et le président Mao aussi bien que ses collaborateurs n'ont plus la même évaluation qu'il y a deux ou trois ans sur la puissance américaine dans le monde. L'Amérique est à leurs yeux, sinon un tigre de papier, du moins un tigre blessé. Les blessures, ce sont d'abord *la défaite en* Indochine, et puis le scandale du Watergate, la chute du président Nixon, les querelles entre le Congrès et l'exécutif, etc. Néanmoins, la Chine paraît vouloir faire bon accueil au président Ford. Cette visite servira son prestige à elle, à l'intérieur comme à l'extérieur.

ROBERT GUILLAIN.







LA GUERRE CIVILE AU LIBAN

'armée est chargée de boucler les issues de Beyrouth et de veiller à la sécurité sur les routes

Beyrouth. — De nouvelles ıesures de sécurité, tenues une ɔis de plus pour draconiennes, ɔnt prises à Beyrouth pour met-re un terme à la violence et à ı terreur dans la capitale et sa roche banlieue. Le ministère de 'intérieur a annoncé, jeudi 3 octobre, en début de soirée, ue l'armée avait été chargée de ɔucler toutes les issues de la ille et de veiller à la sécurité sur s principales artères reliant la ɑpitale au reste du Liban. Elle evra démanteler les barricades ɔrs de Beyrouth et empêcher les rises d'otages à certains bar-ıges volants, comme ce fut le ıs ces derniers jours sur les ɔutes de Damas et de Tripoli.

C'est ainsi qu'un commandant › l'armée de libération palesti-ıenne et un responsable du Fath ıt été kidnappés, sommairement :écutés et mutilés à titre de :présailles contre l'enlèvement › trois villageois de la localité ırétienne de Kahalé qui, eux, ıt été retrouvés sains et saufs. › même, on est toujours sans ɔuvelles des deux membres des rvices d'information de l'am-ıssade américaine arrêtés mer-edi, à un barrage tenu, semble-ıl, par des Palestiniens dans les ıartiers ouest de Beyrouth. En :tre, les francs-tireurs conti-ıent à sévir dans de nombreux ıartiers de la capitale sans ıargner les rares secteurs où les ɛyrouthins pouvaient encore se fugier. Enfin, et pour la pre-ıère fois, les miliciens chrétiens musulmans qui se livrent à des tailles rangées ont tenté, au urs des nuits de dimanche à ıdi et de lundi à mardi, de rtir de leurs fiefs respectifs ur opérer des « percées » dans camp adverse. La guerre de sition risque de dégénérer en erer de mouvement et la vie à ɛyrouth devient intolérable.

Manœuvres politiques

Sans doute, pour sauver la ɔitale, le chef du gouvernement fini par approuver les dispo-ions prises par le ministre l'intérieur, non sans avoir tenu au préalable l'accord des ganisations de résistance. On ıore si ces mesures suffiront ramener le calme, l'armée étant pas censée intervenir dans centre commercial et les quar-rs résidentiels, cela afin d'éviter ıeurt entre la troupe, accusée de connivence avec les ɛb (phalangistes) d'une les fedayin et les militants gauche, d'autre part. Ces der-rs, il est vrai, se sont engagés veiller à la sécurité dans leur ɔpre zone ; il en va même des

De notre correspondant

phalangistes et de leurs alliés chrétiens, les uns et les autres ayant souscrit à un enième cessez-le-feu.

Explosive sur le terrain comme elle ne l'a jamais été depuis le déclenchement de la guerre civile, la situation s'est nettement dégradée sur le plan politique à la suite d'un différend entre le chef de l'Etat (chrétien) et le président du conseil (musulman). Ce dernier aurait fait l'objet d'une série de manœuvres destinées à provoquer l'éclatement du cabinet et amener au pouvoir un nouveau gouvernement, qui, dit-on, serait moins « *prisonnier* » des Syriens et bénéficierait de l'appui des Irakiens. La faction du Baas au pouvoir à Bagdad aurait fait savoir récemment aux responsa-bles de Beyrouth qu'elle s'étonnait de l'influence grandissante des dirigeants damascènes, devenus les grands arbitres de la crise libanaise.

S'il est dans les habitudes du chef de l'Etat de jouer un régime arabe contre un autre pour essayer de préserver, autant que faire se peut, sa neutralité très relative, les observateurs politiques à Bey-routh accueillent avec la plus grande réserve ces informations « *trop graves*, soulignent-ils, *pour être vraies* ». En fait, les seuls éléments qui confirmeraient l'hy-pothèse d'une tension dans les rapports entre Damas et Bey-routh seraient l'entrée d'effectifs supplémentaires de la Saïka, orga-nisation de résistance d'obédience syrienne, et d'unités de l'armée de libération palestinienne qui ont pris position dans plusieurs villages druses de la région du Chouf surplombant les agglomé-rations musulmanes de Beyrouth. A Aley, notamment, important centre de villégiature, des maisons ont été louées et des points stra-tégiques occupés par des Pales-tiniens sans que les habitants aient pu saisir les raisons de ce déploiement de forces tout à fait inhabituel.

Quelles sont les raisons de cette intervention accrue des Syriens ? Ceux-ci se sont montrés tout au long de la crise assez bienveil-lants à l'égard du régime de M. Frangié, et leur médiation aura servi à apaiser les esprits, à la grande déception de cer-taines formations de gauche qui voyaient dans le parti Baas syrien un allié naturel et très agissant. En sens inverse, il convient de souligner les prises de position et les déclarations incendiaires de M. Kamal Joumblat, jeudi, contre le président de la Répu-blique, M. Frangié, et ses « *com-plices* » lors des débats du Front arabe de soutien à la révolution palestinienne. Cet organisme, qui groupe cinquante partis et for-mations politiques progressistes venus de la plupart des pays arabes, vient de tenir ses assises à Damas. Il ne semble pas que la réaction ou la réponse des Syriens aux suggestions de M. Joumblat ait entièrement satis-fait celui-ci : il leur avait de-mandé « *de lui prêter leur épée pour couper la main très longue d'Israël* ». L'Etat sioniste, a en-core déclaré le dirigeant socialiste libanais, agit « *par l'intermédiaire de ses agents phalangistes pour forcer la partition du Liban et ôter à son pays son caractère et son visage arabe* ». Pour toute réponse officielle, Damas a, une fois de plus, déploré dans le jour-nal *Al Saura* « *la crise politico-sociale dans laquelle se débat un pays frère* », mais, ajoute le jour-nal, « *cette crise est liée à la conjoncture régionale et à l'accord intérimaire égypto-israélien sur le dégagement des forces dans le Sinaï* ». Damas reste donc offi-ciellement sur la réserve.

ÉDOUARD SAAB.

Le Conseil de sécurité prolonge d'un an le mandat des « casques bleus » au Sinaï

Nations unies (*New-York*). — Le Conseil de sécurité, jeudi 23 octobre, a prolongé le mandat de la force des Nations unies dans le Sinaï pour un an, c'est-à-dire jusqu'au 24 octobre 1976. Il n'y a pas eu d'avis contraire. Même l'Union soviétique et la Biélorussie ont voté la résolution décidant cette prolongation et qui ne men-tionne d'ailleurs pas le dernier accord israélo-égyptien.

Seuls l'Irak et la Chine ont refusé d'appuyé la résolution et déclaré, conformément à ce qui est déjà devenu une tradition, qu'ils ne participeraient pas au vote. Le représentant irakien a expliqué que son pays était opposé à toute prolongation du mandat des forces de l'ONU parce que chacune d'elles ne signifiait pas autre chose que « *le maintien de l'occupation des terres arabes par les sionistes* ». En revanche, il n'a pas soufflé mot de l'accord du Sinaï, sans doute pour ne pas cri-tiquer la politique égyptienne. Moins discret à cet égard, le représentant de l'U.R.S.S., M. Ma-lik, a réservé quelques flèches à l'accord intérimaire, mais a con-centré ses attaques, comme d'ha-bitude, sur « *l'agresseur israé-lien* ». L'Union soviétique, a-t-il ajouté, est en faveur de la reprise des travaux de la conférence de

De notre correspondant

Genève avec la participation de tous les intéressés, y compris l'O.L.P.

La politique soviétique, a en-core déclaré M. Malik, consiste à tout faire pour que le Proche-Orient connaisse une paix dura-ble, le problème devant être considéré dans son ensemble. Le maintien des troupes des Nations unies ne doit pas servir de pré-texte à une prolongation de l'oc-cupation des terres arabes par Israël, a dit M. Malik, qui déplore qu'Israël continue à restreindre la liberté de mouvement de cer-tains contingents de la force. Cette discrimination, a-t-il dit, entraîne un accroissement d'effec-tifs. Ces dépenses supplémentaires sont d'abord la conséquence de l' « *agression israélienne* ». Il se-rait donc normal que l' « *agres-seur* » soit invité à couvrir la moitié des dépenses supplémen-taires.

Le représentant de la France, M. Lecompt, a exprimé le souhait que soient réunies le plus rapide-ment possible les conditions d'une reprise de la conférence de Genève. Une véritable négocia-tion permettrait, a-t-il dit, que soient enfin traités les problèmes essentiels. Seul un règlement d'en-semble portant sur tous les as-pects du conflit serait de nature à promouvoir l'instauration de la paix. Il devrait se fonder sur trois principes : l'évacuation des terri-toires occupés par Israël en 1967, la reconnaissance du droit des Palestiniens à avoir une patrie, et le droit de tous les Etats de la région à vivre en paix dans des frontières sûres, reconnues et garanties.

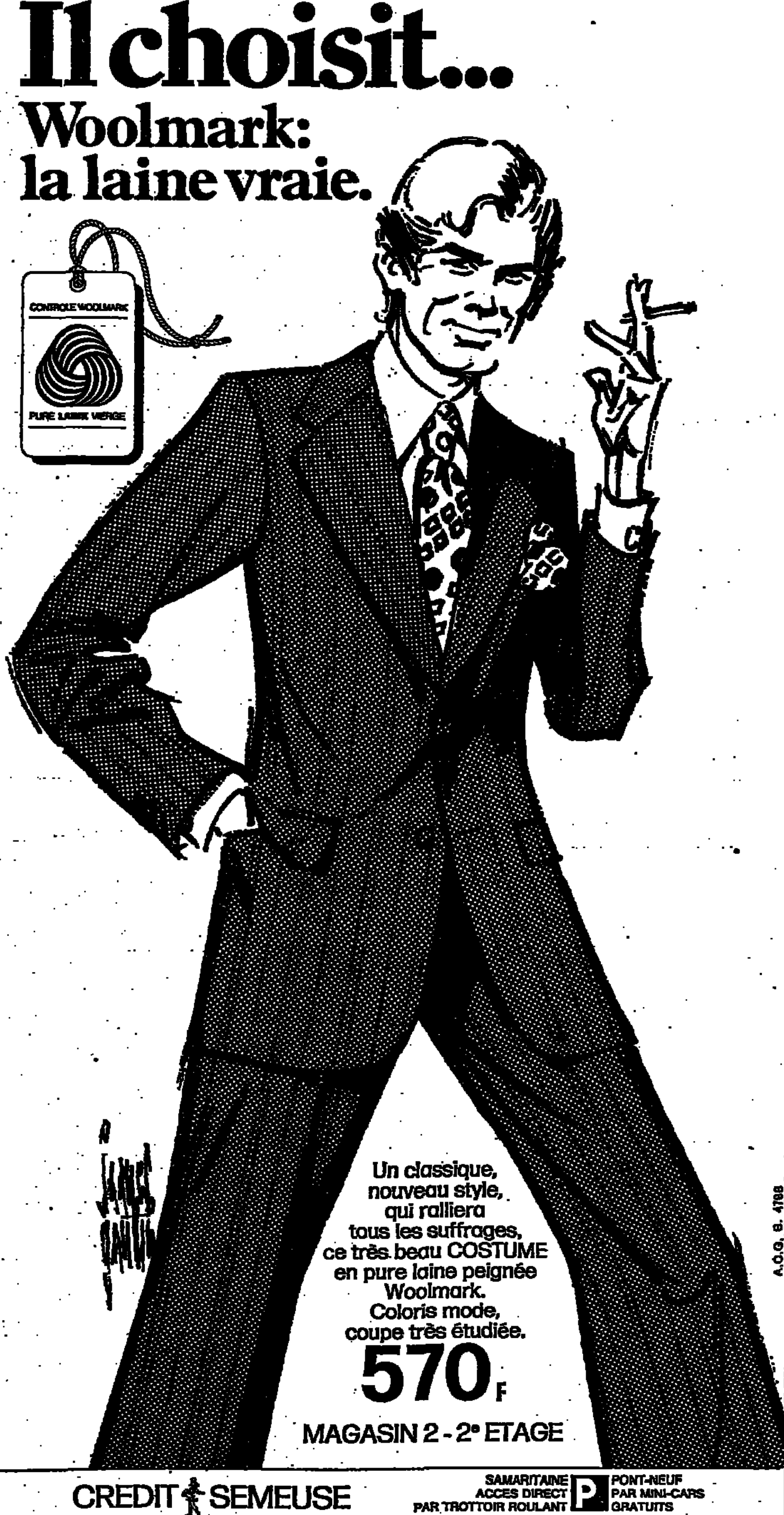
Les représentants de plusieurs autres pays siégeant au Conseil de sécurité ont exprimé l'avis que ni l'accord du Sinaï ni l'extension du mandat de la force de l'ONU ne doivent servir à perpétuer le *statu quo*. Ils constituent la pre-mière étape vers une solution finale du conflit israélo-arabe. Les représentants des parties di-rectement intéressées — l'Egypte et Israël — n'ont pas pris part au débat.

PHILIPPE BEN.

● *M. Jacob Kaplan, grand rabbin de France, et M. Alain de Rothschild*, président du Grand Consistoire central des israélites de France, ont adressé à M. Kurt Waldheim, secrétaire général de l'ONU, un télégramme dans lequel ils protestent contre le vote de la résolution de la commission sociale de l'ONU assimilant le sionisme au racisme. « *Ce vote inique et révoltant, obtenu par les voix de nations ennemies d'Is-raël*, dit notamment le texte, *n'est autre qu'une scandaleuse manifestation de haine antisémite et raciste. (...) Israël n'en sera pas atteinte, mais l'autorité morale de l'ONU, déjà entamée, en sera encore plus diminuée, et sa mission de paix en sera peut-être irrémédiablement compro-mise.* »

« *Tous les honnêtes gens de notre pays*, déclare pour sa part l'Alliance France-Israël, *se réjouissent que la France, avec l'ensemble des nations libres et démocratiques, ait voté contre un texte aussi répugnant, et comp-tent sur une pareille fermeté de nos représentants devant l'Assem-blée plénière de l'ONU.* »

● *Une convention du parti national religieux* a désigné, ce jeudi, M. Zvulun Hammer au poste de ministre des affaires so-ciales d'Israël. Agé de quarante ans, M. Hammer, qui devient ainsi le plus jeune membre du gouvernement, est un opposant notoire à tout retrait israélien des territoires occupés. Il remplace M. Michael Hazani, décédé en juillet. — (*A.P.*)





EUROPE

Suisse

A la veille du renouvellement du Conseil national

Les électeurs sont surtout préoccupés par les menaces de chômage

De notre correspondant

Berne. — Quelque trois millions sept cent mille citoyens suisses vont, les 25 et 26 octobre, renouveler le Parlement fédéral. Près de deux mille candidats, contre mille sept cents environ il y a quatre ans, briguent, au nom d'une trentaine de partis et groupements politiques, les deux cents sièges du Conseil national (Chambre basse).

Pas plus que l'introduction du suffrage féminin il y a quatre ans, le nombre élevé de candidats et de partis n'aura contribué à animer une campagne qui est demeurée bien dans la tradition helvétique. Dans un pays aussi compartimenté, il n'y a guère de place pour de grands leaders nationaux, et les conseillers fédéraux eux-mêmes s'abstiennent généralement de s'engager personnellement dans la bataille. Aucune grande manifestation n'a drainé les foules, pas plus qu'il n'y eut de véritable confrontation d'idées ni d'incidents sérieux. D'ailleurs, n'a-t-on pas vu, au cours du dernier débat télévisé, certains orateurs parvenir difficilement à épuiser leur temps de parole ?

Ce manque de passion tient sans doute autant à la réserve coutumière des Suisses qu'aux conditions propres à leur pays. Déjà le système de la représentation proportionnelle en vigueur ne facilite guère d'importants bouleversements. D'autre part, depuis que les socialistes partagent les responsabilités gouvernementales, il n'y a plus de grand parti d'opposition. Pendant la législature écoulée, les quatre partis de la coalition au pouvoir disposaient d'une majorité plus que confortable, avec cent soixante-deux sièges sur deux cents au Conseil national, soit quarante-neuf radicaux, quarante-six socialistes, quarante-quatre démocrates chrétiens et vingt-trois démocrates du centre (agrariens). L'opposition sporadique était essentiellement le fait des cinq députés communistes et, dans une moindre mesure, des onze représentants des mouvements nationalistes d'extrême-droite.

A la faveur du combat mené par M. James Schwarzenbach contre la surpopulation étrangère, le scrutin d'il y a quatre ans avait été marqué par l'entrée de onze députés xénophobes au Parlement. Mais, depuis lors, les temps ont changé et même si elle n'est pas aussi durement frappée, la Suisse n'a, pas plus que ses voisins, réussi à échapper à la récession.

D'ailleurs, la campagne qui s'achève a été largement dominée par les difficultés économiques et sociales engendrées par le ralentissement de la conjoncture. Un sondage réalisé par la télévision romande est significatif de cette évolution. Actuellement, le chômage arrive nettement en tête des préoccupations des Suisses, alors que le problème de la population étrangère est relégué au septième rang, après la protection de d'environnement, la drogue, l'inflation, la sécurité sociale et l'avortement.

Pratiquement inexistant il y a un an, le chômage s'est régulièrement étendu au cours des derniers mois. Officiellement, on recense aujourd'hui douze mille chômeurs complets, soit 0,4 % de la population active, et plus de cent mille chômeurs partiels. Certes, la situation est relativement moins grave que dans d'autres pays, mais des menaces de licenciement, de réduction d'horaires et de salaires pèsent toujours sur le marché du travail. Le cap des vingt mille chômeurs pourrait même être franchi d'ici à la fin de 1975. D'autre part, plus de cent mille travailleurs émigrés ont quitté la Suisse en une année.

Si les différentes formations en compétition sont plus ou moins d'accord sur le constat, leurs avis divergent aussi bien sur les responsabilités de la crise que les solutions à lui apporter. Invoquant leur expérience, les trois partis « bourgeois » de la coalition gouvernementale font valoir qu'ils sont en train de maîtriser l'inflation — elle sera de l'ordre de 5 % cette année — et que, par conséquent, ils sont les mieux armés pour affronter la récession. Parfois, ils seraient même tentés de tomber dans l'autosatisfaction.

Ainsi, un représentant du parti radical a dit à la fin d'un débat télévisé : *« Notre sentiment, c'est que tout ne va pas si mal dans ce pays. »* D'ailleurs, les radicaux se présentent comme le parti de l'ordre et se situent eux-mêmes *« au centre avant de l'action »*. Les démocrates-chrétiens rappellent que les autorités ont entamé une réforme de l'assurance-chômage et préconisent d'accroître les investissements publics pour garantir l'emploi. Pour donner satisfaction à sa clientèle, l'Union démocratique du centre plaide en faveur du maintien des revenus agricoles.

En proposant leur propre plan de relance et en prenant la défense du pouvoir d'achat, les socialistes cherchent à se démarquer quelque peu de leurs partenaires, mais leur ton reste modéré, et ils n'envisagent nullement de retourner dans l'opposition. D'ailleurs, la formule actuelle du gouvernement de coalition, comprenant deux socialistes, deux radicaux, deux démocrates-chrétiens et un démocrate du centre, sera très probablement reconduite après les élections.

Parmi les formations non gouvernementales, l'Alliance des indépendants, qui avait jusqu'à présent treize députés, se réclame du libéralisme social tandis que les libéraux, qui disposaient de six mandats, se font les champions à la fois de la libre entreprise et du fédéralisme.

Tiraillés par des dissensions internes, les mouvements nationalistes sont au nombre de quatre à solliciter les suffrages des électeurs. Leurs programmes tiennent en grande partie dans leurs slogans : *« La Suisse aux Suisses »*, *« Fidélité et résistance »*, ou encore *« Aux Suisses les places de travail »*.

A l'extrême gauche, le Parti du travail (communiste) met l'accent sur la sécurité de l'emploi et affirme que la majorité bourgeoise est incapable de surmonter la crise. Mais les communistes ne sont plus seuls à représenter l'opposition de gauche. Pour la première fois, la Ligue marxiste-révolutionnaire, section suisse de la IVe Internationale, présente des candidats, de même que les organisations progressistes de Suisse (P.O.C.H.). Ces deux mouvements revendiquent les droits syndicaux pour les travailleurs immigrés, la semaine de quarante heures et l'abaissement de l'âge de la retraite.

JEAN-CLAUDE BUHRER.

Grande-Bretagne

Spécialiste de la lutte contre la leucémie

Le professeur Fairley a été tué dans l'attentat qui visait un député conservateur

De notre correspondant

Londres. — Comment vivre avec les bombes ? Une fois de plus, jeudi, les Londoniens ont connu un attentat terroriste aussi absurde qu'odieux. Dans le paisible quartier de Kensington, un paquet d'explosifs a été placé sous la voiture de M. Hugh Fraser, député conservateur, quelques minutes avant qu'il ne quitte normalement sa maison. Comme presque toujours, les calculs des terroristes ont été déjoués de façon tragique. On ose à peine écrire que « la seule victime » a été un passant n'ayant aucun rapport avec n'importe quelle querelle politique. Il s'agit, en effet, du professeur Gordon Hamilton Fairley, spécialiste de la lutte contre la leucémie.

Les motifs de l'attentat ne sont pas encore établis de façon très claire. M. Fraser est certes une cible des agents de l'IRA parce qu'il a constamment réclamé des mesures plus sévères à l'encontre des poseurs de bombes. D'autre part — et les spéculations sur ce sujet sont inévitables — Caroline Kennedy, la fille du président américain assassiné, est actuellement son invitée. M. Fraser la conduisait souvent à son travail dans une galerie du West-End. Enfin le député conservateur a toujours défendu avec beaucoup d'ardeur la cause de l'Etat israélien.

Il est clair, une fois de plus, que l'objectif essentiel des terroristes n'est pas atteint. Les citoyens peuvent être indignés, choqués, révoltés et même enclins à une vengeance brutale, ils ne sont pas prêts pour autant à changer leurs habitudes.

JEAN WETZ.

Portugal

Peu de militaires ont participé à la manifestation organisée à Lisbonne avec l'appui du parti communiste

Des rumeurs de coup d'Etat de droite ou d'extrême gauche continuent de circuler à Lisbonne, où le climat politique demeure tendu. Le parti socialiste a de nouveau dénoncé, jeudi 23 octobre, le « double jeu » des communistes : il les accuse de « fomenter une agitation politique qui suscite l'anarchie à tous les niveaux de la société portugaise ».

Socialistes et centristes ont sévèrement condamné la manifestation organisée, jeudi à Lisbonne, par de nombreuses « commissions de base » avec l'appui du parti communiste. Cette manifestation a mis en évidence le conflit croissant entre le parti de M. Cunhal et l'extrême gauche révolutionnaire, qui veut l'empêcher de « récupérer » les mouvements de contestation, notamment à la base de l'armée. De fait, peu de soldats ont défilé jeudi dans les rues de la capitale. Ils pourraient être plus nombreux ce ven[dredi] 24 octobre, à Porto, où l'organisation SU[V] (« Soldats unis vaincront ») a convoqué [un] rassemblement.

D'autre part, l'appel lancé par le président d[e] la République — actuellement en visite officiell[e] en Yougoslavie, — à rendre les armes dérobée[s] dans les casernes n'a guère reçu d'écho. Quelque[s] heures avant que n'expire le délai accordé pou[r] cette remise des armes, les « brigades révolution[naires] », organisation gauchiste liée au parti révo[lutionnaire] du prolétariat (P.R.P.), ont annonc[é] leur décision d'entrer dans la clandestinité. L[e] général Otelo de Carvalho s'est déclaré très pre[occupé] par cette décision. Le chef du Copco[n] craint que la gauche ne se lance dans un « cou[p] d'Etat aventuriste dont profiterait immédiatemen[t] la droite ».

De notre envoyé spécial

Lisbonne. — *« Pouvoir populaire »*. Au nom de ce concept gigogne qui, dans un Portugal aujourd'hui plus que jamais déchiré, atomisé, tient lieu de thème rassembleur, trente mille personnes environ ont pris part, jeudi 23 octobre à Lisbonne, à la *« grande manifestation unitaire »* organisée *« pour la progression et le renforcement des assemblées populaires et la défense des conquêtes de la révolution »*. Plus de trois cents organisations de base avaient appelé à participer à cette manifestation, en principe *« apartidaire »*. En principe seulement. Car il est très vite apparu qu'à côté de l'Intersyndicale, le P.C.P. et ses alliés du Mouvement démocratique portugais (M.D.P.) étaient les seuls partis à appuyer officiellement et à contrôler ce rassemblement — en compagnie de la Ligue communiste internationaliste (L.C.I., trotskyste), d'ailleurs très réservée.

Les mots d'ordre scandés pendant près de quatre heures, la distribution d'effigies représentant le général Vasco Gonçalves, ne laissaient guère place au doute. C'était bien le P.C.P. qui avait réuni là ces milliers de personnes, faisant, s'il en était encore besoin à Lisbonne, la preuve de sa capacité de mobilisation.

Plus surprenante et plus importante apparaît la très faible participation numérique des militaires à cette manifestation. Les soldats, sous-officiers ou officiers, du moins ceux qui portaient l'uniforme, ne furent jamais plus de deux cents à trois cents, pour l'essentiel des marins et des soldats du RALIS, le *« régiment rouge »*, perdus dans la foule. Or, dans l'échange de communiqués qui, avant le jeudi 23 octobre, l'avait opposé au secrétariat régional de l'organisation semi-clandestine SUV *(« Soldats unis vaincront »)*, le P.C.P. avait contesté la représentativité de cette organisation. SUV, estimant que cette manifestation ne pouvait être *« considérée comme unitaire et non partisane »*, refusait d'y participer et déniait toute autorité à certaines *« cellules »* inventées, selon lui, pour tenter de créer une structure parallèle. Le P.C.P. affirmait, quant à lui, que les cellules SUV ou pro-SUV (c'est-à-dire en formation) de treize unités militaires avaient décidé de passer outre au mot d'ordre de leur organisation.

La manifestation a apporté un démenti au parti communiste, puisque SUV, il n'y a pas si longtemps, avait réuni des milliers de soldats à Porto pour sa première démonstration de force. Démenti gênant pour la stratégie du P.C.P. qui, en cas de succès complet, pouvait espérer accélérer l'opération engagée vers ce *« rééquilibrage gouvernemental »* qu'il revendique en demandant l'exclusion des ministres centristes.

Mais cela suffirait-il pour apaiser les tensions et rendre un peu d'autorité au gouvernement de l'amiral Pinheiro de Azevedo ? La contestation à la base de l'armée reste très forte. Dès ce vendredi 24 octobre, à Porto, les soldats du régiment d'artillerie (RASP) et du centre d'instruction du train (CICAP), doivent tenir une assemblée avec les délégations SUV d'autres régiments, pour définir *« l'avenir de leur lutte et les modes d'action immédiats »*. Les mouvements d'extrême gauche, dans leur majorité, ont invit[é] leurs militants à soutenir massi[ve]ment ce rassemblement.

Il faut souligner égalemen[t] qu'une sorte de *« contre-SUV »* vient de se créer à Lisbonne. [A] l'initiative, semble-t-il, de sous-officiers et d'officiers de la ma[rine] en désaccord avec la lign[e] politique pro-communiste, majo[ritaire] dans cette arme, s'es[t] constitué, jeudi 23 octobre, u[n] *« front militaire anti-fasciste e[t] anti-social-fasciste »*, réunissan[t] actuellement une centain[e] d'hommes. Cette organisation, qu[i] va être dotée d'un secrétaria[t] composé de militaires de plusieur[s] tendances, se donne pour objecti[f] *« d'étudier et d'appliquer le[s] formes d'intervention du gouver[ne]ment selon les principes géné[raux] du document des Neuf »*.

Le gouvernement doit aussi, comme il s'y est engagé, récupérer les armes *« empruntées »* à l'armée par différents mouvement[s] politiques. Le délai fixé pour l[a] restitution de ces armes expire c[e] vendredi. Or, jeudi 23 octobre, l[e] Parti révolutionnaire du prolétariat (P.R.P.) a annoncé dans un[e] conférence de presse que ses brigades révolutionnaires retourneraient dans la clandestinité totale et reprenaient leur autonomie.

PIERRE GEORGES.

Selon « A Luta »

UNE « COMMUNE ARMÉE » EST CRÉÉE POUR DÉFENDRE LA RÉFORME AGRAIRE

Lisbonne (A.F.P.). — Le journal « A Luta », proche du parti socialiste, a dénoncé jeudi 23 octobre la constitution d'une commune armée pour la défense de la réforme agraire, dans la région de Beja (sud du Portugal), avec la participation d'étrangers « dont les activités sont des plus suspectes ». Selon le quotidien, qui se réfère à des sources proches du Syndicat des ouvriers agricoles, la défense de la commune serait assurée par des « milices qui auraient d'ores et déjà reçu l'armement nécessaire ».

« A Luta » précise en outre que la commune de Beja aurait valeur d'« expérience pilote », qui pourrait être renouvelée à l'avenir dans d'autres régions du Portugal.

Une enquête de « l'Unité »

LE P.C.I. ET LE P.S.I. SE PRONONCENT SUR LE PROJET DE CONFÉRENCE DE M. SOARES

L'hebdomadaire du parti socialiste, *l'Unité*, poursuit dans son numéro du 24 octobre la publication de son enquête sur les P.C. et les P.S. d'Espagne, de France, d'Italie et du Portugal. Dans une interview, M. Enrico Berlinguer, secrétaire général du P.C.I., déclare à propos de la conférence devant réunir ces huit partis proposée par M. Mario Soares : *« Une rencontre d'une telle importance, si on veut qu'elle aboutisse à des résultats positifs doit être préparée avec le plus grand soin. Nous sommes prêts à y apporter toute notre contribution. »*

De son côté, M. Francesco de Martino, secrétaire général du P.S.I., note à propos des relation[s] de son parti avec les communistes : *« Les communistes italiens, qui ont fait beaucoup de p[as] positifs dans la voie de l'affirmation et de la pratique des règle[s] démocratiques, n'ont pas avanc[é] de la même façon sur un autr[e] terrain qui est celui de l'indépendance effective de jugement d[u] mouvement communiste à l'égar[d] de l'Union soviétique. Dans le[s] derniers temps, ils ont mêm[e] semblé vouloir resserrer leur[s] liens en exaltant le système soviétique. »*

Quant à la proposition d[e] conférence faite par son homologue portugais, M. de Martin[o] indique : *« Je pense qu'il serai[t] nécessaire de commencer par le[s] partis socialistes, afin de mettr[e] nos idées au point entre nous. E[t] d'envisager ensuite seulemen[t] l'élargissement de cette discussio[n] aux communistes. Le premier pa[s] devrait être un échange d'idée[s] entre les partis socialistes. »*

DIPLOMATIE

LA VISITE DE M. DA SILVEIRA A PARIS

La « grande commission » franco-brésilienne se réunira tous les ans

« La France souhaite faire du Brésil un interlocuteur politique et un partenaire économique de premier plan », a notamment déclaré M. Jean Sauvagnargues à l'issue du dîner qu'il a offert jeudi soir 23 octobre en l'honneur de son collègue brésilien et de Mme Azerede da Silveira, arrivés dans la matinée à Paris pour une visite officielle de deux jours en France.

A l'issue des entretiens que le ministre des affaires étrangères a eus jeudi durant deux heures avec M. Sauvagnargues, puis, pendant quarante-cinq minutes, avec M. Giscard d'Estaing, la France et le Brésil sont convenus de créer une « grande commission », comme il était prévu (*le Monde* du 24 octobre), qui se réunira tous les ans et qui coordonnera les travaux de trois sous-commissions, politique, économique et culturelle. Cette commission, a dit le ministre français, *« sera la première et la seule existant entre la France et un pays de l'Amérique latine »*.

A sa sortie de l'Elysée, M. da Silveira a déclaré que ses conversations avaient été *« très positives et constructives »*. *« La France et le Brésil*, a-t-il ajouté, *ont le même point de vue sur beaucoup de problèmes. Nous avons en particulier les mêmes idées concernant la manière de donner satisfaction aux pays en voie de développement. »*

On indique au Quai d'Orsay, qu'au cours de leur entretien, les ministres des affaires étrangères français et brésilien ont évoqué les relations inter-américaines, le dialogue Nord-Sud et la coopération avec les pays africains. M. da Silveira a insisté sur la nécessité de ne pas considérer l'Amérique latine comme un bloc monolithique, mais d'adapter et de moduler la coopération au caractère spécifique des divers pays du continent.

Au sujet du dialogue Nord-Sud, les deux ministres ont décidé de maintenir des contacts à tous les niveaux pour la préparation de la conférence de Paris.

Ce vendredi, MM. da Silveira et Sauvagnargues devaient examiner les relations bilatérales franco-brésiliennes.

Après le voyage du chef de l'État en U.R.S.S.

M. Giscard d'Estaing censuré par la « Pravda » (suite)

Quels passages du message de M. Giscard d'Estaing, publié par la *Pravda* du 12 octobre, ont-ils été « censurés » par la rédaction de ce journal ? (*Le Monde* du 24 octobre.)

Faute de précisions officielles — les milieux autorisés s'efforçant d'« écraser » l'incident, — on peut s'en faire une idée à la lecture d'un commentaire sur le voyage présidentiel à Moscou, fait le 10 octobre par le porte-parole de l'Elysée. Ce commentaire ne se distingue, en effet, du texte publié par la *Pravda* que par quelques paragraphes supplémentaires. L'organe du parti communiste soviétique ne rapportait d'ailleurs les propos de M. Giscard d'Estaing qu'au style indirect — à l'exception d'une phrase, — ce qui laissait entendre que, en dépit de sa brièveté, la relation n'en était pas intégrale.

On peut ainsi relever trois passages « censurés » par le quotidien soviétique.

La *Pravda* n'a pas rappelé le rôle de M. Giscard d'Estaing, qui, *« en présidant pendant plusieurs années en tant que ministre de l'économie et des finances la partie française de la grande commission, a personnellement contribué à la mise en œuvre et au développement de la politique de détente, d'entente et de coopération avec l'Union soviétique »*.

La *Pravda* mentionne simplement pour mémoire l'entretien Giscard d'Estaing - Brejnev à Rambouillet. Le porte-parole de l'Elysée, au contraire, indiquant *« les raisons essentielles »* d'attacher *« une importance particulière »* au voyage de Moscou, avait cité *« d'abord le souci de poursuivre avec M. Brejnev le dialogue personnel commencé à Rambouillet en décembre 1974, souci fondé sur la constatation de l'utilité et de la cordialité de ce premier dialogue et sur la confiance en la valeur de ces contacts personnels à un niveau élevé, à l'égard du progrès et de la coopération franco-soviétique »*.

Enfin, la *Pravda* n'a fait aucune allusion à ce que le porte-parole de l'Elysée a appelé *« la volonté du président de se rendre (...) dans certains des hauts lieux de l'histoire et de la culture du peuple soviétique »*. C'est, en effet, avec beaucoup de réticence que les Soviétiques ont accepté d'inscrire au programme présidentiel les visites de M. Giscard d'Estaing à la maison de Tolstoï et au champ de bataille de Borodino.

Ces coupes peuvent paraître anodines, mais elles semblent avoir eu un dénominateur commun : le souci d'amoindrir l'aspect personnel du message. Autrement dit, la coopération franco-soviétique est une bonne chose, mais M. Giscard d'Estaing n'y a ni plus ni moins de mérite qu'un autre...

M. MITTERRAND : un traité d'amitié paraît constituer un objectif désirable.

A propos du voyage de M. Giscard d'Estaing en U.R.S.S., M. Mitterrand note dans une interview publiée le 24 octobre par *Sud-Ouest* : *« L'entente entre la Russie et la France est une donnée de base de toute politique extérieure pour notre pays. Si les circonstances semblent moins favorables qu'il y a peu, il ne faut pas en tirer des conclusions trop hâtives. Un traité d'amitié en bonne et due forme me paraît même constituer un objectif désirable. »*

Belgique

LE CABINET OBTIENT LA CONFIANCE SUR UNE PARTIE DU PLAN ANTI-CRISE

(De notre correspondant.)

Bruxelles. — En conclusion d'u[n] difficile débat sur son plan de re[lance], le gouvernement a obten[u] la confiance, le jeudi 23 octob[re] par 107 voix contre 75 et 5 absten[tions]. C'était une confiance « pro[visoire] » à l'issue d'une discussio[n] incomplète puisque deux de[s] principaux aspects du plan anti-crise n'ont pas pu être examinés : la politique des revenus et la liai[son] automatique des salaires [à] l'indice officiel des prix. Ces ques[tions] devaient être étudiées p[ar] le patronat et les syndicats, [à] partir du vendredi 24 octobre.

En attendant, le gouvernemen[t] a obtenu un succès sur le pla[n] social. La grève des trois mil[le] bateliers s'est terminée le 23 octo[bre], après neuf semaines.

A TRAVERS LE MONDE

Allemagne fédérale

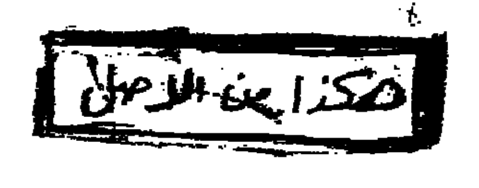
● REJETANT LES PLAINTES DES DEFENSEURS, la cour fédérale de justice a partiellement confirmé, le jeudi 23 octobre, la décision de la deuxième chambre de la cour d'appel de Stuttgart de poursuivre, hors la présence des accusés, la procédure contre le *« noyau dur »* de la *« fraction de l'Armée rouge »*, Andréas Baader, Gudrun Ensslin, Ulrike Meinhof et Ja Carl Raspe. Elle a cependant reconnu aux accusés le droit d'assister aux audiences lorsqu'ils le désireront. —

Nations unies

● LE PAKISTAN a été élu membre du Conseil de sécurité pour une période de deux ans à partir du 1er janvier 1976. Le Pakistan a été élu après que l'Inde se fut retirée en sa faveur et a obtenu 123 voix à l'Assemblée générale, tandis que huit pays s'abstenaient. — *(A.F.P.)*

Pologne

● M. TADEUSZ WRZASZCZYK, ministre de l'industrie mécanique, a été nommé, jeudi 23 octobre, vice-président du conseil des ministres et président de la commission du Plan. Il remplace, à ce dernier poste, M. Mieczyslaw Jagielski, représentant permanent de la Pologne au Comecon, qui est « libéré de ses obligations ». M. Jagielski, qui a été dernièrement hospitalisé à la suite de troubles cardiaques, reste vice-premier ministre. M. Aleksander Kopec, vice-ministre de l'industrie mécanique, remplacera M. Wrzaszczyk à ce ministère. Enfin, M. Tadeusz Pyka, premier adjoint du président de la commission du Plan, a été nommé vice-président du conseil des ministres. — *(A.F.P.)*



POLITIQUE

EN ADOPTANT LES RECETTES DU BUDGET

L'Assemblée nationale décide d'imposer lourdement les films pornographiques

« S'il vous faut de l'argent, monsieur le ministre, ayez le courage de nous en demander ! » Cette invitation de M. Claudius-Petit (réf.), quelque peu surprenante dans le cadre d'une discussion budgétaire, illustre bien le climat de la séance au terme de laquelle l'Assemblée nationale a *adopté* la *première partie* (c'est-à-dire les recettes) du projet de loi de finances pour 1976.

Une séance où des députés de la majorité, purs *et durs, ont fait* assaut d'éloquence pour tordre le cou, par exemple, à une pornographie envahissante et « inadmissible » qui pose, a estimé M. Marette (U.D.R.), « le problème de la défense de notre société ». La majorité s'est donc défendue en adoptant un amendement de M. Foyer (U.D.R.) qui pénalise lourdement l'industrie cinématographique incriminée.

Même réaction de défense à l'égard d'un éventuel concours de pronostics suggéré par M. Neuwirth (U.D.R.) pour financer le sport. Refusant une nouvelle fois de se laisser « tenter », la majorité a mis à mort « ce monstre », comme l'a appelé M. Flornoy (U.D.R.).

Il est dommage qu'elle ait cantonné son rigorisme à ces deux *domaines, refusant*, par exemple, ainsi que l'y invitaient pourtant deux des siens, MM. Zeller (réf.) et Xavier Deniau (app. U.D.R.), de mettre en cause « les anomalies inacceptables » de la fiscalité et d'y inclure plus de justice. — P. Fr.

A l'article 3 (création d'une déduction de frais de garde (limitée à 1 800 F) des enfants âgés de moins de trois ans pour les contribuables célibataires, veufs ou divorcés).

L'Assemblée adopte jeudi après-midi un amendement de M. PAPON (U.D.R.), rapporteur général, accepté par le gouvernement, et qui limite l'avantage prévu par cet article aux contribuables dont le revenu imposable, pour 1976, est inférieur à 100 800 F.

A l'article 4 *(déduction majorée* du revenu imposable des dons faits à la Fondation de France), M. BROCARD (R.I.) défend cette disposition supprimée par la commission des finances. L'Assemblée repousse l'amendement de suppression.

A l'article 5 (réduction de la T.V.A. de 17,60 % à 7 % au bénéfice des gîtes ruraux), M. HAMEL (R.I.) aurait souhaité voir cette réduction étendue aux meublés situés en zone de rénovation rurale. M. FOURCADE s'engage à étudier cette question.

A l'article 6 (modification du régime fiscal des organismes sans but lucratif) interviennent MM. BISSON (U.D.R.), JACQUES BLANC (R.I.), WEISENHORN (U.D.R.), et MARIE (U.D.R.). M. Fourcade affirme que les associations philanthropiques sont et demeureront exonérées. « *Il ne s'agit pas de revenir sur ce qui existe*, précise le ministre, *mais d'assouplir le mécanisme des associations fermées. Quant aux opérations municipales, il n'est pas question*, affirme-t-il, *de les taxer.* »

Puis l'Assemblée accepte un amendement de M. BLANC, qui précise que « *les opérations faites au bénéfice de personnes autres que leurs membres par des œuvres sans but lucratif qui présentent un caractère social ou philanthropique, dont la gestion est désintéressée, sont exonérées de la T.V.A. lorsque les prix pratiqués ont été homologués par l'autorité publique ou que des opérations analogues ne sont pas couramment réalisées à des prix comparables par des entreprises commerciales, en raison, notamment, du concours désintéressé des membres de ces organismes, ou des contributions publiques ou privées dont ils bénéficient.* » Un amendement, accepté par l'Assemblée, précise également que l'on pourra choisir les quatre *manifestations* qui *bénéficieront* de l'exonération.

A l'article 7 (droit de mutation à titre gratuit — transmission entre parents et enfants), l'Assemblée, après un intervention de M. XAVIER HAMELIN (U.D.R.), adopte un amendement du gouvernement qui étend le régime fiscal plus favorable accordé aux pupilles de l'Etat, aux pupilles de la nation.

A l'article 8 (majoration de 14 % des droits sur les alcools pour financer en partie la Sécurité sociale), interviennent MM. DE MONTESQUIOU (réf., Gers), GODEFROY (app. U.D.R., Manche) et SÉNÈS (P.S., Hérault). M. Fourcade précise que le gouvernement aidera le cognac et l'armagnac.

A l'article 9 (suppression de la taxe parafiscale, modification de la taxe intérieure et de la redevance perçue au profit du fonds de soutien aux hydrocarbures applicables à l'essence et au super-carburant), M. JULIEN SCHVARTZ (U.D.R., Moselle) exprime son total accord avec le texte du gouvernement, mais critique les amendements adoptés par la commission des finances. Pour M. GOSNAT (P.C.), la fiscalité indirecte sur les produits pétroliers est « *absolument intolérable* ».

M. PAPON présente un amendement au nom de la commission des finances permettant d'utiliser le solde rendu disponible par la suppression de la taxe parafiscale.

M. FOURCADE *s'y oppose car il* refuse une fiscalisation totale de la taxe parafiscale afin de ménager au gouvernement une marge de manœuvre. L'Assemblée n'adopte pas cet amendement.

Reprenant la parole, M. GOSNAT (P.C.) indique que son groupe « *continuera à réclamer la lumière sur les agissements illicites des compagnies pétrolières* ». « *Laissez votre scandale au vestiaire* », répond M. Fourcade.

A l'article 10 (application du taux majoré de la T.V.A. aux films interdits aux mineurs), *M. JOSSELIN* (P.S.) exprime la préoccupation de son groupe face au problème de la liberté d'expression et de la pornographie. A son avis, la solution proposée est une « *mauvaise solution* ». « *Il s'agit au contraire*, précise-t-il, *d'imposer un véritable service public du cinéma et de concilier la liberté d'expression et la liberté du spectateur.* »

Pour M. RALITE (P.C.), « *le gouvernement veut utiliser la pornographie pour porter de nouveaux coups à la création cinématographique, tout en ramassant au passage un profit financier* ». A son avis, cet article inaugure « *une sorte de proxénétisme d'Etat : la porno que votre système produit, vous allez la légaliser en la taxant* ». Le groupe communiste ne participera pas « *à ce scrutin truqué* ».

M. HAMEL (R.I.) se félicite de cette première réaction contre une vague de pornographie « *hautement condamnable* ». Il se déclare favorable à un taux de T.V.A. supérieur à 33 %.

M. DENIS (R.I.) estime que les films violents sont les plus dangereux. « *Nous voterons cet article*, déclare-t-il, *mais c'est un pis-aller.* »

M. CLAUDIUS-PETIT (Réf.) n'aime pas que l'on trouve des solutions à des problèmes moraux, au moyen de l'argent : « *Cela risque de donner bonne conscience* ». « *Il faut*, affirme-t-il, *que le gouvernement ait le courage d'interdire.* » « *M. Ralite a raison*, conclut l'orateur, *la pornographie, c'est le fruit honteux de notre système.* »

L'Assemblée examine ensuite un amendement de M. MARETTE (U.D.R., Paris), qui exprime son plein accord avec l'orateur précédent. Cet amendement applique le taux majoré aux publications pornographiques et perverses, aux cessions de droits portant sur les spectacles pornographiques et pervers ainsi qu'aux droits d'entrée dans les cinémas et théâtres où ces spectacles sont projetés ou présentés.

En ce qui concerne la classification, M. Marette aurait préféré un jury de citoyens à la solution finalement retenue par la commission qui s'en remet aux décisions du secrétaire d'Etat à la culture et du ministre de l'intérieur.

M. FOURCADE souligne le caractère purement fiscal de la disposition proposée. « *Il ne s'agit, affirme-t-il, que d'un début.* » Il annonce ensuite son accord avec l'amendement de M. Marette, dans lequel il obtient de faire figurer le terme « violence ».

M. ROBERT-ANDRE VIVIEN (U.D.R., Val-de-Marne) estime que c'est tout le système d'aide au cinéma *qui* doit être revu. Puis il met en cause *l'Express*, qu'il brandit dans l'hémicycle, afin de montrer que cet hebdomadaire, qui bénéficie de l'aide à la presse, a publié des photos « *impudiques* », *tirées du film Histoire d'O.* « *Alors, faites très attention*, déclare-t-il à l'attention de M. Marette : *durcissez votre sexe..., excusez ce lapsus, durcissez votre texte.* »

Finalement, l'Assemblée adopte l'amendement de M. Marette, l'opposition s'abstenant.

Un amendement de M. FOYER (U.D.R.), jugé « *inapplicable* » par M. Fourcade, est néanmoins adopté par l'Assemblée. Il précise que « *les bénéfices résultant de la production, de la distribution et de la représentation de films interdits aux mineurs de dix-huit ans supportent, sans déduction d'aucun amortissement ou provision, un prélèvement de 50 %, recouvré selon les règles applicables aux impôts directs. Le surplus est soumis, selon le cas, à l'impôt sur le revenu ou à l'impôt sur les sociétés. Sont soumis également au prélèvement de 50 % sans déduction de frais professionnels les rémunérations et avantages de toute nature payés aux auteurs, compositeurs, scénaristes, metteurs en scène et acteurs en contrepartie de leur collaboration à des films interdits aux mineurs de dix-huit ans* ».

En séance de nuit et à l'article 12 (qui supprime, pour les rémunérations excédant une fois et demie la limite de la dernière tranche du barème, l'abattement de 10 %) interviennent MM. ZELLER (réf.) et XAVIER DENIAU (app. U.D.R.).

M. LAMPS (P.C.) propose de supprimer l'abattement de 10 % pour la fraction du revenu dépassant la limite de la dernière tranche du barème. Au scrutin public, décidé par M. Edgar Faure, qui préside la séance, l'amendement *communiste est repoussé* par 285 voix contre 191.

Après le vote de l'article 13 (jetons de présence - limitation du montant déductible des bases de l'impôt sur les sociétés), M. GOSNAT (P.C.) présente à l'article 14 (aménagement du *régime* fiscal des *sociétés* pétrolières), un amendement modifiant profondément ce régime. Cette « *remise en cause complète* » est combattue par M. Fourcade, puis repoussée par l'Assemblée, qui adopte, en revanche, un amendement de M. SCHLOESING (Réf.), accepté par le gouvernement, qui évite tout effet rétroactif pour l'application des *dispositions* relatives à la provision pour reconstitution de gisements.

Les députés acceptent également un amendement socialiste précisant que la fixation des zones prioritaires devra avoir pour objectif la réduction de notre dépendance énergétique.

Après une suspension de séance demandée par M. GINOUX (réf.), l'Assemblée examine l'article 15 (reconduction du prélèvement conjoncturel contre l'inflation), supprimé par la commission des finances. « *Préoccupé par la hausse des prix* », M. Fourcade réaffirme son attachement à cette disposition. M. COMBRISSON (P.C.) confirme l'hostilité de son groupe. Au scrutin public, l'amendement de *suppression* est repoussé par 278 voix contre 198.

L'Assemblée adopte ensuite un amendement de M. Papon, accepté par le gouvernement, qui institue un correctif prix-productivité dont le taux est fixé à 17,4 %.

A l'article 19 (Fonds national sportif — taxe additionnelle au prix des billets d'entrée dans les *manifestations sportives*), M. HAGE (P.C.) dénonce le désengagement financier de l'Etat et refuse et la taxe proposée et les concours de pronostics.

M. NEUWIRTH (U.D.R.) est opposé à une taxe qui ne frapperait que le sport professionnel. Il souligne la situation financière critique des petits clubs et souhaite que l'on cherche des moyens supplémentaires en faveur du sport, éventuellement un concours de pronostics. Il suggère que quatre tranches spéciales de la Loterie nationale soient réservées aux activités sportives.

M. MARIE (U.D.R.) redoute que l'on aggrave la situation des cent mille clubs amateurs et propose, sans succès, de limiter la taxe nouvelle aux seules compétitions professionnelles.

M. FLORNOY (U.D.R.) s'étonne que l'on tente encore « *de ressusciter cet espèce de monstre qu'est le pari sportif* » et plaide en faveur du sport à l'école.

M. CLAUDIUS-PETIT (réf.) craint qu'on n'augmente la violence en autorisant le pari sur des hommes. « *S'il faut de l'argent*, conclut-il en s'adressant au gouvernement, *demandez-nous-en !* »

L'Assemblée repousse un amendement de suppression présenté par M. Neuwirth, puis accepte, sur proposition de M. Fourcade, de limiter la taxation aux places d'un montant supérieur à 25 F. Elle adopte également un amendement de M. ZELLER (réf.) qui applique la taxe aux courses hippiques, et un amendement de M. LIMOUZY (U.D.R.), qui précise que si une manifestation sportive donne lieu à la perception de la taxe, les communes ne pourront l'exonérer de l'impôt *sur* les spectacles.

Elle repousse, en revanche l'amendement de M. Neuwirth qui proposait notamment que soient analysées les modalités et les implications de la création d'un concours national de pronostics.

A l'article 20 qui institue, au profit du fonds national du livre *une redevance sur l'édition des* ouvrages de librairie et une redevance sur l'emploi de la reprographie (voir encadré), M. RALITE (P. C.), en souligne « *les graves conséquences* » et indique que son groupe ne le votera pas. M. JOSSELIN (P. S.), annonce que le sien s'abstiendra. MM. PAPON et DENIAU soulignent l'imprécision et la confusion de cet article repoussé en commission. M. FOURCADE précise qu'il s'agit de financer les actions prévues dans le cadre de la politique du livre ainsi que pour la rénovation de l'imprimerie de labeur. Il accepte, suivi par l'Assemblée, la suggestion de M. Papon de réduire de 5 à *0,5 %* le taux de la taxe *sur* la reprographie. M. GINOUX (Réf.), estime que l'imprimerie est menacée de disparition. L'Assemblée repousse l'amendement de suppression et maintient donc cet article.

A l'article 23, le gouvernement propose de porter de 12 à 14 % le taux de la majoration des rentes viagères. L'Assemblée entérine cette proposition, puis *elle* adopte l'article fixant l'équilibre général du budget. L'opposition vote contre cet article final.

La séance est levée à 2 h. 05, vendredi 24 octobre.

Fiscalité de la presse : statu quo

Au cours de la discussion des articles du projet de loi de finances pour 1976, les députés ont examiné un amendement du gouvernement visant à introduire un article additionnel qui prorogerait d'un an le régime actuel des provisions pour investissements de la presse (art. 39 *bis* du Code général des impôts en excluant du bénéfice de ces dispositions les publications mensuelles. Après que M. Fourcade eut présenté son amendement, M. Georges Fillioud (P.S., Drôme) a jugé la proposition du gouvernement « *incompréhensible* » parce que l'exclusion des mensuels ne ferait économiser au Trésor que 2 millions de francs sur les 47 millions que lui coûte l'application de l'article 39 *bis* ; « *injuste* », car elle introduit une discrimination en fonction de la périodicité ; « *inquiétante* », parce que cette proposition porterait atteinte aux franchises de la presse.

M. Robert-André Vivien (U.D.R., Val-de-Marne), qui, le matin même, en commission des finances, avait donné sa démission de rapporteur spécial des crédits de l'information, estimant qu'il ne pouvait ni accepter ni repousser l'amendement du gouvernement, a rappelé qu'il avait annoncé, mardi 21 octobre (*le Monde* du 23, dernière édition, et 24 octobre, première édition), que le gouvernement acceptait une prorogation du *statu quo*. Il déclare alors : « *Il ne serait pas convenable que je mette en cause le chef de l'Etat; mais le conseil des ministres réuni mercredi a dû aborder la question, puisque le gouvernement revient sur huit mois d'études, sur ses engagements, sur ceux du Parlement.* » M. Vivien souligne que l'exclusion des mensuels du bénéfice de l'article 39 *bis* atteindra, par exemple, *l'Echo de notre temps*, la *Revue des Deux Mondes* et toute une série de titres. « *De surcroît*, ajoute-t-il, *cela fera perdre à l'imprimerie de labeur une partie de sa clientèle.* »

Pour M. Jean-Pierre Fourcade, cet amendement ne constitue ni « *une déclaration de guerre* » ni « *une modification de doctrine* ». Il souhaite que le Parlement n'en fasse pas « *une querelle théologique* », et il évoque l'article 40 de la Constitution, qui déclare irrecevables les amendements du Parlement créant ou aggravant *une charge publique, bien que* M. Vivien ait suggéré auparavant de financer cette dépense par une partie des crédits du fonds culturel (aide à l'exportation) dont il avait fait voter la suppression par la commission des finances.

A la demande de M. Edgar Faure, qui préside, la fin de la discussion de cet article est réservée. En fin de séance, M. Fourcade *estime que les propositions* de M. Vivien et de M. Fillioud formulées dans deux sous-amendements (augmentation de certains droits d'enregistrement) sont « *un gage suffisant* »... mais « *l'élargissement* » aux mensuels de l'article 39 *bis* lui paraît « *inopportun* ». Après une intervention de M. Eugène Claudius-Petit (réf., Paris), qui se dit « *bouleversé par l'insensibilité du ministère des finances* », et malgré l'avis défavorable de M. Fourcade, les députés approuvent à l'unanimité l'extension aux mensuels politiques de l'application de l'article 39 *bis*.

LA RETRAITE DES FONCTIONNAIRES ET MAGISTRATS

M. Gabriel Péronnet, secrétaire d'Etat à la fonction publique, a indiqué devant la commission des lois de l'Assemblée nationale, jeudi 23 octobre, à propos du projet de loi relatif à la limite d'âge des fonctionnaires et des magistrats, qu'il était prêt à accepter des amendements tendant à abaisser cette limite à 68 ans (et non à 65 comme le prévoyait le projet), lorsque celle-ci est aujourd'hui fixée à 70 ans, et à 65 ans lorsqu'elle est fixée à 67. D'autres amendements concernent le calcul des retraites.

La commission a, d'autre part, repoussé, sur le rapport de M. Tiberi (U.D.R.), une proposition de constitution de commission d'enquête présentée par M. Ballanger (P.C.) sur « les pratiques des grandes sociétés capitalistes qui utilisent pour la défense de leurs intérêts des personnes exerçant des fonctions publiques (...) *et sur les conditions de* passage du service de l'Etat à celui des intérêts privés ». M. Foyer, président de la commission, a jugé qu'il serait préférable de modifier la loi relative à ces incompatibilités.

GODARD... TAXÉ

Si le critère de l'interdiction aux moins de dix-huit ans retenu par l'amendement Foyer imposant un prélèvement supplémentaire de 50 % sur les bénéfices et rémunérations des producteurs, distributeurs, exploitants et collaborateurs à la réalisation des films ainsi visés fonctionnait dès aujourd'hui, Numéro deux*, de Jean-Luc Godard, dont la projection est interdite aux mineurs, serait frappé au même titre que* Histoire d'O *ou* Gorge profonde *(1).*

Insidieusement, l'institution de cette pénalisation économique peut rétablir une censure sur certains films à caractère essentiellement politique : quel exploitant, quel distributeur prendrait en effet le risque de voir ses bénéfices amputés pour la diffusion déjà aléatoire d'un film contestataire ?

On peut envisager, à l'inverse, que la commission de contrôle des films soit conduite à une attitude systématique d'indulgence pour éviter à un certain nombre de films les foudres de l'amendement Foyer.

(1) La détermination du taux de 33 % pour la T.V.A. frappant les films « pornographiques », « pervers » ou « violents » est laissée, en revanche, à l'appréciation de la commission de contrôle des films et n'est pas liée automatiquement à l'interdiction aux mineurs.

UN BON MINISTRE DES FINANCES...

En acceptant l'amendement présenté par M. Schloesing sur la réforme de la fiscalité pétrolière, M. Fourcade a retiré beaucoup de substance au projet du gouvernement. Ce dernier cherchait à se doter de moyens lui permettant de contrôler davantage et d'orienter les dépenses d'exploitation pétrolière — lesquelles sont aidées par l'Etat.

Apparemment le ministre des finances a *oublié* qu'il était aussi ministre de l'économie. Perdant de vue l'objectif stratégique de la réforme, il s'est avant tout assuré des recettes fiscales supplémentaires. — Ph. S.

LA TAXE SUR LA REPROGRAPHIE

La taxe sur la reprographie, dont le taux pourrait être de 3 % sur le chiffre d'affaires, faisait partie avec la redevance de 0,20 % sur le chiffre d'affaires de l'édition des mesures arrêtées par le conseil des ministres du 3 juillet 1975 en faveur du livre.

Ces deux taxes, dont le produit est estimé à 30 millions de francs pour la première et à 4 millions de francs pour la seconde, sont destinées à alimenter le Centre national du livre à des fins qui leur sont cependant propres.

Alors que la taxe sur le C.A. de l'édition est plus spécifiquement appelée à soutenir les *actions en faveur de la création* littéraire, celle sur la reprographie est destinée à compenser la perte résultant pour les auteurs et les éditeurs du développement de la photocopie, en particulier dans les établissements de caractère scientifique, culturel ou technique. Son produit serait utilisé pour financer les commandes par les bibliothèques (publiques ou universitaires) d'ouvrages nouveaux (scientifiques, techniques ou culturels) et de revues spécialisées, dont la publication et la diffusion mériteraient d'être encouragées par l'Etat.

A titre indicatif, ce produit de 30 *millions* de francs permettrait l'acquisition de mille exemplaires d'ouvrages à 30 F qui pourraient être répartis dans les huit cents bibliothèques existantes.

Une commission nationale, composée de représentants des différents types de bibliothèques, choisirait ces titres en fonction des *catégories à aider.*

POLICE

La colère de mille deux cents inspecteurs

Un climat particulièrement tendu a régné au rassemblement national du Syndicat national autonome des policiers en civil, jeudi 23 octobre, à Issy-les-Moulineaux. Pendant plus de trois heures, les responsables du bureau national ont dû répondre aux interpellations de mille deux cents hommes en colère, réclamant avec force « *la possibilité de faire leur métier* », révoltés tout à la fois contre le « *passéisme* » du syndicat et l'inertie de l'administration, et prêts, pour la plupart, à tous les débordements.

A des dirigeants rappelant les conquêtes obtenues, la salle répondit par un mot d'ordre : « *l'action* ». A la proposition de dépôt d'une motion au ministère *de l'intérieur, elle* répliqua en demandant l'occupation de la cour du 19-Août, à la préfecture de police. On vit même une partie de l'assistance quitter la salle avant la fin de la réunion.

La violence des débats pourrait, certes, être mise sur le compte d'une certaine immaturité, humaine autant que professionnelle, de *jeunes fonctionnaires* — la moyenne d'âge de l'assistance ne dépassait guère trente ans — peut-être trop sensibles à des actions parfois démagogiques. Mais cette condamnation — un peu trop systématique — de l'administration, du syndicat, de la justice, de la presse et de la société traduisait bien l'état d'esprit d'hommes qui, dans les domaines de la police judiciaire et de la sécurité publique, se heurtent chaque jour à des difficultés de plus en plus grandes et se demandent combien de temps encore ils pourront continuer à assumer leur mission.

« *Il est quand même insolite qu'un syndicat doive en arriver à réclamer des moyens de travail* », devait remarquer un orateur. Ces commissariats « *où il y a parfois moins d'inspecteurs que de chaises pour faire asseoir les plaignants* », ces déploiements d'O.P.J. (*officiers de police* judiciaire « *lorsque quatre pots de confiture sont volés chez le concierge d'un ministre, alors qu'on ne rend même pas visite aux gens modestes dépouillés de ce qui représente peut-être toute leur vie* », ces « *procédures illégales signées par des procureurs pour que la machine tourne* », cette utilisation « *de détachés et de vacataires sous-qualifiés, inadmissible dans un pays qui compte un million de chômeurs* », ces « *notes de frais de 2 francs par jour en sécurité publique* », cette police-là, ceux qui étaient venus à *Issy-les-Moulineaux* n'en veulent plus. Pour l'administration, pourtant consciente de ses carences envers les services en civil, leur chahut était peut-être un ultime avertissement. — J. Sn.

POLITIQUE

Le Sénat renforce le contrôle des organismes privés de formation professionnelle

Le Sénat a adopté, jeudi 23 octobre, avant l'Assemblée nationale, le projet de loi sur le financement et le contrôle des actions de formation professionnelle continue. Ce texte, a indiqué le rapporteur, M. EECKHOUTTE (P.S.), tend à limiter certains abus qui ont déconsidéré *« toute la politique de formation continue, malgré les résultats positifs qui ont déjà pu être enregistrés ».* Il institue un système de contrôle direct sur les organismes privés qui dispensent cette formation. Ce contrôle est de caractère fiscal.

Le projet réglemente aussi la publicité des organismes de formation, et interdit, notamment, le démarchage à domicile ou sur les lieux de travail. Le rapporteur reproche à ce texte de ne pas s'attaquer au problème du contrôle pédagogique et de ne prévoir aucun renforcement des moyens en personnel. Même critique du second rapporteur, M. MERIC (P.S.), qui annonce toutefois que la commission des affaires sociales, dont il exprime l'avis, approuve le projet et ne déposera aucun amendement.

M. GRANET, secrétaire d'Etat à la formation professionnelle, souligne que cette réforme est le fruit d'une expérience de quatre années. *« Mais,* précise-t-il, *dès 1972 un corps de contrôle a été mis en place. En 1974, il y a eu sept cent quatre-vingt-cinq cas de redressement ; les plus considérables portent sur des erreurs dans la rémunération des stagiaires, des infractions à la loi de 1971 sur les cours par correspondance ou l'absence de procès-verbal du comité d'entreprise. Les cas de rejet de stages à dominante touristique et de stages à l'étranger sans autorisation préalable, dont on a trop parlé, sont, en fait,* déclare-t-il, *rarissimes. »*

Plusieurs amendements présentés par M. EECKHOUTTE et tendant à renforcer le contrôle de l'administration ou à imposer le remboursement des sommes qui n'auraient pas été effectivement dépensées par les organismes privés ont été successivement adoptés par les sénateurs qui ont ensuite voté l'ensemble à main levée.

La défense de la langue française

Le Sénat a adopté, en séance de nuit, une proposition de loi « relative à l'emploi de la langue française ». Cette proposition, due à l'intiative de M. Pierre Bas, député U.D.R. de Paris, a été considérablement restreinte *dans* sa portée par l'Assemblée nationale. *« Elle ne tend plus,* déclare le rapporteur, M. LAMOUSSE (P.S.), *qu'à défendre les intérêts des consommateurs et des demandeurs d'emploi. (...) La paresse est le plus souvent la source de l'usage de mots anglais : pourquoi « royalty » plutôt que « redevance » ? pourquoi « week-end » plutôt que « fin de semaine » ? pourquoi « off-shore » plutôt que « marin » ou « en mer » ? pourquoi « cracking » plutôt que « craquage » ? pourquoi « know-how » plutôt que « savoir-faire » ? pourquoi « mole » plutôt que « taupe » ? pourquoi « fair play » plutôt que « franc jeu » ? pourquoi « standing » plutôt que « classe » ? pourquoi « kitchenette » plutôt que « cuisinette », pourquoi « living room » plutôt que « salle de séjour » ? »*

M. ANSQUER, ministre du commerce et de l'artisanat, affirme qu'il ne faut voir aucune xénophobie dans le fait que ce texte interdit l'usage d'une langue étrangère pour l'établissement des contrats ou pour les annonces publicitaires.

« Vous condamnez, déclare M. COGNIOT (P.C.), *les entreprises françaises qui présentent leurs produits en anglais. Mais vous ne condamnez pas les revues scientifiques françaises qui publient en anglais, par pur snobisme et servilité, des travaux de chercheurs français. Vous tolérez que dans des congrès qui se tiennent à Paris l'anglais y soit imposé aux Français. Vous patronnez le jargon franco-anglais de règle à la télévision, vous laissez envahir les antennes par des disques étrangers, ou plutôt, à 99 %, américains. Vous êtes un gouvernement qui réduit la France, comme l'a dit le professeur Etiemble, à un statut semi-colonial et pas seulement sur le plan linguistique ! Au même moment, Honeywell devient le patron de l'informatique française. Comment défendrez-vous la langue, quand vous livrez l'économie ? »*

« Nous finissons par croire, affirme de son côté M. HABERT (non inscrit), sénateur représentant les Français établis hors de France, *que l'anglais est la seule langue qui permette d'exprimer les idées et les techniques modernes. »*

M. MAURICE SCHUMANN : *« Je ne reprendrai pas les accents barrésiens de mon vieil ami M. Cogniot, mais je rappellerai que j'ai entendu à Luxembourg, lors de la VI[e] Biennale du français, M. Gérard Pelletier, ancien ministre canadien, puis ambassadeur à Paris, réclamer la création d'un « dictionnaire électronique » du français aux quatre coins du monde, pour permettre à la communauté francophone de répondre aux grands besoins culturels et scientifiques de notre époque. (...) Je souhaite donc que le gouvernement songe à créer un réseau francophone de terminologie automatisée. »*

Les sénateurs ont adopté l'ensemble de la proposition de loi, modifiée par quelques amendements de leur commission, l'un, notamment, qui étend l'objet du texte aux émissions de radio-télévision, exception faite, bien entendu, des émissions en direction de l'étranger. *« Sans aller jusqu'à intervenir dans le choix des programmes,* avait déclaré le rapporteur avant le vote de son amendement, *nous voulons veiller à l'emploi de la langue française dans les informations et dans la présentation des émissions. En effet, nous sommes envahis de variétés américaines plus que médiocres. »*

Au cours de la séance, le Sénat a adopté en seconde lecture, dans les mêmes termes que l'Assemblée nationale, le projet de loi modifiant le statut général et la condition des militaires de carrière. Ce projet prend donc force de loi. — A. G.

● *Les groupes d'amitié des députés maires et des sénateurs maires,* respectivement présidés par MM. Pierre Gaudin (P.S., Var) et Jacques Descours-Desacres (indép., Calvados), demandent au gouvernement de modifier, le plus rapidement possible, les rapports financiers entre l'Etat et les communes et s'apprêtent à effectuer, avec le bureau de l'Association des maires de France, une démarche à ce sujet auprès de MM. Poniatowski et Fourcade.

● *M. Aymar Achille-Fould,* secrétaire d'Etat aux postes et télécommunications, a été désigné, jeudi 23 octobre, par la collégiale nationale de la Gauche réformatrice, secrétaire général du mouvement. Le secrétariat général permanent comprend, en outre, deux secrétaires généraux adjoints : Mme Arlette Crépin, député de l'Aisne (suppléante de M. Rossi, porte-parole du gouvernement) et M. Roger Fenech, conseiller général du Rhône. M. Vincent Consigny a été nommé délégué aux études.



M. ET Mme GISCARD D'ESTAING ONT DINÉ CHEZ UN GARDE CHAMPÊTRE DE L'EURE

M. et Mme Giscard d'Estaing ont dîné, jeudi 23 octobre, chez M. et Mme Méhou, demeurant au hameau de Cissey, à Grossœuvre (Eure). Ce dîner est le cinquième auquel participe le président de la République, à la suite de la promesse qu'il avait faite, le 31 décembre 1974, de partager périodiquement la table « de familles françaises de toutes conditions ».

M. Giscard d'Estaing est arrivé peu avant 21 heures, au volant de sa voiture, chez M. Méhou, garde champêtre de la commune de Grossœuvre, qui avait convié à dîner, outre le président de la République et son épouse, six de ses huit enfants, quelques autres membres de sa famille et le maire de Grossœuvre.

Le chef de l'Etat a principalement parlé avec ses hôtes des difficultés de l'artisanat (les fils de M. Méhou sont des artisans du bâtiment) et du commerce de détail, ainsi que d'agriculture et de chasse.

M. MITTERRAND DÉNONCE LE « CYNISME BRUTAL » DE M. PONIATOWSKI

M. François Mitterrand, premier secrétaire du parti socialiste, déclare dans une interview publiée le 24 octobre par *Sud-Ouest* : *« Notre société porte en elle sa charge de violence et par l'accumulation de terribles tensions individuelles et collectives détruit les fondements de la morale. Il faut songer à cela avant de déplorer la montée du crime que toute société civilisée doit, bien entendu, endiguer. (...) M. Poniatowski me déçoit par le cynisme brutal de ses démarches. Voyez l'affaire d'Aleria. Il joue avec le feu en charcutant, à des fins électorales, la géographie physique et politique de la France. Je tiens ici à le mettre en garde contre l'illégitimité de pareilles pratiques. »*

● *M. Jacques Stéau,* secrétaire de la fédération des radicaux de gauche de l'Essonne, a annoncé jeudi 23 octobre sa démission de ce parti. M. Stéau entend protester contre le *« pouvoir personnel »* de M. Robert Fabre et *« le revirement certain vers la majorité « giscardienne », de plus de la moitié des membres du mouvement ».*

[M. Stéau avait participé à la convocation de « Journées d'études radicales » les 25 et 26 octobre à Saint-Etienne, journées jugées inopportunes par la direction des radicaux de gauche (« le Monde » du 11 octobre).]

● *A l'U.J.P.,* la tendance, favorable à la majorité, qu'anime M. Jean-Michel Naulot précise le numéro de sa boîte postale : B.P. 166-75826 Paris, Cedex 17.

VERS UN PROLONGEMENT DES SESSIONS PARLEMENTAIRES ?

Le président de la République a reçu jeudi 23 octobre à déjeuner M. Alain Poher, entouré par les présidents des commissions sénatoriales. En quittant l'Elysée, le président du Sénat a indiqué que la conversation s'était orientée, notamment, vers la question de la durée et du nombre des sessions parlementaires.

Deux propositions de loi constitutionnelle vont être discutées jeudi prochain 30 octobre au palais du Luxembourg : l'une de M. André Fosset, président du groupe de l'Union centriste, tend à ouvrir la session du printemps dès le premier mardi de mars (au lieu du 2 avril) ; l'autre, de M. Edouard Bonnefous (gauche démocr.), président de la commission des finances, vise à instituer une troisième session ordinaire, session d'hiver de vingt-cinq jours qui s'ouvrirait le 1er février. Le rapporteur de ces deux propositions est M. Dailly (gauche dém.). M. Valéry Giscard d'Estaing, sans prendre position sur ces textes, a indiqué qu'il tiendrait compte de l'avis des deux Assemblées.

● *M. Michel Poniatowski,* ministre d'Etat, ministre de l'intérieur a déclaré à la commission des lois de l'Assemblée nationale que le gouvernement délibérera *« dans quelques mois »* du régime électoral municipal sans que le régime applicable aux communes de moins de trente mille habitants ne soit modifié. Il a précisé que la question du découpage des circonscriptions législatives ne sera étudiée par le gouvernement qu'au printemps prochain.

● *M. Claude Labbé,* président, et les membres du groupe U.D.R. de l'Assemblée nationale ont déposé récemment une proposition de loi tendant à accorder *« aux femmes assurées au régime général de Sécurité sociale, atteignant soixante ans, la pension de vieillesse au taux normalement applicable à soixante-cinq ans. »* M. Labbé souhaite une adoption rapide de ce texte qui pourrait ainsi, selon lui, être appliqué au 1er juillet 1976.





LE RASSEMBLEMENT DU P.C.F. POUR LES LIBERTÉS

M. Marchais : Mitterrand offre-t-il ses services au pouvoir ?

Le parti communiste a organisé jeudi 23 octobre au Parc des Expositions de la porte de Versailles un « rassemblement pour les libertés » qui a regroupé plusieurs dizaines de milliers de personnes. Après une première partie culturelle entrecoupée de témoignages de salariés sur les atteintes aux libertés politiques et syndicales dans les entreprises, M. René Piquet, membre du secrétariat du P.C.F., a ouvert le meeting proprement dit. Tour à tour, René Andrieu, rédacteur en chef de *l'Humanité,* Jean-Michel Catala, secrétaire général du Mouvement de la jeunesse communiste, Claude Michel, avocat ; Marcel Rosette, maire de Vitry-sur-Seine, et Mme Léonora Trehel, ouvrière chez Simca-Chrysler, ont dénoncé les entraves aux libertés dans la presse, la *« campagne anti-jeunes »,* la justice *« de classe »,* les poursuites contre les élus et l'utilisation par l'U.D.R. des *« nervis »* de chez Chrysler.

« Le petit clan égoïste et impitoyable »

Puis M. Georges Marchais, secrétaire général du P.C.F., a dressé un sombre panorama de la société française, déclarant notamment : *« Je le dis ici avec la conscience du rôle important que jouent ceux qui sont chargés d'informer l'opinion, de leur responsabilité à l'égard du libre choix des citoyens : trop de journalistes acceptent sans réagir de servir le pouvoir dans sa tentative de manipuler l'opinion au moyen d'une information savamment truquée.*

» Giscard d'Estaing avait promis un bouleversement sans précédent des mœurs dans notre pays. Effectivement, la combine politicienne s'installe, la duplicité est un moyen de gouvernement, la pornographie déferle, la violence et l'insécurité grandissent comme dans ce modèle de monde libre que sont les Etats-Unis. (...)

» Giscard d'Estaing, c'est la droite ! C'est ce petit clan égoïste et impitoyable qui vit du travail des autres et qui croit que tout lui est permis au nom du sacro-saint profit. Ce sont ces hommes sans cœur qui jettent sur le pavé un million quatre cent mille chômeurs, font saisir des familles qui ont des loyers en retard, expulsent les travailleurs de leurs logements et les agriculteurs de leurs terres.

» Nous le disons aux Français : ces hommes sont dangereux. Ici, insidieusement, là, brutalement, ils veulent démanteler vos droits, vos libertés. Le règne de Giscard d'Estaing ! C'est la mise en œuvre de la politique la plus antidémocratique, la plus réactionnaire que notre pays ait connue depuis longtemps (1).

» J'avoue que, dans ces con tions, je comprends mal que, é quant la nécessité de décentrali cet Etat réactionnaire et auto taire, François Mitterrand clare — je cite : — « Valéry G » card d'Estaing voudrait bi » mais il ne peut pas. » Ce n' pas la première fois que Franç Mitterrand crédite ainsi Gisc d'Estaing d'une bonne volo libérale. Il l'a encore fait à Ch tellerault. Pourquoi ? Dans q but accréditer l'idée que Gisc d'Estaing serait tout disposé effectuer les réformes dont pays a besoin, mais qu'il n'a sous la main le premier minis qu'il faut pour cela ? Au train vont les choses, les travaille vont finir par se demander n'y a pas là une certaine mani d'offrir ses services... D'auta plus que déjà le parti sociali refuse de rompre avec la dro à la direction de cent quat vingts municipalités. D'auta plus également que la droite g cardienne multiplie à son adre les appels du pied. »

M. Marchais explique ensui que *« la droite dirige tous s coups contre les communistes »* et il note :

« Cela confirme bien aux ye des travailleurs que le parti con muniste est leur parti, que parti communiste constitue a jourd'hui en France la force d'o position et de changement plus résolue, la plus conséquent la plus efficace. »

(1) N.D.L.R. — Le secrétaire géné ral du P.C.F. avait déjà déclaré, 28 août 1974 : « Aujourd'hui, c'e l'aristocratie de l'argent qui gou verne... C'est la droite la plus réac tionnaire. » Le 3 mars 1975, il ava dénoncé « le pouvoir le plus réac tionnaire, le plus conservateur qu nous ayons sans doute connu depu longtemps ».

M. SARRE (P.S.) : le P.C.F devrait manifester plus de sérénité.

M. Georges Sarre, membre du bureau exécutif du P.S., animateur du CERES, a déclaré, jeudi 23 octobre: *« L'union de la gauche ne peut s'offrir le luxe d'un nouvel accès de fièvre. Georges Marchais, en laissant entendre qu'il y aurait eu des abstentionnistes communistes dans la Vienne, cautionne par avance d'éventuels manquements à la discipline électorale de la gauche. Le P.C.F., qui a montré dans le passé un sens aigu de ses responsabilités, devrait manifester plus de sérénité. Aujourd'hui, nous voulons travailler pour une plus grande confiance entre socialistes et communistes. Toute escalade entre les deux parties affaiblit l'unité et donc affaiblit tous les deux. »*

A l'exception du P.C. et de la C.G.T.

De nombreuses organisations de gauche ont pris part au meeting de la Mutualité pour la libération de Leonid Pliouchtch

La grande salle de la Mutualité était remplie jeudi soir 23 octobre pour le meeting pour la libération de Leonid Pliouchtch, organisé par le Comité international des mathématiciens, créé il y a deux ans à cet effet (*le Monde* du 22 octobre). De nombreuses et diverses organisations de la gauche (à l'exception de la C.G.T. et du parti communiste français) s'étaient jointes aux organisateurs pour réclamer *« l'unité d'action »* dans cette lutte pour sauver un mathématicien soviétique soumis pour délit d'opinion à un traitement psychiatrique injustifié.

M. Louis Astre, secrétaire de la FEN, évoqua *« le grave problème des chaises vides »* et le *« fâcheux hasard »* de la simultanéité de cette manifestation et de celle organisée par le P.C.F., à la Porte de Versailles, pour la défense, *« certes utile »*, des libertés en France. M. Dominique Taddéi, membre du secrétariat national du P.S., affirma à ce propos que *« ceux qui ne sont pas là pour défendre Leonid Pliouchtch avec nous affaiblissent leur cri quand ils protestent dans d'autres cas ».*

Le docteur Ferdière, expert près la cour d'appel de Paris, est venu, au nom des neuf psychiatres français qui ont publié une déclaration sur cette affaire, dénoncer *« ce nouveau mode de torture »* et annoncer l'amplification de l'action au niveau mondial.

De très nombreuses personnalités assistaient à cette réunion, présidée par le mathématicien Laurent Schwartz. Quelques messages soviétiques attendus ne sont pas parvenus aux orateurs : ainsi, une bande magnétique envoyée par André Sakharov est arrivée à Paris complètement effacée... M. Schwartz a annoncé qu'il avait l'intention de soumettre l'affaire Pliouchtch à M. Georges Marchais, puisque celui-ci avait dit qu'il était prêt à intervenir dans des cas concrets.

De nombreux télégrammes de sympathie sont parvenus aux organisateurs, dont celui de M. Lombardo Radice, mathématicien et membre du comité central du P.C. italien, que seul un infarctus a empêché d'être *« parmi tous les hommes honnêtes ».*

Enfin, M. Texier, du Syndicat de la magistrature, s'est demandé s'il ne convenait pas *« de nous interroger sur les structures mises en place »* en France et qui, dans le cas de l'établissement d'un pouvoir autoritaire, pourraient permettre des abus généralisés.

Dans une lettre lue en conclusion du meeting, Mme Pliouchtch disait : *« En luttant pour mon mari, vous luttez aussi pour vous-mêmes ».* Le comité organisateur poursuivra son action. — A. M. B.



« NOUS AVONS TUÉ DARLAN »

Une histoire de Chouans

« Mon frère a apporté de Londres instruction formelle d'éliminer amiral. »

« J'ai maintenant la certitude que arlan est un traître. Son maintien pouvoir empêche toute solution. vous donne l'ordre de l'éliminer ns délai. Tout doit être terminé our le 24. »

Le 24 est la veille de Noël 1942. premier propos serait d'Henri Astier (1), comploteur romantique l'un des conjurés qui facilitèrent débarquement anglo-américain en rique du Nord. Le second aurait é adressé à Henri d'Astier par le mte de Paris, le 21 décembre.

Le 24, Darlan était tué de deux lles. Le 26, Fernand Bonnier de la apelle, qui l'avait tué, était fusillé rès un semblant de procédure.

De Gaulle a-t-il fait transmettre r le général d'Astier de la Vigerie comte de Paris une « instruction melle » de ce genre ? Le comte Paris, venu à Alger pour y jouer champions de la réconciliation tionale, a-t-il, au sortir d'une crise paludisme qui le tenait encore lit, donné, sur cette injonction ordre qui ressemble peu au desdant des Orléans : « Eliminer ? » nande Henri d'Astier.

« Le faire disparaître.

— Par tous les moyens ? Est-ce la que vous voulez dire ?

— Oui, c'est cela, le faire disparaître par tous les moyens. »

Après tant d'ouvrages consacrés à qu'un des premiers historiographes de cette période, Alain de Sény a appelé « la bissectrice de la rre », voici celui d'un acteur le la base ». A vingt-deux ans, rio Faivre, jeune Algérois éperdu, de patriotisme, a fourni l'arme de l'attentat. Il a transporté le plus ouvertement du monde Bonnier de la Chapelle, dont il venait de faire la connaissance, jusqu'à la grille du palais d'Eté où allait arriver l'amiral. Et il a reçu les confidences des principaux conspirateurs : Henri d'Astier et l'abbé Cordier.

Mario Faivre a conservé, pour raconter cette période, la fraîcheur de sa jeunesse. Jean-Bernard d'Astier, fils d'Henri, qui a vécu ces journées en sa compagnie, lui apporte sa caution totale.

Alors ? Pour Mario Faivre, de Gaulle, à Londres, avait accepté que le comte de Paris prenne une première place symbolique, lui-même se réservant la seconde, avec la réalité du pouvoir.

En *enjoignant au prétendant de faire disparaître Darlan, il faisait non seulement place nette, mais il compromettait, par un assassinat politique, le comte de Paris. Giraud, pour une fois lucide, le dira à celui-ci, toujours selon Mario Faivre : « Monseigneur, il n'est pas possible que vous occupiez ce siège de président, car il est taché de sang. »

Du sang de Darlan, mais que Giraud a aussi taché du sang de Bonnier de la Chapelle en refusant la grâce qu'il pouvait accorder. A échéance, Giraud lui aussi est éliminé et de Gaulle, quelques mois puis tard, sera le maître à Alger.

Superbe coup de partie. Mais a-t-il été joué, au moins de cette façon ? On songe au roi Henri d'Angleterre soupirant, à propos de Thomas Becket : « Qui me débarrassera de cet homme ? » Et à l'archevêque assassiné dans sa cathédrale par des sbires trop prompts à comprendre.

Que de Gaulle ait souhaité éliminer Darlan, d'une façon ou d'une autre, c'est évident. Qu'il ait expédié l'ordre d'exécution, de façon quasi comminatoire, à un prince qu'il connaissait alors à peine, et dont il se serait dit prêt à accepter la prééminence, apparaît moins vraisemblable.

Pouvait-il aussi prévoir que Giraud sacrifierait Bonnier, s'aliénant ainsi quelques-uns de ses meilleurs soutiens de la veille ? Quels que fussent les dons prophétiques attribués à de Gaulle, quelle que fût sa connaissance de la psychologie de Giraud, on a peine à le croire.

La lecture du livre de Mario Faivre permet au demeurant, sans mettre en doute la sincérité de son témoignage, d'en marquer les limites sur ce point précis par le portrait même *qu'il trace de ses amis. Henri d'Astier*, séduisant et aristocratique, vit dans un climat de rêve et de fièvre. La présence auprès de lui de l'abbé Cordier n'est pas faite pour le ramener aux réalités : prêtre par éclairs, officier de renseignements par goût, il vit lui aussi dans une ombre couleur de muraille, dressant les pièges d'un grand jeu où il a *mis toute sa foi.*

Dans le monde clos où vivent les conjurés qui décident, au milieu des rumeurs les plus folles, du destin de la France dans les trois pièces de la famille d'Astier, un désir peut devenir un ordre d'exécution.

L'invraisemblable n'est-il pas déjà arrivé dans la nuit du 8 novembre, où tous les généraux d'Alger ont été arrêtés par quelques jeunes gens ? N'arrive-t-il pas tous les jours où des entrevues capitales ont lieu dans les bars où s'échangent les secrets et les pistolets. La voiture qui transporte Bonnier passera devant une soixantaine de personnes qui connaissent ou devinent sa destination.

Les volontaires pour « éliminer » l'amiral ne manquent pas, du moins lorsqu'on n'en est qu'au stade verbal. Cordier, après quelques déconvenues, découvre Fernand Bonnier de la Chapelle. De ce garçon laconique et apparemment sûr de lui, Mario Faivre lui-même ignore à peu près tout : il paraît tomber du ciel dans les bras de l'abbé et d'Henri d'Astier. Est-il manipulé par d'autres que par ces monarchistes peu assurés ? On l'a dit et on l'a écrit.

Une des filles d'Henri d'Astier dira à Mario Faivre : « C'est une histoire de Chouans. » En effet.

JEAN PLANCHAIS.

(1) Rappelons que trois frères d'Astier, tous trois décédés, ont joué un important au cours de la derre guerre : Emmanuel d'Astier, plus connu, un des chefs de la stance métropolitaine, qui fut missaire à l'intérieur du Comité ional français de Londres, jourste et écrivain, mort le 12 juin). François d'Astier de la Vigerie, cier général de l'armée de l'air, rejoignit Londres après l'invan de la zone libre, et Henri d'As, commissaire des Chantiers de jeunesse en Algérie et l'un des acipaux « conjurés d'Alger ».

★ Mario Faivre : *Nous avons tué Darlan*, la Table Ronde, 32 F.

« La Voix du Nord »

Des illusions de la Résistance aux réalités de la presse

André Diligent aime les combats dès lors qu'ils impliquent le courage. Sa vie de citoyen a été en cela conforme à sa vie d'avocat et de parlementaire. Sans ostentation, ce sont les trois que l'on retrouve dans le livre qu'il a intitulé *Un cheminot sans importance*. Un langage simple, une *histoire compliquée.*

Ce cheminot sans importance c'est Pierre Hachin, l'un des premiers résistants du mouvement *la Voix du Nord*, l'un des premiers diffuseurs du journal clandestin qui portera ce nom et réussit à publier soixante-cinq numéros entre le début de l'occupation et la libération de 1944. Si André Diligent le connaît bien c'est parce qu'il fut pendant vingt ans son avocat. Si, au bout de ce chemin il l'aime tant c'est parce que, ensemble, ils ont dû lutter, rager, enrager, *souffrir* aussi tout au long du procès — plus précisément de la partie de procès — dont l'objet était de faire reconnaître les droits de Pierre Hachin et de tous ces cheminots ou non, résistants sans importance, quelque peu oubliés ou négligés lorsque fut acquis, en 1944, le droit de faire paraître — cette fois au grand jour — ce journal qui s'appelle toujours *la Voix du Nord.*

Aujourd'hui, cette bataille paraît gagnée. Elle eut pour elle l'avantage d'être portée, il est vrai, sur la place publique alors que d'autres — très semblables dans l'objet — restèrent ignorées comme c'est le cas, par exemple, à Nice, où l'on attend, le 1er décembre, un jugement du tribunal de commerce, épisode d'une procédure engagée depuis sept ans, là encore par des Résistants prétendant à des droits sur le quotidien *Nice-Matin.*

Le récit d'André Diligent était nécessaire. D'abord il remet en mémoire les réalités de la Résistance dans le Nord, c'est-à-dire dans cette « zone » qui était réputée par le nazis ni « libre » ni « occupée », mais « interdite ».

A ce chapitre, il dit l'arrestation de Pierre Hachin, il personnalise ce qu'il en coûta de souffrances, de tortures, à ce cheminot sans importance qu'un hasard fit échapper au peloton d'exécution mais non au camp de concentration de Dachau. Mais s'il reproduit ainsi dans la simplicité émouvante les mots, le récit que lui fit Pierre Hachin, c'est pour signifier qu'avec lui ils furent des dizaines d'autres parmi ceux de *la Voix du Nord* à connaître les mêmes tourments et, pour beaucoup, à en périr.

Dachau et Brid'oison

Or une fois libérés des camps, c'est-à-dire jamais avant le printemps de 1945, les rescapés découvriront qu'on ne les a pas attendus pour constituer les sociétés permettant aux journaux clandestins de ne plus l'être, d'entrer dans le cycle normal du commerce, d'en connaître le succès, d'en amasser le profit.

Oh ! pour sûr, à ces résistants oubliés, rescapés, on ne fera pas grise mine, et, surtout si, actionnaire, on sait trop bien qu'on ne l'est pas devenu tellement par mérite personnel. Aussi bien ils auront droit, les revenants, à tous les égards, toutes les effusions, tous les apitoiements. Ils auront droit à toutes les promesses.

L'affaire est née de ces atermoiements, de ces glissements progressifs vers l'oubli, vers la vie ordinaire, d'un abandon parti de la trahison morale. Alors un Pierre Hachin a dû se résigner à cette interminable bataille juridique et judiciaire de vingt-cinq années. De prétoire en prétoire, du tribunal des référés à la Cour de cassation via les tribunaux de toute sorte, civils, commerciaux, administratifs, les cours d'appel, le Conseil d'Etat, il a fallu faire ce nouveau et insolite parcours du combattant. De jugements en arrêts, de décisions d'incompétence, d'irrecevabilité, de débouté, il a fallu subir une nouvelle épreuve aussi éprouvante que la première parce que, cette fois, tellement plus absurde. Ils s'en *souviendront*, les déportés de *la Voix du Nord*, de cette ordonnance de référés qui leur exposait — on ne sait si c'était candidement ou cyniquement — pourquoi ils devaient être tenus pour sans-droit dans le journal *la Voix du Nord*. Pourquoi ? Parce qu'ils ne s'étaient pas opposés « en temps utile » à la constitution de la société mise en cause. En d'autres termes, ignorant toute réalité, s'en tenant à la loi, à la *forme*, le nouveau Brid'oison auteur de l'ordonnance affectait de ne pas savoir que ce « temps utile » avait couru à une époque où les plaignants étaient « domiciliés » qui à Dachau, qui à Buchenwald, qui à Mauthausen.

C'est pourquoi André Diligent et Pierre Hachin se rejoignent dans leur réflexion sur la justice, civile cette fois, sur la distance maintenue entre juges et plaideurs, sur les lenteurs. Et si la réflexion est proche de la révolte, c'est qu'il y a de quoi.

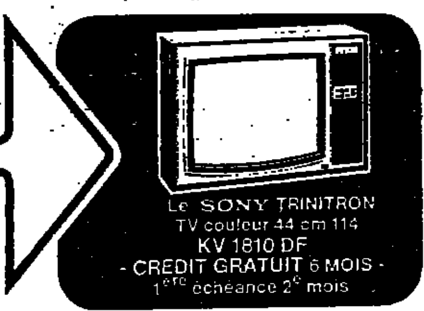
Mais s'il y eut lenteurs, tout montre que du côté de cette *Voix du Nord*, puissance établie, forte de son influence régionale et même nationale, rien n'a été négligé pour se défendre. On a réagi en plaideur acharné, combatif, organisé. On a fait mieux : on a ignoré le procès, n'estimant pas, du moins chaque fois qu'intervenait une décision défavorable, qu'il pouvait s'agir d'une information bonne à fournir aux lecteurs.

Ces mises en quarantaine ne sont, hélas ! pas exceptions. Mais de tous les déboires éprouvés par André Diligent dans cette longue marche judiciaire, celui-là semble le plus ressenti.

Au bout du compte, *Un cheminot sans importance* n'est pas l'histoire de l'affaire *Voix du Nord*, mais c'est un témoignage honnête qu'il serait malhonnête d'ignorer.

JEAN-MARC THÉOLLEYRE.

★ Éditions France-Empire, 253 p., 30 F.



ÉDUCATION

Les élections universitaires

QUATRE CONSEILS S'OPPOSENT A LA MODIFICATION DE LA LOI D'ORIENTATION

Quatre conseils d'université ont refusé d'appliquer la récente modification à l'article 14 de la loi d'orientation, relatif aux modalités des élections universitaires. Il s'agit des universités de Paris-VII, Paris-VIII-Vincennes, Lille-III et Nice. L'amendement en cause adopté par le Parlement lors de sa dernière session, à l'initiative de M. Jacques Sourdille, député U.D.R. des Ardennes (« le Monde » daté 26-27 juin 1975), dispose que le nombre de sièges à pourvoir dans le collège des étudiants sera réduit, non plus seulement dans les conseils d'unités d'enseignement et de recherche, (U.E.R.), mais aussi dans les conseils d'université, lorsque le nombre des votants sera inférieur au quorum, désormais ramené à 50 % (il était de 60 % auparavant).

Le conseil de l'université Paris-VII a, d'autre part, demandé à une large majorité qu'une information massive accompagne les prochaines élections aux conseils d'U.E.R., afin d'accroître la participation des étudiants.

La conférence des présidents d'université a approuvé les nouveaux critères d'attribution des crédits

La conférence des présidents d'université, réunie jeudi 23 octobre, sous la présidence de M. Jean-Pierre Soisson, secrétaire d'Etat, a approuvé par 38 voix contre 2 et 7 abstentions les nouveaux critères d'attribution des crédits de fonctionnement aux universités. Ceux-ci, qui ne concernent qu'environ 3 % du budget du secrétariat d'Etat aux universités, ne prennent plus en compte directement le nombre d'étudiants, mais à la fois la surface des locaux et l'« encadrement pédagogique », scientifique, administratif et technique (*le Monde* du 22 octobre 1975).

Les présidents ont estimé que, pour 1976, l'ensemble des moyens dont ils disposent « *bénéficiait d'un accroissement* ». Ils remarquent néanmoins que celui-ci « *ne permet encore, ni de doter les universités des emplois dont elles ont besoin..., ni de réduire sensiblement les inégalités souvent considérables dans les dotations..., ni de programmer la totalité des constructions universitaires nécessaires, ni d'assurer la maintenance du patrimoine immobilier mis à la disposition des universités* ». La conférence a invité M. Soisson à faire porter ses efforts financiers non seulement, comme il l'a annoncé, sur la pharmacie, l'odontologie, le droit et les sciences économiques, mais aussi sur « *les lettres, langues et sciences humaines dans les universités ayant plus de 7 500 étudiants dans ces disciplines* ».

M. Soisson s'est, d'autre part, expliqué devant les présidents sur son projet de réforme du second cycle universitaire : les troisième et quatrième années universitaires ne formeront pas un bloc se terminant par une maîtrise, mais la troisième année (la licence) restera une entité autonome, ce qui réserve la possibilité à certains de quitter l'université au bout de trois ans avec un diplôme. M. Soisson modifie ainsi son intention initiale, de faire du second cycle un tout indissociable. Ce projet, approuvé par les présidents, sera présenté prochainement au Conseil national de l'enseignement supérieur et de la recherche (CNESER) et pourrait être adopté par un conseil interministériel avant la fin de l'année. Il entrerait alors en vigueur à la rentrée 1976.

● ERRATUM. — Dans l'article de M. H. I. Marrou sur le cinquantenaire de l'Ecole française de Rome (*le Monde* du 18 octobre), une erreur de transcription a fait écrire : « Sous la Confession, nous vénérons les restes du « trophée » élevé au XIe siècle à la mémoire de l'apôtre. » Il s'agit du second siècle (IInd), le trophée datant de l'époque pré-constantinienne.

A AMIENS

La construction de nouveaux locaux pour la médecine et la pharmacie est-elle un enjeu électoral ?

De notre correspondant

Amiens. — Pourquoi les crédits destinés à la construction de nouveaux locaux pour les unités d'enseignement et de recherche (U.E.R.) de médecine et de pharmacie de l'université de Picardie n'ont-ils pas encore été débloqués ? En ce début de rentrée universitaire, la querelle sur les causes de ce retard rebondit une nouvelle fois.

En 1966, un décret demandait aux communes possédant déjà une école de médecine et une école de pharmacie de payer la moitié du prix des nouvelles installations. Mais la municipalité d'Amiens (union de la gauche) — qui prête les actuels locaux, trop exigus — refusait, peu après son élection, de payer « *une opération dont le financement était, selon elle, exclusivement du ressort de l'Etat* ».

Au cours de l'année 1973-1974, le recteur de l'académie proposait aux collectivités locales de la région (Somme, Aisne, Oise) de participer aux dépenses pour 10 %. La municipalité amiénoise donnait son accord à cette formule en avril 1974.

Un tel « arrangement » paraît aujourd'hui être remis en cause par M. Jean-Pierre Soisson, secrétaire d'Etat aux universités, qui estime, dans une lettre adressée à M. Hubert Henno, conseiller régional de Picardie (républicain indépendant), que la question de la participation financière de la ville d'Amiens « *doit faire l'objet prochainement d'un nouvel examen* ». M. Henno, de son côté, soutient que « *la décision définitive reste tributaire de la participation financière d'Amiens* », laissant entendre que si retard il y a, la municipalité n'y est pas étrangère.

M. Roland Perez, président de l'université d'Amiens, s'étonne d'être informé des nouveaux développements concernant l'université par une « correspondance privée » du ministre « à un tiers ». Il estime que le ministre « *confond son activité d'homme politique et ses responsabilités ministérielles. L'université, en tant que service public, ne doit pas être un enjeu des prochaines confrontations électorales* ».

MICHEL CURIE.

M. PIERRE LÉVÊQUE EST ÉLU PRÉSIDENT DE L'UNIVERSITÉ DE BESANÇON

M. Pierre Lévêque, professeur d'histoire ancienne, a été élu président de l'université de Besançon par 41 voix contre 24 à M. Claude Bugnon, directeur de l'U.E.R. biologique et médicale. Il succède à M. Jean Thiebaut.

[Né à Chambéry en 1921, M. Pierre Lévêque est ancien élève de l'Ecole normale supérieure, agrégé de lettres, membre de l'Ecole d'Athènes et docteur ès lettres. Il a enseigné dans les universités de Lyon, de Fribourg et de Montpellier. Nommé professeur à la faculté des lettres de Besançon en 1957, il a été doyen de cet établissement de 1964 à 1970. Il est l'auteur de nombreux travaux sur les antiquités grecques et en particulier sur les problèmes religieux et socio-économiques. Il anime à Besançon un centre de recherches spécialisées sur les structures sociales et mentales de l'Antiquité.]

MÉDECINE

A Paris

LE PROFESSEUR CABROL A PRATIQUÉ UNE GREFFE CARDIAQUE SUR UNE FEMME

Un greffe cardiaque a été pra[tiquée], dans la nuit du 22 au 23 oc[to]bre, par le professeur Christ[ian] Cabrol, à l'hôpital de la Pi[tié-]Salpêtrière à Paris. Le receveur et [le] donneur sont des femmes.

Avec le professeur Guilmet (hô[pi]tal Foch de Suresnes), le profes[seur] Cabrol semble être un des ra[res] chirurgiens français à continuer [à] pratiquer des greffes de cœur. S[on] programme serait de six à dix gref[fes] par an, précise-t-on à l'Assista[nce] publique de Paris.

A Lyon

UN COUPLE PORTE PLAINT[E] APRÈS LA MORT DE SON BÉ[BÉ]

Après la mort de leur bébé [de] quatre mois et demi, décédé [le] 22 octobre à l'hôpital Edouard-He[r]riot de Lyon, M. et Mme Molin[a], demeurant à Vaulx-en-Velin (Rhôn[e]) viennent de porter plainte pour no[n-]assistance à personne en péril.

Jeudi 16 octobre, M. et Mme M[o]lina se présentaient à l'hôpital av[ec] leur fils Christophe, atteint de trem[]blements et ayant 41 ° de fièvre. L[es] internes qui examinent l'enfant [ne] décèlent rien d'anormal. Lundi 20 o[c]tobre, l'enfant est de nouveau à l'h[ô]pital où aucun diagnostic ne pe[ut] être encore posé. Dans la nuit [de] lundi à mardi, un pédiatre appe[lé] auprès de l'enfant réclame son ho[s]pitalisation d'urgence. A l'hôpit[al] Edouard-Herriot, l'enfant est pla[cé] en réanimation avant de décéd[er] mercredi. Interrogé, le chef du se[r]vice a déclaré que, même s'il ava[it] examiné l'enfant, il n'aurait rien p[u] faire.

SCIENCES

MORT DU CHIMISTE BRITANNIQUE JAMES WILFRED COOK

Le chimiste britannique James Wilfred Cook est mort, le mardi 21 octobre, à l'âge de soixante-quatorze ans. C'est lui qui, pour la première fois, montra, au début des années 60, le pouvoir carcinogène des hydrocarbures polycycliques et qui isola, à partir du goudron, le principal composant carcinogénique, un hydrocarbure pentacyclique, le benzopyrène 3 : 4. Il montra aussi qu'une très petite quantité de ce corps pur suffisait à induire le cancer, et que d'autres hydrocrabures polycycliques avaient le même pouvoir. Il existait, en fait, un lien entre la structure de ces corps et leur pouvoir cancérigène. Ses travaux lui valurent, en 1936, le prix de l'Union internationale contre le cancer. Il fut anobli en 1963.

[Né à Londres en 1900, James Wilfred Cook devint professeur de chimie en 1920 à l'Institut technique John Sass, avant d'entrer au Royal Cancer Hospital en 1929. Il y reste dix ans et y accomplit les recherches qui vont le faire connaître, puis, en 1939, il devient titulaire d'une chaire à Glasgow. Seize ans plus tard, il est principal de l'University College du Sud-Ouest, avant d'être vice-chancelier de l'université d'Exeter. Il se retire en 1965 pour tenter de faire des collèges de Nairobi, au Kenya, de Dar-Es-Salaam, en Tanzanie, et de Kampala, en Ouganda, un ensemble cohérent.]

RELIGION

L'OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE PLÉNIÈRE DES ÉVÊQUES

Il est urgent que l'épiscopat approfondisse l'étude du rapport entre la doctrine marxiste et l'Évangile

DÉCLARE LE CARDINAL MARTY

De notre envoyé spécial

Lourdes. — En arrivant de la grotte où ils avaient prié le matin du jeudi 23 octobre, sous un soleil radieux, tous ceux qui assisteront pendant un peu plus d'une semaine à l'assemblée plénière de l'épiscopat français ont pu constater une innovation dans la grande salle où se tiennent les assemblées générales. Il n'y avait pas de cendriers sur les tables.

« *Par esprit de sacrifice et surtout de charité envers votre prochain* », a annoncé d'entrée de jeu le cardinal François Marty, archevêque de Paris et président sortant de la conférence épiscopale, « *je vous invite à vous abstenir de fumer dans cette salle.* »

A soixante et onze ans, le « père » Marty, comme on l'appelle affectueusement, n'a rien perdu de sa vigueur ; il sait mener un débat rondement, rudoyant les intervenants avec une franchise plus paysanne qu'ecclésiastique.

Son rapport d'introduction prit l'allure d'un bilan de fin de mandat. Vice-président de la conférence pendant trois ans, puis président pendant six ans, le cardinal Marty est à la tête de l'épiscopat depuis ce qu'il a appelé « *l'événement* » : le concile Vatican II. Passant en revue le terrain couvert depuis lors par les évêques français, le cardinal a décrit la grande mutation que connaît l'Eglise : réformes, échecs, liberté, désarroi...

Evoquant ensuite les grands textes conciliaires le cardinal Marty a rappelé les étapes parcourues par l'Eglise de France, qui a donné « *la priorité à l'évangélisation* » dans une « *situation missionnaire* », selon trois pôles, « *les plus loin, les plus pauvres, les plus responsables* », c'est-à-dire les pôles de l'incroyance, de la pauvreté et du développement.

A propos de la crise du clergé, après avoir évoqué « *le souci* » que lui causa la naissance du mouvement Echanges et dialogue, créé après les événements de 1968 par des prêtres « *contestataires* », qui réclamaient le droit de travailler, de se marier, de s'engager politiquement (1), le cardinal a eu des paroles fortes pour défendre l'intégrité des prêtres dont la situation financière est souvent, selon lui « *anormale, voire injuste* ».

« *La cause de la crise du clergé n'est pas à chercher dans une incapacité pastorale ou un manque de générosité pour la mission*, souligna-t-il, *elle n'est pas à chercher dans une infidélité morale ou un manque de vie spirituelle. C'est faire injure à des hommes qui se sont consacrés corps et âme au service de l'Evangile. Certains croient pouvoir s'ériger en juges ! Ils dénoncent et condamnent. De quel droit ?* »

Pour la première fois aussi, on a entendu le chef de l'Eglise en France faire une allusion publique à la déception provoquée par le synode romain de 1971, dont un des thèmes était le ministère presbytéral, et qui a réaffirmé inconditionnellement le lien entre sacerdoce et célibat. « *Je crois que si ce synode a pu réaffirmer des principes essentiels* », a-t-il fait remarquer, « *il n'a pas aidé à tracer la route d'une rénovation !* »

Le cardinal Marty a conclu son tour d'horizon en partageant avec l'auditoire quelques « *soucis majeurs* ». Certaines de ses remarques n'ont pas manqué de soulever des débats. Il a parlé de sa préoccupation pour la situation au Vietnam du Sud, malgré la paix retrouvée. « *Plusieurs mois avant la fin de cette terrible guerre*, a-t-il dit, *j'avais eu l'occasion de rencontrer une haute personnalité du gouvernement provisoire. Elle m'avait dit la volonté de son gouvernement de faire en sorte que la liberté religieuse de tous les chrétiens fût respectée. Ils devaient garder le droit de professer leur foi et de la faire partager. J'ai toujours craint que ce ne fussent là que des paroles diplomatiques. Je reste inquiet de la liberté religieuse.* »

Si le cardinal a parlé ensuite de l'importance de la promotion de la femme — « *problème réel* », qu'on ne résoudra pas par des manifestations mondiales, telle l'année de la femme, ni par des déclarations, ni encore par « *l'intégration pure et simple des femmes dans ce monde fait et pensé par des hommes* », — certaines femmes catholiques, religieuses et laïques, se demandent toujours pourquoi les évêques n'invitent pas plus de femmes à leurs assemblées de Lourdes. Cette année où l'ordre du jour comporte un sujet qui les concerne directement — la transmission de la foi, — il n'y a que trois religieuses et une laïque, sur plus de deux cents participants.

Une absence remarquée

Mais les remarques du cardinal Marty qui retiendront peut-être le plus l'attention sont celles concernant le marxisme. Il ne faut pas avoir peur d'aborder cette question de front, pense-t-il, elle intéresse tous les chrétiens, mais « *plus directement encore les chrétiens tentés d'adhérer au parti communiste et les chrétiens marxistes* ». Sans tomber dans un « *anticommunisme sommaire et dépassé* » et « *évitant toute tentative de récupération* », le cardinal estime que les chrétiens doivent avoir « *une combativité spirituelle au bénéfice de la vérité* ».

« *Même dans le combat pour la justice* », poursuit-il, « *l'on ne laisse pas les idéologies dans le bureau des intellectuels !* » « *Dans les rencontres ou dialogues auxquels participent parfois les chrétiens, il y a des non-dits qui ne servent pas la qualité de la démarche.* » « *Il est urgent*, conclut le cardinal, *que l'épiscopat français poursuive avec le sérieux qui convient l'étude de cette question du rapport entre une doctrine marxiste, qui entend promouvoir une libération sans Dieu, et un Evangile, qui propose le salut de Dieu.* » Certains évêques interrogés en privé ont regretté que le cardinal ait assimilé le christianisme à une idéologie. Pour eux, la foi se situe à un tout autre plan que le marxisme.

La journée de jeudi, enfin, après quelques discussions techniques sur l'amendement des statuts de la conférence épiscopale ou l'information sur le travail de la commission sociale, a vu s'ouvrir le débat sur l'action catholique, premier des trois thèmes de cette année.

Après avoir écouté le rapport présenté par Mgr Jacques Ménager, archevêque de Reims — rapport jugé honnête quant à l'audace de la question, mais reposant trop sur les prises de position antérieures et pas assez tourné vers l'avenir, — les évêques se sont regroupés en carrefour pour un travail qui doit se poursuivre durant toute la matinée de ce vendredi : une réflexion sur l'action catholique à partir de leur expérience propre, et notamment sur les points chauds évoqués dans le rapport (engagement temporel et politique aux dépens de la foi ; autonomie des mouvements et leur lien ecclésial ; développement humain et annonce de l'Évangile, etc.). Les évêques ont même été « *priés instamment de préparer un court témoignage à partir d'expériences personnelles et récentes* ».

Certains se sont toutefois étonnés de l'exclusion de cette discussion des responsables des mouvements d'action catholique. Les évêques ont, certes, reçu un rapport de synthèse des réponses envoyées par les mouvements — rapport qui, on peut se demander pourquoi, n'a pas été remis à la presse, — mais on voit mal comment il sera possible de prendre des décisions réalistes, de tracer des orientations satisfaisantes en l'absence des premiers intéressés : les mouvements eux-mêmes.

ALAIN WOODROW.

(1) Un livre relatant l'histoire de ce mouvement, *Echanges et dialogue, ou la Mort d'un clerc*, vient de paraître aux éditions Idoc-France, 384 pages, 35 F. Il est diffusé par l'Harmattan, 18, rue des Quatre-Vents, 75006 Paris.

MÉDECINE

CROISSANCE ÉCONOMIQUE ET SANTÉ

La croissance de la « production » médicale, qui accroît le produit national brut, entraîne-t-elle l'augmentation du capital santé ? Si le développement considérable depuis trente ans d'une industrie de la santé ne favorise pas le bien-être des Français, les raisons médicales, sociales, économiques et politiques de cette distorsion doivent être recherchées.

La définition de la santé proposée en 1948 par l'Organisation mondiale de la santé (O.M.S.), « un bien-être mental, social, physique », est implicitement admise aujourd'hui par les populations du monde occidental. Cette conception étend très au-delà du domaine habituel le champ des activités médicales, mais elle correspond aux besoins réels des malades qui, de plus en plus fréquemment, consultent leur médecin pour des troubles de l'adaptation aux difficultés multiples toujours plus nombreuses et insupportables créées par la vie quotidienne.

La santé des Français s'améliore-t-elle ? Des statistiques et la pratique médicale quotidienne incitent à se le demander. Au moment où l'Assemblée nationale s'apprête à examiner, le 28 octobre, le budget de la santé, le professeur Claude Béraud répond à cette question et formule des propositions pour améliorer le système français.

I. — *La dépréciation d'un capital*

par le professeur CLAUDE BÉRAUD (*).

L'espérance de vie est stationnaire depuis 1964, le nombre absolu des décès a augmenté pour certaines affections. Les *« malades »* — dont un tiers consultent pour des troubles fonctionnels — n'ont jamais été aussi nombreux.

Les variations de la mortalité et de la morbidité sont souvent discrètes et leur signification très variable. En raison d'une meilleure tenue des statistiques, le nombre des décès dont la cause est indéterminée diminue ; l'augmentation de la mortalité par tumeurs malignes tient particulièrement à la diminution d'autres causes de mortalité (tuberculose, pneumonie, broncho-pneumonie) ; l'augmentation de la morbidité générale est favorisée par les progrès techniques, qui ont permis de découvrir et parfois de traiter avec efficacité des affections autrefois latentes (hypertension artérielle, athérosclérose) ou chroniques (diabète, certaines insuffisances respiratoires, rénales et cardiaques).

Complétant ces données statistiques, quelques faits méritent d'être soulignés : Si des grandes découvertes ont été faites dans les domaines de l'immunologie, de la biologie cellulaire et moléculaire, et les techniques d'investigation (isotopiques, endoscopiques, radiologiques) ont indiscutablement progressé, les progrès thérapeutiques, et en particulier pharmacologiques, n'ont pas eu récemment, l'importance de ceux réalisés entre 1945 et 1965.

La fréquence de certaines affections chroniques et invalidantes paraît augmenter. La bronchite chronique serait responsable de 5 % des mises en invalidité et de vingt-deux mille décès annuels (l'importance de ces chiffres tient en partie au développement du tabagisme et, peut-être, de la pollution industrielle). L'athérosclérose, maladie épidémique en Occident qui frappe, en apparence, de plus en plus de sujets jeunes, est responsable d'une importante morbidité et de la presque totalité des décès par lésions vasculaires cérébrales ou cardiaques. L'obésité favorise l'athérosclérose et le diabète. Le nombre des diabétiques en France atteindrait un million (mortalité pour cent mille habitants, 12 en 1958 — 17 en 1968). Plus encore, la montée des troubles mentaux est alarmante : en vingt ans, les déclarations annuelles de mise en invalidité pour ces maladies ont quadruplé en France. Dans la région parisienne, 25 % des mises en invalidité sont motivées par ces affections et le nombre des nouvelles consultations dans les dispensaires d'hygiène mentale a augmenté de 20 % en trois ans.

La fréquence des troubles de l'adaptation responsable des affections dites fonctionnelles et psychosomatiques, souvent bénignes mais chroniques, paraît aussi, si l'on en croit de nombreux médecins généralistes et spécialistes, en nette augmentation. Ces troubles sont observés dans certaines disciplines, telle la gastro-entérologie chez plus de la moitié des consultants.

Le poids de la pathologie accidentelle

La pathologie accidentelle se développe considérablement. Le taux de mortalité causé par la circulation routière a presque triplé de 1950 à 1968 (12 décès pour 100 000 habitants en 1950, 32 en 1969). Le nombre des blessés sur les routes de 1961 à 1971 (840 989) atteint le chiffre des blessés de la guerre de 1914-1918. Le nombre des blessés accidentels (en dehors des accidents de la circulation) augmente également régulièrement (pour 100 000 habitants en 1950 : 38 ; en 1968 : ...). De l'âge d'un an jusqu'à quarante ans, les décès accidentels sont la cause première de la mortalité.

On pouvait raisonnablement penser qu'une corrélation entre la croissance des dépenses de santé et l'état sanitaire de la population existait ; mais cette relation pourrait ne pas apparaître si toutes les activités médicales ne sont pas productrice de santé. Ainsi les résultats cliniques excellents mais coûteux, qui, faute souvent des moyens nécessaires, ne concernent qu'une minorité de malades (réanimation, unités de soins intensifs, chirurgie cardiaque, hémodialyse, greffes rénales), peuvent être masqués statistiquement, à l'échelle d'une collectivité nationale, par des actes médicaux qui ne contribuent pas au maintien du capital santé et peuvent même le diminuer. C'est le cas pour de nombreuses prescriptions pharmaceutiques, pour de multiples examens complémentaires, radiologiques ou biologiques, pour certaines interventions chirurgicales.

En résumé, depuis quelques années la mortalité et l'espérance de vie chez les adultes sont stables. La morbidité paraît augmenter. La quantité de vie offerte collectivement aux Français n'augmente pas. En effet, les progrès réalisés en anesthésie, en réanimation, en chirurgie et dans le traitement de certaines affections toujours mortelles autrefois, telle la méningite tuberculeuse, ou d'une gravité considérable : l'infarctus du myocarde, les insuffisances aiguës respiratoires ou rénales, certaines maladies infectieuses (tuberculose, rhumatisme articulaire aigu, pneumonies, broncho-pneumonies), sont annulés, au plan statistique (et non, bien sûr, au plan individuel), par le développement des affections nutritionnelles, cardio-vasculaires, tumorales ou traumatiques.

Il est plus difficile d'apprécier la qualité de la santé, car on ne peut faire référence au passé ou à des statistiques pour apprécier un bien-être subjectif. L'évaluation du niveau de vie a-t-il amélioré le bien-être social, mental, physique ? A chacun de répondre pour soi. Au plan collectif, le nombre de ceux qui s'estiment malades augmente.

Les objectifs et les crises de notre civilisation pourraient être, avec le manque d'efficacité des interventions médicales, à l'origine de cette dépréciation dont le coût humain beaucoup plus que financier serait considérable.

La complexité, l'évolution et la diversité d'une société où les rôles et les fonctions sont mal définis, où la communication est difficile et dont l'objectif est le développement industriel, ne favorisent-elles pas l'insécurité affective et matérielle, principal facteur aujourd'hui de ce mal-être psychologique qui explique l'augmentation considérable des troubles fonctionnels, mentaux et psychosomatiques observés en pratique médicale ?

L'angoisse qui favorise souvent la consommation, la concurrence et la promotion individuelle n'est donc pas seulement la conséquence mais encore l'un des moteurs de la croissance économique, d'autant plus efficace que sa contagiosité est certaine : l'anxiété des parents, des enseignants, des médecins induit celle des enfants, des étudiants, des malades, compromet leur épanouissement, leur formation, leur guérison.

En réponse à l'attente des individus, à l'incertitude et à la crainte du futur, notre civilisation propose le confort et les drogues (en particulier pharmaceutiques). Le coût humain de cette insécurité est considérable, car elle entretient une résistance au changement qui freine l'évolution spirituelle des hommes et rend plus difficile encore leur adaptation à un monde dont l'accélération est une des caractéristiques principales. La revendication d'un droit à la santé pourrait résulter de cette insécurité sociale qui crée puis accroît un besoin d'assistance favorisé par l'absence d'information médicale.

Simultanément culminent les crises de l'Eglise, de la famille, des idéologies, de l'autorité, de l'éducation, de l'armée, de l'argent, de la sexualité. Les interdits, les tabous, cèdent les uns après les autres. La mise en question des valeurs traditionnelles qui donnaient un sens à la vie, la contestation des institutions qui fournissent un modèle de référence, provoquent un inconfort qui s'exprime médicalement avec un extrême polymorphisme par des troubles psychosomatiques ou par des états dépressifs qui empruntent les masques de la pathologie digestive, cardio-vasculaire, gynécologique.

La pollution humaine

Les sociétés industrielles ne sont pas seulement responsables d'une pollution de la nature. L'homme ne consomme pas seulement un capital de nourriture, d'énergie ou d'espace, mais aussi son capital santé. La croissance économique mal orientée favorise la pollution humaine, physique et psychique. Dans un monde assujetti à la croissance de la production industrielle, une dégradation de la santé assimilée à un bien de consommation n'est pas surprenante.

Les causes de cette pollution sont nombreuses et inégalement réparties. Pour beaucoup d'ouvriers, c'est l'inconfort du travail (bruit, horaires, accélération des rythmes), la monotonie des tâches et leur parcellisation. Pour les femmes qui exercent en dehors de leur domicile une activité professionnelle, c'est l'augmentation démentielle de la durée du travail (77,3 heures par semaine pour les femmes de quarante-sept ans sans enfant, 84 heures pour celles ayant trois enfants ou davantage) (1). Pour les cadres et les professions libérales ce sont les horaires trop chargés, le chômage à quarante-cinq ans, la dispersion des activités et la difficulté plus grande, chaque année, d'équilibrer un budget temps. Pour beaucoup, quelle que soit leur classe sociale, ce sont les difficultés de la vie urbaine, l'inconfort des habitations, la sédentarité (71 % des adultes n'ont aucune activité sportive.)

Pour tous ou presque c'est le bruit, la violence des *mass media*, la manipulation publicitaire, l'absence d'informations fiables. Pour d'autres, plus nombreux chaque jour, ce sont, fonctions des besoins industriels, les transplantations (étrangers, agriculteurs) et les mutations responsables d'un déracinement socio-culturel. Pour les plus âgés, c'est souvent la solitude dans la promiscuité quotidienne. Enfin, dans l'abondance apparente, pour beaucoup de Français, ce sont les difficultés économiques. Le quart-monde, c'est-à-dire le sous-prolétariat français est estimé à 2 500 000 personnes. La pauvreté, favorisée par le chômage, est parfois responsable d'une importante malnutrition en particulier chez les sujets âgés qui ne peuvent, compte tenu de leur ignorance diététique et de la modicité de leurs revenus, équilibrer leurs besoins périodiques.

La malnutrition

Une atteinte physique organique peut être liée à des erreurs nutritionnelles ou au développement des intoxications.

L'abus des glucides et des lipides est favorisé par la modicité de leurs prix comparés à ceux de la viande et par le développement des industries alimentaires de transformation des céréales. Les trois quarts des Français s'alimentent mal, leur régime alimentaire est caloriquement trop riche, ils absorbent trop de corps gras, de sucre, de farineux, ils délaissent souvent les dérivés du lait. Ils consomment trop d'alcool et souvent trop de sel. Ces déséquilibres alimentaires sont chez les sujets prédisposés génétiquement parmi les facteurs qui expliquent le développement de l'athérosclérose, de l'hypertension artérielle, du diabète et des complications de ces affections : angine de poitrine, infarctus du myocarde, accidents vasculaires cérébraux.

Le tabagisme tend, en France, à prendre les caractéristiques d'une toxicomanie collective. Comme le remarquait M. Roger Garaudy, les recettes de la Régie française (7,5 millions de francs) correspondaient, en 1973, à peu près au budget de la santé publique du pays (7,110 millions). Or le tabac favorise la mortalité générale, les bronchites chroniques, l'insuffisance respiratoire, les cancers bronchiques, de la bouche, du larynx, du pharynx et de l'œsophage, les affections cardio-vasculaires et l'artérite, ces dernières affections étant deux fois plus fréquentes chez les fumeurs.

L'autodestruction

La majorité des troubles psychosomatiques, des états de névrose, de fatigue, dont on connaît la fréquence grandissante, et une part variable de diverses affections organiques sont directement ou indirectement liés, en partie à l'environnement et aux modes de vie.

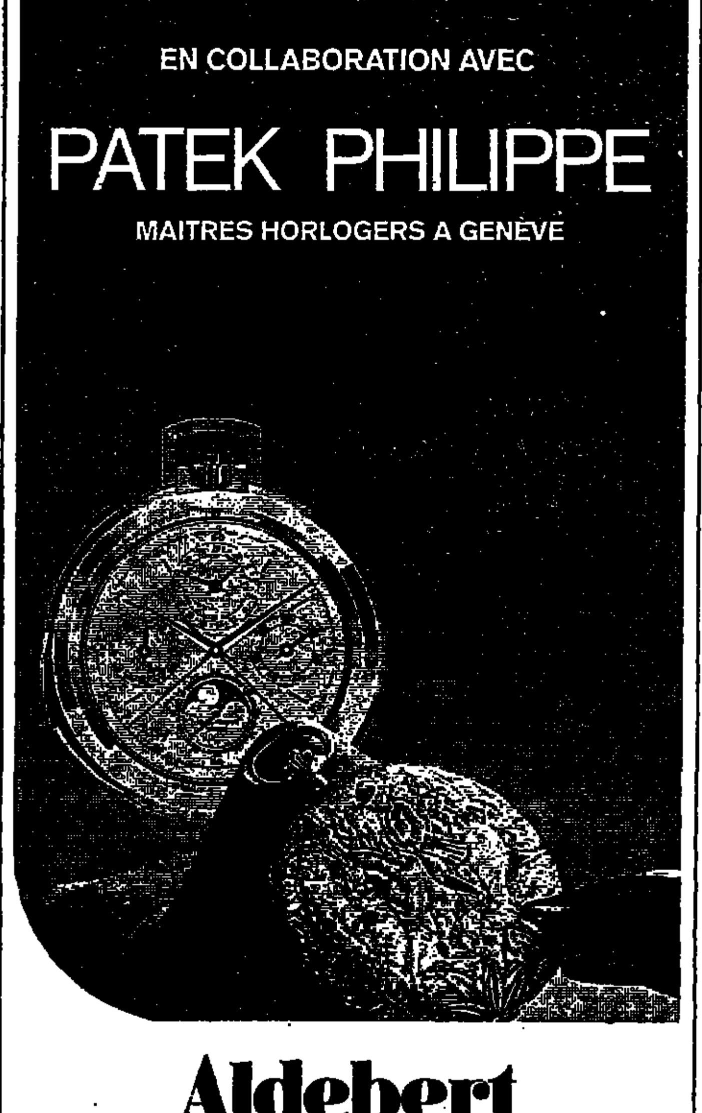
L'homme ne consomme pas seulement les biens de la nature, il participe de plus en plus activement, dans l'ignorance et l'indifférence, à son autodestruction. La consommation médicale progresse probablement beaucoup plus vite que la production de santé. Notre société a connu une expansion et un progrès sans précédent dans l'histoire, mais la santé sociale et mentale de l'homme paraît beaucoup plus menacée qu'autrefois. Le développement d'une véritable industrie de la santé a conduit au bien-être du marché que cette industrie a su faire grandir et conquérir, mais non au bien-être des hommes. Les progrès économiques tels que nous les connaissons entraînent une pollution sociale et psychique, ils ont un coût financier : l'augmentation des dépenses de santé, et un coût humain : l'augmentation de la morbidité.

(*) Professeur à l'université de Bordeaux-II, médecin des hôpitaux.

(1) *Population et société* ; octobre 1972 ; INED, 27, rue du Commandeur, 75675 Paris Cedex 14.

Prochain article :

II. — LES INSUFFISANCES DES INTERVENTIONS MÉDICALES



INSTITUT

Les cinq académies sous la Coupole

SCÈNES DE LA VIE FUTURE

L'Institut de France, autrement dit les cinq académies qui le composent, entend démontrer qu'il demeure à la pointe de l'actualité dans tous les domaines — et même qu'il la devance. C'est ce qui ressort des cinq discours prononcés ce vendredi après-midi sous la Coupole au cours de la séance annuelle. Ce souci d' « avant-garde » n'est pas une simple coquetterie de la part d'hommes peut-être agacés d'être catalogués parmi les esprits attachés au passé. Au moment où le pouvoir compte, de leur part, sur une collaboration plus active dans leurs diverses spécialités — mais ces allocutions étaient prêtes lorsque, il y a juste une semaine, M. Jean-Pierre Soisson formula ce désir avec plus de vigueur, — les académiciens semblent s'être piqués au jeu, s'être donné le mot pour réunir leurs propos dans une même préoccupation.

BEAUX-ARTS : un regard nouveau sur le monde

En sa qualité de président de l'Académie des beaux-arts, donc, cette année, de l'Institut tout entier, M. Georges Cheyssial ouvre le feu... avec un long panégyrique de Poussin, si laudatif que le reste du film de trois siècles de peinture française pourra paraître, aux yeux de certains, projeté presque à regret.

Il vante notamment dans *le Paradis terrestre* de notre grand classique *« l'heureuse disposition des masses et des lignes, la lumière limpide qui baigne cette végétation abondante, ce grouillement de feuilles et de plantes. La vie sourd de partout : taches, traits, rythmes, font plus que les personnages pour exprimer ce paradis tel que nous pouvons l'imaginer. Mais Dieu sur son nuage, Adam et Eve à terre, ne nuisent en rien à l'idée picturale... »*

Et puis voici David, ses élèves Gros et Ingres ; la tumultueuse révolution romantique avec Delacroix ; l'*Olympia* de Manet, cette autre révolution, les Impressionnistes, Bonnard, Vuillard ; et les deux grands courants actuels, l'un figuratif, l'autre qui *« n'est pas d'une moindre importance »*.

« Notre époque, conclut M. Cheyssial, *époque de découverte et de passion violente, exclusive, pose un regard nouveau sur le monde. Elle cherche ses moyens d'expression à travers une forme de vie nouvelle. L'important reste que le cœur de l'homme n'en soit jamais absent et que toujours il y garde la première place. »*

INSCRIPTIONS ET BELLES-LETTRES : Clio en mutation

C'est la nouvelle conception de l'histoire que M. Jean Schneider, délégué de l'Académie des inscriptions et belles-lettres, présenta sous ce titre frappant. Une histoire dont « il apparaît utile de cerner la place dans la vie de ce temps » et qui s'appuie sur les techniques modernes d'analyse, qui fait appel au carbone 14 pour les datations, à la linguistique, à l'interprétation scientifique des mythes, aux mathématique appliquées, et déjà à l'électronique.

« L'histoire est née et a grandi parmi les générations qui avaient gardé la même vision de l'homme et du monde [...] Or, en raison du développement de disciplines voisines de la sienne, l'historien ne peut plus échapper à la nécessité de cerner de plus près les termes et les concepts dont il use. Qu'il s'agisse de psychologie individuelle ou collective, d'évolution sociale ou de développement économique, de vie politique ou d'activité culturelle, l'historien trouve sur son chemin des théories, des méthodes, des vocabulaires, un appareil conceptuel qui entendent expliquer scientifiquement le comportement des hommes ou du moins l'analyser rationnellement. »

Ce qui n'ira pas sans difficultés ni contestations.

SCIENCES : de l'implantation d'organes au concept de la personne

Au nom de l'Académie des sciences, M. Jean Hamburger transpose en quelque sorte sur le plan biologique la *mutation* soulignée par l'orateur précédent. Son exposé, d'une forte densité scientifique bien qu'il s'en défende en le présentant comme simplifié à l'extrême pour le mettre à la portée de l'auditoire, prend pour point de départ les greffes d'organes et leurs rejets. Les recherches des laboratoires, dont il retrace les travaux, ont réussi à déceler le mécanisme des molécules *« qui marquent notre identité d'un sceau indélébile »*, du *« système qui surveille l'intégrité de notre personnalité physique, système armé pour dépister et détruire toute cellule vivante étrangère qui se serait frauduleusement introduite dans notre corps... »*.

Alors la question se pose : *« Comment un système tueur si remarquablement organisé pour mettre à mort toute cellule vivante apprend-il à respecter nos cellules propres et à nous permettre de vivre en paix ? »*

Beaucoup d'inconnues subsistent encore, mais nous voilà déjà *« mieux renseignés sur le concept même de la personne et de ses rapports avec l'espèce »*. De quoi ouvrir la méditation philosophique et politique, domaine de l'académie suivante.

SCIENCES MORALES ET POLITIQUES : l'impératif industriel

Porte-parole de l'Académie des sciences morales et politiques, M. Gaston Leduc étudie le rôle multiprécurseur de l'économiste Michel Chevalier (1806-1879) dont la carrière prestigieuse alla du saint-simonisme au Collège de France et à l'Institut.

Qu'était sa doctrine qui donnait la première place à l'industrie ? En réalité, l'industrie englobait, dans son vocabulaire, toutes les activités productrices — y compris bien entendu le machinisme, alors à ses débuts. Mais il avait prévu ou préconisé les transports à l'échelle mondiale, comme l'ouverture de l'isthme de Panama, le Transsibérien, voire un tunnel ferroviaire sous le pas de Calais, etc. Il avait pressenti la Russie et les Etats-Unis comme deux superpuissances de l'avenir et l'Europe réduite à un rang subalterne. Pacifiste impénitent, il adjurait les Européens, dès avant 1870, de mettre fin à leurs querelles fratricides. Le trop clairvoyant Michel Chevalier, qui ne connaissait encore ni les applications de l'électricité, ni le moteur à combustion interne, ni même la bicyclette.

ACADÉMIE FRANÇAISE : le bachot de mes rêves

Délégué de l'Académie française, M. Louis Leprince-Ringuet déplore la sympathie excessive que nous avons en France pour l'abstrait. Les plus doués des jeunes, formés aux disciplines scolaires à base de français et de mathématiques, *« sont heureux de construire le monde intellectuellement et, lorsqu'ils ont des possibilités de décision, ils risquent fort de nous orienter vers des solutions catastrophiques »*. Chez les moins brillants règne finalement un *« mélange de rationalisme mal digéré et de crédulité parfois effrénée sans capacité de critique réaliste »*. En l'astrologie, par exemple !

Ce qui manque à tous, c'est l'approche expérimentale du réel, plus d'importance donnée aux sciences physiques, d'où le snobisme antitechnique, le dédain pour le travail manuel.

Le rêve de M. Leprince-Ringuet, c'est un bac comportant *« d'autres épreuves très différentes et d'abord une manifestation de l'esprit de création, de la personnalité »*. La musique, la peinture, un poème, une sculpture, la réalisation d'objets originaux. *« Mais pourquoi pas également la danse, même la cuisine ? »* Enfin, épreuve indispensable : le sport.

« Mais ce n'est qu'un rêve, car je n'ai pas de haute fonction à l'éducation nationale », conclut l'orateur. Dommage !

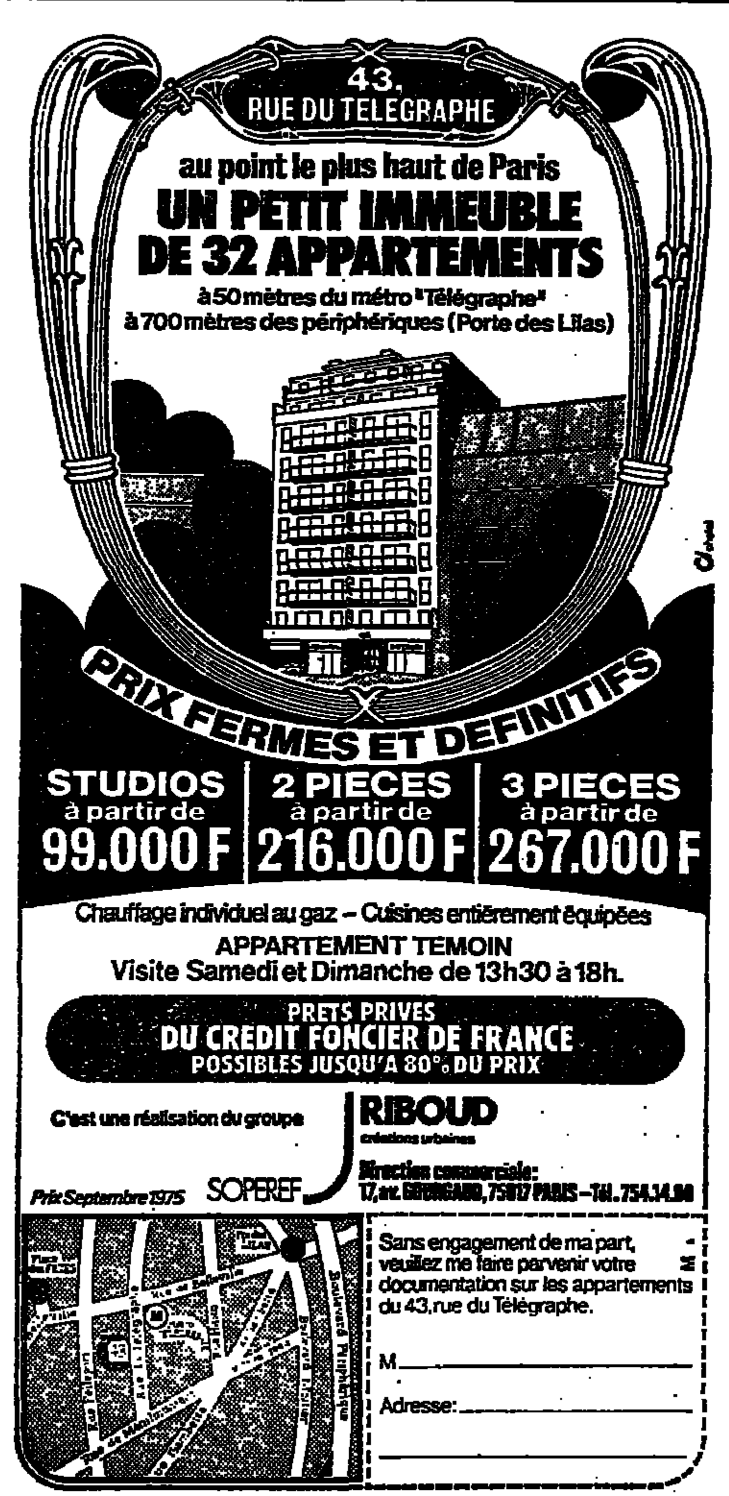
*
* *

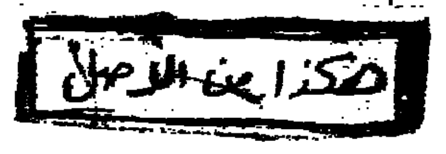
La vraie conclusion de cette séance était pourtant dans la bouche de M. Schneider, qui, évoquant, lui, l'académie de ses rêves, imaginait des colloques où, *« par-delà les cloisonnements de l'institution, les hommes poseraient leurs questions, manifesteraient leurs doutes, avoueraient leurs ignorances, afin de reculer les limites du savoir et de le mieux ordonner, ce qui est bien la vocation de cette maison »*.

J.-M. D.

● *L'Académie des beaux-arts a décerné ses prix d'histoire de l'art 1975.* — Prix Catenacci, à Mme Andrée de Bosque, pour *Quentin Metsys* ; prix Thorlet, à M. Urbain Cassan pour *Neuf siècles de bâtisseurs de villes* ; prix Paul-Marmottan, à M. A.-P. de Mirimonde, pour *l'Iconographie musicale sous les rois Bourbons* ; prix Bernier, à Mme Madeleine Jarry, pour *la Tapisserie, art du XXe siècle* ; à M. François Daulte, pour *l'Œuvre lithographique de Roland Oudot* ; à Mlle Marguerite Gaston, pour *Images romantiques des Pyrénées* ; à M. Yves Leroux, dit Bertrand Duplessis, pour ses ouvrages sur *Salvat et Paul Collomb* ; à M. François-Georges Pariset, pour *l'Art néo-classique*.

Des mentions ont été décernées à Mlle Anne-Marie Goulinat et à M. Jean Perrin.





DÉFENSE

Par rapport à la même période de 1974

Les commandes étrangères d'armements français ont augmenté de 36 % en six mois

Pour les six premiers mois de l'année, les commandes d'armements enregistrées par la France à l'exportation ont totalisé 10 375 millions de francs, révèle M. Michel d'Aillières, député républicain indépendant de la Sarthe, dans son rapport annuel sur le budget de la défense qu'il a présenté, jeudi 23 octobre, à la commission de la défense et des forces armées à l'Assemblée nationale. L'augmentation est supérieure à 36 % par rapport à la même période de 1974 (7 617 millions). En 1971, les commandes avaient atteint 7 122 millions ; en 1972, 4 734 millions ; en 1973, 9 436 millions, et pour 1974 9 748 millions.

Les commandes se répartissent ainsi : 8,70 % du montant total en 1974 l'ont été au titre des pays du Marché commun ; 2,10 % au profit de la zone franc ; 2,40 % aux Etats-Unis, et 86,8 % par le reste du monde. Par catégories de matériels, les résultats sont les suivants en 1974 : environ 987 millions pour l'aéronautique ; 701 millions pour les armements terrestres ; 2 224 millions pour les matériels navals, et 1 831 millions pour l'électronique. On estime, selon M. d'Aillières, à 270 000 personnes l'effectif global de l'industrie française de l'armement, dont 75 000 personnes pour l'exportation. En 1974, les livraisons de matériels militaires à l'étranger ont été de 7 737 millions.

« *Ces livraisons,* écrit notamment le député, *ont représenté 3,5 % de l'ensemble des exportations françaises, qui se sont élevées en 1974 à 223 milliards de francs. L'importance et l'intérêt des exportations d'armement pour la France ne doivent pas nous empêcher de prendre conscience que nous sommes très loin derrière les Etats-Unis et l'Union soviétique et que, très près de la Grande-Bretagne, nous ne représentons que 9 % du commerce mondial d'armement.* »

Le Pluton inutile

A propos du projet de budget militaire pour 1976 qu'il estime très insuffisant, le rapporteur se déclare convaincu de la nécessité d'une force nucléaire, mais il observe : « *L'erreur a été de croire qu'il suffisait de dépenser, à un moment donné, beaucoup d'argent pour arriver à une dissuasion convenable. Or maintenant, on se rend compte que le poids financier des armements nucléaires continuera d'être très important.* » A l'adresse des autres députés, il conclut : « *Votre rapporteur se doit de souligner que le poids des dépenses du Pluton* [le missile sol-sol nucléaire tactique de l'armée de terre] *est indiscutablement trop important. Vu la nécessité de diminuer, dans l'avenir, les dépenses nucléaires, il faudrait réviser le déroulement de ce programme. C'est sans doute un programme qu'il n'aurait pas fallu engager, la bombe nucléaire tactique étant suffisante* », allusion à l'arme AN. 52 que les avions Jaguar et Mirage-III E sont capables de larguer.

M. d'Aillières se déclare partisan d'une réduction des effectifs de l'armée de terre. Il considère que les crédits sont insuffisants pour la modernisation des forces classiques et que les crédits sont « *symboliques* », en particulier pour le développement du futur avion de combat de l'armée de l'air ou pour le porte-aéronefs à propulsion nucléaire.

« *Le dilemme actuel des armées,* observe encore le député de la majorité, *est le suivant : ou bien avoir des matériels modernes et des hommes mal payés, ou bien avoir des personnels suffisamment rémunérés et un matériel techniquement dépassé.* » Dans les circonstances économiques actuelles, M. d'Aillières observe cependant « *qu'il était peu réaliste d'espérer une augmentation plus importante de l'enveloppe budgétaire, allouée aux armées* ».

SOCIÉTÉ

Des enfants du Vietnam aux vieillards de France

La Fondation européenne Delta-7 se veut un « laboratoire de recherche pour l'innovation sociale »

Une centaine de personnes, dont M. Pierre Emmanuel, de l'Académie française, président de l'Institut audio-visuel, ont participé, à Paris, à la première convention de la Fondation européenne Delta 7. Cette fondation, que préside M. Gilbert Cotteau, créateur des Villages d'enfants S.O.S. de France, se propose d'être un « laboratoire de recherche au service de l'innovation sociale ».

« *Inventer, essayer, informer* », tels sont, selon M. Cotteau, les trois axes qui justifient l'existence de Delta 7 et sa spécificité. « *Le progrès social,* a-t-il expliqué, *n'est pas une théorie mais une succession de réalisations très terre à terre.* » Le but de la Fondation Delta 7 est de soutenir ou de susciter des initiatives individuelles ou locales répondant à des besoins sociaux reconnus et prioritaires, mais négligés par les pouvoirs publics ou les associations spécialisées dans l'action sociale. « *Quand une proposition concrète est faite, il faut, pour démontrer le bien-fondé d'un projet, le tester puis informer sur les résultats obtenus.* »

Pour que « *la capacité d'innovation sociale ne soit pas stérilisée* », la Fondation Delta 7, qui est au travail depuis maintenant deux ans et demi, dispose de cinq permanents et d'une équipe d'animation d'une trentaine de personnes de quatre pays (Allemagne fédérale, Belgique, France et Suisse). Elle est composée de médecins, de spécialistes de la relation publique et du marketing, de banquiers et d'administrateurs de sociétés, de professeurs, etc. M. Pierre Zumbach, secrétaire général de l'Union internationale de protection de l'enfance, est vice-président de la Fondation Delta 7, dont le secrétaire général est le général Jean Bloch (C.R.). La Fondation a été constituée selon le droit luxembourgeois, qui est actuellement le seul, en Europe, à reconnaître à une fondation la possibilité d'étendre ses activités au-delà des frontières.

M. Gilbert Cotteau a souligné que le financement de Delta 7 était « *rigoureusement bâti* ». Il repose sur une dotation correspondant à des parts qui peuvent être souscrites par des entreprises ou des personnes physiques. Cette dotation, investie, fournit un revenu qui, seul, doit constituer le fonds de développement et de gestion. Quant aux sommes engagées dans les programmes de la Fondation, elles viennent essentiellement des fonds recueillis auprès du grand public. Le but de cette organisation financière est de garantir au public que l'argent versé par lui va intégralement au fonctionnement de la Fondation. M. Cotteau a toutefois indiqué que la dotation n'était pas encore suffisante pour alimenter, par ses seuls revenus, le fonds de gestion et que des subventions exceptionnelles de fonctionnement étaient actuellement versées par des entreprises.

Depuis sa création en 1973, Delta 7 a lancé deux programmes principaux en liaison avec d'autres organismes. Il s'agit, d'une part, de l'opération Enfants sourds du Vietnam et, d'autre part, de l'opération Delta-revie, qui vise à lutter contre l'isolement des personnes âgées.

Au Vietnam, la guerre a eu notamment pour conséquence la multiplication du nombre des enfants sourds à la suite des bombardements. Les moyens techniques de les rééduquer existent, et la fondation Delta 7 s'était donné en 1973 pour mission de recueillir auprès du grand public des fonds destinés à permettre l'équipement de plusieurs centres de rééducation et la formation du personnel pour les milliers d'enfants concernés, au Nord comme au Sud (1). Sept cent mille francs français ont ainsi été recueillis en France, et le double en Suisse après une campagne soutenue par la presse. Une campagne identique va être lancée en Allemagne.

Le programme Delta-revie vient de débuter à Rueil-Malmaison (Hauts-de-Seine)) et à Poitiers. Dans ces deux villes, Delta 7 soutient, d'une part, l'action d'un directeur de foyer, d'autre part l'action de la municipalité. L'installation d'un système téléphonique directement relié à des permanences, où une équipe se tient toujours prête à l'écoute des abonnés (il y en aura une vingtaine pour chaque centre à la fin de ce mois), permet aux vieillards de retarder le moment où il leur faudra renoncer à vivre à leur domicile.

Cette expérience s'inspire d'une tentative similaire menée en Belgique par la municipalité de Liège, où plus de deux cents personnes âgées sont déjà reliées directement à un hôpital de la ville et peuvent à tout moment demander aide et conseil. Selon M. Cotteau, il y a actuellement en France « *au moins deux cent mille personnes âgées* » qui pourraient être maintenues à leur domicile grâce à un tel programme. La phase expérimentale, en cours à Rueil et à Poitiers, devra être étendue à une dizaine de centres pour lesquels la Fondation Delta 7 lance un appel au grand public. « *Si la généralisation est ensuite jugée possible,* a déclaré M. Cotteau, *Delta 7, qui se veut un laboratoire de recherche appliquée, aura rempli sa vocation essentielle.* »

BRUNO FRAPPAT.

★ Fondation européenne Delta 7, 8, rue de Richelieu, 75001 Paris, tél. : 742-53-06.

(1) Selon le professeur Tran Huu Tuoc, spécialiste vietnamien de l'oto-rhino-laryngologie, il y aurait plusieurs dizaines de milliers d'enfants à rééduquer (*le Monde* du 27 septembre).

A Berlin-Est

DEUX MILLE DÉLÉGUÉES PARTICIPENT AU CONGRÈS INTERNATIONAL DE LA FEMME

Le Congrès international pour l'Année de la femme, réuni depuis lundi 20 octobre à Berlin-Est, s'achève samedi 25 octobre. Des déléguées de cent trente pays y participent, au nombre d'environ deux mille. Au cours d'une conférence de presse, Mme Hortensia Bussi de Allende, veuve de l'ancien président chilien, a estimé que ce congrès était « *le plus important événement dans l'Année internationale de la femme* ». Selon l'agence de presse de la R.D.A., cette réunion est même « *l'événement le plus important après la conférence sur la sécurité et la coopération en Europe* ».

Selon la même agence, les débats ont montré que « *l'égalité de la femme peut être réalisée seulement à condition que les structures sociales soient transformées* ». Plusieurs déléguées ont d'autre part dénoncé la propagation par la presse des « *pays capitalistes* » du « *féminisme bourgeois* ».

● *La campagne en faveur des personnes âgées.* — Le conseil municipal et le bureau d'aide sociale d'Annecy annoncent mercredi matin dans un communiqué qu' « *aucune carte ne sera vendue à la mairie d'Annecy* », à la suite du lancement de la campagne de la Fondation de France en faveur des personnes âgées.

« *Les personnes âgées,* poursuit le communiqué, *ne doivent pas être tributaires de la générosité de quelques-uns un jour ou une semaine par an, mais elles ont droit à nos égards constants* ».

LETTRES

BALZACIEN ET PEGUYSTE

Bernard Guyon est mort

Nous apprenons la mort de Bernard Guyon, ancien doyen de la faculté d'Aix-en-Provence, survenue accidentellement au cours d'un séjour à Paris. Il était âgé de soixante et onze ans.

C'est encore une des grandes figures de l'Université française qui disparaît avec Bernard Guyon. Non seulement un professeur, mais un homme de lettres. Non seulement un spécialiste, mais un animateur. Son rayonnement s'est surtout fait sentir à la faculté d'Aix-en-Provence, où, après sa thèse soutenue en 1947, il occupa la chaire de littérature française à partir de 1952, avant d'être élu doyen de cette faculté en 1959. Bernard Guyon ne devait abandonner cette charge de son plein gré qu'en 1967 avant l'expiration de son troisième mandat, et, obligé de se ménager, devait obtenir une mise à la retraite anticipée en 1970.

Né en 1904, ancien élève de l'Ecole normale supérieure, il avait commencé sa carrière universitaire à Gand, avant la guerre de 1939, puis au Caire, à partir de 1945.

Ses travaux littéraires tournent essentiellement autour de deux écrivains : Balzac et Péguy. Au premier, il consacre ses thèses la Pensée politique et sociale de Balzac *(A. Colin, 1947, réédité en 1967)* et la Création littéraire chez Balzac. Essai sur la genèse du « Médecin de campagne » *(A. Colin, 1951). Ces deux ouvrages, auxquels s'ajoutent un grand nombre d'articles ainsi que l'édition critique de* l'Illustre Gaudissart et la Muse du département *(Classiques Garnier, 1970).*

Péguy fut aussi pour Bernard Guyon un amour de jeunesse, conçu dès l'école et renforcé par la suite dans l'entourage d'Emmanuel Mounier. Le long entretien avec cet écrivain devait cependant porter ses fruits, plus tard, dans deux petits livres chargés de sucs, le Péguy *des éditions Hatier (1960, réédité en 1973) et* Péguy devant Dieu, *publié en 1974 chez Desclée-De Brouwer, où il dirigeait la collection « Ecrivains devant Dieu ». Là encore de nombreux articles les accompagnent. Bernard Guyon était aussi reconnu comme péguyste que comme balzacien. Depuis sept ans il dirigeait au C.N.R.S. une équipe de recherches consacrée à l'étude de la vie et de l'œuvre de Péguy et à l'histoire des* Cahiers de la quinzaine.

Il s'était aussi attaché à Rousseau : édition de la Nouvelle Héloïse *dans la Bibliothèque de la Pléiade, mais Péguy fut son maître et l'innovateur de sa pensée. Il le rejoignait dans un engagement de chrétien et d'humaniste, qui lui fit toucher à plusieurs reprises aux problèmes de l'Eglise et à son renouveau.*

Tous ceux qui ont connu ou seulement rencontré Bernard Guyon connaissent ses qualités d'homme : son accueil, son ouverture d'esprit, sa flamme. Récemment encore, il assistait à l'hommage que la Sorbonne a rendu à François Mauriac, le 16 octobre. Sa bonne humeur et sa vivacité enchantaient. Ce septuagénaire n'avait rien perdu de l'allégresse avec laquelle il se vouait à la vie, à l'étude, à la rencontre d'autrui.

JACQUELINE PIATIER.

CULTURE

Correspondance

RICHARD WAGNER ET L'ANTISÉMITISME

Nous avons publié en réplique à Mme Molina, présidente de l'Association des amis de Richard Wagner, une lettre de M. Léon Poliakov, directeur de recherches au C.N.R.S., auquel Mme Molina a elle-même répondu (le Monde *des 17-18 août, 24-25 août et 10 septembre). M. Poliakov nous adresse les précisions suivantes qui nous paraissent de nature à mettre fin à la controverse :*

Mme Lucienne Molina assure que Richard Wagner, qui aurait *« toujours combattu pour un idéal universel »*, avait écrit *le Judaïsme dans la musique* pour convier tous les hommes, les juifs y compris, à l'édification d'un monde meilleur, et que ma lettre ne témoignait que des insuffisances de ma documentation. Elle m'oblige donc de mettre un point final en citant le pamphlet wagnérien, qui visait plus particulièrement les musiciens juifs culturellement assimilés, tels que Meyerbeer ou Mendelssohn : « *Le juif cultivé s'est donné toutes les peines imaginables pour dépouiller tous les signes caractéristiques de ses vulgaires coreligionnaires : en beaucoup de cas, il a même jugé conforme à ses buts d'aider par le baptême chrétien à laver toute trace de son origine. Mais ce zèle, dont il n'a jamais recueilli le bénéfice escompté, n'a contribué qu'à isoler d'une façon complète le juif cultivé, et à faire de lui le plus sec de tous les hommes, à tel point que nous en perdîmes même notre ancienne sympathie pour le destin tragique de sa race.* »

Il importe de préciser que, au fil des années, le racisme de Wagner devenait plus virulent : « Le juif est le plus étonnant exemple de la permanence d'une race (...) homme ou femme, qu'il s'allie aux races les plus étrangères, il engendre toujours un juif (...) démon plastique de la décadence de l'humanité », etc. (*Connais-toi toi-même*, 1881). Il arrivait aussi au maître de Bayreuth de faire acte de patriotisme en s'en prenant aux Français, ces « Latins sémitisés » (*la Capitulation*, 1871); en conséquence, son œuvre fut bannie pendant quelques années du répertoire des concerts Pasdeloup à l'époque.

CARNET

Réceptions

— L'ambassadeur des Etats-Unis et Mrs Kenneth Rush ont donné une réception mardi en l'honneur des participants américains à l'assemblée générale de l'Association du pacte atlantique.

Naissances

— Michel et Evelyn Josephson laissent à David la joie d'annoncer la naissance de son frère

Olivier, Thierry,

le 14 octobre 1975.

Petit-fils de Mme A. Josephson et de M. et Mme E. Ozada, arrière-petit-fils de Mmes S. Penner et A. Markus.

21 bis, boulevard des Etats-Unis,
78110 Le Vésinet.

Décès

— M. et Mme Jean-Claude Frankel et leur fille,
Le docteur et Mme Marcel Lustman et leurs enfants,
M. et Mme John Persenda,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Léopold FRANKEL,
administrateur de sociétés,

leur père et grand-père,
survenu le 19 octobre, à Neuilly-sur-Seine, à l'âge de soixante-seize ans.

La cérémonie religieuse a eu lieu dans l'intimité familiale.

81, avenue Victor-Hugo,
21000 Dijon.
99, rue de Longchamp,
75116 Paris.
5, rue Paul-Valéry,
75116 Paris.

— Mme Giraux et ses enfants ont la douleur de faire part du décès du

docteur Georges GIRAUX,

survenu le 12 octobre 1975.

Les obsèques ont eu lieu dans la plus stricte intimité.

Cet avis tient lieu de faire-part.

180, avenue Victor-Hugo,
75016 Paris.

— A la maison Saint-Jean de Myans (Savoie), où il s'était retiré, est décédé, à l'âge de soixante-treize ans,

Mgr Jean-Louis PERCEVAUX,
ancien vicaire général
de Chambéry.

Il a été inhumé dans le caveau des missionnaires diocésains, dont il fut supérieur plusieurs années.

— Mme Roger Roy,
M. et Mme Michel Roy,
M. et Mme Patrick Laguerre et leur fille,
M. et Mme Jacques Branchut,
Et toute la famille,
La direction et le personnel des Magasins généraux de France,
La direction et le personnel de la Compagnie des docks et entrepôts des ports de Paris,
La direction et le personnel de la Compagnie France-Amérique,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Roger ROY,
officier de la Légion d'honneur,
ancien conseiller
de l'Union française,
président-directeur général
de sociétés,

survenu le 22 octobre 1975, à Paris.

Les obsèques auront lieu le lundi 27 octobre 1975, à 10 h. 30, en l'église Saint-Honoré-d'Eylau (66, rue Raymond-Poincaré, Paris-16e), où l'on se réunira.

Cet avis tient lieu de faire-part.

[Né en 1901 à Ratte (Saône-et-Loire), *M. Roy avait été président-directeur général de la Société des grands moulins de la Méditerranée, président de la Compagnie des docks et entrepôts du port de Paris, et directeur général de la Compagnie France-Amérique. A l'Assemblée de l'Union française, créée par la Constitution de 1946, il siégeait au groupe « Paysan d'union sociale ».*]

— On prie d'annoncer le décès de

Mme Fernande SCHLOSS,
née Brouard,

survenu le 20 octobre 1975, dans sa soixante-neuvième année, après une longue maladie.

Les obsèques ont eu lieu au cimetière de Montmartre le jeudi 23 octobre 1975 dans la plus stricte intimité.

De la part de
M. Raymond Schloss, son époux,
Des familles Brouard, Leroy, Fourmann, Weil, Vernay, Bargas, Magne et Douyère.

52, rue du Faubourg-St-Honoré, Paris-8e.

— Braun
a la douleur d'annoncer la mort de son excellent et dévoué collaborateur

Helmut SHILDBACH,

décédé subitement dans sa soixante et unième année.

Que tous ceux qui l'ont connu et estimé s'associent à leur peine.

Braun A G - R.F.A.
Braun Electric France,
Clichy.

Remerciements

— M. et Mme Christian Rondest,
M. Jean-François Rondest,
M. Philippe Rondest,
très sensibles aux nombreuses marques de sympathie qui leur ont été témoignées lors du décès de

M. Jacques CHARON,
doyen de la Comédie-Française,

expriment leurs remerciements émus à leurs nombreux amis.

— Le docteur Rosan Girard,
M. et Mme Alain Girard,
M. et Mme Jean-Louis Girard,
Mlle Marcelle Dauphin-Lallement,
Mlle Yvonne Hopp,
remercient très sincèrement tous ceux qui se sont associés à leur deuil lors des obsèques de

Mme Rosan GIRARD,
née Geneviève Dauphin.

— Les familles Grosman, Czarnobroda, Feuchtbaum et alliées remercient sincèrement toutes les personnes qui leur ont témoigné des marques de sympathie lors du décès de leur regrettée mère et grand-mère.

Mme veuve Paul GROSMAN,
née Gisla Manchel,
le mardi 21 octobre 1975.

— Le Centre international d'études pédagogiques de Sèvres et la Fédération internationale des professeurs de français remercient tous ceux qui se sont associés à leur deuil lors du décès de

Mme Colette STOURDZE,
conseiller pédagogique au C.I.E.P.,
secrétaire générale de la F.I.P.F.

— Mme Abraham Victor René Taieb,
Ses enfants, petits-enfants,
Et toute la famille,
très touchés des marques de sympathie que vous leur avez témoignées lors du décès de
M. Abraham Victor René TAIEB,
vous priant de trouver ici l'expression de leurs sincères remerciements.

— Le professeur et Mme F. Gremy et leurs enfants,
Mme A. Azo,
remercient vivement ceux qui leur ont exprimé leur sympathie à l'occasion du décès de

Mme Marcel GREMY.

Anniversaires

— Pour le deuxième anniversaire du décès accidentel de

Richard KURBARD,

une pensée est demandée à ceux qui gardent son souvenir.

— Les amis de

Mme Jean GAULTIER,
née Ginette Vivier,

n'oublient pas qu'elle les quittait il y a deux ans.

Services religieux

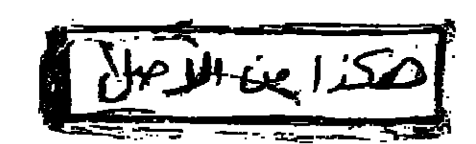
— Un service religieux sera célébré le mardi 28 octobre, à 12 heures, à la cathédrale russe, 12, rue Daru, à la mémoire de

Kostia VLASTO.

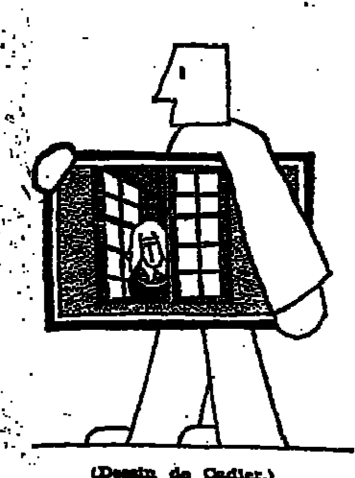
De la part de Mme Kostia Vlasto.

Communications diverses

— Le vendredi 24 octobre, de 16 à 19 heures, le sculpteur Agam et l'écrivain Michel Ragon signeront leurs œuvres et écrits à l'occasion de l'exposition Agam, qui a lieu actuellement à ARTCURIAL, 9, avenue Matignon, Paris-8e.



Le Monde du TOURISME et des LOISIRS



(Dessin de Cadier.)

Au bonheur de Bruges

ET si Bruges était une ville heureuse ? Ou en passe de le devenir ? Une ville avec âme, une ville d'idées et de tesse. Une ville à l'échelle des et des regards gourmands sans d'exagéré ni d'exagérément tigineux, mais où il ne fait bon trop s'attarder près des naux : on y attrape facilement id et quelquefois de ces coups cœur qui vous font vite regretter d'avoir entrepris le voyage. Le complexe du partage. qui partage et donne à rope des recettes pour remettre le passé à sa place — à sa place — et vivre avec lui.

l'heure où se tient réuni, à rdam, le congrès du Conseil l'Europe sur le patrimoine tectural, il n'était pas sans rêt de se pencher sur le sort cette cité des Flandres dont a trop facilement dit qu'elle it endormie et qu'elle mou- avec ses souvenirs d'un âge d'or qui l'avait vue capitale flamboyante, opulente et riche.

Soupir : « *Il faudrait les prendre par la main et les conduire ici, ces Italiens trop lents à jeter des cordes à leur ville qui s'enlise : Venise.* »

On n'échappe pas aux clichés. La remarque de ce promeneur-raisonneur en était la preuve. Toute ville où serpente des canaux amène inéluctablement une référence à la Sérénissime. Imaginons Flaubert dans son dictionnaire des idées reçues (imaginons-le seulement, car il ne traite pas de Venise). Il avait deux choix : « Venise : les fêtes y étaient nombreuses, les femmes ardentes et aussi faciles à prendre que les coups de rapières », ou bien : « Venise : la placer au nord. Donne l'impression d'une certaine facilité de langage. Dire : la Venise du Nord. »

Mais Venise aujourd'hui a de l'eau jusqu'aux genoux, et plus aucune ville ne songe à revendiquer l'audacieuse image. Venise s'enfonce, Bruges émerge.

Il est à penser pourtant que si Bruges n'avait pas trouvé sur son chemin des hommes courageux et décidés, on entendrait près du beffroi ce qu'on entend à l'ombre du Palais des doges : « *En 1951, Venise comptait 156 000 habitants. Aujourd'hui, il n'en reste que 98 000 ; les spéculateurs ont chassé les Vénitiens du centre historique.* » « *Privées des hommes, les pierres meurent aussi.* » « *La sauvegarde est essentiellement abstraite.* » « *Venise ne doit pas être une simple ville musée.* » Ou encore : « *Seuls les quartiers peuvent élaborer et discuter les détails de l'équipement urbain et de sa gestion alors que jusqu'à présent toutes les mesures ont été imposées de l'extérieur sans tenir compte des réalités particulières de la ville.* »

Voilà dix ans déjà que les Brugeois ont réfléchi à ces problèmes et qu'ils les maîtrisent aujourd'hui avec un sang-froid qui force l'admiration.

Ville touristique, Bruges l'est par excellence avec tout ce que cela comporte de richesses, de compromissions et de dangers. On a très vite compris ici qu'en transformant la ville ancienne en réserve à dentellières et à béguines, en l'engluant dans la nonchalance des après-midi d'automne et des promenades en barque, on allait tout droit vers la légende qui voulait que Bruges en ait fini avec son destin sitôt qu'Anvers se fut emparée de la gloire. Ainsi, deux millions de visiteurs seraient venus chaque saison frotter leur sensibilité aux multiples paysages qu'offre la cité, et la cité se serait endormie d'un sommeil de mort dans l'odeur pourrissante des eaux de ses canaux.

Un sévère handicap au demeurant que ces canaux. D'année en année, les riverains voyaient l'été s'approcher avec de plus en plus de frayeur et d'appréhension. Des relents de grande peste traînaient le long des quais. Tout cela devenait proprement insupportable. Le taureau par les cornes, les grands moyens. Les études, qui donnaient les plans de sauvetage pour peu réalistes, furent reprises par les hommes de la municipalité qui, oubliant le verdict des ingénieurs, se mirent à la tâche et partirent en lutte contre la pollution. Sans entrer dans les détails, disons qu'ils placèrent à l'entrée de la ville des barrages contre les mauvaises fréquentations — rivières voisines chargées de péchés, — que les égouts, médiévaux, (il était temps !) furent remplacés, et que les eaux d'un lac réservoir, mises en dérivation, vinrent alimenter et renouveler le débit des canaux.

Le tour était joué, le bourgmestre pouvait lever son hanap à la gloire des eaux vives, et lancer les premiers concurrents d'une fête sportive vers la traversée de la ville à la nage...

Les hommes de « Marcus Gerards »

Les flots sont une chose, le patrimoine architectural une autre. Bruges ne s'est pas mise du jour au lendemain à songer à ses monuments, à ses demeures, et de leur bon usage. Il aura fallu, comme bien souvent, des agressions caractéristiques, d'inimitables aberrations pour que les citoyens se regroupent autour d'une idée, d'un champion et d'une cause. Dans la cité flamande, l'éveil se produit aux alentours des années 1965. On avait construit un nouveau port, le moment était à l'expansion. C'était la frénésie qui s'empare des villes qui sortent des années sombres et se lancent à corps perdu dans la marche en avant économique. Malheur au passé quand il se trouve sur le chemin des bâtisseurs.

Mais le « massacre des Innocents » devait avoir une fin. Certains commencèrent à mesurer la casse. Au tapis, les chapelles Sainte-Elisaberth de Hemelsdaele, celles des Maréchaux, une tour romane place du Bourg, les entrepôts de l'ancien bassin commercial, mais aussi de multiples maisons anciennes qui régulièrement étaient frappées de démolition pour cause de vétusté sans qu'on songe un moment à leur faire grâce en raison de leur caractère et de leur valeur historique.

Au niveau d'une ville — Bruges avait 50 000 habitants à l'époque, avant la fusion avec les communes environnantes, — il faut davantage que du caractère pour s'improviser défenseurs de vieilles pierres. Il faut aussi du talent. Une poignée de braves se lancent dans l'aventure qui finiront par faire parler d'eux ; d'eux et de la Fondation Marcus Gerards. Marcus Gerards, le bien choisi, puisque ce n'était autre que l'auteur de la fameuse carte panoramique de Bruges, laquelle, pensaient les édiles de la ville, devait prouver au reste de l'Europe que la cité avait encore des atouts dans sa manche. Malgré ce super-dépliant publicitaire, Bruges s'enfonçait dans son déclin : 1562.

Un programme en trois points pour les hommes de Marcus Gerards : sauvegarde du patrimoine ; rénovation des quartiers ; promotion de la ville « *comme centre vivant et habité* ». On veut de la sorte « *freiner la fuite vers les faubourgs ; rechercher un nouvel équilibre entre les fonctions commerciales, administratives et touristiques* » tout en tenant pour essentiel que les quartiers continuent d'exister avec leurs habitants.

Plénitude et richesse. Les artisans de la Fondation Gerards doivent-ils être tenus aujourd'hui pour seuls responsables de l'éclatante réussite qui se manifeste à travers la cité, tant dans le goût que dans l'ordonnance, et l'ordonnance spirituelle aussi ? Ils ont été à l'origine les maîtres d'œuvre d'un concept que la municipalité, avec d'autres moyens, a repris à son compte et a engagé plus loin dans la recherche. Ils demeureront les promoteurs d'une générosité qui voulait franchir d'autres frontières que celles de l'esthétisme et de l'élégance. En cela leur démarche avait de la noblesse et peut passer pour exemplaire.

Car, enfin, il faut passer les portes de ces maisons flamandes, interroger les locataires, leur demander ce qu'ils pensent de cette rénovation, de ces appartements qu'on vient de leur livrer pour des loyers d'H.L.M. et qui feraient pâlir de honte les décorateurs-promoteurs-acrobates parisiens, spécialistes des coups de force sur l'« ancien ». Il faut voir. Comme il faut voir avec quel soin jaloux sont, dans les moindres détails, traités l'environnement des quartiers et le mobilier urbain, par exemple.

Vers l'équilibre

Huit mille maisons, dont deux mille sous haute surveillance. Rien ne pourra plus jamais échapper à l'équipe qui, de l'hôtel de ville, lance ses opérations coups de poing et veille à l'équilibre. Car il s'agit bien de ça : l'équilibre. On sait depuis longtemps rénover, remettre les briques, les tuiles et les portiques à leur place, mais l'homme, quelle place avait-il jusqu'à présent ? Imaginait-on qu'une famille d'ouvriers puisse venir s'installer dans la grâce retrouvée d'un logement du XVI[e] siècle ?

La ville, peut dire en substance M. Van Den Abeele, ancien responsable de la Fondation Marcus Gerards, devenu échevin des finances et de la rénovation urbaine, s'est fixé pour but l'achat d'une centaine de maisons vétustes par an. L'achat des immeubles à restaurer se fait maintenant toujours par la ville qui a un certain nombre d'avantages que n'ont pas les particuliers ou les organismes privés. La ville évite les frais d'enregistrement, elle peut éventuellement exproprier, elle achète autant que possible non point des maisons isolées, mais des rangées, dont certaines seront démolies et d'autres bientôt restaurées. La ville pourra prendre à son compte les travaux de curetage et les procédures de remembrement des cours et jardins intérieurs, pourra réserver certaines parties au domaine public, comme zone verte ou parking, etc.

« *La ville,* dira encore l'échevin turbulent et passionné qu'est M. Van Den Abeele, *peut trouver sur son budget des sommes annuelles à consacrer à la restauration des monuments et à la rénovation globale, si elle le veut. Il s'agit parfois de réorienter la politique générale, de revoir les pourcentages consacrés à d'autres investissements parfois électoralement plus spectaculaires, mais pour cela pas nécessairement plus utiles.* »

Et qu'est-ce qui est utile, effectivement, sinon de se retrouver dans un cadre de vie qui aide à vivre et à aimer ?

JEAN-PIERRE QUÉLIN.

Plus forts ensemble

LES Français casaniers, individualistes à tous crins. Certains s'en plaignent, comme ces fabricants de circuits qui font leurs comptes en ces mois de crise. Vingt-cinq millions et demi de nos compatriotes sont partis en vacances l'an dernier ; quatre millions et demi ont franchi les frontières. Rien à dire. Mais huit cent quarante mille seulement ont acheté des voyages à forfait, ce qui place la France au niveau des Pays-Bas, bien loin derrière la Grande-Bretagne, l'Allemagne, tout juste au-dessus du Danemark, de la Suisse ou de la Suède.

Question de mentalité, mais aussi manque d'information et mauvaise organisation de ceux dont c'est le métier de fabriquer, de proposer et de vendre les forfaits. Après tout, c'est vrai, est-on vraiment moins libre lorsqu'on a accepté de confier à un spécialiste le soin de retenir — à moindre prix — une place d'avion et une chambre ?

On peut en discuter. La vérité, c'est qu'à une ou deux exceptions près — celle du Club Méditerranée en particulier qui continue à gagner beaucoup d'argent, — les grands fabricants de forfaits n'ont pas fait, l'an dernier, de bonnes affaires. Deux d'entre eux spécialement : la Société française de tourisme aérien (Airtour) a perdu quelque 6 millions de francs, la société Croisière et Tourisme (Euro 7) 1 million et demi environ. Leurs actionnaires (Air France, Havas, Wagons-Lits d'un côté ; le Club Méditerranée, l'UTA, le groupe Paribas de l'autre) ne pouvaient accepter de continuer sur cette pente. D'où la création, au début de l'année, d'une société d'exploitation, prélude à la fusion qui sera effective le 1[er] novembre prochain.

La nouvelle société — la Société française de tourisme aérien — dont les actionnaires d'Airtour et d'Euro 7 se partageront à égalité le capital, dont le président sera François Huet et le directeur général Jean Vernet, a déjà défini sa stratégie. Elle propose, sous différentes marques, une série de « produits » adaptés chacun à telle ou telle catégorie de clientèle : celle des week-ends, du troisième âge, des séjours « grand confort » ou plus modestes, celle des circuits à longue distance. Elle compte bénéficier de l'avantage que lui donnera son poids financier et commercial. Avec une centaine de mille de forfaits par an, la Société française de tourisme aérien aura à peu près la même importance que Jet Tours, filiale d'Air France, et traitera environ deux fois plus de clients que Touropa, l'agence de voyages allemande bien implantée en France par l'intermédiaire du réseau Havas.

A quelque chose, malheur est bon. Les déboires des grands marchands de voyages français commencent à leur faire prendre au sérieux le marché des loisirs.



...ateaux

...ouille sur « France »

...ES « cinq cents jours de M. Giscard d'Estaing » coïncident avec les « quatre cents ...s du *France* ». C'est au milieu ...ois de septembre 1974 que le ...tigieux paquebot, refusant le ...funeste auquel l'avaient des... les impitoyables « budgétolo...» de la rue de Rivoli, se lançait dans une ultime et mouvementée rébellion. En vain. Depuis le 9 octobre 1974, le plus beau fleuron de la flotte française est à la chaîne, seul, disproportionné, dans l'arrière-port du Havre, un port où jadis son retour provoquait joie, honneurs et bonnes affaires.

Si certaines des raisons qui ont motivé son désarmement étaient explicables — et parfois justifiées, — l'état dans lequel est laissé, depuis des mois, le navire a quelque chose de choquant. Certes, ce navire était cher à exploiter, mais lorsqu'on sait que sa construction, en 1961, aura coûté 450 millions de francs, on est atterré de constater que les pouvoirs publics et la Transat ne parviennent à rien d'autre que de le laisser rouiller dans des eaux glauques et polluées, sous un brouillard de fumées d'usines et de raffineries. La Transat assure que l'entretien du bateau est irréprochable et qu'il pourrait reprendre la mer dans un mois. Allons ! A qui fera-t-on croire qu'un navire immobile, déserté, éteint, est encore un navire vivant ?

Nos hauts fonctionnaires, tous mobilisés pour « la réforme » et « le changement », ont-ils l'imagination si à sec qu'ils ne puissent trouver une fin à peu près honorable à un navire qui participait à la fois de la marine, des relations extérieures et d'une certaine idée de la France ? L'immobilisation du *France* coûte chaque mois à son armateur 200 000 F. Les experts de la direction du budget le savent-ils ? Et aperçoivent-ils derrière les brumes du Havre la silhouette inquiétante des démolisseurs de Corée, de Formose, d'Italie ou d'Espagne ?

FRANÇOIS GROSRICHARD.

Jeux

Pactole à Cannes

EN augmentation de 90 % par rapport à la saison 1974 — et de 60 % par rapport à l'année record de 1973, — le produit brut des jeux du Palm-Beach casino de Cannes a atteint la somme de 55 311 477 francs pour quatre mois et demi d'exploitation. L'établissement d'été cannois reste à la seconde place des casinos français, mais il talonne le casino de Divonne-les-Bains, dont les recettes pour les douze mois de l'exercice 1974-1975 devraient s'élever à environ 57 millions de francs (43 678 399 francs en 1973-1974).

Ces bons résultats tendraient à démontrer que l'ouverture du casino Ruhl à Nice — environ 20 millions de recettes pour sa première année d'exploitation — n'a en rien été préjudiciable aux autres établissements de jeu de la Côte d'Azur mais a eu au contraire un effet multiplicateur sur le nombre de joueurs dans les enjeux.

Les entrées dans les salles de jeu du Palm-Beach ont augmenté de 5 %. Comme on l'a constaté depuis quelques années, ce sont les « gros joueurs », en particulier cette saison les Iraniens, qui ont contribué à la progression spectaculaire de la cagnotte.

Les prélèvements au bénéfice de l'Etat et de la ville de Cannes, effectués avant tout impôt, sont, respectivement, de 25 592 252 francs et de 6 222 540 francs, soit 57,5 % du produit brut. En dépit des mauvais résultats obtenus par le casino municipal d'hiver (19 734 319 francs en sept mois d'exploitation), Cannes demeure la première ville de jeu de France.

GUY PORTE.

Vélos

Bluff dans les gares

DEPUIS quelques mois, les usagers de la S.N.C.F. peuvent voir, dans les gares, une affiche laconique, mais prometteuse : « *train + vélo* ». J'ai voulu en savoir plus. Etant parisienne, je suis allée consulter le bureau du tourisme de la S.N.C.F., sis aux Champs-Elysées.

Des employés zélés et souriants, ralentis dans leur tâche par la consultation fréquente d'un annuaire unique qui devait circuler d'un guichet à l'autre. La queue. Voici mon tour. Mais non, personne n'a entendu parler de cette affaire de vélo. « *Tu sais quelque chose, Albert ?* » Albert ne sait rien, mais s'enquiert de la source de mon information. « *Une gare ? Mais ici, nous n'avons rien à voir avec les gares. Nous sommes une agence de tourisme de la S.N.C.F.* »

La gare d'Austerlitz sera plus propice à mes modestes besoins. Au bureau d'information, même regard surpris. « *Peut-être qu'au bureau 15...* » Une fois là, « *Nous faisons seulement train + auto dans ce service, allez au sous-sol, au bureau du tourisme. Ils savent.* » Arrivée là, « *Il faudrait voir au bureau des informations, peut-être ?* »

Retour au précédent guichet. Mon indignation peine la charmante préposée, qui demande à Marie. « *Oui, tu sais bien, ce truc... on avait des prospectus, mais il n'y en a plus.* » Je ne lâche pas prise. Un agent, plein de l'importance discrète que donne le maniement des hommes et des idées, vient courtoisement prendre la relève de ses services défaillants. « *Mais certainement, madame. Une initiative intéressante de la Compagnie. Nous n'avons plus de prospectus, mais je puis tout vous dire. Le prix ? 10 francs. Un porte-bagage ? Un nécessaire pour les crevaisons fourni ? Ah, je ne peux pas donner de tels détails.*

» *Vous voudriez connaître les gares proposées pour faire un choix ? Mais vous voudriez savoir où vous souhaitez aller. Nous serions obligés de feuilleter tout l'annuaire... Le plus simple serait que vous retourniez au sous-sol, où sont placardées ces affiches... Non, non, inutile de retenir à l'avance, notre parc est très important, et ce n'est pas prévu dans ce programme.* »

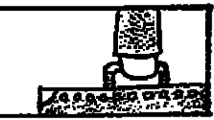
Un dernier tour au sous-sol, pour choisir une destination sur la liste des « *gares à vélos* ». Ce sera Compiègne : peu de relief et des pistes en forêt.

Départ en famille aux petites heures du jour. Achat de billets aller et retour. Compiègne, enfin. Là, dans un coin de la gare, une douzaine de bicyclettes rutilantes, pourvues de tous les accessoires. Déjà, un jeune couple nous a précédés et s'éloigne, du pas élastique de ceux qui partent pour de grandes randonnées.

Nous ne les suivrons pas. Toutes ces machines sont louées depuis plusieurs jours, retenues par téléphone. Quelle faiblesse d'avoir ajouté crédit aux renseignements parisiens ! « *A Paris, ils se croient très malins, mais ils ne savent rien. En province, le travail est quand même plus sérieux* », conclut un agent de la S.N.C.F.

MICHELLE DE WILDE.





TROIS FAÇONS D'ÉQUIPER LA FRANCE

La Creuse : pas d'hôtels des auberges

LES prairies, des collines boisées, des rivières poissonneuses, des lacs bordés de plages : la Creuse verte et vallonnée, plus douce que l'Auvergne, commence à prendre conscience de son capital naturel intact. Il y a un an se créait le comité départemental du tourisme, qui s'est déjà signalé par la diffusion de dépliants proposant un éventail de loisirs pour le promeneur, le cycliste et l'automobiliste.

Longtemps, les natifs ne sont revenus au pays que l'été. Jean Guitton, dans sa chaumière de la vallée de la Tardes, et Marcel Jouhandeau à Guéret-Chaminadour, pour n'en citer que deux parmi les Creusois célèbres. Aujourd'hui, grâce à l'aménagement de la nationale 145, l'axe Centre-Europe-Atlantique (Bordeaux-Genève) traverse, par Guéret et en direction de Montluçon, le nord du département. De 1969 à 1974, l'augmentation globale du trafic a été de 71 . Pour les huit premiers mois de cette année, on a enregistré le passage de 5 250 véhicules/jour. Autant de clients susceptibles d'interrompre leur voyage le temps d'une nuitée. Celles-ci sont passées de 58 000 en 1968 à 80 000 en 1973, l'augmentation des passages s'élevant de 25 % en 1975.

« Trente personnes par jour me demandent s'il y a un hôtel dans la région, dit M. Georges Chazaud, un peintre-cartonnier qui s'est fixé au village de Fresselines, au sud de Crozant. *Il nous faudrait un bon hôtel avec un bon feu et de bons bains chauds qui feraient contraste avec la fraîcheur de la campagne. »*

La Creuse comptait au 1er janvier 1975, 202 hôtels, dont 158 établissements non homologués, et 39 « une étoile ». Au total, 2 000 chambres. Le dernier-né est un « trois étoiles nouvelles normes » (24 chambres avec piscine), qui vient d'ouvrir à Fourneaux, au nord d'Aubusson.

Le petit nombre des établissements de qualité, la capacité insuffisante de l'hébergement — *« au mois d'août nous refusons cinq à six chambres par jour »,* indique Mme Dubreuil, patronne de l'hôtel de France à Aubusson — la vétusté des hôtels et un accueil qui laisse souvent à désirer ont incité M. André Chandernagor, député d'Aubusson et président du comité d'expansion, à présenter à des hôteliers venus d'autres régions de France les possibilités d'implantation dans le département. Cependant, a fait remarquer M. Maurice Lauzanne, président des hôteliers de la Creuse, le taux d'occupation des hôtels est de 40 % à l'année et couvre 60 jours seulement pendant l'été. Ces chiffres réalistes mais pessimistes n'étaient-ils pas indirectement destinés, comme certains l'ont pensé, à décourager les nouveaux venus ?

« De toute manière, a précisé bien haut M. Bernard Desthieux, délégué du comité d'expansion de la Creuse, *les futures installations hôtelières dans le département ne pourront être que modestes. De petites unités — vingt à vingt-cinq chambres — bien placées, gérées avec un sourire bien accroché, ont toutes les chances de réussir. »*

Les responsables sont d'accord sur le choix des emplacements. Pas de dispersion dans la nature. L'implantation en bordure des axes routiers s'impose. Deux « encadrements » seraient souhaités à l'ouest et à l'est : aux environ de La Souterraine et à proximité de Gouzon. Guéret aussi, la « capitale » qui a aménagé une zone industrielle, a bien besoin d'un bon hôtel.

La venue des « étrangers » a débloqué quelques pions. *« Nous avons un terrain aux environs,* confiait une hôtelière d'Aubusson. *Peut-être pourrions-nous y construire un « vingt-cinq-chambres », dont mon fils prendrait la gérance. »* Même son de cloche à Bourganeuf, où le futur aménagement d'un plan d'eau a suscité de l'intérêt. *« Réservez-moi de la place »,* a demandé un hôtelier de la ville. La Creuse hôtelière se réveille...

FLORENCE BRETON.

Campings sans barreaux

VERRONS-NOUS disparaître bientôt ces campings « concentrationnaires » où s'entasse derrière des grillages la population urbaine déportée du mois d'août ? Cette année encore, des villes de toile surpeuplées ont rassemblé des milliers d'estivants dans des conditions d'hygiène et de confort insuffisantes. Et, l'euphorie des congés poussant à l'indulgence, on peut penser que bien des abus et des infractions ont été commis qui n'ont pas été signalés.

Les pouvoirs publics ont décidé de réagir. M. Gérard Ducray, secrétaire d'Etat au tourisme, a fait récemment un certain nombre de propositions pour améliorer les conditions de camping dès l'an prochain.

Il s'agit, dans un premier temps, de développer des « aires de camping ». Ces terrains, qui seraient utilisés provisoirement par les campeurs, serviraient le reste du temps aux loisirs et aux sports. La présence d'équipements sanitaires à proximité permettrait de créer de telles « aires » à peu de frais. Autre mesure économique : encourager le camping à la ferme en y augmentant le nombre de tentes, jusqu'à présent limité à cinq ou six par installation. Enfin, le secrétaire d'Etat, dont l'objectif est de créer sept cent cinquante mille places nouvelles au cours des cinq années du VIIe Plan, s'est engagé à faire recenser les espaces disponibles. Une première estimation a fait apparaître 180 00 hectares encore utilisables sur le littoral de Provence-Côte d'Azur, qu'on aurait pu croire saturé.

M. Gérard Ducray a défini d'autre part une action d'incitation passant essentiellement par une simplification des procédures d'ouverture d'un camping et par une normalisation des tarifs d'hébergement, encore très disparates d'un terrain à l'autre.

Pour ce projet ambitieux, le secrétaire d'Etat trouvera-t-il des ressources suffisantes ? Les crédits budgétaires réservés au camping ne seront pas augmentés en 1976. Cet été, sept millions de campeurs environ ont dû se partager le million et demi de places mises à leur disposition. Même en tenant compte de l'étalement des séjours, un tel déséquilibre de l'offre et de la demande ne peut qu'entraîner des excès, et seuls des crédits suffisants permettraient un réel contrôle des normes proposées.

Les thermes douze mois sur douze

PARMI les richesses naturelles françaises sous-exploitées figure à coup sûr le thermalisme. La France, qui compte une centaine de stations thermales construites autour de sources minérales ayant chacune des vertus thérapeutiques applicables aux affections les plus diverses et qui possède un corps médical spécialisé ayant ses traditions, reçoit cependant moins de curistes que l'Italie et l'Allemagne plus chichement pourvues.

Et la situation ne cesse de se dégrader puisque, au cours des quinze dernières années, le nombre des curistes étrangers dans les stations françaises a baissé de 50 % et que sans la Sécurité sociale, laquelle fournit au thermalisme français plus de 80 % de ses clients, l'activité des stations serait réduite à peu de chose.

Certes, il existe des responsables thermaux dynamiques et conscients de la sous-exploitation des stations. Certains ont fait la démonstration en modernisant leurs établissements, en rénovant les hôtels, en développant les structures de loisirs et en planifiant l'animation qu'une relance était possible. Aix-les-Bains (thermes d'Etat), les stations de la chaîne du Soleil (Greoux, Moligt, Saint-Christiau), le Mont-Dore, Capvern, Luchon, ont vu leur coefficient de fréquentation remonter après modernisation tandis que d'autres végètent et, parmi elles, la plus prestigieuse : Vichy.

Lors du récent congrès de la Fédération internationale du thermalisme et du climatisme (FITEC), qui s'est tenu à Budapest, un des représentants français, le docteur André Carrié, ancien médecin conseil de la Sécurité sociale, professeur d'hydrologie à la faculté de Limoges, a proposé une solution qui consisterait à tenir ouvertes toute l'année les stations thermales françaises.

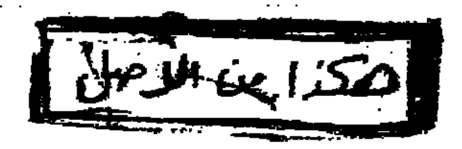
« Il est souhaitable, a dit le professeur Carrié, *que les stations thermales soient ouvertes toute l'année pour deux raisons essentielles, l'une médicale, l'autre économique et sociale. »* Actuellement, vingt-cinq stations seulement sur cent douze sont en permanence accessibles aux curistes, les autres ne fonctionnant que de mai à octobre.

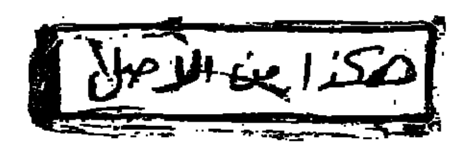
De son côté, le docteur Guy Ebrard, président de la FITEC et président de la Fédération française de thermalisme, estime que l'exemple hongrois devrait inspirer les thermalistes français et les responsables de la Santé publique. En France, le thermalisme figure au nombre des thérapeutiques curatives, alors que dans les pays de l'Est il est également admis au rang des thérapeutiques préventives, ce qui influence d'une façon certaine l'absentéisme et la consommation des médicaments.

En France, où les cures thermales ne représentent que 0,40 % des dépenses d'assurance-maladie, un effort est possible de la part des pouvoirs publics, ne serait-ce que la suppression du délai qui fixe au 1er avril de chaque année le dépôt des demandes de prise en charge. « *Cette exigence,* a fait observer le professeur Carrié, *a pour effet de faire croire aux assurés sociaux qu'ils ne peuvent effectuer leurs cures que pendant les mois d'été. »*

Ouvrir toute l'année les stations thermales françaises supposerait une modification des habitudes, aussi bien de la part des curistes que de ceux chargés de les accueillir et de les soigner. Une telle politique nécessiterait aussi des investissements nouveaux dont la rentabilité n'apparaîtrait sans doute pas immédiatement.

C'est cependant au prix d'un tel effort, parmi d'autres, que le thermalisme français peut retrouver la pleine utilisation d'un potentiel que des nations plus réalistes nous envient.





Tout nouveau tout blanc

L'INVENTAIRE est fait. Tout est en place. Manque encore... la neige, mais les augures prévoient qu'elle ne saurait tarder. Et, au premier flocon, la grande saison de blanc s'ouvrira. Cent quatre-vingt-dix écoles de ski, quarante-sept centres gérés par des collectivités, cinq mille quatre cents enseignants (moniteurs diplômés, assistants-moniteurs, auxiliaires, monitrices d'enfants et jardinières) attendront de pied ferme ces trains qui lâchent tôt le matin leur cargaison de skieurs au pied des pistes...

Côté enseignement, on notera que la méthode du ski évolutif, puisqu'elle a déjà fait largement ses preuves lors des dernières saisons, sera systématiquement étendue cet hiver à toutes les écoles de ski. Première nouveauté, le « test de classement » appelé à sanctionner cette progression classique. Comportant trois degrés (vert, bleu, rouge), le test, dont la couleur apparaîtra clairement sur l'insigne remis à l'élève, correspondra à une catégorie de piste. Ainsi, le 1er degré (vert) donnera-t-il accès au cours 5, le 2e degré (bleu) au cours 3, et le 3e degré (rouge) au cours 1.

Si les écoles de ski s'apprêtent à proposer à ceux de leurs élèves les plus doués un « cours grand tourisme » comprenant ski hors pistes et randonnées alpines, le ski de fond et la randonnée nordique, dont on a remarqué le succès incessant depuis leurs débuts en France, seront, eux aussi, soumis à des épreuves-tests. La Trace de France est un test de classement sans chronométrage qui demandera aux candidats une pratique déjà affirmée du ski nordique. Selon leurs aptitudes, les concurrents recevront la Trace de bronze, d'argent ou d'or. Le Lièvre — que l'on peut comparer au fameux Chamois du ski alpin — sera attribué, lui, en fonction d'un résultat obtenu sur un parcours chronométré, le temps de base du parcours étant réalisé par un moniteur. Quatre catégories du Lièvre récompenseront les randonneurs : bronze, argent, vermeil et or.

Enfin, l'opération « Un moniteur, un enfant », que le Syndicat national des moniteurs de ski français lancera cet hiver, mérite d'être mentionnée. Il s'agit de faire connaître les joies de la neige à des enfants qui, pour des raisons diverses (et notamment pour cause de handicaps physiques), ignorent encore les sports d'hiver. Objectif : quatre mille petits Français sur les pistes. Les moniteurs sont résolus à financer, de concert avec les stations et les transporteurs, l'opération, que des manifestations locales et, surtout, le concours des pouvoirs publics (sécurité sociale, allocations familiales, etc.) devraient épauler.

Gros débit

Au chapitre des remontées mécaniques, on annonce de nombreuses mises en service. Télécabines, télésièges, téléskis, chaque hiver voit les installations se développer, et les nouveaux câbles se raccorder à ceux existant déjà, augmentant ainsi les possibilités, quand ils ne mettent pas en liaison directe les domaines skiables respectifs de stations voisines.

Ainsi, le téléski Roc-de-Tougnes-bis (Méribel) permettra d'acheminer au mont de La Challe le double de skieurs ; le télésiège de La Met (Val-Cenis) amènera ses clients à 2 800 mètres, au sommet d'une piste dont le dénivelé est de 1 400 mètres. Deux nouveaux télésièges à gros débit à Val-d'Isère : à l'Arcelle, pour améliorer la liaison Manchet-Grande-Combe, et à Cugnal, pour desservir le col et le départ d'une nouvelle piste et d'un domaine hors-pistes réservé aux skieurs expérimentés. Isola-2000 met en route deux télésièges (Combe-Grosse, Sistron) et trois téléskis (Grande-Combe, les Parcs et Front-de-Neige).

Grand luxe

A Serre-Chevalier, l'ancien télécabine de l'Aravet, d'un débit insuffisant (360 personnes/heure), cède la place à une benne assurant le transport de 1 050 passagers/heure. Dans les Pyrénées, le complexe Agudes-Peyresourde s'attaque à l'équipement des domaines de haute altitude de la Combe-du-Montségu en ouvrant les téléskis de Serre-Doumangue et du Bom-du-Soulas. A Saint-Lary, enfin, un télésiège triplace de 900 personnes/heure desservira désormais la piste des Bouleaux.

Même à prix d'or — leurs tarifs sont en passe de s'aligner sur ceux des produits de grand luxe ! — les forfaits, toujours plus nombreux, permettent de multiplier les combinaisons. Le ski-pass Mont-Blanc est désormais valable sur Chamonix, Argentière, Les Houches, Megève, Saint-Gervais, Les Contamines, Saint-Nicolas-de-Veroce, Combloux, Passy, Praz-sur-Arly, Sallanches, Cordon et Vallorcine. De même, les Trois-Vallées proposent un abonnement valable sur Courchevel, Méribel, Les Ménuires et Val-Thorens. Le forfait saison (600 francs !) de Montgenèvre donne droit de skier sur Sestrières, et La Plagne affiche des forfaits à la journée.

La « double garantie » d'Isola-2000 mérite une mention spéciale : appliquée du 20 décembre au 24 avril, pour les locataires d'appartements, elle se propose d'offrir une location de sept jours hors vacances scolaires à ceux qui auront subi plus de deux journées consécutives sans ensoleillement... De même, si, par manque de neige, le skieur ne peut revenir skis aux pieds jusqu'à la porte de sa résidence, ou si moins de la moitié des remontées fonctionne, la station lui remboursera les journées-remontées achetées à forfait.

Patinoire couverte à Villard-de-Lans, tremplin d'entraînement au saut à La Foux-d'Allos, école de conduite sur glace à Isola-2000, écoles de delta-plane à Chatel, aux Gets, à La Plagne, Saint-Pierre-de-Chartreuse, Montgenèvre, Les Orres et Valberg, taxis aériens à l'altiport de Méribel (tél. : 08-61-33 et 08-60-49, M. Daniel Amiard), les nouveautés 75-76 sont nombreuses. Tout est prêt. Ne manque plus que la neige...

J.-M. D.-S.

★ Comité des stations françaises de sports d'hiver, 49, rue Pigalle, 75009 Paris, tél. 874-32-84.

★ Union ski France, 26, rue Cardinet, 75017 Paris, tél. 227-82-37.

★ France ski international, représentation unique de quatorze stations (« le Monde » du 29 septembre 1975), 9, rue Théodore-de-Banville, 75017 Paris, tél. 728-78-58.

Tourisme

Trois jours avec les oies

Débarquer le vendredi à midi à la Borderie, la ferme périgourdine, des Delpeuch (on est prié de prononcer : Delpeu), préparer chacun son oie dont on mettra la chair au saloir avant d'en préparer le foie (gras) ; le lendemain matin, courir la campagne à vélo en cueillant des baies de genièvre avant de se mettre à nouveau en cuisine, histoire de préparer le gueuleton du samedi soir ; déguster ledit repas ; étiqueter le dimanche ses conserves et les emballer, casser la croûte et s'en revenir à Paris, voilà bien un programme de week-end qui change un peu...

★ Voyage Conseil, 22, rue François-Bonvin, 75015 Paris, tél. : 578-61-73, et toutes agences du Crédit agricole.

(Prix par personne, à partir de 250 francs, comprenant pension complète et toutes activités gastronomiques. En y ajoutant 300 francs, on reviendra chez soi porteur d'un gigantesque colis de victuailles, celles qu'on aura préparées soi-même.)

● *RECTIFICATIF*. — L'Office de tourisme de Courchevel précise que le prix du forfait remontées mécaniques pour une journée est fixé dans la station à 45 francs (saison 1975-1976), et non à 50 francs comme nous l'indiquions, par erreur, dans nos éditions du 11 octobre, sous le titre « Neige : + 10 % ».

Tourisme



Face à l'étrave

La croisière force les prix

UNE récente étude des courtiers norvégiens Fearnley et Eger insiste sur le danger qui menace l'avenir immédiat des croisières et met en évidence quelques signes alarmants d'un déclin qui, depuis bien des années, paraît inévitable.

La flotte de croisière n'a pas varié depuis treize ans. Elle jaugeait 1 398 047 tonneaux au début de l'année 1963. Le tonnage global est de 1 398 221 en 1975. Pour la seule année 1971, les bateaux mis en service (247 000 tonneaux jauge brut) ont à peine compensé le tonnage de ceux qui ont été livrés aux démolisseurs.

Cet équilibre, inquiétant déjà au moment de l'« expansion », est aujourd'hui rompu. Les contraintes économiques de l'heure ont sérieusement affecté une activité commerciale menacée. En cinq ans, les dépenses d'équipage ont doublé et, depuis 1973, les dépenses de soute ont triplé tandis que, pour des services nettement améliorés, le tarif des passagers n'a augmenté que de 50 % en huit ans. Pour faire face aux difficultés nouvelles, les armateurs ont pensé rationaliser et restructurer leurs entreprises. Mais, l'économie des soutes, la diminution de la vitesse des paquebots, l'amélioration de la qualité des services, seront-elles des mesures suffisantes pour enrayer la crise ?

Cette année, il n'y aura pas de commandes nouvelles et en 1976 non plus. Dans l'ensemble des chantiers du monde, trois paquebots seulement sont encore en construction, leur mise à l'eau prévue pour la fin de l'année compensera à peine la conversion ou le retrait du tonnage actuellement en service. Les prix de chantier ayant été multipliés par quatre en six ans, on ne voit pas comment, l'année prochaine, les paquebots les plus anciens seront remplacés. Si l'âge moyen par pavillon est actuellement de quatre années en Norvège, il est de quatorze ans en France et de plus de vingt-trois ans aux Etats-Unis. Cela est d'autant plus préoccupant que seuls les navires les plus récents enregistrent des résultats financiers favorables, ils ont de plus l'avantage de maintenir leur prix sur le marché des ventes de seconde main (jusqu'à 150 % du prix de la construction).

Pour l'instant, seul le marché américain résiste. Miami est devenu le premier port à passagers d'Amérique avec plus de huit cent cinquante mille personnes par an. Treize paquebots ont actuellement pour base le grand port de Floride. C'est dire à quel point le développement des croisières est lié au niveau de vie d'un pays et au temps de loisir de ses cadres. Au Japon, par exemple, le marché est inexistant parce que les personnels de direction ne peuvent à l'heure actuelle se libérer pour des voyages de plusieurs semaines. Ne faudra-t-il donc pas attendre qu'une nouvelle clientèle fréquente les navires de croisière grâce aux progrès sociaux ? Les soixante-et-onze paquebots de la flotte mondiale tiendront-ils jusque-là ?

Les spécialistes de Fearnley et Eger estiment, pour leur part, que l'avenir du marché dépend des compensations que l'industrie des croisières aura su trouver pour faire face à ses dépenses d'exploitation. Et ils ne voient comme moyen d'y parvenir qu'une augmentation sensible des tarifs qui entraînera inévitablement une diminution des passages.

La hausse des prix des voyages est-elle bien la meilleure solution ?

ON LÈVE L'ANCRE

Un yacht et des amis

Les Caraïbes à la voile pendant huit, quinze ou vingt-deux jours. Un yacht est mis à la disposition du groupe que vous avez constitué (pour neuf jours, départ de Luxembourg, de 3 250 F à 4 050 . par personne). Un marin est à bord pour vous aider à naviguer dans l'archipel et vous indiquer les meilleurs marchés locaux où vous approvisionner. On établit son itinéraire au gré de sa fantaisie.

★ « Rev. vacances », Mondial Tours, 52, rue de Bassano, 75008 Paris, tél. 924-91-06.

De Louxor à Assouan

Deux programmes pour le haut Nil : de Louxor à Assouan (programme Horus), d'Assouan à Louxor (programme Anubis). Au départ de Paris, quinze jours en Egypte dont sept jours de croisière entre deux haltes au Caire. Karnak, Thèbes, Louxor à hauteur de felouques.

★ Euro 7, 36, avenue de l'Opéra, 75002 Paris, tél. 266-09-29. Prix par personne : à partir de 3 980 F.

En transat sur le « Massalia »

Une croisière pour se détendre à bord du *Massalia* de Marseille à Dakar avec une semaine de « farniente » supplémentaire au Sénégal. Un dépaysement progressif et sans heurt avec escale à Casablanca et Ténériffe. Pour qui aime la vie à bord. Le *Massalia* quitte Marseille tous les mois, de novembre à avril. Pas de croisière en mai. Dernier départ le 19 juin.

★ Jet Tours, 208, colline de Saint-Cloud, 92213 Saint-Cloud, tél. 602-47-55.

Sur les rives de l'île du Diable

Un périple original de douze jours à bord d'un boutre bien équipé pour affronter la mer Rouge. De Djibouti par les côtes abruptes de Ras-Eiro jusqu'au fond du golfe de Tadjourah à l'île du Diable. Chaque soir on bivouaque à terre. Deux périples prévus : balade ou plongée, du 27 novembre au 13 mai.

★ Explorator, 16, place de la Madeleine, 75008 Paris, tél. 266-66-24. Prix au départ de Paris : 4 880 F par personne.

« Homérique »

Visite de la Grèce et une croisière de six jours au choix : les îles grecques et la Turquie ou les îles grecques et le Levant jusqu'à Alexandrie. Le périple « homérique » utile pour mieux connaître, et comprendre, les villes grecques du continent nées pour la plupart de la mer.

★ Horizons lointains, 96, rue de la Victoire, 75009 Paris, tél. 874-15-43. Quinze jours au départ de Paris à partir de 4 840 F par personne. Tous les mois d'avril à septembre.

Avec le « Black-Prince »

Deux semaines à Madère et aux Canaries. Cinq jours à Funchal, puis on embarque à bord du *Black-Prince* pour Lanzarote et Ténériffe. Vie à bord traditionnelle avec bals costumés et repas copieux. Exotisme et anachronie. Départ tous les mois d'octobre à avril.

★ Compagnie italienne de tourisme, 3, boulevard des Capucines, 75002 Paris, tél. : 073-40-85. Prix : 2 810 F à 3 570 F.

Venise-Venise

Au moment même de la célébration de Pâques, trois jours à Haïfa qui permettront une visite complète des Lieux saints au cours d'une croisière de quinze jours, de Venise à Venise. Départ le 22 mars.

★ Croisières Chandris, 36 bis, avenue de l'Opéra, 75002 Paris, tél : 266-03-24. Prix : 3 765 F à 5 360 F.

Un Français tente le pari

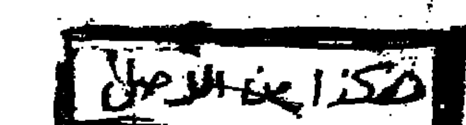
POUR faire face à la crise qui menace l'industrie des croisières, la compagnie Paquet vient de repenser ses formules de voyage. Elle a acquis dans ce but un nouveau paquebot de 11 600 tonnes, construit en France en 1970 pour le compte de la société britannique Peninsular and Oriental. Ce navire, qui offre une large surface de ponts, se prêtera mieux en effet que les paquebots actuels aux changements prévus pour la saison prochaine : des croisières moins chères où l'on ne risque pas de s'ennuyer.

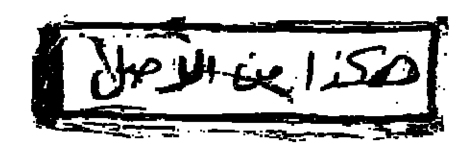
Les croisières souffrent actuellement de l'image de luxe dont elles ont si longtemps vécu et, afin d'attirer une nouvelle clientèle, il faut abaisser le prix des passages. Pour un périple de six jours en Méditerranée orientale, la compagnie propose un séjour, tout compris, de 2 500 francs. Ce ne sont pas encore des prix « démocratiques », mais les responsables font remarquer que les prix des cabines les plus chères du nouveau paquebot correspondent à peu près à ceux des cabines les moins chères du *Mermoz* ou du *Renaissance*.

Pour lutter, d'autre part, contre le sentiment d'être enfermé à bord, la compagnie a essayé de diversifier au maximum les possibilités d'embarquement et de débarquement. Plus de souplesse dans le parcours pourrait décider une clientèle qui trouve trop courte l'escale et qui aimerait avoir le temps de mieux connaître l'arrière-pays.

Enfin, on a voulu briser un ennui redouté par de nombreux passagers éventuels en changeant le style de vie à bord. Désormais, le smoking est déconseillé et les repas ne seront plus aussi guindés. On a même prévu de monter à bord des bicyclettes et des skis nautiques à l'usage de la clientèle plus jeune qu'on attend. L'animation sera moins axée sur des spectacles que sur la participation des passagers.

On hésite encore sur le choix, pour ce navire, d'un nom qui traduise la nouvelle politique de la compagnie. On le voudrait français — bien sûr, — mais point trop prestigieux. Il ne faut pas effaroucher les nouveaux clients. L'avenir des croisières dépend un peu de leurs « modestes » revenus.







Mode

PRÊT-AU-PRINTEMPS

AU moment où vous ne pensez qu'à vous emmitoufler dans vos vêtements d'hiver, voici que Paris devient la foire mondiale bisannuelle de printemps. Le Salon du prêt-à-porter bat son plein à la porte de Versailles, tandis que les couturiers ont enfin tenu la gageure de s'unir pour leurs présentations au Centre international de Paris.

Les couturiers, dans le créneau de prix entre 800 et 1 500 francs au détail, offrent sur le marché intérieur et, surtout, à l'exportation le prestige de leur griffe et un style bien personnel.

Leur mode d'été s'affine sur une carrure un rien carrée dont les épaules élargies tendent à se terminer sur le haut du bras, à manches entonnoir courtes ou coupées au carré.

Le plus important dans ce style qui cherche à se dépouiller au maximum pour mettre le corps en valeur par des vêtements bien coupés, agréables et faciles à porter, ne se déformant pas à l'usage, consiste à se *rapprocher du corps*, sans pour autant lui faire subir des contraintes et en gêner le mouvement. D'où de multiples coupes enroulées, croisées sur le buste, à ceintures-corselets, nouées à la taille et au haut des hanches. L'été 1976 sera la grande saison des jupes, taillées en portefeuille et croisées devant ou dans le dos. Les couturiers y excellent, notamment Yves Saint-Laurent, qui les fronce sous les ceintures et les orne de poches géantes. On les appréciera tout autant en popeline sable chaud qu'en teintes vives, portées sous de seyants tricots de coton à grandes rayures, de beaux sarraus à encolure coulissée et grandes manches froncées au coude en unis contrastants *comme en imprimés*. Ses tissus favoris mettent en vedette la popeline et les étamines de coton d'origine indienne aux tons naturels, ainsi que les imprimés en camaïeu de tons doux en voile de coton ou de soie.

Les pantalons reviennent en force, plutôt pour les loisirs que pour le bureau. Ceux de Saint-Laurent sont coupés au mollet, comme ceux des pêcheurs de crevettes, de tons doux unis. Il n'oublie pas pour autant la combinaison du pompiste qui se voit doubler de modèles courts à la taille également coulissée. Les robes du soir moulent le corps de leurs fronces élastiques, au décolleté généreux et aux manches retenues sous le coude. C'est bien séduisant après tant de saisons de robes-chemisiers.

Marc Bohan, chez Christian Dior, alterne les blazers marine sur les jupes blanches et de longues parkas étirées qu'il présente aussi bien pour la voile qu'en tenues de ville ou du soir sur des robes droites unies et imprimées le plus souvent de dessins en longueur, voire de toile à matelas en coton ou en soie, de formes amincissantes et désinvoltes. Les robes du soir, jolies et discrètes, opposent deux tons de mousseline de soie : rose géranium et rouge, ocre et banane, turquoise et bleu roi en coupes mouvantes.

Le pantalon revient partout, mais discrètement, presque en accessoires : en shorts bermudas, scout, en jupes-culottes, voire en modèles flous, écourtés au-dessus de la cheville et resserrés du bas. C'est une façon de traiter la silhouette droite en souplesse, surtout sous des tuniques assorties ou en contraste.

La couleur joue un rôle prépondérant dans le succès d'une mode d'été. Celles de 1976 sont superbes de profondeur, reprenant comme elles le font les tons de l'arc-en-ciel. Nous avons vu beaucoup de roses forts dont le géranium, des vermillons, des orangés doux, l'acidité du citron et du bleu de Chine, qui passent de tons adoucis à l'éclat du soleil de midi. Le bleu, le blanc et le rouge sont surtout importants au printemps, tandis que le noir et le sable chaud sont à la charnière de la ville et des loisirs.

NATHALIE MONT-SERVAN.



L. FERAUD : Robe « liquette » en coton blanc brodée d'incrustations de fleurs multicolores et d'arabesques suggérant le linge de maison vénitien.



CHRISTIAN DIOR : Modèle désinvolte de Marc Bohan à parka étirée sur une robe à décolleté bateau et jupe à plis dans une soie imprimée toile à matelas.



SAINT-LAURENT : Sarrau à emplacements et grandes manches en popeline de soie millerale sur une jupe portefeuille de popeline de coton beige sable chaud.

CHLOE : Karl Lagerfeld joue avec les effets noués à la taille ou aux manches. Le pied de col géant de cette blouse renouvelle le genre, de même que sa carrure élargie en douceur pour couvrir le haut du bras.

(Croquis de MARCQ.)



Maison

Pour un souper d'amoureux

BEAUCOUP de jeunes ménages estiment que les retrouvailles quotidiennes, à l'heure des repas, méritent l'effort d'un couvert bien mis. Grâce à eux, la porcelaine n'est plus réservée aux seules réceptions et décore la table de tous les jours. Autre évolution : on préfère constituer un service « sur mesure », acheté à la pièce, plutôt que s'encombrer de quarante-quatre ou cinquante-six pièces, dont certaines sont peu adaptées aux besoins actuels. Ainsi, les écuelles ou les bols à bouillon ont remplacé les assiettes creuses, et l'emploi du lave-vaisselle incite à utiliser davantage d'assiettes plates. On estime qu'il faut compter au minimum, par personne, deux assiettes plates et deux assiettes à dessert, celles-ci s'utilisant également pour les hors-d'œuvre ou l'entrée. S'il n'est pas question de « mode » (au sens éphémère du terme) pour le décor de la table, il existe toutefois des tendances, synthèse des *aspirations du public et des propositions des fabricants*, que l'on a pu observer lors du dernier salon professionnel des arts de la table (Sifbibor).

En porcelaine, les formes restent simples, à petit bord plat ou légèrement évasé. La corolle a inspiré une nouvelle forme contemporaine pour un service tout blanc *(Georges Boyer)*. Côté décor, le style a toujours ses adeptes, avec une recrudescence de dessins de la Chine ancienne. Parmi les nouveaux services modernes, nous avons remarqué un léger décor de graminées sur toute l'assiette (« Alcé », *Bernardaud)* et un bandeau orange qui cerne l'assiette et lui donne une forme carrée, en trompe-l'œil *(Lafarge)*. Pour un usage quotidien, un service est orné de fleurs discrètes ou d'une aquarelle rès stylisée, ces décors étant inaltérables en lave-vaisselle *(Porcelaine du Martroy)*.

Le céladon est en vedette. Cette porcelaine, d'un vert-bleu velouté, est une réplique des pâtes chinoises anciennes. Réminiscence oblige, les décors évoquent surtout la Chine ou la Compagnie des Indes *(Porcelaine de Paris ; Raynaud ; Robert Haviland et Parlon)*. En céladon (beaucoup plus onéreux que la porcelaine classique), une assiette coûte entre 60 et 110 francs selon les décors.

La faïence s'adapte aux goûts *du jour et voit ses* ventes monter en flèche. A Quimper, les nouveaux décors sont l'œuvre de jeunes artistes *(Kéraluc)*. Un service allie assiettes plates et ravier orné de fleurettes marron à des écuelles et plats en faïence blanche cernée de marron *(Faïenceries de Salins)*.

Le cristal se démocratise, comme la porcelaine : les achats de verres se font désormais également à la pièce ou en coffrets de six. La pureté de leurs lignes permet de les harmoniser à une vaisselle classique ou contemporaine. Les nouveaux verres « ballons » *(qui valent environ 40 F)* se diversifient par la forme de leur pied : jambe très courte pour *Daum*, longue et très fine pour *Saint-Louis*, fine et s'épanouissant en demi-boule à la base à la *Compagnie française du cristal* et jambe évasée à pans chez *Villeroy et Boch*. *Baccarat* présente deux nouveaux modèles de forme droite : un verre lisse à pied côtelé et décentré (« Narcisse ») et un verre à fines côtes sur jambe lisse (« Harmonie »).

En orfèvrerie, les lignes classiques s'épurent pour s'allier avec des services de tous styles. En *métal argenté*, *Christofle* sort un nouveau couvert Régence, transition entre la rigueur du Louis-XIV et les rocailles du Louis-XV. A partir d'une ligne sobre inspirée de la Haute-Epoque, *Ercuis* a imaginé un double service pour ses couverts « Citeaux » et « Roseau », en métal argenté. Cuillers et fourchettes ont un manche convexe lorsqu'ils sont disposés à la française (dents vers la table) ou concave, posés à l'anglaise ; la croisure des courbes du motif est différente sur chaque face. L'achat d'un couteau supplémentaire permet d'avoir un service « conjugable », de style ou contemporain. *Ravinet d'Enfert* présente un couvert dessiné par *Peter*, dont la ligne originale s'accorde à tous les services de table. Les manches ronds sont en ébène, les têtes et culots en métal argenté (« Domus »). Résolument modernes, les nouveaux couverts « Sigma » de *Christofle* sont en acier massif satiné ; leur manche droit s'évase en forme de spatule arrondie.

JANY AUJAME.

Plaisirs de la table



Sur un marché parisien

« *LE MONDE* », l'autre jour, le remarquait : « *Les défenseurs des vieux marchés parisiens sont en train de perdre le combat qu'ils mènent pour conserver à la capitale ses dernières halles.* »

Peut-être sauvera-t-on le marché des Batignolles ? Pour celui dont je parle (inauguré en 1810 sur une partie du couvent des Jacobins), il y a quelques années déjà qu'il n'est plus. Oui, le marché Saint-Honoré a été enseveli sous une carapace affreuse de béton, et la place, sinistre, désertée, fade, semblait vouée à l'oubli. Mais voilà qu'elle revit, avec des boutiques de mode et des restaurants nouveaux. Faisons-en le tour ensemble.

En arrivant par la rue du Marché-Saint-Honoré, après le Rubis (au n° 10), où les meilleurs vins choisis par Léon Gouin accompagnent des mâchons bien utiles à ceux qui veulent déjeuner rapidement et à prix modeste, voici la charcuterie Chédeville (dont l'andouillette a *été* diplômée par l'A.A.A.A.A.), puis un restaurant baptisé l'Absinthe (la façade d'un vert adéquat vient d'être repeinte en un autre vert affreux). Lancée par le snobisme, l'Absinthe semble s'éventer quelque peu. On y mange médiocrement pour 75 F. A côté, O'Cabanon (30, place du Marché-Saint-Honoré, tél. 261-01-49), reste une valeur sûre. On y a de nombreux souvenirs, on y trouve un petit salon en sous-sol bien charmant, on y déguste un parfait pot-au-feu accompagné des moutardes de Paul Corcellet.

Puis vient le Yakatori, un japonais aussi triste que les autres restaurants japonais de Paris et, enfin, le Bistro d'Hubert (36, place du Marché-Saint-Honoré, tél. 260-03-30). Après un an et demi (la majorité pour un restaurant, n'est-ce pas ?), il atteint sa vitesse de croisière. Il charme par son décor. Et sa nouvelle carte, avec les feuillets légers aux crustacés, aux fonds d'artichauts, au roquefort, ses salades fines, les paupiettes de volailles à la caillebotte, le saint-pierre en sabayon au poivre bouilli, reste savoureuse. En somme, dans un genre différent, O'Cabanon et le Bistro d'Hubert restent les hauts lieux de la place.

Un peu d'animation

Un peu plus loin, au 40, Chez Nous est une vieille maison, autrefois de cuisine quelque peu helvétique, et dont le nouveau propriétaire ne propose rien d'exaltant (pour 70 F tout de même !). Puis un nouveau, Les Jacobins, tenu par deux jeunes personnes dont l'une se défend en cuisine, me dit-on. On peut tenter sa chance. Jouxtant ces deux-là, au 42, voici le Chantecler. Mais le Chantecler c'est, avant tout, Yoyo. Une patronne de choc pour un bar d'habitués où l'on mange gentiment dans l'euphorie d'un style qui tend, hélas ! à disparaître et qui avait son charme. Au coin, lancé à grand fracas, Caillette, qui est une sorte de Fauchon un peu étiolé. Puis, plus loin, sur l'autre côté, au n° 23, la Sardegna. La carte assure que tout le personnel est sarde, et l'on trouve là des « pasticciata » aux noms habituels comme *malloredas*, *culingiones* et *ferritas*.

Enfin, regagnant la rue Saint-Honoré, la Grille (n° 15) offre une vraie grille de bistro d'autrefois. Il y a un prix fixe donné, et une carte qui monte trop vite aux 60-70 F. Relevé sur celle-ci les pieds Jamet flambés, qui seraient mieux à leur place au Bristol.

Voilà qui apportera, j'imagine, un peu d'animation dans ce coin assez désert le soir.

LA REYNIÈRE.

GENÈVE A BORDEAUX

A l'issue des troisièmes Rencontres, à Genève, en novembre dernier, décision fut prise de les reporter désormais en mars. On eut peut-être tort de n'en pas avertir tout de suite la presse. Cela autorisa quelques mauvaises langues à assurer que les R.G.I. étaient défuntes. Prenez-en votre parti, bonnes gens, il n'en est rien ! Non seulement les quatrièmes R.G.I. genevoises auront lieu, en mars prochain, à Genève, mais, du 26 au 31 octobre, sous leur égide, Bordeaux deviendra une capitale gastronomique internationale.

En hommage aux vins des Graves, du Médoc, de Saint-Emilion, de Pomerol et du Sauternais, se déplaceront Pierre Romeyer, venu de Bruxelles préparer un dîner belgissime, Leslie Jackson, du « Mirabelle » de Londres, et Rudolf Katzenberger, du « Katzenberger Adler » de Baden. Apothéose enfin, un dîner signé Raymond Oliver.

Mais ce n'est pas tout, et toujours dans le cadre des R.G.I., son président, Richard A. Lendi, ira servir la cuisine helvétique de l'Hôtel du Rhône de Genève à Téhéran, au cours d'un grand dîner au Royal Teheran Hilton, le 5 novembre.

L. R.

CLIN D'ŒIL

Pas de pitié pour les aïeux

A force d'user d'euphémismes, comme si les mots avaient honte des choses, on s'applique depuis quelques années à ne plus appeler la vieillesse par son nom. C'est un peu comme si cette période de la vie effrayait ceux qui sont en marche pour l'atteindre et apparaissait dans sa fatalité même nécessairement maussade.

Or Radio-France nous a prouvé pendant deux jours sur les ondes, la semaine dernière, qu'on pouvait rencontrer des vieillards heureux et peu enclins à supporter le ton geignard de ceux qui, trop souvent, parlent en leur nom.

« Les merveilleux grands-pères » conviés par la radio et la presse à se rencontrer à Paris ont démontré par leur allant, leur curiosité, leur gaieté, et même parfois par leur espièglerie, que les choses de la vie conservaient leurs attraits, y compris pour les plus avancés en âge.

Témoin, cette doyenne de cent huit ans, Mme Caroline Campistron, de Rochefort, ancienne bijoutière, qui, débarquant dans la capitale, fragile et frêle, certes, mais soucieuse de sa toilette et frisottée comme une midinette, se montra très au fait de la hiérarchie des automobiles. Ayant à choisir parmi les véhicules aimablement prêtés par les grandes marques françaises et étrangères, elle désigna simultanément la Jaguar et la luxueuse « 604 » Peugeot, dernière-née des ateliers de Sochaux.

On la vit à table, au Pré-Catelan, tenir tête vaillamment au veau en sauce et déguster, comme quelqu'un dont le foie fonctionne bien, deux éclairs au chocolat tout en donnant son opinion sur les émissions de la radio. On avait déjà eu du mal à la faire renoncer à l'avion pour venir de Rochefort, et si elle accepta un fauteuil roulant pour parcourir les interminables couloirs de la Maison de la radio, elle vilipenda le photographe qui voulait prendre d'elle un cliché dans cette position d'infirme. On la vit à la télévision, dans les studios de la radio, au cocktail en plein ciel organisé à la tour Montparnasse, posant des questions, interviewant les intervieweurs puis, à la fin du séjour, renonçant à prendre le dernier train pour regagner ses pénates — ce qui posa un problème à ses hôtes, — passer une dernière nuit parisienne dans un petit hôtel tenu par des Cambodgiens du côté du Trocadéro ! Cette dame, née sous Napoléon III, qui subit les conséquences de trois guerres, et connut comme tout un chacun des joies et des peines, conclut son escapade en déclarant simplement : « Je reviendrai. »

Charles Balmat, le guide chamoniard, âgé de soixante-treize ans ; M. Boulin, ancien valet de chambre de Clemenceau, qui a baptisé « l'Elysée » sa maison de retraite, à Saint-Vincent-sur-Jard ; Madeleine Horst, quatre-vingt-trois ans, traductrice de Schweitzer ; Jean-Baptiste Rouget, soixante-dix-huit ans, marin, décoré, trente-huit ans de mer et chasseur de sous-marin, en 1914-1918 ; Denise Grey, octogénaire, qui joue tous les soirs au théâtre et conserve une vivacité de jeune fille et un rire communicatif ; Jean Dabry, qui fut le copilote de Mermoz ; Sacha Bernard, fils de Tristan, quatre-vingts ans, antiquaire madré, et vingt autres, moins connus mais tous aussi soucieux de ne pas renoncer avant l'heure à vivre pleinement leur vie, démontrèrent aux plus jeunes que, en dépit des maux, des faiblesses, des inquiétudes, on peut trouver dans la vieillesse un bonheur à sa mesure.

Ceux qui ont eu le loisir d'entendre tous ces gens, capables d'assumer leur grand âge avec une sorte de désinvolture sereine, raconter les événements de leur vie ont beaucoup appris, en quelques heures. C'est peut-être une des faiblesses de la jeunesse de ne plus savoir écouter les grands-pères et les grand-mères, lesquels savent, eux, que tout peut changer dans le monde, sauf l'homme et la femme...

MAURICE DENUZIÈRE.

Photo-cinéma

Les lentilles au Salon

DU 8 au 16 novembre, le parc des expositions de la porte de Versailles à Paris ouvrira ses portes au XXXIe Salon de la photo et du cinéma. Plus de cinq cents exposants venant de vingt-trois pays et, en particulier, la présence de toutes les grandes marques de matériel photographique (à l'exception des fabricants de pellicule Agfa et Kodak) lui assureront un succès qu'il n'avait pas connu depuis longtemps.

Nous donnons ici un premier aperçu des nouveautés. Nous reviendrons.

Ces dernières années, en effet, alors que l'économie était encore en expansion, ce Salon était boudé : trop onéreux pour certains exposants, inutile pour la promotion des ventes, assuraient de nombreux professionnels. Au point qu'en 1973, alors que les grandes firmes de l'industrie photographique refusaient d'y exposer, on ne fut pas loin de penser que le XXXe Salon serait le dernier. Aujourd'hui, alors que l'économie est en crise, on pourra voir, porte de Versailles, un nombre record d'appareils photographiques, de caméras, d'objectifs et d'accessoires divers. En fait, on s'aperçoit que les difficultés économiques qui affectent beaucoup les couches modestes de la population ont peu touché les couches moyennes. Certaines industries de produits de luxe ou de loisirs n'ont ainsi pas été atteintes par la récession. Tel est le cas de l'industrie photo-cinéma, dont les ventes en France progressent actuellement d'environ 10 % l'an. En 1974, il a été vendu en France deux millions d'appareils photographiques, soit 33 % de plus qu'en 1973. Selon une étude du ministère des affaires culturelles, plus de 70 % des ménages français disposeraient en 1975 d'un appareil photographique contre 58 % en 1972 (12 et 7 % pour le cinéma d'amateur). L'absence de crise pour l'industrie photographique apparaît aussi dans les résultats des entreprises importantes. Ainsi, pour Kodak, le chiffre d'affaires de ses diverses usines hors d'Amérique a progressé de 22 % durant les six premiers mois de 1975 par rapport aux six premiers mois de 1974.

Proche de l'euphorie

C'est cette situation quelque peu euphorique que reflétera le prochain Salon. Un nombre considérable d'appareils, de caméras, de projecteurs, d'objectifs et d'accessoires témoignera de l'essor de ce secteur. Nous avons pu compter quelque trois cent cinquante appareils photographiques différents, dont près d'une centaine sont des reflex 24 × 36. Les caméras super-8 sont près de deux cents. Les objectifs se chiffrent à plusieurs centaines pour les seuls reflex 24 × 36.

Une telle abondance de modèles, dont beaucoup ont des caractéristiques et des performances semblables, ne profite pas nécessairement aux consommateurs : certaines marques, en effet, fabriquent et vendent peu, et par conséquent cher.

La 5008 S

L'an dernier, à la célèbre Photokina de Cologne, on pouvait déjà observer que la crise économique n'avait pas freiné la production des diverses firmes : les nouveautés et les prototypes y étaient nombreux, aussi nombreux qu'aux manifestations précédentes. Traditionnellement, la commercialisation de ces matériels est progressive et, pratiquement, se fait dans les deux ans qui séparent deux Photokina. La plupart des appareils qui seront présentés aux visiteurs français du Salon de la porte de Versailles étaient déjà présents à la dernière Photokina. Aussi ne peut-on parler de véritables nouveautés. Il y aura bien quelques modèles nouveaux, mais peu d'innovations techniques importantes. Une seule firme — Asahi — a accompli une petite révolution : elle a abandonné les fabrications des célèbres reflex Pentax à objectifs à vis (diamètre de 42 mm) au profit d'une nouvelle gamme d'objectifs à baïonnette. Pentax est une marque réputée et des dizaines de milliers d'amateurs et de professionnels de par le monde utilisent ses boîtiers. La disparition de ses objectifs traditionnels est un événement pour le monde de la photographie.

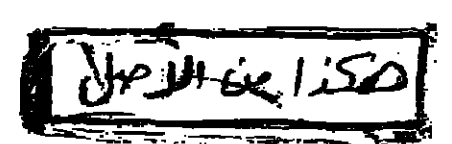
Dans le domaine du cinéma, les techniques les plus nouvelles se sont développées ces derniers mois. C'est la conséquence normale de l'avènement, il y a un peu plus d'un an, du son direct sur film super-8 à piste précouchée. Dès la Photokina d'octobre 1974, les fabricants de caméras annoncèrent la préparation de modèles destinés à la nouvelle cassette de film pisté. Ces dernières semaines, plusieurs de ces caméras ont été commercialisées : Bell et Howell XL 1230, Bauer C5 XL, Sankyo XL 25 et 40, Bolex Sound 550 XL et 580 Sound, Eumig 30 XL, Noris 8000 S. D'autres le seront d'ici à la fin de l'année, notamment les Bell et Howell 1235, Elmo 600 S, Sankyo KX 60 S. Toutes seront réunies au Salon de la photo. Chacun pourra ainsi les comparer et constater qu'elles se ressemblent beaucoup et que leurs performances diffèrent peu. En vérité, seule la caméra Beaulieu 5008 S, créée dès la naissance du nouveau système sonore, se détache franchement de ses concurrentes et par la qualité et par le prix...

Un éventail élargi

Le cinéma parlant ne saurait se passer de projecteurs sonores. Ceux qui existaient auparavant pour la postsonorisation et la projection des films restent parfaitement utilisables. Mais l'impulsion donnée au son par le nouveau procédé a incité les fabricants à élargir l'éventail des appareils par la création de modèles très simples comme les Sonozooms qui n'assurent que la lecture des films sonores magnétiques, et de modèles aux performances élevées — mais coûteux — comme les Beaulieu Super 8 (non encore commercialisés), Fujicascope SH7M, Elmo ST 1200, Noris Norimat Electronic, Heurtier Stéréo 42. Avec ces projecteurs, quelques constructeurs présenteront également les premières visionneuses et tables de montage sonores pour film super-8.

A côté du matériel sonore, de nombreuses caméras et projecteurs pour films muets seront exposés. Un type d'appareils va dominer : les caméras XL, conçues pour filmer en très faible lumière grâce, notamment, à un objectif ultra-lumineux (1 : 1,1 ou 1 : 1,2). Fruit des progrès techniques, tous ces matériels font largement appel aux circuits électroniques, imprimés ou intégrés, pour commander l'exposition, réguler la vitesse de prise de vues, enregistrer le son et informer le cinéaste, par affichage dans le viseur, du bon fonctionnement des dispositifs de prise de vues.

ROGER BELLONE.



Hippisme



La légende et l'aventure

CETTE semaine devrait, pour nous, être celle d'un silence : il est bon de prendre parfois quelque recul avec les bruits de galopade, même quand ce sont, comme dimanche, les honnêtes sabots de *Kamaraan* qui les éveillent. Mais comment se tenir au silence quand s'éteint une voix qui avait si longtemps éveillé tant de résonances et quand l'oreille reste déchirée par l'écho du coup de fusil de Saint-Cloud ?

Jean Trarieux, qui savait la vanité des choses et n'était pas dupe des opprobres officiels, n'aurait peut-être pas détesté voir son nom voisiner avec celui de Patrice des Moutis : l'aventure n'était pas pour lui déplaire quand elle était intelligente. La mort, en tout cas, a imposé ce furtif voisinage : le doyen du pesage, prince de la légende hippique, a quitté la piste le même jour qu'un des princes de l'aventure.

Personne, en France, n'a jamais écrit sur les chevaux et les courses comme a su le faire Jean Trarieux.

Les premières phrases du premier livre qu'il leur a consacré sont celles-ci :

« En tant que spectateur libre, mon premier grand prix date de Semendria. *Ce siècle avait six mois. Qui n'a eu vingt ans en 1900 ignore la joie de vivre. »*

Les dernières phrases du dernier livre, en 1970, celles-ci :

« Voici donc terminé mon marathon personnel, dont j'ai pris le départ en 1900 et passé le poteau d'arrivée en 1970... Une certitude est devant moi : celle que le moment est envu du silence et de la méditation. »

Entre la légèreté des premières lignes et la gravité déjà pétrifiée des dernières, trois quarts de siècle de courses, avec leurs légendes, leurs comédies, leurs heures exaltantes, leurs petits hommes et leurs grands chevaux. Ceux-ci, par exemple, qu'il jugeait les meilleurs du siècle :

« ... Reste la course idéale, dont on ne peut se défendre de rêver, et qui aurait réuni, sur 2 400 mètres, La Camargo, Jardy, Ksar, Brantôme, Sea Bird *et* Vaguely Nobre. *Qui aurait gagné ? Je suis résolument pour* Sea Bird *: je pense avoir vu en lui un spécimen de la race pure dans son éclair de perfection. »*

Pourfendeur des fausses gloires, impitoyable procureur quand la voie n'était pas rectiligne (au point d'avoir suggéré dans le journal de M. Boussac qu'un cheval de ce dernier avait été « tiré », ce qui mit fin incontinent à sa collaboration), en même temps capable, à quatre-vingt-dix ans passés, des plus ardents enthousiasmes, Jean Trarieux était à la fois la mauvaise conscience et le chantre des courses. Ses livres, surtout les deux tomes du *Journal d'un homme de courses* (1), en resteront la mémoire. Précieux livres qu'on range au plus profond de la bibliothèque tant on sait bien que le talent de l'auteur a su y enfermer un pouvoir magique pour le temps du souvenir et « de la méditation » : celui de faire revivre les plaisirs.

***

Quelle place tiendra alors, dans la galerie, la haute, fascinante et pitoyable silhouette de Patrice des Moutis ? Probablement celle d'un artiste démoniaque et maudit. Car aux confins qu'elle avait atteint, l'imagination *de cet homme rejoi*gnait l'art ; et elle ne pouvait porter qu'à la malédiction puisqu'elle ne s'exerçait qu'au jeu, et encore à sa frange la plus trouble.

Patrice des Moutis était tout paradoxe. Promis, par le crédit de sa famille comme par son brio personnel, à une carrière très brillante dans les assurances, il aurait pu, puisque les courses le *passionnaient, avoir sa propre* écurie. Mais il avait, une fois pour toutes, préféré le monde interlope des bookmakers clandestins, qui lui faisait fête, à celui du pesage. C'était un premier aspect de son personnage : Milord l'Arsouille ressuscité ; Passy s'encanaillant aux barrières.

Cependant, le défi aux convenances et aux habitudes n'était rien à côté du défi aux événements. Des Moutis était prêt à jouer sur tout, à tout moment. Pas à l'aveuglette, pourtant : l'aventurier n'étouffait jamais tout à fait l'actuaire et ses calculs de probabilités. Qu'il l'eût aidé quand celles-ci n'étaient pas assurées, en mettant en œuvre ses escouades de commissionnaires, de rabatteurs, et de sonnants moyens de séduction auprès de certains jockeys, ne fait guère de doute

Dans certaines conversations privées, il paraissait parfois, par une intonation, l'ironie d'un regard, une attitude, sur le point de l'admettre. Mais c'était encore un pari : il vous laissait croire qu'il venait d'avouer, pour aussitôt vous démontrer que ses arguments étaient si forts qu'ils pouvaient effacer jusqu'à un semblant *d'aveu.*

Au total, un personnage extraordinairement séduisant. Si séduisant qu'on lui aurait tout pardonné, si ce n'avait été son imposture d'ami public des petits joueurs. Car, par le principe même du pari mutuel, des Moutis ne pouvait espérer gagner aux courses que si les petits joueurs perdaient.

Il est probable que l'homme qui promettait à la France entière de la faire gagner au tiercé avait, quant à lui, tout perdu.

Qu'il en eût tiré l'ultime conclusion était en accord avec les calculs de probabilités. Au demeurant, le joueur n'avait plus envie de jouer. Sinon, il aurait imaginé quelque roulette russe, avec cinq balles dans le barillet et un seul alvéole vide. Pour que la cote fût plus belle.

LOUIS DÉNIEL.

(1) Fayard, éditeur, un volume : 21,80 F.

Jardinage



Terres d'automne

AVEC octobre, le temps des labours et des plantations commence, mais c'est aussi le temps où l'on doit se souvenir qu'une bonne terre s'épuise à offrir chaque année floraisons et récoltes abondantes. Il faudra donc songer à redonner au sol les éléments nutritifs indispensables à la réussite du jardin de l'an prochain. L'idéal est ce pouvoir combiner cet apport de nourriture avec un amendement qui, lui, améliore la nature physique du sol en augmentant la teneur en humus ou en calcaire et en le rendant aussi plus perméable, donc plus facile à travailler.

Toute bonne fumure sera composée d'un produit riche en humus (fumier, tourbe, compost, terreau de feuilles) auquel on apportera des éléments fertilisants (engrais organiques minéraux ou chimiques). Cette complémentarité, un bon fumier de ferme la possède, mais hélas ! le fumier devient denrée précieuse et combien difficile à se procurer pour les citadins. C'est pourquoi les fabricants s'orientent vers la diffusion de produits complets sous forme de fumiers déshydratés présentés en poudres ou en granulés. Riches en éléments fertilisants, ils sont préparés pour une utilisation en tous sols.

On peut recommander une gamme de produits qui ont fait leurs preuves : « Or brun », un pur fumier de ferme enrichi d'algues marines, propre, sans odeur et livré en sac. Très riche, il constitue un excellent engrais de fond et peut aussi, en cours de saison, donner un « coup de fouet » à des végétaux souffreteux (Mouilleau, 115, boulevard Saint-Germain, 75010 Paris, tél. 878-47-27). « Cofuna » est composé de matières organiques végétales, *de fumier et de tour*teaux. Il s'utilise parfaitement en tous sols, car son pH est neutre (77400 Thorigny, tél. 430-06-26). « Fumiex » est un fumier de bovins, traité à la chaleur et vendu en granulés. Facile d'emploi, sans odeur, il est commercialisé en sacs de 5 et 15 litres (SEM - 35 220 Roche - les - Beaupré). « Fumier Le Paysan », enrichi de purin, inodore, il possède une excellente action revitalisante pour la terre (Le Paysan, 9, avenue des Sources, 84028 Avignon). « Fumier Gaspari » intéresse plus particulièrement les Parisiens et les banlieusards, car la livraison (en sac de 30 kilos au minimum) leur en est faite sans frais supplémentaires (120, rue E.-Tremblay, 94400 Vitry-sur-Seine, tél. 726-23-67). « Humatine », un très bon produit de la gamme Umupro, est vendu en poudre ou en granulés ; il constitue un fertilisant naturel préparé par compostage et fermentation de matières organiques d'origine végétale. On peut l'utiliser seul ou associé aux engrais classiques (Sedagri, 216, rue des Escarceliers, 34000 Montpellier, tél. 75-35-36).

Et les engrais ?

En effet, on ne doit pas oublier les engrais dont le rôle est de mettre en réserve pour le printemps prochain les trois grands éléments nécessaires au bon développement des végétaux. En automne on incorporera dans le sol des engrais dits « de fond » à *décomposition lente* et qui apporteront en fonction des besoins l'azote qui favorise la croissance, l'acide phosphorique gage de belles fleurs et de beaux fruits, la potasse qui fortifie la plante et la rend plus résistante. Selon l'équilibre réalisé entre ces trois principaux constituants, il est possible de mettre au point des engrais spécifiques pour quelques végétaux dont on connaît bien les besoins.

Parmi les amendements destinés à améliorer la nature physique du sol, mais sans apport nutritif, la tourbe occupe une place à part. De plus en plus utilisée par le jardinier amateur elle est l'élément indispensable par excellence à l'amélioration de tous les terrains. Son grand pouvoir de rétention lui permet d'absorber près de 200 litres d'eau par balle sans pour autant provoquer un manque d'air consécutif à un excès d'humidité.

On peut en outre l'utiliser pour protéger des végétaux fragiles en hiver (une couche de 3 à 5 centimètres d'épaisseur), conserver à sec des bulbes arrachés en fin d'été, et même réaliser de vrais silos pour fruits et légumes. Il existe maintenant une tourbe enrichie (Super-Manural-Floratorf) qui contient tous les éléments nutritifs indispensables aux plantes et dont l'action s'apparente à celle des fumiers décomposés.

Faire son fumier soi-même est à la portée de tous ceux qui disposent d'un coin d'environ 2 mètres carrés de superficie éloigné de la maison. Le mieux est de construire une caisse à compost en bois ou un muret de protection qui retiendra les déchets. On alterne en tassant bien et jusqu'à une hauteur de 1,80 mètre : une couche de paille, une couche de débris, chacune de 15-20 centimètres d'épaisseur que l'on arrose et que l'on recouvre ensuite d'un produit spécial activant la fermentation des matières organiques (Activateur Gilot CP Sep, Activateur Fertiligène Derome, Superfumène Truffaut). On ajoute également un engrais azoté et l'on termine par une couche de terre de 15 centimètres.

Il faut compter six mois environ avant l'emploi, mais ce terreau se conserve des années et a la même valeur qu'un fumier. On l'utilise à la dose de 5 litres (un seau) au mètre carre chaque année.

MICHÈLE LAMONTAGNE.

Jeux



Échecs

N° 629

TRANSFERT DE MENACES

(V° Tournoi international de Montilla-Moriles, 1975.)
Blancs : Bellon (Espagne).
Noirs : Byrne : (U.S.A.).
Système Zukertort-Nimzovitch.

Cf3	d5	15. C×é4	Fé7
b3 (a)	Ff5 (b)	16. Cç3 ! (l)	Fé6
Fb2	é6	17. Db5 ! (m)	Cb4
g3 (ç)	h6 (d)	18. Ca4	Db5 (n)
Fg2	Cf6	19. C×ç5 !	Ta-ç8 (o)
0-0	Fé7	20. F×g7 !!	(p)
d3	0-0		T×ç5 (q)
Cb-d2 (é)	ç5 (f)	21. T×ç5	D×ç5
ç4	Cç6 (g)	22. D×h6	f6 (r)
ç×d5	é×d5	23. F×f8	F×f8
Tç1 (h)	Db6	24. Dg6+ ! (s)	abandon.
é4 ! (i)	d×é4		
d×é4	C×é4 (j)		
Ch4 !	F×h4 (k)		

NOTES

a) Un système qui n'est pas particulièrement populaire, bien qu'il soit stratégiquement aussi riche que le système Réti, auquel il ressemble : pression des figures sur le centre soutenue par l'avance latérale des pions.

b) Avec l'idée peut-être d'entrer dans la formation jouée par Lasker contre Réti, à New-York, en *1924* (1. Cf3, d5 ; 2. ç4, ç6 ; 3. b3, Cf6 ; 4. g3, Ff5 ; 5. Fg2, é6 ; 6. 0-0, Cb-d7 ; 7. Fb2, Fé7). D'autres réponses ont été souvent expérimentées : 2... ç5 ; 3. é3! (et non 3. Fb2, f6! et les Blancs ne peuvent s'opposer à l'avance é7-é5), Cf6 ; 4. Fb2, é6 ; 5. ç4, Fé7 ; 6. Cç3, d×ç4 ; 7. b×ç4, 0-0 ; 8. Fé2, Cç6 ; 9. 0-0, b6 ; 10. d3, Fb7 ; 11. Cé1, Dç7 ; 12. f4, Ta-d8 ; 13. Ff3, Td7 ; 14. Dé2, Tf-d8 ; 15. a3, a6, avec des chances égales (Averbach-Spassky, 1956), ou 2... g6 ; 3. Fb2, Cf6 ou encore 2... Fg4! ; 3. Fb2, Cb-d7 ; 4. ç4, é6 ; 5. é3, Cf6 ; 6. Fé2, Fd6 ; 7. 0-0 avec égalité.

c) Le double fianchetto est ici très sain et paraît supérieur à la construction é3-Fé2-d3-Cbd2.

d) Une manœuvre usuelle qui permet au F-D de se retirer sur h7 en cas d'attaque du C-R blanc (Ch4) et qui devait être jouée tôt ou tard.

e) Les Blancs avaient le choix entre le coup du texte et l'avance ç2-ç4, suivie de la sortie du C-D sur ç3.

f) Un plan plus solide consiste en 8..., ç6, suivi de 9..., Cb-d7 ou de 9..., a5.

g) Et non 9..., d4? ; 10. b4! et le centre des Noirs saute.

h) Menaçant 12. F×f6, F×f6 ; 13. T×ç5.

i) En sacrifiant provisoirement un pion, les Blancs prennent élégamment l'initiative : le jeu s'oriente *soudainement dans des voies tactiques* chères au jeune maître espagnol.

j) Après 13..., F×é4 ; 14. C×é4, C×é4 ; 15. Ch4, Cf6 (ou 15..., F×h4 ; 16. F×é4) ; 16. Cf5, les difficultés des Noirs deviennent réelles.

k) La seule défense : si 14..., C×d2 ; 15. C×f5!, C×f1 ; 16. F×ç6! gagnant *une pièce.*

l) La combinaison 16. C×ç5, F×ç5 ; 17. Dd5 est réfutée par 17..., Fd4!. Maintenant, les Noirs doivent surveiller 17. Cd5 et 17. Ca4.

m) Menace de regagner le pion par 18. Ca4.

n) 18..., Da5 ne change rien à la suite. Si 18..., Dd8 ; 19. Tf-d1, avec une énorme supériorité des Blancs.

o) La spéculation sur le clouage du C est stérile. Dans le même esprit, 19..., Cd3 échoua également : 20. F×g7!, F×ç5 ; 21. D×h6, f6 ; 22. Fé4!, Rf7 (si 22..., C×ç1 ; 23. Fg6 et 24. Dh8 mat) ; 23. D×f6+, etc. ou bien 22..., f5 ; 23. F×f8, T×f8 ; 24. D×é6+, etc.

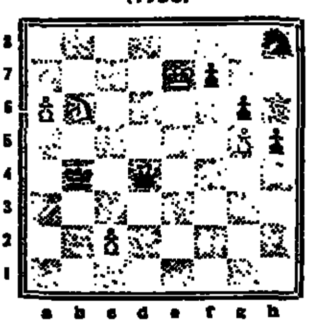
p) La clé de la combinaison des Blancs repose sur le déclouage (20..., R×g7 ; 21. C×é6+), avec gain de la D. Le sacrifice du F ruine complètement la position des Noirs.

q) Espérant 21. D×h6?, Th5!.

r) Forcé. Si 22..., f5 ; 23. F×f8 et 24. D×é6+.

s) Tout simplement. Si 24..., Fg7 ; 25. Dé8+ et 26. D×é6 et si 24..., Rh8 ; 25. D×f6+ et 26. D×é6. Une *bonne partie claire et convaincante.* Le transfert des menaces de l'aile -D sur l'aile -R est particulièrement réjouissant.

PH. BONDARENKO ET A. KAKOVIN (1958)



BLANCS (6) : Ré7, Fh6, Cb6, Pa6, ç2, g5.
NOIRS (6) : Rb4, Dd4, Ch8, Pf7, g6, h5.

Les Blancs jouent et gagnent.

Transfert de menaces

SOLUTION DE L'ETUDE N° 628
X. MUNIOS (1957)
(Blancs : Ré2, Cf4, Pé6. Noirs : Rç6, Pb4, d6, f5, h4.)

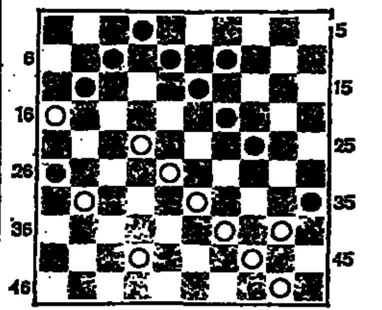
1. Cd5!, b3 ; 2. Cb6!, b2 ; 3. é7, b1=D ; 4. é8=D+, Rç5 ; 5. Ca4+, Rd4 ; 6. Dh8+, Rd5 ; 7. Dg8+, Rd4 ; 8. Dg7+, Rç4 ; 9. Dç7+, Rb3 ; 10. Db6+, Rç2 ; 11. Dç6+, Rb3 ; 12. Db5+ et les Blancs gagnent.

CLAUDE LEMOINE.

Dames

LE FLANC POURFENDU

G. AVID
1er prix Eindhoven 1948



Les Blancs jouent et gagnent

Chacune des chroniques que nous publions comporte une combinaison à caractère didactique. Ce choix implique le naturel de la position (position pouvant être amenée en partie), l'illustration de thèmes susceptibles d'être présentés sous d'innombrables formes (« coup droit » en l'occurrence) et l'exploitation d'une ou plusieurs finesses (« collage », « temps de repos », coups forcés, variantes, comme dans le présent problème).

Solution : 22-18!! [ce premier « collage » procède d'un « temps de repos » et constitue la suprême finesse de la combinaison, en ce sens que même un joueur de première force devra, en principe, réfléchir pendant de nombreuses minutes avant de voir dans cette réplique le seul début de marche conduisant au gain] (26×48) 28-23 [ce second « collage » est une suite évidente pour un joueur de bonne force] (48×45) 23×1 [le flanc des Noirs est pourfendu] (13×22 forcé) 16×7 (2×11) 33-29 !! [la seconde finesse, car elle impose un nouveau coup forcé] (24×33 forcé) 44-40 (35×44 A, B) 50×6 [le coup droit] (45-50) 1-12 (50-45) 6-1+ :

A) (45×29 ou 34) 1×40 (35×44) 50×6+ ;

B) (45×23...) 1×38! (22-28 le meilleur) 50-45! [50-44 ne donne que le match nul] (11-16a) 38-27 ou 49 (28-33) 27-43 (16-21) 43×16 (33-39) 16-21... (39-44) 21-17 (44-50) 17-6 (35-40) 45×34 (50-45) 6-1+ :

a) (11-17) 38-16 (28-33) 16-43 (17-22) 43-16 (33-39b) 16-11 etc. + facile ;

b) (22-28) 16-43 (28-32) 43×27... etc. + comme dans la variante principale du B.

● A l'occasion du vingt-cinquième anniversaire de l'Union damiste du Midi, deux manifestations internationales ont eu lieu à Nîmes :

— un *match France-Suisse,* match qui a été remporté par la France sur le score de 10 points à 8 ;

— un tournoi qui a réuni cent dix participants et qui a été remporté par le maître international suisse Cazemier, suivi par Fabre (Sète), Lacoste (Nîmes), Gornès (Alès), etc.

JEAN CHAZÉ.

Bridge

N° 625

SUR LA CORDE RAIDE

Dans cette donne, la manche à sans atout ou à pique pouvait être réussie malgré un total insuffisant de points d'honneurs.

	♠ V 10 4 ♥ 4 2 ♦ A R D 9 8 7 ♣ V 9	
♠ 5 3 ♥ V 9 8 7 6 ♦ 5 ♣ 7 6 5 4 2	N O E S	♠ A D 6 ♥ R 10 3 ♦ V 6 4 2 ♣ A D 3
	♠ R 9 8 7 2 ♥ A D 5 ♦ 10 3 ♣ R 10 8	

1) Ouest ayant entamé le 7 de cœur pour le roi d'Est, *comment Sud doit-il jouer* pour gagner TROIS SANS ATOUT ?

Réponse :

Sud doit prendre avec l'as de cœur et monter au mort à carreau pour jouer le *valet de pique* et faire l'impasse à la dame. En effet, si Est a la dame de pique, le contrat est assuré avec deux levées à cœur, quatre à pique, et trois à carreau. Si l'impasse échoue (dans le cas où Ouest aurait 3 points d'honneur), le déclarant pourra encore faire neuf levées si le valet de carreau n'est pas quatrième...

2) Si Ouest entame le 5 de carreau, comment *Sud peut-il gagner* QUATRE PIQUES ?

Réponse :

Le déclarant peut faire dix levées malgré la coupe à carreau, mais il doit jouer avec soin. Après avoir pris avec la dame de carreau, *il doit battre atout* en partant du valet. Est prend avec l'as de pique et rejoue carreau qu'Ouest coupe. Il contre-attaque cœur, Sud réalise deux levées à cœur, coupe le troisième cœur et *joue les carreaux maîtres* du mort sur lesquels il défausse ses trèfles jusqu'à ce qu'Est coupe...

Remarque :

Si Ouest, après sa coupe à carreau, contre-attaque trèfle, le *déclarant* coupera le troisième trèfle, défaussera deux cœurs sur as et roi de carreau et jouera atout en faisant l'impasse à la dame. De même, il ne servirait à rien qu'Ouest refuse de couper carreau, car le déclarant ferait l'impasse à cœur, puis il couperait un cœur et jouerait le 10 de pique afin de ne concéder en tout que l'as de pique et deux trèfles

DE PLUS EN PLUS FORT

Quand la manche suivante avait été réussie par Kehela dans la Coupe Vanderbilt 73, on avait admiré la maîtrise technique du fameux champion canadien. Mais des lecteurs découvrirent que l'on pouvait accroître la difficulté (en déplaçant une carte) et réussir quand même le contrat. Voici cette donne, dans laquelle, à l'origine, le roi de pique était en Ouest... Il s'agit maintenant d'un véritable problème.

	♠ A D 4 ♥ A R 9 3 ♦ 8 2 ♣ A R D 10	
♠ V 10 6 5 ♥ D V 10 5 2 ♦ 7 ♣ 7 6 2	N O E S	♠ R 9 3 ♥ 6 ♦ R D V 10 4 3 ♣ 8 4 3
	♠ 8 7 2 ♥ 8 7 4 ♦ A 9 6 5 ♣ V 9 5	

Ann. : E. don. N-S vuln.

Ouest	*Nord*	*Est*	*Sud*
—	—	2 ♦	passe
passe	contre	passe	2 ♥
passe	4 ♥	passe	passe
contre	passe	passe	passe

Ouest ayant entamé le 7 de carreau, Sud a pris avec l'as et a joué le 4 de cœur pour le 10 et le roi. *Comment Sud peut-il gagner* le contrat de QUATRE CŒURS contre toute défense ?

Note sur les enchères :

L'ouverture de « 2 carreaux » était un « 2 faible ». La réponse de « 2 cœurs » sur le contre d'appel du partenaire était... naturelle, car la main de Sud n'était pas assez forte pour répondre « 2 SA » ou pour laisser le contre...

En fait, sur la réponse minimum de « 2 cœurs », Nord aurait mieux fait, au lieu de sauter à 4 cœurs, de faire un cue bid à « 3 carreaux » sur lequel Sud aurait dit « 3 SA », un contrat plus normal.

PHILIPPE BRUGNON.

Philatélie

N° 1404
NOUVELLE-CALEDONIE : « Mélanésia 2000 ».

Un timbre-poste vient d'être dédié au « Festival Mélanésia 2000 » ; réalisé d'après une maquette de Nicole Delange.



12 francs C.F.P., polychrome.
Imprimé en hélio dans les Ateliers du timbre de France.

BUREAU TEMPORAIRE

⊙ 75009 Paris (61-63, rue de Douai), depuis le 15 septembre, le Service philatélique utilise le cachet illustré — Tête de Mercure — avec la nouvelle adresse.

● A PARIS, *à la Maison du Maroc, 161, rue Saint-Honoré, dans un cadre agréable, une exposition philatélique est présentée au public jusqu'au 7 novembre. Les visiteurs pourront voir tous les timbres du Maroc parus avant et après l'indépendance*

● A BEZONS, *les 25 et 26 octobre se tiendra une exposition dans la salle Romain-Rolland, rue Edouard-Vaillant, organisée par le Cercle philatélique local.*

● PRES DE PACY-SUR-EURE, *au château de Mesnilles, du 25 octobre au 2 novembre, se tiendra le troisième Salon de l'amicale des collectionneurs.*

● A IVRY-SUR-SEINE, *dans la salle des fêtes de la mairie, l'Association philatélique locale présentera une exposition du 25 au 27 octobre.*

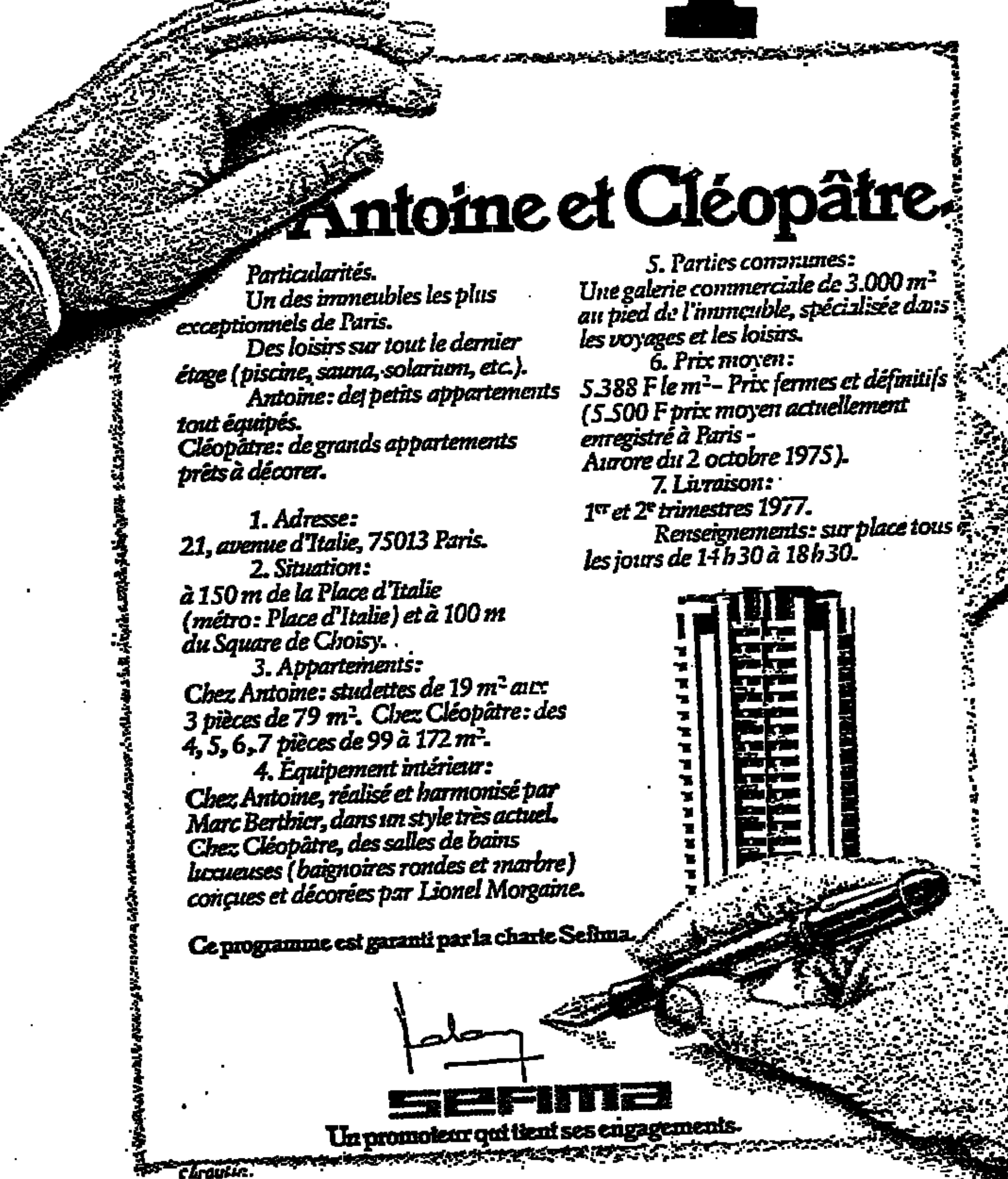
● AU PUY, *l'Association philatélique vellave organise une exposition les 25 et 26 octobre.*

● A MARTIGUES, *du 25 octobre au 2 novembre, dans le cadre de la « Sauvegarde de la nature », le Club philatélique local organisera une exposition.*

● A VALENCIENNES *se déroule les 25 et 26 octobre, une exposition organisée par le Club philatélique local.*

ADALBERT VITALYOS.

Un promoteur



Au 135, rue d'Alésia.

Particularités.
Un immeuble de tradition dans un Paris de tradition.
Près de 40% du programme vendu en 3 mois.

1. Adresse:
135, rue d'Alésia, 75014 Paris (angle de la rue d'Alésia et de la rue des Plantes métro Alésia).

2. Situation:
Proximité du quartier Montparnasse

3. Appartements:
Des studettes de 21 m^2 avec balcon, aux 5 pièces de 118 m^2 avec terrasse.

4. Équipements intérieurs:
Cuisines luxueusement équipées, avec robinetterie mitigeuse. Salles de bains avec faïence italienne. Isolation phonique (hiver). Chauffage urbain. Prise de télévision et de modulation de fréquence dans le living. Ligne de téléphone prévue dans chaque appartement.

5. Parties communes:
Jardins intérieurs sur 1700 m^2. Façade luxueuse en pierre marbrière et altuglass.

6. Prix moyen:
5.185 F le m^2. Prix fermes et définitifs.

7. Livraison:
1er et 2e trimestres 1977.
Renseignements: sur place tous les jours sauf mercredi et vendredi de 14 h 30 à 18 h.

Ce programme est garanti par la charte Sefima.

SEFIMA
Un promoteur qui tient ses engagements.



Le nouveau Paname

côté Beaumarchais.

Particularités.
2e tranche d'une opération qui est une réussite architecturale et commerciale.
Un des meilleurs rapports qualité/prix de Paris.

1. Adresse:
62/66 rue Amelot, 75011 Paris.

2. Situation:
boulevard Richard-Lenoir et boulevard Beaumarchais (2 métros: Richard-Lenoir et St-Sébastien-Froissard).

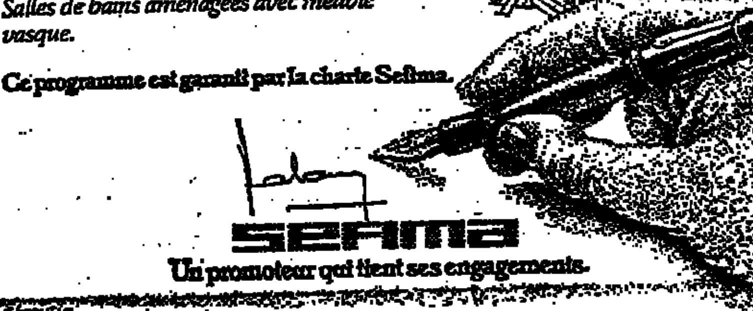
3. Appartements:
Studios de 31 m^2 à 43,50 m^2 + balcon, 2 pièces de 45 m^2 à 63 m^2 + balcon, 3, 4, 5 pièces de 64 m^2 à 102 m^2 avec balcon.

4. Équipement intérieur:
Cuisines entièrement équipées pour tous les appartements jusqu'au lave-vaisselle. Le coin dînoir prolongeant la cuisine. Salles de bains aménagées avec meuble vasque.

5. Parties communes:
Des ascenseurs, on accède aux parkings et à la Galerie Marchande reliant le boulevard Richard-Lenoir au boulevard Beaumarchais.

6. Prix moyen:
4.540 F le m^2. Prix fermes et définitifs.

7. Livraison:
1er et 2e trimestres 1978.
Renseignements:
Lundi de 10 h 30 à 17 h 30. Mardi, jeudi, samedi de 14 h 30 à 18 h 30.
69 boulevard Richard-Lenoir.



Ce programme est garanti par la charte Sefima.

SEFIMA
Un promoteur qui tient ses engagements.

...teurs s'engage.

5.rue d'Alésia



Garantit votre achat immobilier.

Sefima, Constructeur-Promoteur depuis 15 ans, s'engage.
Sefima vous donne 7 garanties d'achat sur votre appartement.

1- Sefima s'engage sur les prix. Ils sont fermes et définitifs.
Le prix fixé sur le contrat de réservation ne subira aucune modification d'aucune sorte.

2- Sefima s'engage sur les dates de livraison. Elles sont contractuelles.
La date de livraison définie dans l'acte notarié est un engagement formel. Sefima s'engage à verser une indemnité de 50 F à 200 F par jour de retard selon le type d'appartement.

3- Sefima s'engage sur les plans. Ils sont contractuels.
Les plans remis chez le notaire sont rigoureusement respectés dans la construction avec une tolérance de 3%. Au-delà, pour toute diminution de surface constatée le jour de la livraison, Sefima s'engage à rembourser immédiatement la contrevaleur au prix d'acquisition.

4- Sefima s'engage sur le descriptif. Il est contractuel.
La notice descriptive remise à la réservation est déposée chez le notaire. Sefima s'engage à s'y conformer intégralement. En cas d'empêchement ou de force majeure, les prestations livrées seront de qualité équivalente ou supérieure.

5- Sefima s'engage à l'achèvement et à la bonne fin des travaux. Ils sont garantis.
L'immeuble bénéficie de la garantie légale d'achèvement des travaux. Les gros ouvrages sont garantis 10 ans. Les menus ouvrages sont garantis 2 ans. Les appareils ménagers fournis sont garantis 1 an.

6- Sefima s'engage sur ses services. Ils seront toujours assurés.
Tous les clients Sefima peuvent adhérer au "Club Sefima". Ils sont assurés de bénéficier, gratuitement ou à des conditions privilégiées, des services mis à leur disposition : Après-vente, revente, location, gestion de patrimoine, conseils financiers et fiscaux, club Sefima.

Spécial investissement.
7- Sefima s'engage sur la 1re année de location. Elle l'assure à 80%.
Tout investisseur qui achète un appartement à Sefima et lui confie la gestion de ce patrimoine, bénéficie d'une garantie de 80 % du loyer de la 1re année.

SEFIMA

Sefima membre de la FNPC 144 bd Haussmann 75008 Paris - tél. 622.35.05

ouve au Pa...

Sefima.

Un promoteur qui tient ses engagements.

Je désire recevoir une documentation sur votre programme :
Antoine et Cléopâtre ☐ *Au 135 rue d'Alésia* ☐ *Les 3 Pajol* ☐ *Le nouveau Paname* ☐
Je désire être informé de vos activités au sein du Club Sefima ☐
Nom : ______ *Adresse :* ______
______ *Tél :* ______

Sefima - 144 boulevard Haussmann, 75008 Paris - Tél. 622.35.05

RADIO-TÉLÉVISION

— VU —

ET LES PORTAL ?

Georges-André Arnaud nous parlait, jeudi soir, sur l'A 2 de l'affaire Portal. Pensez si cela nous intéresse. L'affaire Portal, c'est notre affaire. C'est nous, téléspectateurs, qui l'avons lancée, après avoir vu un jour aux « Actualités régionales » Marie-Agnès protester, derrière une fenêtre grillagée, contre sa détention. Lui, il est allé enquêter sur place.

Il arpente, sous un ciel gris, bas, mauvais, les 150 hectares de la Fumade. Il s'assied genoux relevés sur un talus ; il réfléchit ; il se relève ; il s'appuie à un arbre déplumé. Il voit un passant ; il lui parle ; il repart... Et les Portal ? On y vient. Il trotte autour du domaine à l'abandon, suivi d'une petite meute de techniciens, tenu en laisse par le fil du magnétophone que l'on voit passer par la jambe de son pantalon. Sous la broussaille de la moustache, des cheveux clairsemés, la bouche, les yeux cernés de rouge, les rides, les taches de son et de rousseur viennent mettre une chaude et sympathique confusion. Et les Portal ? Nous y sommes presque.

Juste le temps de faire le tour de l'auteur du Salaire de la peur. *Il occupe, il bouche le champ. On ne voit que lui. L'ennui, c'est que les dames Portal, elles, on ne les voit pas. Il donne l'impression de ne les avoir jamais rencontrées. Il faudra attendre plus d'une heure pour apprendre qu'elles lui ont fermé leur porte. Pas de chance. Parce que, nous, on est entrés chez elles pas plus tard que cette semaine au journal de TF 1. Elles ont paru un peu dérangées, le sourire fixe, illuminé, refusant de croire à la mort de Jean-Louis, persuadées d'avoir reçu tout récemment une Bible annotée de sa main.*

Procureur improvisé, Georges-André Arnaud est bien de notre avis, à nous les jurés, dont l'opinion a été alertée, faite et puis retournée par le passage de ces femmes à la télévision. Victime, Anna de Portal ? Hélas ! non ; coupable, il a raison, en grande partie responsable de la mort de son fils. Et l'on n'est pas loin de partager ses craintes pour l'avenir de sa fille. « Un peu pimbêche, pousse-au-crime, très comédienne... Difficile de discerner en elle le vrai du faux. » Tant mieux. C'est ce flou psychologique qui arrache l'émission à l'imagerie d'Epinal.

La situation — c'est normal pour un romancier — est escamotée au profit des personnages. Tout se passe à l'avant-scène. En toile de fond, l'embrouille notariale, le jeu complexe des saisies, des expropriations, ne sont esquissés qu'à gros traits. Il y avait là, pour nous, une inconnue. Elle demeure.

CLAUDE SARRAUTE.

JULIEN BESANÇON A IT1

● Julien Besançon, ancien rédacteur en chef à R.T.L., ancien grand reporter à Europe 1, dirigera et présentera le journal d'IT 1 dernière à partir du 3 novembre.

UN COMITÉ RADIO-TÉLÉ POUR LES TERRITOIRES D'OUTRE-MER

● M. André Rossi, secrétaire d'Etat et porte-parole du gouvernement, a présidé le 22 octobre, en présence de M. Contamine, président de FR 3, la première réunion à Paris du Comité consultatif des programmes de radio et de télévision des territoires d'outre-mer. Ce comité, prévu par la loi du 7 août 1974 et composé de vingt membres (un représentant de l'Assemblée nationale, un représentant du Sénat, deux membres désignés par le gouvernement et deux représentants de chaque département et territoire d'outre-mer), a pour but de faire connaître au président de la société FR 3 « *les besoins et les aspirations en matière de radio et de télévision* » de chacun des départements et territoires d'outr-mer, et, à l'inverse, d' « *informer l'opinion locale de la politique mise en œuvre par la métropole* ».

M. Rossi a signalé que le budget de fonctionnement de FR 3-outre-mer (porté de 114 à 120 millions de francs en 1976) serait consacré pour une large part aux transmissions par satellite vers la Nouvelle-Calédonie et que le budget d'équipement passerait de 4 à 9 millions de francs.

UN MAGAZINE DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE SUR TF1

● Paul-Marie de La Gorce propose un nouveau magazine sur la formation professionnelle qui occupera, un samedi par mois, une « case » de cinquante-deux minutes sur TF 1. Les téléspectateurs disposeront d'un service S.V.P. leur permettant de poser des questions par téléphone. « Formations » invite, de plus, une personnalité. Il s'agira, le 25 octobre, du secrétaire d'Etat à la condition féminine, qui parlera des femmes face au travail.

TRIBUNES ET DÉBATS

VENDREDI 24 OCTOBRE

— *Le président Sadate*, chef de la République arabe d'Egypte, est interviewé au cours du journal d'IT 1, à 20 heures.

— *MM. Jacques Chaban-Delmas, André Frossard et Kléber Haedens* participent au magazine « Apostrophes » sur Antenne 2 à 21 h. 30.

SAMEDI 25 OCTOBRE

— *Mme Françoise Giroud*, secrétaire d'Etat à la condition féminine, est l'invité de TF 1, à 11 h. 30.

— *M. Jacques Chaban-Delmas* participe à la nouvelle émission « Une heure à perdre », sur Radio-Monte-Carlo à 14 heures.

LES PROGRAMMES

« Le Monde » publie tous les samedis, numéro daté du dimanche-lundi, un supplément radio-télévision avec les programmes complets de la semaine.

VENDREDI 24 OCTOBRE

CHAINE I : TF 1

20 h. 30, Au théâtre ce soir : Chat en poche, de G. Feydeau, mise en scène de J.-L. Cochet, avec Th. le Luron ; 22 h. 15, Enquête : Espagne, le jour avant, de M. Niedergang ; réal. C. de Llanos (voir page 6 l'article de Michel Tatu) ; 23 h. 10, IT 1 dernière.

CHAINE II (couleur) : A 2

20 h. 30, Série : La mort d'un touriste (avec M. Creton) ; 21 h. 30, Magazine littéraire : Apostrophes, de B. Pivot (voir tribunes et débats).

22 h. 35, Ciné-Club : Zorro, de F. Niblo et T. Reed (1920) ; avec D. Fairbanks, M. de la Motte, N. Berry, G. Periolat (film muet, N.).
0 heure, Journal de l'A 2.

CHAINE III (couleur) : FR 3

20 h. 30, Documentaire : Civilisation, de Sir Kenneth Clark (la lumière de l'expérience) ; 21 h. 20, Chronique : Mais c'est de l'homme qu'il s'agit. (Avant le départ de la Terre.)
22 h. 5, FR 3 actualités.

FRANCE-CULTURE

20 h., Poésie ; 20 h. 50 (S.), La musique et les hommes, par M. Bernard : Correspondance de Berlioz, avec A. Laster ; 22 h. 35, Entretiens avec Michel Deguy ; 23 h., De la nuit ; 23 h. 50, Poésie.

FRANCE-MUSIQUE

20 h., Présentation du concert ; 20 h. 30 (S.), Pro Musica Antiqua : Motets, danses, odes et aria (œuvres de R. de Lassus, Ferabosco, Waebrant, Besardus, Mercker, Byrd, Voigtlaender Hake...) ; 22 h. 30, Dossier flash de la semaine ; 23 h., Cabaret du jazz ; 24 h., En marge, par D. Caux.

SAMEDI 25 OCTOBRE

CHAINE I : TF 1

20 h. 30, Variétés : Numéro un, de M. et G. Carpentier (Guy Béart) ; 21 h. 30, Série : Peyton Place ; 22 h. 15, Variétés : Les comiques associés, d'A. Blanc ; 22 h. 40, IT 1 dernière.

CHAINE II (couleur) : A 2

20 h. 30, Dramatique : Trente ans ou la vie d'un joueur, d'après V. Ducange et M. Dinaux ; adapt. et réal. M. Moussy ; avec R. Hirsch ; 22 h. 10, Variétés : Dix de der ; 23 h. 40, Journal de l'A 2.

CHAINE III (couleur) : FR 3

20 h. 30, Théâtre : « Après la chute », d'A. Miller ; réal. G. Lates ; avec F. Dunaway, Ch. Plummer, B. Anderson ; 22 h. 35, FR 3 actualités.

FRANCE-CULTURE

20 h., Poésie ; 20 h. 5, « Mardi à l'aube », adapté du roman de L. Faure par P. Galbeau, avec F. Christophe ; 22 h. 5, La fugue du samedi, de J. Chouquet ; 23 h. 50, Poésie.

FRANCE-MUSIQUE

20 h. (S.), Soirée lyrique : « Juditha triumphans » (Vivaldi), avec B. Finnilä, I. Springer, J. Hamari, E. Ameling, A. Burmeister, ensemble de solistes, Orchestre de chambre de Berlin, direction V. Negri, « Symphonie n° 49 en fa mineur » (Haydn) ; 23 h., Vieilles cires, par C. Huvé : Le jeune Menuhin ; 24 h., Plans sur plans.

DIMANCHE 26 OCTOBRE

CHAINE I : TF 1

17 heures (R.), Film : la Vie à belles dents, de W. Lang (1959) ; avec C. Gable, C. Baker, L. Palmer.

20 h. 30, Film : la Rivière rouge, de H. Hawks (1948) ; avec J. Wayne, M. Clift, J. Dru et W. Brennan.

Pour vendre l'immense troupeau qu'il a mis des années à réunir, un éleveur doit le conduire, avec ses cow-boys, à plus de 1 000 kilomètres de son domaine, sur un parcours dangereux.

22 h. 35, Hommage à Samson François : Mort du pianiste ; réal. Cl. Santelli ; 23 h. 30, IT 1 dernière.

CHAINE II (couleur) : A 2

14 h. 50, Film : Scaramouche, de A. Isasi Isasmendi (1963) ; avec G. Barray ; 19 h. 20, Variétés : Système 2.

21 h. 40 (R.), Feuilleton : « les Nouvelles Aventures de Vidocq » (La caisse de fer) ; réalisation M. Bluwal ; avec Cl. Brasseur ; 22 h. 40, Journal de l'A 2.

CHAINE III (couleur) : FR 3

20 h. 30, Recherche : Hiéroglyphes ; réalisation J.-C. Lubtchansky ; 21 h. 25, FR 3 actualités.

FRANCE-CULTURE

14 h. 5, La Comédie-Française interprète : « Barouf à Chioggia », de Goldoni ;

20 h., Poésie ; 20 h. 40, Atelier de création radiophonique, suivi de Courant alternatif ; 23 h., Black and blue, par L. Malson ; 23 h. 50, Poésie, avec Roland Barthes.

FRANCE-MUSIQUE

14 h., La Tribune des critiques de disques : Hommage à Samson François : « Gaspard de la nuit » (Ravel) ;

20 h. 15, Nouveaux talents, premiers sillons (Quatuor Debussy) ; 21 h., Les grands interprètes disparus : Charles Münch (Ravel, Roussel, Dutilleux) ; 23 h., Nouvelles auditions : T. Nikiprowetzky, Ph. Capdenat ; 24 h., Musique non écrite.

ARTS ET SPECTACLES

Danse

« Pli selon pli », de Béjart, à Bruxelles

Europalia 75 a été l'occasion d'une création attendue au Théâtre de la Monnaie à Bruxelles : « Pli selon pli », un ballet inspiré par la musique de Pierre Boulez auquel Maurice Béjart pensait depuis environ vingt ans.

Boulez-Béjart : il existe beaucoup de points communs entre ces deux créateurs, et ils se rencontrent, *aujourd'hui*, sur le plus raffiné, le plus hermétique des poètes de fin de siècle, Stéphane Mallarmé.

Il n'y a pas si longtemps, la musique de Pierre Boulez exaspérait. Maurice Béjart a beaucoup fait pour combler ce fossé en soulignant, par le mouvement, des structures musicales qu'une oreille rétive ne parvient pas seule à saisir.

A Bruxelles, en première partie d'une soirée Boulez qui s'annonçait difficile et peu divertissante, « le *Marteau sans maître* » (1973) apparut soudain comme familier, lisible. On prenait plaisir à suivre chaque danseur exécutant, à la note près, un rigoureux contrepoint de la partition musicale. Pour rêver, il restait la petite tache jaune de la ballerine venant répondre aux incitations de la voix d'une chanteuse. Aujourd'hui, le ballet a déjà pris une patine. Dans quelque temps, on dira : c'est un Béjart des années 70 — époque abstraite et japonisante.

Avec « Pli selon pli », Maurice Béjart prend le *contrepied* du « *Marteau sans maître* » et refuse d'obéir aux injonctions de la musique. Le titre avait été choisi par Boulez à partir d'une ode où Mallarmé *décrit* la manière dont le brouillard, en se dissipant, laisse progressivement apercevoir les pierres de la cité de Bruges ; il voulait ainsi *découvrir*, au fur et à mesure du développement des cinq pièces, un portrait de Mallarmé. Béjart, lui, prend prétexte des vers du premier poème « Je t'apporte l'enfant » pour traiter sur le mode impressionniste un thème qui lui est cher, le cycle de la vie de l'homme : naissance, rencontres, amour et mort.

Le ballet n'est pas d'une seule venue ; le final, « Tombeau », le plus spectaculaire, a été créé à Chiraz en 1973. On a pu voir « *Mallarmé III* » la même année à Paris au Théâtre de la Ville. Aujourd'hui, « Pli selon pli », entièrement composé, prend toute sa force et toute son ampleur. C'est une œuvre aboutie, le résultat d'une pensée mûrie, d'une expérience vécue. Elle restera comme une référence. Elle montrera en quoi chez Béjart la danse se rattache à la tradition classique, en quoi elle se veut contemporaine, en quoi elle refuse la rupture qu'implique la danse moderne.

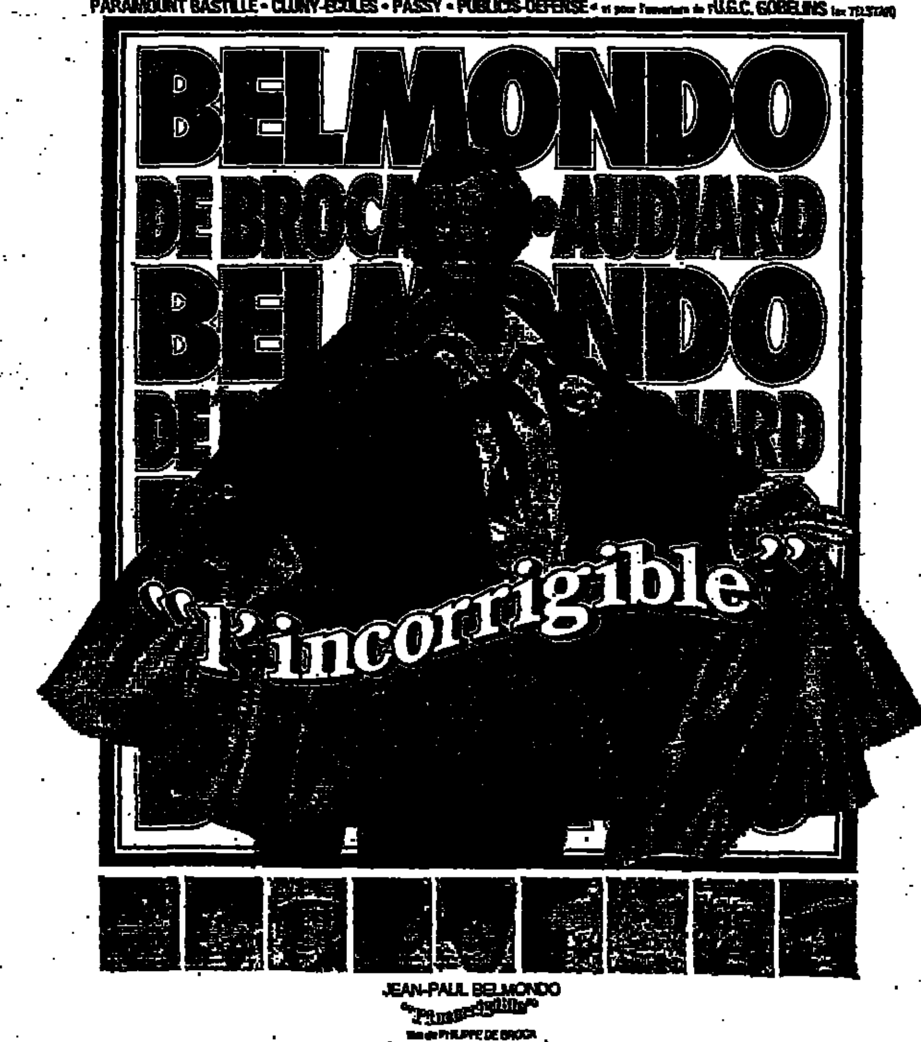
Dans ce ballet, Maurice Béjart utilise le vocabulaire le plus académique qui soit (petite batterie, tours et grands jetés pour les hommes, parcours sur pointes hérissés de difficultés pour les femmes), mais il lui fait subir des distorsions ; il en casse les enchaînements de manière à former des figures insolites, baroques, tout comme Mallarmé secouait l'alexandrin par des allitérations, des enjambements, des césures et des variations blasphématoires.

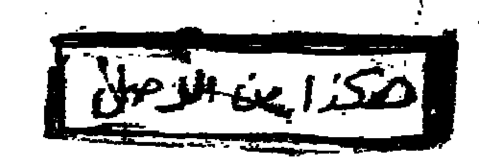
On regardait le « Marteau sans maître » ; on pénètre dans « Pli selon pli », œuvre ouverte, malléable, aérée par le décor stylisé de Joelle Roustan et Roger Bernard — structures métalliques sur fond noir. L'œil suit les évolutions d'un groupe tressé comme une guirlande ; il s'attarde sur un équilibre, caresse une sculpture de corps imbriqués et se promène en toute quiétude dans un monde onirique et mystérieux. Les trois pièces centrales (« Improvisations I, II et III ») s'appuient sur la voix humaine. Béjart a trouvé des correspondances émouvantes entre le chant et la danse dans « Mallarmé II », où Angèle Albrecht gainée de blanc — certains y verront une allusion au cygne — se livre à un numéro de séduction. « Mallarmé III » est un amusant marivaudage entre deux couples de danseurs classiques et modernes qui fait songer par ses couleurs et son climat aux Picasso de la période bleue. Mais, dans « Mallarmé I », la manière assez inattendue — toute douce et liée — dont est utilisée la danseuse noire Dyane Gray Cullert, donne à penser que Béjart ne reste pas indifférent à ce qui se passe du côté de la *Modern Dance*.

Ces trois pièces en mineur sont cernées par deux vastes édifices, « Don » et « Tombeau ». Les deux faces d'un même destin, la naissance et la mort, toutes deux traitées avec des mouvements d'ensemble accordés aux séquences instrumentales. La naissance a lieu sur fond noir. L'enfant, gauche et malhabile, y prend contact avec le monde dans une atmosphère arcadienne toute de tendresse et d'harmonie. La mort est un combat d'une impressionnante puissance, dramatique ordonnée comme un rituel, réglée comme une corrida, conclue en apothéose avec des déferlements de bras qui se font lit de pierre pour supporter le gisant. Et tout cela dans un décor lumineux. Est-ce la mort ou le prélude à une autre naissance ? Le public s'interroge encore et discute par petits groupes après que fut tombé le rideau.

Pour Maurice Béjart, cette création est une délivrance. « Pli selon pli » appartient désormais au passé. Quelques heures avant la représentation, dans un studio, il répétait furieusement son « Faust », cantate de Bach et voix angéliques traversées de rythmes de tangos — messe noire et exorcisme — bien éloigné de la splendeur glacée de Mallarmé.

MARCELLE MICHEL.





ARTS ET SPECTACLES

Expositions

La fureur graphique d'Imaï

C'est le mois des artistes japonais de Paris. Taro Okamoto, qui fit partie de la faune des rapins de Montparnasse, auteur de l'une des rares œuvres survivantes de la Foire d'Osaka en 1970 (l'énorme et grotesque sculpture solaire de la grand-place), vient d'offrir une œuvre monumentale pour la décoration du Palais des congrès, porte Maillot. Akegi, le peintre suraigu des monuments de Paris, expose, galerie Art et beaux-arts de France, ses « quasi-portraits » d'architecture incroyables de précision graphique. Et Enfin Imaï montre ses peintures récentes galerie Facheiti.

Aujourd'hui, avec ses quarante-sept ans et ses cheveux longs, Imaï a fini par prendre l'allure archaïsante d'un samouraï sorti d'une gravure d'Utamaro. Renouant avec une tradition qui remontait aux années 20, le jeune Imaï était venu à Paris en 1952, avec l'air net et propret d'un jeune homme de bonne famille, pour « étudier l'art moderne, là où il se pratique », *c'est-à-dire à Paris. Il y avait d'ailleurs rencontré son aîné et devancier Taro Okamoto, surréaliste par vocation.*

Mais à l'époque, l' « art moderne », c'était la peinture abstraite et ses constructions de formes qui figureraient l'au-delà de la réalité. Imaï n'a pas hésité à laisser faire sa véritable nature qui est celle de l'expressivité lyrique marquée par l'emportement et l'exaspération. Comme l'Américain Jackson Pollock à New-York, Imaï n'a pas tardé à mettre sa toile à plat, par terre, et à s'acharner dessus dans un simulacre de combat entre l'homme et les signes, manipulant furieusement le pinceau (mais en le contrôlant) comme un bâton de Kendo. Pour lui l'enjeu est le transfert d'une énergie nerveuse accumulée, dans la trajectoire d'un graphisme redevable autant à la tradition japonaise qu'à la conquête moderne de l'écriture dite « informelle ».

On sait, d'ailleurs, l'étrange rencontre qui s'était opérée en ces années-là (et qu'avait notée le mentor Michel Tapié) entre le lyrisme de la peinture occidentale abstraite et le mysticisme de la peinture zen japonaise. Des peintres occidentaux comme Sam Francis, Mathieu ou Michaux ont peint « japonais » — ou « chinois », — empruntant chacun à sa manière, qui des attitudes, qui des états d'esprit. Tandis que, de leur côté, des peintres japonais comme Imaï tentaient de peindre « occidental ».

Tous ces derniers sont loin d'avoir la personnalité affirmée d'Imaï qui, en deux décennies de peinture, a poursuivi une très cohérente démarche qui aboutit aux présentes œuvres, à la fois plus libres et plus maîtrisées que jamais. Il a réduit ses couleurs, aujourd'hui presque toujours monochromes : bleus sur or Yves Klein ; rouge sur fond blanc Matisse, ou bien noir sur blanc... Imaï. C'est à cette véhémente et âcre écriture, irrésistiblement déchaînée et gonflée d'hélium — comme si elle inscrivait un grand rêve de fureur sur un plaisant fond de décor menacé de partir en morceaux — qu'on reconnaîtra l'apport irrécusable d'Imaï. Un peintre à moitié parisien et tout à fait japonais.

JACQUES MICHEL.

★ Peintures récentes d'Imaï. Galerie Fachetti.
★ Peintures d'Akagi. Galerie Art et beaux-arts de France.

■ Pendant le premier Festival indépendant de jazz de Massy (« le Monde » du 21 octobre), des concerts de piano seront donnés tous les jours, à 18 h. 30, par Martial Solal et Joachim Kühn en duo (le 24 octobre), Bobby Few et Siegfried Kessler en solo (le 25). Le 26, huit guitaristes français seront réunis et l'Anglais Derek Bayley donnera un concert en solo. Tél. 920-57-04.

■ RECTIFICATIF. — Contrairement à ce qui a été annoncé dans « le Monde » du 23 octobre, la conférence de presse du parti socialiste sur le budget du secrétariat d'État à la culture n'aura pas lieu le vendredi 24 octobre, mais le mercredi 29 octobre, à 11 heures, au Palais-Bourbon.

Formes

La sage, la folle réalité

Ne soyez pas dérouté par la peinture faussement traditionnelle de Jean-Marie Queneau (1). Ce n'est pas parce que ses poires sont magnifiquement piriformes — pas toujours très juteuses, à vrai dire — que les tenants de l'art rétro, par snobisme ou par goût, sont autorisés à pavoiser. Qu'ils déchantent. Tout comme ceux que fait s'extasier la nouvelle figuration. On est loin du compte, et Jean-Marie Queneau, qui a cessé depuis pas mal d'années d'être un débutant, qui a eu le temps d'approfondir son métier, est assez grand garçon pour créer sa propre mode. Ces fruits verts, parfois escortés de congénères écarlates, et les autres éléments des natures prétendues mortes, bouteilles, théières & Cie, traités à l'huile ou à l'aquarelle, sont alchimiquement élaborés, soigneusement métamorphosés et diversifiés avec préméditation, sans doute. Il y a des compositions — toutes sont bien équilibrées — aux traits nets, coupants. Il y en a d'autres aux teintes chaudes — une entre autres qui séduit par son atmosphère rougeoyante — qui s'environnent d'un silence ouaté.

***

Je ne parlerais pas, *ici*, du déchirant témoignage de Lena Cronqvist (2), s'il n'était étayé, renforcé, sublimé par d'éclatantes qualités formelles. Eclatantes est le mot en ce qui concerne, par exemple, la rutilance des fleurs, et des fruits des fraisiers ou des citrouilles, la verdure brillante des feuillages, et même des choux de Bruxelles, le miroitement des surfaces blanches. Quelle peinture solide ! Elle fait vibrer les images, les « actes de protestation », comme les appelle cette jeune femme suédoise, qui les a accomplis une fois sa liberté recouvrée. Une « psychose de lactation » survenue après la naissance d'un fils avait abouti, de 1969 à 1972, à un internement dans un établissement psychiatrique.

En vérité, la douzaine de toiles, assorties de dessins, exposées à l'Hôtel de Marle, correspondent à une revanche, à un réquisitoire contre le régime concentrationnaire, avec sanctions à l'appui, de l'hôpital St-Jörgen. Certaines évoquent des scènes quotidiennes. *Mise sous clef* dans le service « clos ». *Conversation individuelle :* devant deux juges, non, devant deux médecins, la malade comparait. *L'électrochoc*, spectacle intolérable : « *Je me suis débattue comme une folle* », dit Lena. Tentative d'évasion, sous les regards inexpressifs du personnel hospitalier. La vraie évasion, c'était la fuite « au jardin de délices de la démence », le recours aux fantasmes pour sauvegarder son intégrité. *Une couche de peinture sur le vécu*, comme s'intitule un des tableaux. Lena se voit couchée près de son mari, une pierre les sépare. Comment interpréter ce symbole ? Maintes explications sont possibles, mais laquelle choisir ? Son accouchement se renouvelle, dans un champ de cucurbitacées, et l'enfant se mue en citrouille. Mais la mère se dédouble, devient la prison tout en s'identifiant au bébé : « *Il faut que je sorte..., il faut que je me donne naissance.* » C'est fait.

Revenons devant le splendide monde extérieur qui, recomposé par l'œil du photographe au moins autant que par l'objectif, fournit à l'esprit mille raisons d'être satisfait. Une inflexible rigueur préside aux œuvres de Brett Weston (3). Pour elles, il serait ridicule de jouer les découvreurs, et les soixante photos qu'on peut, qu'on doit voir à Paris démontrent qu'elle n'est pas usurpée.

Brett Weston respecte et transforme tout à la fois la nature végétale et minérale, et aussi celle où le travail de l'homme est intervenu. Les eaux courantes ou stagnantes, celles de la mer, celles que le gel a immobilisé en d'étranges poses, les arbres vivants ou morts, comme ces troncs disloqués ou ces aiguilles de pin ébouriffées, les dunes et les plages, les rochers fantasmagoriques, tout est si magistralement transformé que l'artiste cède à la tentation d'étiqueter « abstraction » telle ou telle réussite. Parcourus du nord au sud, d'est en ouest, les États-Unis fournissent un échantillonnage d'une folle variété, sans que le reste du globe soit négligé. Avec leurs cadeaux les plus insolites : ferraille rouillée, pilotis dans la brume, véhicules hors d'usage, peintures écaillées. Et ce trottoir de New-York encombré d'objets hétéroclites. Au rebut.

***

J'ai retrouvé avec plaisir Stanislao Lepri et ses visions surréalistes (4). Des peintures récentes, cette fois. Absurdes, enchanteresses, vengeresses. Des premiers communiants, gâteux précoces, contemplés par un rhinocéros. Un tigre gardant une gigantesque tête féminine taillée dans le roc. La cérémonie du sacre dont tous les participants ont des têtes de morts. Des chats énigmatiques et inquiétants. La nef des fous dans une version nouvelle... De quoi rêver. Et admirer parce que cet humour noir est le fait d'un vrai peintre.

JEAN-MARIE DUNOYER.

(1) Anne Colin, 58, rue Mazarine. Jusqu'au 31 octobre.
(2) Centre culturel suédois, 11, rue Payenne. Jusqu'au 9 novembre.
(3) Centre culturel américain, 3, rue du Dragon. Jusqu'au 10 novembre.
(4) Galerie Altmann Carpentier, 46, rue du Bac. Jusqu'au 8 novembre.

Théâtre

« Omphalos Hotel »

Jean-Michel Ribes, auteur d'*Omphalos Hotel*, a quelque chose d'attachant : son côté amateur, l'air inaccompli de ce qu'il donne à la scène. Le vent y passe, et même le jour, comme dans les planches disjointes d'un pigeonnier. C'est un défaut charmant, plutôt rare au théâtre, où auteurs, metteurs en scène et maintenant « dramaturgistes » ont le temps de serrer les joints et de renforcer les coutures.

Baraque brinquebalante, donc, que cet hôtel Omphalos, posé sur une falaise, dans un pays non précisé. Quelques habitués typiques y passent leur mois de juillet. Un écrivain pas très doué s'y est mis au vert, croyant pouvoir y écrire une pièce de théâtre aussi mal partie qu'une pièce de Jean-Michel Ribes. A côté, les ouvriers d'une saline font peur aux estivants.

Une œuvre *patchwork*, qui ne se résume pas : des impressions en l'air, des mots pour faire rire, des nostalgies, et une poésie de roman de deux sous apportée par le personnage d'une mystérieuse Polonaise qui voyage, en robe longue et blanche, avec deux fusils, sans bouquet de violettes.

Comparé aux Vacances de M. Hulot, Omphalos Hotel est un brouillon mineur. Comparé à *Iphigénie Hotel*, de Michel Vinaver, ce chef-d'œuvre qui n'a pas été joué en France, c'est presque zéro. Mais encore une fois le charme de Ribes est là : dans cette facture « ralbol », dans cette nonchalance.

Le décor et les costumes de Yannis Kokkos sont d'une modestie qui convient. La mise en scène de Michel Berto est, au contraire, trop sourcilleuse ; elle manque de désinvolture, d'insouciance : la pièce est alors comme un gentil petit garçon que ses parents ont habillé en bourgeois miniature.

Quelques bons acteurs : Marc Imbert, Roland Blanche, Claude Degliame, Fred Personne.

Une jeune fille de seize ans peut-être, qui ne s'était pas ennuyée une seconde, disait en sortant ! « *Ça fait très avant-guerre.* » Elle ne l'avait pas vécue, l'avant-guerre, elle le savait, c'est pourquoi son sentiment était on ne peut plus juste : *Omphalos Hotel* est comme le souvenir *proche*, parfois intime et *toujours* faux, de choses que l'on n'a jamais eues.

Pour gagner la salle Gémier, au lieu de passer en bas par les jardins, nous recommandons aux spectateurs d'entrer par en haut, place du Trocadéro, par l'entrée de l'ancien T.N.P. de Vilar : ils traverseront un palais fabuleux, immense, entièrement vide. Le grand moment de la soirée, il faut quand même le reconnaître.

MICHEL COURNOT.

★ Salle Gémier, 20 h. 30, sauf le mercredi à 19 h. 30.

Musique

Les vingt ans de « Diapason »

Une revue spécialisée dans la critique du disque conviant ses lecteurs à un concert pour fêter son deux centième numéro, voilà qui n'est pas courant ; mais une salle de concert digne de ce nom sans grand orgue, il faut l'avouer, c'est aussi un peu exceptionnel...

Quoi qu'il en soit, l'occasion était bonne de faire venir l'audio-visuel au secours d'une partition — Symphonie avec orgue de Saint-Saëns — *qui n'aurait pas pu être exécutée sans cela au Palais des congrès. Grâce à un système de transmission image et son, on pouvait entendre et voir dans la salle Pierre Cochereau à l'orgue de Notre-Dame.*

On aurait pu souhaiter quelque chose de moins spectaculaire : la création dans de bonnes conditions techniques d'une œuvre pour orchestre et dispositifs électro-acoustiques, par exemple ; cela aurait convaincu davantage, car la partie d'orgue de la symphonie, pour essentielle qu'elle soit, est beaucoup moins importante et difficile que celle du premier violon.

Heureusement le maître a pu donner toute la mesure de son talent dans une improvisation sur ré-si-la, si-la-mi, la-sol (transposition musicale du titre de la revue Diapason, *organisatrice du concert). Selon son schéma habituel : introduction vague avec énoncé du thème, choral figuré avec des broderies, reprise du thème à la pédale, strette sur des fragments du motif initial dans une atmosphère chromatique de bon aloi et finale brillant suivi d'une conclusion fortement tonale. Si l'on ne sentait pas là une conception nettement manichéiste de la musique et l'apologie du procédé pour lui-même, on apprécierait mieux la performance...*

Enfin la preuve est faite qu'il n'est plus absolument nécessaire d'aller à l'église pour entendre de l'orgue. C'est à la technique que nous devons cela. Mais peut-on quelque chose lorsque, ironie du sort, le diapason de certaines orgues de Notre-Dame n'est manifestement pas le même que celui de l'Orchestre de Paris ? Bien vraisemblablement, et l'homogénéité de la symphonie en a largement souffert.

En première partie Daniel Barenboïm dirigeait la Symphonie *de Bizet avec, semble-t-il, le souci constant de faire quelque chose d'une musique qui ne demande qu'à être jouée sans recherche : l'adagio sans lenteur comme une cantilène d'opéra-comique, et le dernier mouvement* vivace, *mais bien posé ; le style de la musique française tient dans ces paradoxes.*

Outre la fraîcheur mélodique de Bizet et l'intellectualisme passionné de Saint-Saëns, l'orchestre de Paris nous proposait la magie sonore de la Deuxième suite *de Daphnis et Chloé. On peut la trouver un peu extérieure, et ce n'est pas l'acoustique du Palais des congrès qui permettrait de rectifier ce jugement ; en dépit d'une mise en place très soignée des détails, du souffle qui anime la direction d'un bout à l'autre, et des beaux solos de Michel Debost, on reste un peu en dehors.*

GÉRARD CONDÉ.

Variétés

Bécaud

Vraiment, il y a quelque chose de touchant chez Bécaud dans cette volonté d'être depuis plus de vingt ans toujours en voyage, toujours sur scène, de rechercher au jour le jour le rapport avec le public, de jouer à la fraternité, de jeter tout son saoul une énergie dans laquelle il se roule littéralement avec volupté, heureux, tellement heureux d'être encore une fois à la fête. Bécaud aime la scène d'amour, il y trépigne, ravi de se déchaîner au micro, à l'avant-scène, de se vider là et pas ailleurs.

Il y a l'homme de scène à l'évidence. Bécaud a le don d'animer une chanson, *de la mettre en vie, d'exploiter avec* précision tout effet possible. Léger, insouciant et anxieux, le physique nullement changé à l'approche de la cinquantaine, il *se balade naïvement sur* des thèmes (besoin de quelqu'un ou d'ailleurs, exotisme, jeunesse, religiosité, féerie, solitude) qu'épouse une musique redondante. Les mots, les images, appartiennent à une autre génération que celle qui s'est imposée depuis plus de douze ans. Cela n'a pas d'importance. L'univers censé être évoqué est un monde de papier glacé par défaut d'existence. Qu'importe. Bécaud va un peu à l'esbroufe, et on a envie de dire de lui qu'il est un peu le Lelouch de la chanson. Mais il reste toujours le travail fait sur scène, le plaisir énorme avec lequel le chanteur s'offre.

Bécaud donne une série de récitals à l'Olympia. Chansons anciennes, chansons nouvelles. Chansons pour rendre heureux le public venu le voir. L'important, c'est le bonheur, dit Bécaud tout au long de ses tours de chant, de ses soirées « entre copains ».

CLAUDE FLÉOUTER.

★ Olympia, 21 h. 15.

● PREMIÈRE CE SOIR ●

LA BRUYÈRE - Dir. VITALY

LA COMPAGNIE DU BOIS LACTE *présente*

PIQUE SOLEIL

« La pièce la plus irrésistiblement cocasse depuis la rentrée. »
P. DE BOSBO (*Quotidien de Paris*)
« Un plaisir inattendu... toujours drôle ! »
P. MARCABRU (*France-Soir*)

LOC. : TRI. 76-99 et agences

---

atelier

SUR LE FIL de **ARRABAL**



« Bouleversant... Un sommet... Le premier spectacle de l'année. »
Ph. TESSON, *Canard enchaîné*.

PRIX SPECIAUX ETUDIANTS

606-49-24 et agences

A partir de Samedi 25

THEATRE des NOUVEAUTÉS

24, bd. Poissonnière - 770.52.76

ROBERT MANUEL
JACQUES MARIN
et
CLAUDE GENSAC

LES DEUX VIERGES

de J.J. Bricaire et M. Lasaygues
Mise en scène de Robert Manuel
Décor de Roger Harth
avec
ARLETTE DIDIER
YVES LLOBREGAT
CATHERINE LECOQ
et
CHRISTIANE MULLER

Location ouverte

STUDIO DES CHAMPS-ELYSEES

HENRI TISOT



Le besoin d'ailleurs

723.35.10

MUSIQUE

FESTIVAL D'AUTOMNE

DIETER SCHNEBEL
vendredi 24 à 20 h 30
ŒUVRES VOCALES
KI-NO
CONCERT SANS ORCHESTRE
samedi 25 à 16 h
SCHULMUSIK
BOUFFES DU NORD
tél. 280.28.04

SOCIÉTÉ INTERNATIONALE DE MUSIQUE CONTEMPORAINE (SMIP)
9 concerts
15 pays
45 œuvres
(16 électro-acoustiques)
9 créations mondiales
20 créations françaises

25-27-28 à 20 h 30 - 26 à 15 h
THEATRE DE LA VILLE
location ouverte - tél. 887.35.39
jeudi 30 à 20 h 30
RADIO FRANCE-STUDIO 104

places 25 F et 14,50 F
collectivités 18,50 F - étud. 12,50 F
renseignements
FESTIVAL D'AUTOMNE tél. 278.10.00

THEATRE DU SOLEIL
jusqu'au 30 décembre

L'AGE D'OR

Première ébauche

CARTOUCHERIE

COURS D'ART DRAMATIQUE
JEAN DARNEL
(Théâtre et cinéma)

THÉATRE MODERNE
15, rue Blanche, Paris (9e)
Renseignements au Théâtre, tél. : 874-63-96 et 755-65-69

---

6 représentations
à partir du
27 octobre - 20 h 30

Hannya Shingyo
jeu liturgique japonais
YOSHI COMPANY
BOUFFES DU NORD
location au théâtre tél. 280.28.04
et FNAC MONTPARNASSE

PREMIÈRE LE 29

TnT

théâtre de la tempête
cartoucherie 328 36 36

du 29 oct. au 23 nov.

GERONIMO
d'andré benedetto

création de la nouvelle cie
théâtre des carmes avignon

---

20 h 30
relâche dimanche

Toro
Spectacle IX
par
l'Atelier de l'Épée de Bois
CARTOUCHERIE
location 808.96.36
et FNAC MONTPARNASSE

THEATRE
LE PALACE
DIRECTEUR PIERRE LAVILLE

21 h
du mardi au samedi
dimanche matinée 15 h
UNE ANEMONE POUR GUIGNOL
MARCEL MARÉCHAL

19 h
LE DIABLE A RESSORT
ALBERTO VIDAL
du mardi au dimanche
samedi matinée 16 h

8, rue du Fg-Montmartre - 770.44.37

THÉATRE DE LA PLAINE

13, rue du Général-Guillaumat
Me Porte-de-Versailles. Ven. Sam. à 21 h. Dim. à 17 h. Réservations : 250-15-65 et 842-32-85, à partir de 18 heures.

JUSQU'AU 2 NOVEMBRE

HINKEMANN DE TOLLER

« Une œuvre forte et belle, remarquablement efficace dans sa violence tragique. On y sent d'un bout à l'autre le souffle d'une éclatante sincérité. »
(Philippe NOURRY, « Le Figaro »).

ESPACE PIERRE CARDIN
265.97.50

salle polyvalente - 21 H (samedi 19 et 22 H)
15 représentations exceptionnelles • du 28 oct. au 11 Nov.

ON LOGE LA NUIT • CAFÉ A L'EAU

de Jean-Michel Ribes.
autour de Gérard de Nerval
avec Judith Magre

" Un beau et émouvant spectacle sur Gérard de Nerval ".
Michel Cournot (Le Monde).

SPECTACLES

théâtres

Les salles subventionnées

Opéra, 19 h. 30 : Spectacle de ballets.
Comédie-Française, 20 h. 30 : Horace.
Petit-Odéon, 18 h. 30 : Burens.
Chaillot, salle Gémier, 20 h. 30 : Omphalos Hôtel. — Grande salle, 18 h., 20 h. et 22 h. : Cinéma d'animation (Annecy 75).
TEP, 20 h. 30 : Coquin de coq.

Les salles municipales

Châtelet, 20 h. 30 : Valses de Vienne.
Nouveau Carré, 20 h. : Cirque à l'ancienne ; 20 h. 45 : Jam Hoot.

Les autres salles

Antoine, 20 h. 30 : le Tube.
Atelier, 21 h. : Sur le fil.
Athénée, 21 h. : l'Arrestation.
Biothéâtre-Opéra, 21 h. : l'Interprétation (à bureaux fermés).
Cartoucherie de Vincennes, Théâtre du Soleil, 20 h. 30 : l'Age d'or.
Centre américain, 21 h. : Bajazet.
Charles-de-Rochefort, 20 h. 45 : le Troisième Témoin.
Comédie Caumartin, 21 h. 10 : Boeing-Boeing.
Comédie des Champs-Elysées, 20 h. 45 : les Frères Jacques.
Cour des Miracles, 22 h. 45 : Attendons la fanfare.
Daunou, 21 h. : Monsieur Masure.
Edouard-VII, 21 h. : Viens chez moi, j'habite chez une copine.
Espace Cardin, 20 h. 30 : Lorenzaccio.
Européen, 21 h. : Jean's ou le Fou d'Assise.
Fontaine, 20 h. 45 : la Balance.
Gaîté-Montparnasse, 20 h. 45 : Butley.
Huchette, 21 h. : la Cantatrice chauve ; la Leçon.
International House, 21 h. : le Portrait de Dorian Gray.
La Bruyère, 21 h. : Pique-Soleil.
Le Lucernaire, 20 h. 30 : Ce soir, on fait les poubelles ; 22 h. : Sade ; 23 h. 30 : Fando et Lis.
Madeleine, 20 h. 30 : Peau de vache.
Mathurins, 21 h. : Antigone.
Michel, 21 h. 10 : Duos sur canapé.
Michodière, 20 h. 30 : Gog et Magog.
Moderne, 20 h. 45 : Hôtel du Lac.
Montparnasse, 18 h. 30 : Romain Bouteille ; 21 h. : Anne Sylvestre.
Mouffetard, 20 h. 30 : Ulysse et Pénélope ; 22 h. : Benoist Mary Story.
Nouveautés, 21 h. : les Deux Vierges.
Œuvre, 21 h. : Monsieur Klebs et Rozalie.
Le Palace, 19 h. : le Diable à ressort ; 21 h. : Une anémone pour Guignol.
Palais-Royal, 20 h. 30 : la Cage aux folles.
Palais des sports, 20 h. 30 : le Cuirassé Potemkine.
Ranelagh, 20 h. 15 : Mea Culpa.
Récamier, 20 h. 30 : Spectacle Malakowski.
Plaisance, 20 h. 30 : la Grande Fête.
Saint-Georges, 20 h. 30 : Croque-Monsieur.
Studio des Champs-Elysées, 20 h. 45 : le Besoin d'ailleurs.
Tertre, 20 h. 30 : Ombres ; les Punaises ; 22 h. 30 : Dans la rue.
Théâtre Campagne-Première, 19 h. : La pipelette n'a plus pipé ; 20 h. 30 : Vie et mort d'une concierge ; 22 h. : Pit à pat ; 23 h. : Angels of Light.
Théâtre des Champs-Elysées, 20 h. 30 : Marcel Marceau.
Théâtre de la Cité universitaire, Grand Théâtre, 21 h. : Un couple pour l'hiver. — La Resserre, 21 h. : Mademoiselle Julie.
Théâtre de Dix-Heures, 20 h. 30 : Et les petits cailloux sont contents.
Théâtre Essaïon, salle I, 20 h. 30 : l'Ecole des femmes. — Salle II, 20 h. 30 : Bilitis.
Théâtre Oblique, 18 h. 30 : la Forêt sacrilège ; 21 h. : Créanciers. — Petite salle, 21 h. : le Pélican (film).
Théâtre d'Orsay, grande salle, 20 h. 30 : Harold et Maude. — Petit Orsay, 20 h. 30 : C'est beau.
Théâtre de la Péniche, 20 h. 30 : Un Farré peut en cacher un autre.
Théâtre de la Plaine, 21 h. : Hinkemann.
Théâtre Présent, 20 h. 30 : Ice-Dream.
Troglodyte, 22 h. : l'Inconfortable.
Variétés, 20 h. 30 : l'Autre Valse.

Les théâtres de banlieue

Antony, Théâtre Firmin-Gémier, 21 h. : la Margrave.
Arcueil, salle Jean-Vilar, 21 h. : le Piège de Méduse.
Boulogne, T.B.B., 20 h. 30 : Rufus.
Cergy-Pontoise, Théâtre des Louvrais, 21 h. : les Troyennes.
Chelles, Centre culturel, 21 h. : Dom Juan par les femmes.
Clichy, Théâtre Rutebeuf, 20 h. 30 : Du côté d'ailleurs.
Courbevoie, M.J.C., 21 h. : le Jardin d'à côté.
Créteil, Maison des arts, 20 h. : Tartuffe.
Gennevilliers, salle des Grésillons, 14 h. : le Pavillon au bord de la rivière.
Ivry, Studio d'Ivry, 21 h. : la Sensibilité frémissante.
Longjumeau, Théâtre municipal, 21 h. : Orchestre de l'Ile-de-France, dir. J. Fournet (Beethoven).
Malakoff, Théâtre, 21 h. : l'Ile aux chimères.
Saint-Denis, Théâtre Gérard-Philipe, 20 h. 30 : Figaro-ci, Figaro-là.
Versailles, Théâtre Montansier, 14 h. 15 et 17 h. 15 : l'Avare.
Vincennes, Théâtre Daniel-Sorano, 21 h. : Woyzeck.

Pour tous renseignements concernant l'ensemble des programmes ou des salles
« LE MONDE INFORMATIONS SPECTACLES »
704.70.20 (lignes groupées) et 727.42.34
(de 11 heures à 21 heures, sauf les dimanches et jours fériés)

Vendredi 24 octobre

Les concerts

Salle Gaveau, 20 h. 30 : Quat[uor] Bernède (Beethoven).
Eglise Saint-Jean-Baptiste-de-[la-]Salle, 21 h. : Clarinette et or[gue] (Bach, J.-Ch. Michel).
Eglise de la Madeleine, 20 h. 3[0] : Orchestre P. Kuentz, dir. P. Bou[...] (Bach).
Musée Guimet, 21 h. : Ensem[ble] instrumental de la Quatre, [...] C. Diederich, avec A. Adjemi[...], piano (Scarlatti, Schuman[n], Bach, Haydn).

La danse

Théâtre de la Porte-Saint-Mart[in], 20 h. 45 : Ballets Roland Pe[tit] (Coppélia).
Théâtre de Paris, 21 h. : Schéhérazade.

Le jazz

Voir Nouveau-Carré.
Festival de Massy, Centre soci[o-]éducatif, 18 h. 30 : Irène Schweize[r], Siegfried Kessler ; 21 h. : Corte[...] Sartan, Organic Music, Jef Gilson Big Band.

Vidéo

Vidéostone, permanent à partir [de] 14 h. : Espagne ; la Manifestatio[n] des femmes à Hendaye.

La Compagnie nationale de l'operette
Raymond VOGEL
présente
à partir du 25 octobre
à
L'OPÉRA STUDIO de PARIS
EX OPERA COMIQUE
Nicole BROISSIN

Ciboulette

Opérette de Robert de FLERS et Francis de CROISSET
Musique de Reynaldo HAHN
Direct. musicale : François RAUBER
Mise en scène : Raymond VOGEL
Décors et costumes : Jacques MARILLIER et Marie KANT
avec
Henri GUI
Annie DUMAS, André BATTEDOU, Paul MERCEY, Maïté BARÈRE
Jean-Luc TARDIEU, Philippe ARIOTTI,
et avec la participation exceptionnelle de
Odette LAURE

Sam. 25, mar. 28, ven. 31 octobre à 20h30 et dim. 26 à 14h30 - Sam. 1er, sam. 8, ven. 14, mar. 18, sam. 22, mar. 25, ven. 28 novembre à 20h30 et dim. 2, dim. 9, dim. 16, dim. 23 et dim. 30 à 14h30

Renseignements : 742.59.69

CHAILLOT
THEATRE NATIONAL
JOURNÉES INTERNATIONALES DU CINÉMA D'ANIMATION
Sélection Annecy 75
du 23 au 26 octobre

OMPHALOS HOTEL
de Jean-Michel Ribes
mise en scène Michel Berto
du 21 oct au 12 nov

727-81-15

THEATRE DES CHAMPS-ELYSEES



Dernières
4ème programme
LE PLUS GRAND MIME DU MONDE
MARCEL MARCEAU
avec PIERRE VERRY

LOCATION AU THEATRE 225.29.64 ET AGENCES

---

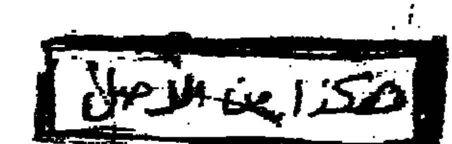
un film de **JEAN YANNE**

Chobizenesse

Ecrit par Jean Yanne et Gérard Sire



JEAN YANNE
ROBERT HIRSCH
CATHERINE ROUVEL
LILIANE MONTEVECCHI



SPECTACLES

cinémas

Les films marqués (*) sont interdits aux moins de treize ans, (**) aux moins de dix-huit ans.

La cinémathèque

Chaillot, 15 h. : la Monde de Suzy Wong, de R. Quine ; 18 h. 30 : Vivre libre, de J. Renoir ; 20 h. 30 : Sweet Movie, de D. Makavejev ; 22 h. 30 : Mort à Venise, de L. Visconti ; 0 h. 30 : le Secret de l'île sanglante, de Q. Lawrence.

Les exclusivités

JEUNE FILLE LIBRE LE SOIR *(LA BABY-SITTER)* : *Cambronne,* 15e (734-42-96), U G C - Gobelins, 13e (331-06-19), Biarritz, 8e (359-42-33), Paramount-Opéra, 9e (073-34-37), Capri, 2e (508-11-69), *Rotonde, 6e (633-08-22), Saint-Michel,* 5e (326-79-17)

LA BETE (Fr.) (**) : Omnia, 2e (231-39-36), Cinoche de Saint-Germain, 6e (633-10-83).

*BLACK MOON (Fr.) : Bienvenüe-*Montparnasse, 15e (544-25-02), Studio Médicis, 5e (633-25-97), Biarritz, 8e (359-42-33)

CACHE-CACHE PASTORAL (Japon, *v.o.) : Pagode, 7e (551-12-15).*

CHARLIE ONE EYE (A., v.o.) : *Action-Christine, 6e (325-85-78).*

LE CHAT ET LA SOURIS (Fr.) : U G C -Odéon, 6e (325-71-08), Caméo, 9e (770-20-89), Miramar, 14e (326-41-02), Murat, 16e (288-99-75), *St-Lazare-Pasquier, 8e* (387-35-43), Elysées-Cinéma, 8e (225-37-90).

LA COURSE A *L'ECHALOTE (Fr.)* : Marignan, 8e (359-92-80), Richelieu-Gaumont, 2e (233-56-70), Hautefeuille, 6e (633-79-38), Montparnasse-83, 6e (544-14-27), Wepler, 18e *(387 - 38 - 07), Fauvette, 13e (331-*56 - 86), Gaumont - Madeleine, 8e (073-04-22), Gaumont-Convention, 15e (828-42-27), Victor-Hugo, 16e (727 - 49 - 75), Gaumont-Gambetta, *20e* (797-02-74), *P.L.M.-St-Jacques,* 14e (589-68-42)

LA DERNIERE TOMBE A DIMBAZA (Fr.) . Saint-Séverin, 5e (033-50-91).

LE DROIT DU PLUS FORT (All., v.o.) (**) Studio des Ursulines, 5e (033-39-19), U.G.C. - Marbeuf, 8e (225-47-19), Pagode, 7e (551-12-15)

LE FAUX CUL (Fr.) : Mercury, 8e (225-75-90), A.B.C., 2e (236-55-54), Danton, 6e (326 - 08 - 18), Clichy-Pathé, 18e (522-37-41), Gaumont-*Gambetta, 20e (797-02-74), Mont-*parnasse-83, 6e (544-14-27), Gaumont-Sud, 14e (331-51-16)

FLIC STORY (Fr.) : Paramount-Maillot, 17e (758-24-24), Ermitage, *8e (359-15-71), Rex, 2e (236-83-93),* Mistral, 14e (734-20-70), Murat, 16e (288-99-75), Paramount - Montparnasse, 14e (326-22-17), Boul'Mich, 5e (033-48-29), Publicis - Champs-Elysées, 8e (720-76-23), Paramount-Opéra, 9e (073-34-37), Paramount-Gobelins, 13e (707-12-28), Moulin Rouge, 18e (606 - 34-25) ; Magic-Convention, 15e (828-20-64).

FOLLE A TUER (Fr.) (*) : Français, 9e (770-33-88), Gaumont-Sud, 14e *(331 - 51 - 16), Jeanne - d'Arc,* 13e (331-40-58).

LES GALETTES DE PONT - AVEN (Fr.) (*) : Miramar, 14e (326-41-02), Biarritz, 8e (359-42-33), U G C - *Odéon, 6e (325-71-08), U G C.-Gobe-*lins, 13e (331-06-19), Athéna, 12e (343-07-48), Capri, 2e (508-11-69).

GUERRE ET AMOUR (Am., v.o.) : Publicis-Ch.-Elysées, *8e (720-76-23),* Paramount-Odéon, 6e (325-59-83).

H. MUSIC (A., v.o.) : Grands-Augustins, 6e (633-22-13), Action-République, 11e (805-51-33)

*HESTER STREET (A., v.o.) : 14-Juil-*let, 11e (700-51-13), Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14), Quintette, 5e (033-35-40).

HISTOIRE D'ADELE H. (Fr.) : Biarritz 8e (359-42-33), Cinémonde-Opéra, 9e (770-01-90), Bienvenüe-*Montparnasse, 15e (544 - 25 - 02),* U G.C.-Odéon, 6e (325-71-08), Mistral, 14e (734-20-70), Clichy-Pathé, *18e (522-37-41),* U.G.C.-Gobelins, 13e (331-06-19), Liberté Studio, 12e *(343-01-59), Rex, 2e (236-83-93).*

HISTOIRE DE PAUL (Fr.) : La Clef, 5e (337-90-90)

HISTOIRE D'O (Fr.) (**) : Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13) ; jusqu'au 23 : Ambassade, 8e (359-19-08), Berlitz, 2e (742-60-33), Cluny-Palace, 5e (033-07-76), Clichy-Pathé, 18e (522-37-41) ; à partir du 24 : Gaumont-Colisée, 8e (359-29-46), Français, 9e (770-33-88)

HU-MAN (Fr.) v. ang. : Quintette, 5e (033-35-40) ; v.f. : Colisée, 8e (359-29-46) ; jusqu'au 23 . Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13).

IL FAUT VIVRE DANGEREUSEMENT (Fr.) : Concorde, 8e (359-92-84), Fauvette, 13e (331-60-74), Cluny-Palace, 5e (033-07-76), Montparnasse-Pathe, 14e (326-65-13), Saint-Lazare-Pasquier, 8e (387-35-43).

L'INCORRIGIBLE (Fr.) : Cluny-Ecoles, 5e (033-20-12), Magic-Convention, 15e (828-20-64), U.G.C.-Gobelins, 13e (331-06-19), Bretagne, 6e (222-57-97), Normandie, 8e (359-41-18), Rex, 2e (236-83-93), Publicis-Matignon, 8e (359-31-97), Paramount-Maillot, 17e (758 - 24 - 24), Paramount-Opéra, 9e (073-34-37), Paramount-Bastille, 12e (343-79-17), Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25), Paramount - Orléans, 14e (580-03-75), Passy, 16e (288-62-34), Publicis Saint-Germain, 6e (222-72-80)

INDIA SONG (Fr.) : *Le Seine,* 5e (325-92-46) à 14 h. 15 et 20 h.

J'ETAIS, JE SUIS, JE SERAI (All.) v.o. : la Clef, 5e (337-90-90).

LE JOUR DE L'AMOUR (Mex.) v.o. : Studio de l'Etoile, 17e (380-19-93).

LENNY (A.) v.o. : Studio Galande, 5e (033-72-71)

MOISE ET AARON (Fr.) : Olympic-*Entrepot, 14e (783-67-42).*

LE MYSTERE DES DOUZE CHAISES (A.) v.o. . Cinoche-Saint-Germain, 6e (633-10-83).

NUMERO DEUX (Fr.) : Hautefeuille, *6e (633-79-38), 14-Juillet, 11e (700-*51-13).

PARFUM DE FEMME (It.) v.o. : Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14), Quartier-Latin, 5e (326-84-65), Quintette, 5e (033-35-40), Mayfair, 16e (525-27-06), Marignan, 8e (359-92-82) (v.f. sam et dim.) ; v.f. : Nations, 12e (343-04-67), Montparnasse 83, 6e (544-14-27), *Français, 9e* (770-33-88), *Clichy-Pathé,* 18e (522-37-41), Fauvette, 13e (331-56-86), Gaumont-Convention, 15e (828-42-27).

LE PARRAIN No 2 (A.) (*) v.o. : *Normandie, 8e (359-41-18)* ; v.f. : Bretagne, 6e (222-57-97).

PAS DE PROBLEME (Fr.) : Marignan, 8e (359-92-82), Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13), Maxéville, 9e (770-72-87).

PHASE IV (A.) v.o. : Elysées-Point-Show, 8e (225-67-29), Luxembourg, 6e (633-97-77), Quintette, 5e (033-35-40) ; v.f. : Trois-Haussmann, 9e (770-47-55).

PIROSMANI (Georg.) v. o. : Studio Gît-le-Cœur, 5e (326-80-25), Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18).

ROLLERBALL (A.) (**) v.o. : Hautefeuille, 6e (633-79-38), Gaumont-Rive Gauche, 6e (548-26-36), Gaumont Champs-Elysées, 8e (359-04-67) ; v.f. : Gaumont-Gambetta, 20e (797-02-74), Capri, 2e (508-11-69), Gaumont-Madeleine, 8e (073-56-03).

SOUVENIRS D'EN FRANCE (Fr.) : Elysées-Lincoln, 8e (359-36-16), Saint-Germain-Huchette, 5e (633-87-59)

TARZOON LA HONTE DE LA JUNGLE (Belg.) (*) v.am. : Ermitage, 8e (359-15-71), *La Clef,* 5e (337-90-90) ; v.f. : Rex, 2e (236-83-93).

LE TELEPHONE ROSE (Fr.) : Le Paris, 8e (359-53-99), Impérial, 2e (742 - 72 - 52), Maxéville, 9e (770-72-87), Caravelle, *18e* (387-50-72), Nations, 12e (343-04-67), Saint-Germain Studio, 5e (033-42-72), Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13), Gaumont-Sud, 14e (331-51-16), Cambronne, *15e (734-42-96), Panthéon,* 5e (033-15-04)

TREMBLEMENT DE TERRE (A.) (Stéréo-S.) v.o. : Kinopanorama, 15e (306-50-50).

LE VIEUX FUSIL (Fr.) (*) George-V 8e (225-41-46), Gaumont-Convention, 15e (828-42-27), Plaza, 8e (073-74-55), Paramount-Maillot, 17e (758-24-24), Marivaux, 2e (742-83-90), *Paramount-Montparnasse, 14e* (326-22-17), Paramount-Orléans, 14e (580-03-75), Studio J.-Cocteau, 5e (033-47-62).

VIVA PORTUGAL (All.) v.o.: 14-Juillet, 11e (700-51-13).

Les films nouveaux

OH ! AMERICA, film française de Michel Parbot. — V am. : *Saint-Germain-Village, 5e* (633-87-59), U G.C. - Marbeuf, 8e (225-45-76) — V f. : Balzac, 8e (359-52-70), Studio Raspail (326-38-98), Cambronne, 15e (734-42-96), *J.-Renoir, 9e* (874-40-75), Vendôme, 2e (073-97-52)

MORT D'UN GUIDE, film français de J. Ertaud et H. Grangé. — Bonaparte, 6e (326-12-12), U.G.C.-Marbeuf, 8e (225-47-19) Trois Haussmann, 9e (770-47-55).

LA CHEVAUCHEE SAUVAGE, film américain de Richard Brooks, avec Gene Hackman. *— V. o : Paramount-Elysées,* 8e (359-49-34), Arlequin, 6e (548-62-25) — V f : Paramount-Opéra, 9e (073-34-37) Max-Linder, 9e (770-40-04), *Images, 18e (522-47-94),* Paramount-Orléans, 14e (580-03-75), Paramount - Montparnasse, 14e (326-22-17), Paramount-Maillot, 17e (758-24-24)

MILESTONES, film américain de Robert Kramer et John *Douglas. — V o. : Action-*Christine, 6e (325-85-78).

CATHERINE ET Cie, film français de Michel Boisrond. — Cluny-Palace, 5e (033-07-76), Fauvette, 13e (331-56-86), Nations, 12e (343-04-67), Concorde, 8e (359-92-84), Gaumont-Lumière, 9e (770-84-64), Clichy-Pathé, *18e (522-37-41), Mont-*parnasse-Pathé, 14e (326-65-13), Hautefeuille, 6e (633-79-38), Gaumont-Convention, 15e (828-42-27).

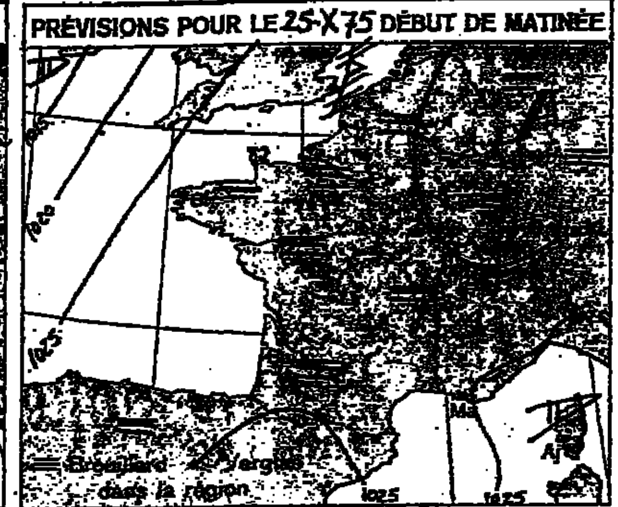
KUHLE WAMPE, film allemand de S. Dudow. — V. o. : Olympic, *14e (783-67-42). J. Imp.*

CHOBIZENESSE, film de J. Yanne, avec *R. Hirsch* et Catherine Rouvel. — Gaumont-Ambassade, 8e (359 - 19 - 08), Berlitz, 2e (742-60-33), Clichy-Pathé, 18e (522-37-41), Cluny-*Palace, 5e (033-07-76), Mont-*parnasse-Pathé, 14e (326-65-13) Gaumont-Sud, 14e (331-51-16), Gaumont — Gambetta (797-95-02), Dragon, 6e (548-54-74), Cambronne, 15e (734-42-96)

AUJOURD'HUI

MÉTÉOROLOGIE





Evolution probable du temps en France entre le vendredi 24 octobre à 0 heure et le samedi 25 octobre à 24 heures.

La France restera dans un zone de hautes pressions qui la protégera des différents courants perturbés qui circulent à sa périphérie. Ces hautes pressions avec ses vents faibles, seront favorables à la formation de brouillards et de nuages à aspect brumeux.

Samedi, le temps sera souvent très brumeux le matin dans les régions de plaine et dans les vallées avec des brouillards parfois assez denses ou des nuages à aspect brumeux tandis que des éclaircies, souvent belles, seront observées en montagne et du Sud-Est à la Corse. Ces formations brumeuses s'élèveront au cours de la matinée et feront place, l'après-midi, à des éclaircies. Cependant, ces formations pourront persister l'après-midi dans quelques vallées de l'intérieur.

Vendredi 24 octobre à 7 heures, la pression atmosphérique, réduite au niveau de la mer, était, à Paris-Le Bourget de 1 023,4 millibars, soit 767,6 millimètres de mercure.

Températures (le premier chiffre indique le maximum enregistré au cours de la journée du 23 octobre, le second, le minimum de la nuit du 23 au 24 octobre) : Ajaccio, 20 et 7 degrés ; Biarritz, 28 et 14 ; Bordeaux, 23 et 12 ; Brest, 16 et 11 ; Caen, 18 et 7 ; Cherbourg, 16 et 10 ; Clermont-Ferrand, 21 et 7 ; Dijon, 15 et 3 ; Grenoble, 18 et 4 ; Lille, 14 et 5 ; Lyon, 18 et 7 ; Marseille-Marignane, 20 et 8 ; Nancy, 14 et 0 ; Nantes, 20 et 8 ; Nice-Côte-d'Azur, 19 et 11 ; Paris-Le Bourget, 16 et 4 ; Pau, 28 et 9 ; Perpignan, 20 et 12 ; Rennes, 16 et 7 ; Strasbourg, 11 et 2 ; Tours, 17 et 8 ; Toulouse, 21 et 11 ; Pointe-à-Pitre, 29 et 24.

Températures relevées à l'étranger : Amsterdam, 13 et 5 degrés ; Athènes, 22 et 14 ; Bonn, 14 et 4 ; Bruxelles, 15 et 3 ; Le Caire, 29 et 19 ; Iles Canaries, 21 et 19 ; Copenhague, 12 et 9 ; Genève, 9 et 4 ; Lisbonne, 21 et 16 ; Londres, 14 et 8 ; Madrid, 26 et 8 ; Moscou, 4 et 0 ; New-York, 8 et 15 ; Palma-de-Majorque, 22 et 16 ; Rome, 19 et 10 ; Stockholm, 7 et 7.

Journal officiel

Sont publiés au *Journal officiel* du 24 octobre 1975 :

UN DECRET

● Modifiant le décret n° 73-85 du 25 janvier 1973 fixant le taux de la taxe d'entraide et le décret n° 73-344 du 23 mars 1973 relatif à la contribution sociale de solidarité.

UN ARRETE

● Portant ouverture en 1976 des épreuves pour l'accès au cycle préparatoire aux concours internes d'entrée à l'Ecole nationale d'administration.

DES LISTES

● D'admission à l'Ecole nationale supérieure de techniques avancées ;

● Complémentaire des candidats déclarés titulaires du brevet de préparation militaire supérieure (cycle d'instruction 1974-1975).

Armée

● *« S.V.P. service national ».* — Pour répondre aux jeunes désireux de connaître les conditions d'exécution du service national, le ministre de la défense a décidé de mettre en place, à titre expérimental, trois antennes régionales d'information. Tous les jeunes gens qui souhaitent se renseigner sur leur situation au regard du service national peuvent appeler, de 8 h 30 à 17 h 30 (les jours ouvrables), à Paris : tél. 343-25-45, poste 101 ; à Valenciennes : tél. 46-16-99, poste 310 ; à Marseille : tél. 52-91-25, poste 39-26.

Transports

● *« Cartes orange » gratuites à Boulogne-Billancourt.* — Le conseil municipal de Boulogne-Billancourt (Hauts-de-Seine) a adopté à l'unanimité, sur proposition de M. Georges Gorse, ancien ministre, maire de la localité, une proposition visant à accorder la gratuité des transports dans la région parisienne aux anciens combattants de la guerre 1914-1918.

Pour assurer cette gratuité, la ville achètera à la R.A.T.P. des « cartes orange ».

P. T. T.

● *Suspension du trafic postal à destination du Canada.* — En raison de la grève générale qui affecte les services postaux canadiens, les P.T.T. n'acceptent jusqu'à nouvel ordre ni correspondances ni paquets à destination du Canada. Des perturbations risquent de retarder les relations postales avec Saint-Pierre-et-Miquelon.

MOTS CROISÉS

PROBLEME N° 1 286

HORIZONTALEMENT

I. Se conserve mieux avec l'eau qu'avec l'alcool ; Occupaient les dimanches de Quasimodo. — II. Doté d'une certaine forme ; Ses jours sont comptés ; Protège contre certaines attaques. — III. Rôle de poire ; Sulfate. — IV. Détestable échantillon de l'espèce humaine ; On donc déjà fait leurs preuves. — V. Prend son temps en toutes circonstances ; Divertissions. — VI. Comme des propos qui, de nos jours, ne feraient plus rougir ; Essence. — VII. Points opposés ; Moyen de transmission ou besogne de spécialistes ; Progressera. — VIII. A donc fait ce qu'il fallait pour séduire ; Obéit bien souvent à ses mobiles les yeux fermés. — IX. Pousse comme un champignon ; Adverbe ; Atome. — X. Invite une conquête à ne pas s'endormir ; Dans le signalement du dandy ; Préférerait donc occuper une situation horizontale. — XI. Se fatigua à la tâche ; Rôle bien souvent dévolu à un complice ; Ennuya fort. — XII. Enrichissent l'esprit ; Passait pour se bien servir ; Article. — XIII. Signe conventionnel ; Est essentiellement fugace. — XIV. Frôler ou détruire ; Mène fatalement à la morgue. — XV. Obéissent aux caprices du hasard ; Très déçues ; Brillent sur les stades.

VERTICALEMENT

1. Ne rejette pas un amendement ; Bercent et endorment. — 2. A ne pas essuyer ! ; Vieille bête ; Provoquait des tempêtes. — 3. Masse ; N'agiras pas à la légère. — 4. Privé d'un viscère ; Rampaient dans les Rocheuses. — 5. Jolie, dans le répertoire de Juliette Gréco ; Faire du bruit ou prouver son agilité. — 6. Sont plus intéressants copieux que maigres ; Abréviation ; Terme musical. — 7. Préfixe ; Grincent parfois des dents. — 8. On le garde non sans mal ; Cours étranger ; Roulera. — 9. Macabre découverte ; Grecque ; Poète italien ; Indice de consolidation. — 10. Livra ; Nom de guerre. — 11. Interjection ; D'un auxiliaire ; Mutin, assassin ou polisson ; Ce que le poète trouve généralement amer. — 12. Où certains n'hésitent pas à exposer leur culotte à tous les regards ; Vraiment désolées. — 13. Tout juste poli quand il est timide ; En fit voir de toutes les couleurs ; Canton de France. — 14. Petite prison ; Date récente (épelé) ; Bien charpenté ; Cléopâtre dut avoir du mal à le regarder en face ! — 15. Restent souvent interdits pour la bonne cause ; S'apparente donc à la couleuvre.

Solution du problème n° 1 285

HORIZONTALEMENT

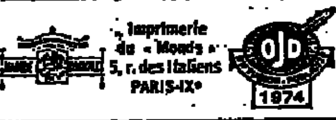
I. Sifflet. — II. Courageux. — III. Ma ; On. — IV. Epiçaient. — V. SS. — VI. Entait ; A.R. — VII. Nièvre ; NT. — VIII. Te ; EM ; Peu. — IX. Rocaille. — X. Car ; Ni. — XI. Violoneux.

VERTICALEMENT

1. Scièrent ; CV. — 2. Io ; Nierai. — 3. Fumiste ; Oro. — 4. Frac ; Avec. — 5. La ; Irma. — 6. Egoïste ; Inn. — 7. Ténès ; Plie. — 8. Anel. — 9. Ex ; Tortueux.

GUY BROUTY.

Edité par la S.A.R.L. *le Monde*.
Gérants :
Jacques Fauvet, directeur de la publication.
Jacques Sauvageot.



Formation professionnelle

LES STAGES DE PRÉ-FORMATION DE L'UNION FÉMININE CIVIQUE ET SOCIALE

L'Union féminine civique et sociale (U.F.C.S.) organise, à Paris et dans la région parisienne, des stages de préformation pour les femmes qui désirent s'insérer dans la vie active, notamment après une interruption de plusieurs années. Ces stages, d'une durée de cent cinquante heures au total, s'étalent sur neuf semaines à raison de deux jours et demi de travail par semaine. La préformation comporte un stage en entreprise pendant une semaine, à plein temps.

Les prochains cycles auront lieu du 5 janvier 1976 au 12 mars et du 5 avril au 3 juin, à l'exception des périodes de vacances scolaires. La participation financière est établie en fonction du quotient familial, de 150 F à 900 F.

★ Renseignements : U.F.C.S.-Formation continue, 6, rue Béranger, 75003 Paris. Tél. les mercredis et vendredis, de 14 h. à 17 h., 272-17-26 ou 272-19-18.

A L'HOTEL DROUOT

Samedi

EXPOSITIONS

de 11 heures à 18 heures

S. 1. — Sièges et meubles anciens. M Caget. S.C.P Loudmer/Poulain.

S. 5. — Faïences, porcelaines, mobilier 19e Me Oger.

S. 6. — Armes à feu, armes blanch. Bel ameubl., tapisserie MM. Johnson, Prost, S.C.P Laurin, Guilloux, Buffetaud, Tailleur.

S. 8. — Bibliothèque d'un amateur. Marine, voyages, horlogerie, etc. M. Leconte. Mes Ader, Picard, Tajan.

S. 10-11. — Meubles et objets d'art 18e s. Porcelaine et faïence. MM. Dillée, Mes Ader, Picard, Tajan.

S. 12. — Mathieu Pierre. Me Robert.

S. 14. — Tabis, mobil. Me le Blanc.

Visites et conférences

SAMEDI 25 OCTOBRE

VISITES GUIDEES ET PROMENADES. — Caisse nationale des monuments historiques. — 10 h. 30, 18, rue du Cherche-Midi, Mme Lamy-Lasalle : « Hôtel de Marsilly et rue du Cherche-Midi ». — 15 h., 60, rue des Francs-Bourgeois, Mme Legregeois : « L'hôtel de Soubise ». — 15 h., métro Colonel-Fabien, Mme Oswald : « Siège du parti communiste de Niemeyer ». — 15 h., 62, rue Saint-Antoine, Mme Pichal : « Hôtel de Sully ». — 15 h., 9, place des Vosges, Mme Zujovic : « Hôtel de Cahuines ». — 15 h. 30, hall gauche, Mme Huiot : « Le château de Maisons-Laffitte ».

14 h. 45, jardin de l'hôtel de ville de Montmorency : « Montmorency » (L'art pour tous). — 15 h., 5, rue de Sully : « Elégants petits salons de l'Arsenal » (Mme Barbier). — 15 h., métro Cardinal-Lemoine : « Souterrains de la montagne Sainte-Geneviève » (Connaissance d'ici et d'ailleurs). — 15 h., métro Marx-Dormoy, M. Pierre Sadront : « Jeanne d'Arc et le siège de Paris » (Connaissance de Paris). — 15 h., 19, place Vendôme : « Les hôtels du Crédit foncier » (Mme Ferrand) (entrées limitées). — 15 h., 107, rue de Rivoli : « L'exposition des tapisseries de Le Corbusier » (Mme Hager). — 15 h., 63, rue de Monceau : « L'ancienne France évoquée au musée Camondo » (Histoire et archéologie). — 14 h. 45, 1, place du Palais-Bourbon : « Le Palais-Bourbon et la salle des séances » (M. de La Roche) (entrées limitées). — 15 h., musée des Arts décoratifs, 107, rue de Rivoli : « Le Moyen Age et la Renaissance ». — 15 h., 17, quai d'Anjou : « L'hôtel de Lauzun » (Paris et son histoire). — 10 h. 30, sortie métro Abbesses : « Montmartre et les peintres » (Mme Rouch-Gain). — 15 h., entrée musée de Sèvres : « Exposition : La porcelaine de Sèvres au XIXe siècle » (Tourisme culturel). — 15 h., métro Lamarck-Caulaincourt : « Le village de Montmartre » (Vive la Ville).

CONFERENCES. — 14 h. 45, Théâtre Charles-de-Rochefort, 64, rue du Rocher, M. Edouard Labin : « Comprendre la pédagogie ». M. Christian Vebel : « Guignol conduit le bal » « Critique humoristique de la vie actuelle ». M. Fernand Roucayrol : « Problèmes internationaux et voyage du président Giscard d'Estaing en U.R.S.S. » (Club du faubourg). — 15 h., salle Alésia-Châtillon, 16 bis, avenue Jean-Moulin, pasteur Claude Bruley : « La Réincarnation » (Cercle Swedenborg). — 15 h., Palais de la découverte, avenue Franklin-D.-Roosevelt, M. P. Barbaud : « Terres inconnues de la musique ».

DIMANCHE 26 OCTOBRE

VISITES GUIDEES ET PROMENADES. — Caisse nationale des monuments historiques. — 15 h., entrée de la basilique, Mme Bouquet des Chaux : « Abbaye de Saint-Denis ». — 15 h., devant l'église Notre-Dame-des-Blancs-Manteaux, Mme Oltrez : « Le Marais ». — 15 h., place Saint-Michel, Mme Garnier-Ahlberg : « Le quartier Saint-André-des-Arts ». — 15 h., 23, rue Cl..., Mme Lemarchand : « Le ... Henri-IV ». — 15 h., station ... terre-Ville, Mme Pennec : « La cathédrale de Nanterre ». — 15 h., 62, rue Saint-Antoine, Mme Vermeersch : « Hôtel de Sully ». — 15 h. 30, ... gauche du château, Mme Langle : « Le château de Maisons-Laffitte ». — 17 h. 15, salle du palais de Chaillot, Mme Saint-Girons : « L'Andalousie : Cordoue et sa mosquée ». — 10 h., métro Porte-Dorée : « Musée des arts africains et océaniens. Les arts océaniens » (L'art pour tous). — 14 h. 35, 83, rue de l'Université : « Le Palais-Bourbon » (Mme Barbier). — 15 h., métro Lamarck-Caulaincourt : « Vieux village de Montmartre » (Mme Cam...). — 10 h. 30, devant les grilles, place du Palais-Royal : « Le Palais-Royal, aujourd'hui Conseil d'Etat » (Connaissance d'ici et d'ailleurs). — 15 h., 23, quai de Conti, Mme Ca..., rue Pontet : « L'Institut de France » (Connaissance de Paris). — 15 h., grille d'honneur, place du Palais-Royal : « Les salles du Conseil d'Etat » (Mme Ferrand) (entrées limitées). — 15 h., 2, rue André-Pascal : « Les fêtes du régent dans le château de la Muette » (Mme Hager). — 15 h., grille du palais : « La Cour de cassation » (Histoire et archéologie). — 15 h., 87, Vieille-du-Temple : « L'hôtel de Rohan et l'affaire du collier de la reine » (M. de La Roche).

CONFERENCES. — 14 h., salle Gaveau, 45, rue La Boétie, M. Nathaniel Ridgway White : « Laisse aller mon peuple » (en anglais, traduction française à 15 h. 30) (Deuxième Eglise du Christ scientiste) (entrée gratuite). — 9 bis, avenue d'Iéna, M. Roger Orange, 15 h. : « Yémen » ; 17 h. : « Thaïlande et Laos ». — 15 h. 30, 15, rue de la Bûcherie, prince Paul Mourousy : « Apollinaire le mal-aimé, le bien-servi » (Les artisans de l'esprit). — 16 h., Notre-Dame de Paris, métropolite Antoine de Souroge : « La Sainte Liturgie, lieu de l'Esprit » (Recherches et expériences spirituelles : « Libres dans l'Esprit ») (entrée gratuite). — 15 h. 30, Musée social, 59, rue Las-Cases, M. le doyen Louis Forestier : « Poètes et poésie chez Guy de Maupassant » (Société des poètes français).

MM. Paul Petridès et Marc Francelet font l'objet d'une nouvelle inculpation pour recel de tableaux volés

Déjà inculpés pour le recel de dix-neuf toiles, volées le 24 avril 72 chez M. Albert Lespinasse, président de la société Banania, . Marc Francelet, photographe de presse, et M. Paul Petridès, le gociant en tableaux, ont fait l'objet d'une nouvelle inculpation difiée, jeudi 23 octobre, par M. Emile Cabié, *juge d'instruction à* ris, pour le recel d'un tableau d'Utrillo, « la Caserne de Com- ègne », dérobé en janvier 1971 chez un médecin, le docteur Anne- arie Lagrange, 28, rue Lauriston, dans le seizième arrondissement.

MM. Petridès et Francelet ont été laissés en liberté, alors que M. Francelet, écroué le 15 juin 1973 pour la première affaire, avait été libéré le 17 décembre dernier moyennant versement d'une caution de 50 000 F ; M. Francelet était sous contrôle judiciaire.

***Dans la présente instance, M. Francelet, défendu par M*es *Roland* Dumas et Joannès Ambre, a déclaré avoir reçu le tableau des mains des mêmes personnes qui devaient lui remettre ensuite les toiles de M. Lespinasse. M. Francelet a refusé de révéler l'identité de ces intermédiaires, mais a indiqué qu'il avait cédé, en décembre 1971, « la Caserne de Compiègne » pour 20 000 F en espèces à M. Petridès.**

***Ce dernier aurait admis avoir effectivement acheté cette toile à* M. Francelet. La bonne foi de M. Petridès dans cette transaction *paraît discutable,* si l'on se réfère à certains propos tenus aux enquêteurs par la victime : Mme Lagrange aurait en effet averti M. Petridès, aussitôt après le vol, en lui demandant de l'alerter au cas où il recevrait des informations sur son tableau.**

Une lettre de M. Paul Petridès

Monsieur le directeur,

En vertu du droit de réponse ǝvu par l'article 13 de la loi 29 juillet 1881, je vous prie de n vouloir insérer le texte ci- nt avec le titre ci-joint en ractères équivalant à celui paru ns votre journal daté 19-20 oc- re 1975, page 8, rédigé par F.-M. Banier et paru sous le e « L'intermédiaire ».

L'article de François-Marie nier, s'il était sincère, devrait ititiler non pas « L'intermé- ire » mais « Le tricheur ».

Parce que je veux respecter la *je n'évoquerai pas le passé de* Francelet sur les déclarations quel se fonde M. Banier. Je me ne aux faits.

Mon malheur a été effective- nt de connaître ce garçon dans « club fermé », par un ami à i grand journaliste.

Sur la foi de cette introduction, bien acheté, en février 1972, x petits tableaux (20 cm × cm pour l'un) d'Utrillo, dont été le représentant exclusif 1932 à sa mort.

Francelet s'en prétendait légi- e propriétaire.

Un de ces petits tableaux est ertorié par mes soins au tome sur l'œuvre complète d'Utrillo AG 591) ; il est toujours à ma erie en excellent état et n'a lement été exporté vers quel- pays lointain, comme l'allè- votre franc et loyal « héros ». C'est moi-même et non France- qui ai signalé cette acquisi- *au service de police dès le* janvier 1973, soit dix mois nt lui.

De la même façon, Francelet, jongle aisément avec la for- e d'autrui, ment lorsqu'il éva- les quinze tableaux qu'il m'a és (13 000 000 NF) ; je les ai uis pour le prix de deux mil- s neuf cent vingt mille francs 20 000 F) alors qu'ils sont éva- par leur légitime propriétaire eux millions six cent un mille ncs (2 601 000 F).

Je rappelle que tous ces ta- aux ont été achetés à la suite ne lettre authentique datée du janvier 1973 de M. Christian Galea, dont Francelet était si l'ami.

Celui-ci, héritier de la collec- Vollard, dont j'ai bien connu ère, Robert de Galea, souhai- céder certains tableaux de sa ection et l'avait alors écrit à ncelet.

Francelet — dont M. de a a désavoué l'usage de sa e — prétend actuellement oir réalisé qu'une seule tran- on honnête dans sa vie, c'est ablement vrai ; hélas ! j'igno- ses antécédents lorsqu'il m'a présenté, sinon je me serais gardé de conclure la moindre ation avec lui.

secret de l'instruction, que, ma part, je respecte, m'in- it de révéler les détails donnés M. Francelet dès juin 1973 de sa première déposition sur manœuvres frauduleuses à encontre.

suis constitué partie civile re Francelet depuis le uillet 1973 pour escroquerie, et usage de faux, sur le conseil de mes avocats, M. le bâtonnier Bernard Baudelot et Mme Françoise Perelman-Thalheimer. Il a été arrêté sur cette plainte.

J'affirme que toutes les allégations de Francelet sur les deux petits tableaux d'Utrillo, sur la modification du nom des tableaux, sur leur totale exportation et sur la facilité de leur identification sont des mensonges.

Les photos des tableaux dérobés n'*ont pas été transmises* aux marchands de tableaux.

Interpol les a *seulement* transmises aux musées nationaux et aux douanes françaises.

Cependant, leurs services *n'ont pas identifié* les trois tableaux exportés, l'un vers la Suisse et les autres vers le Japon, bien qu'ils aient reçu les photos.

L'authentification d'une toile est totalement différente de la *détermination* de sa provenance, qui s'avère extrêmement difficile, compte tenu du nombre important de tableaux peints par le même peintre et représentant le même sujet.

Par exemple, Utrillo a peint plus de vingt-cinq casernes.

En réalité, les tableaux que j'ai achetés à Francelet, persuadé qu'ils provenaient de chez Christian de Galea et aussi de la collection Vollard, ont été exposés et vus par de nombreuses personnes *dans* ma galerie, tant marchands de tableaux, experts, que clients : personne parmi tous ceux qui ont pu ainsi examiner ces toiles n'en a jamais décelé l'origine.

Même Mlle Rouault, qui a vu dès le 15 janvier 1973 le *Portement de croix* de Rouault que je *venais d'acquérir de Francelet,* sur l'attestation qu'il m'avait faite de sa provenance de chez Christian de Galea, n'a pas reconnu dans ce tableau celui provenant en réalité de chez M. Lespinasse.

J'aurais ainsi cependant évité la perte d'une partie de ma fortune.

Vous comprendrez donc que je laisse à M. Banier l'admiration qu'il voue à une réussite à mon sens méprisable.

La réponse de M. François-Marie Banier

Nous avons communiqué la lettre de M. Petridès à François-Marie Banier, qui maintient point par point son article paru dans le Monde *du 19-20 octobre. Il nous écrit :*

1) Si Francelet se prétendait légitime propriétaire des Utrillo, pourquoi les toiles proposées étaient-elles découpées au rasoir ?

2) *La Caserne de Compiègne* a bel et bien été exportée au Japon à M. Miki, comme cela a été révélé à l'instruction, lors de la deuxième inculpation de M. Petridès.

3) C'est Francelet qui a révélé les ventes d'Utrillo au cours de l'instruction. La secrétaire de M. Petridès a confirmé les dires de Francelet et fit la preuve de ce que M. Petridès niait.

4) Quant aux chiffres, M. Pétridès se base sur le prix fixé par les assurances. Les tableaux n'étaient pas vendus au même prix aux Japonais.

5) Les Utrillo ont été vendus par Francelet en 1972, avant la lettre de M. de Galea, ainsi que les treize tableaux de M. Lespinasse dont M. Petridès ne fait pas mention. Ils ont été achetés avant le Berthe Morizot, seul tableau acheté par M. Pétrides à M. de Galea et payé par chèque en mai 1973.

6) Les photos des tableaux volés ont été transmises à tous les marchands de tableaux faisant partie du comité professionnel des galeries d'art et M. Petridès y appartient.

7) Mlle Rouault ne fait pas *partie du comité professionnel* des galeries d'art. Fille de peintre, et pas marchand, elle n'avait aucune raison d'être prévenue par le comité professionnel des galeries d'art.

8) Si M. Petridès affirme qu'Utrillo a peint vingt-cinq casernes, je le crois volontiers. Mais on devrait recenser aussi toutes les casernes, tous les tableaux peints par Utrillo après sa mort.

Je tiens à préciser que les informations données à l'instruction m'ont été révélées par l'un des inculpés, M. Marc Francelet.

● *Inculpé d'escroquerie et d'abus de confiance,* M. Raphaël Amsellem, président-directeur général du bureau d'études et de projets en construction, a été écroué le 23 octobre à Lyon, à la prison Saint-Paul. Il avait créé au mois de sepetmbre 1974, à Lyon, cette société de promotion immobilière, spécialisée dans la construction de pavillons individuels, dont les activités étaient limitées au département du Rhône et à une partie des départements de l'Ain et de l'Isère.

Les comptes de la société présenteraient un déficit évalué à 900 000 francs environ. Une quinzaine de particuliers et treize entreprises de construction ont porté plainte.

LE MEURTRIER DE MOHAMED DIAB APPEL DE LA DÉCISION D'INCOMPÉTENCE TRIBUNAL DE VERSAILLES

compagné de son avocat, Cador, le sous-brigadier de e Robert Marquet, meurtrier l'ouvrier algérien Mohamed , s'est présenté, jeudi 23 oc- e, au greffe du tribunal de ailles pour interjeter appel la décision d'incompétence ue le 16 octobre dernier par eptième chambre correction- (*le Monde* du 18 octobre).

ns ses attendus le tribunal t relevé qu'il lui était impos- de juger pour homicide invo- aire un inculpé déclarant is toujours avoir volontaire- t fait feu sur Diab. Les juges isaient, en outre, que les relevaient d'une qualifica- criminelle et que seule la d'assises était apte à connaî- lu dossier.

rès avoir annoncé qu'il n'in- terait pas appel, Me Cador t donc de changer d'avis, sur istance du syndicat indépen- de la police nationale, dont Marquet était un adhérent.

Un attendu du jugement tate l'acte volontaire au titre 'article 309 du code pénal, ce implique que mon client avait ention de blesser ou de tuer : n'en est rien, affirme l'avo- le la défense. *Robert Marquet dans une situation telle qu'il t le devoir de maîtriser la ré- on et que sa volonté n'était libre. Il n'y a donc plus d'in- ion coupable, car il s'agit d'un te commandé » au sens des les 327 et 328 du code pénal. policier a agi tant par ordre a loi que par nécessité de la ime défense de soi-même et trui. »*

ÉQUIPEMENT

A PROPOS DE...

LA CRÉATION D'EMPLOIS AU COURS DU VII[e] PLAN

Les services au secours de l'industrie

M. François Essig, délégué à l'aménagement du territoire, a fait passer un frisson dans le dos des participants au Conseil national des économies régionales (CNERP), jeudi 23 octobre, à Poitiers. Le nouveau patron de la DATAR a déclaré : « D'après les travaux actuels de préparation du VII[e] Plan, l'emploi industriel, dans une hypothèse favorable, ne devrait augmenter que de dix-neuf mille unités d'ici 1980, alors que de 1970 à 1974 c'est une augmentation de deux cent vingt-sept mille emplois qui a pu être constatée dans les secteurs industriels concernés. Il s'agit bien entendu d'un solde qui ne signifie pas l'arrêt des nouvelles opérations. »

Sans doute, ces précisions techniques doivent être interprétées avec prudence, d'abord parce qu'elles reflètent le pessimisme actuel des chefs d'entreprise et aussi parce qu'on a bien vu que les projections et les scénarios mis au point par la DATAR elle-même au début du VI[e] Plan, ne se sont pas révélés, sur bien des points, exacts. Et puis, les paroles pessimistes de M. Essig doivent être contrebalancées par des propos plus confiants. « Pour le secteur tertiaire, c'est-à-dire celui des emplois de bureau, en revanche, c'est un rythme de deux cent cinquante-cinq mille emplois nouveaux chaque année que l'on pourrait constater », *a-t-il ajouté.*

Il n'en reste pas moins que ce n'est plus de l'industrie mais bien davantage des banques, des assurances, de la recherche, des transports, des services, peut-être aussi des travaux publics, qu'il faut demain attendre le « sang neuf » de l'économie. Pour l'aménagement du territoire, ces nouvelles données impliquent une adaptation et peut-être un changement complet dans les orientations et les méthodes.

Le thème du congrès du CNERP (qui groupe les nombreux comités d'expansion locaux, départementaux et régionaux) est donc d'une actualité brûlante puisqu'il s'intitule : « Pour une nouvelle dynamique de l'aménagement du territoire. » *Dans la recherche d'une meilleure croissance, d'une plus grande justice géographique et d'une régionalisation moins « octroyée », quelle peut être la place des comités d'expansion ?*

Gadgets

La réforme régionale leur a retiré la compétence consultative qu'ils avaient depuis 1961 et il est vrai que, dans certaines régions, leur existence à côté des comités économiques et sociaux, officiels et institutionnels, a pu apparaître superfétatoire. En revanche, on constate paradoxalement un renforcement des comités départementaux au moment même où la région cherche son assise. Les élus expliquent que les conseils généraux apprécient d'avoir à leur côté un organisme sérieux d'études économiques, ce qui leur permet de tenir tête aux aménageurs tels les chambres de commerce ou les sociétés d'équipement.

Mais il est évident que les comités d'expansion — dont le moindre intérêt n'est pas de réunir en leur sein les représentants des syndicats ouvriers — ne doivent pas se limiter à des tâches d'études qui ne sont souvent que de la compilation.

M. Marcel Lucotte, président du CNERP, sénateur et maire d'Autun, a indiqué avoir recensé pour le seul Morvan pas moins de quatre-vingt sept études en quelques années. De même, croire que les comités régionaux peuvent se contenter d'être des fédérateurs des organismes locaux — sans prétendre à être opérationnels — serait, implicitement, les conduire à un rôle purement académique les condamner.

Le VII[e] Plan va être celui de la rigueur. Au niveau des régions, comme de l'Etat, les choix et les priorités devront être tracés avec beaucoup plus de clarté que par le passé. Alors, comment attendre de l'Etat un comportement plus responsable et moins laxiste dans les choix d'équipement si les régions, les premières, ne se mettent pas d'accord sur une — une seule — réelle priorité pour leurs habitants ? Les comités d'expansion peuvent jouer ce rôle de « soutien » logistique des établissements publics régionaux, notamment pour contester ou compléter les travaux de l'administration avant et pendant l'exécution du Plan.

C'est de la sorte que les établissements publics régionaux pourront être autre chose, selon le mot de M. Lucotte, que « des gadgets qui se bornent à opérer un éparpillement minable de crédits à travers les départements ».

FRANÇOIS GROSRICHARD.

TRANSPORTS

Un essai de six mois pour Concorde aux États-Unis?

Les autorités américaines tardent à faire connaître leur position sur l'atterrissage de Concorde aux Etats-Unis. Elles avaient promis de prendre une décision sur ce sujet avant la fin septembre ; elles ont reculé cette échéance à la fin octobre, elles parlent maintenant de se déterminer à la fin novembre.

Personne, outre-Atlantique, n'est pressé de régler cete affaire. L'avion supersonique embarrasse tout le monde. Alors que les Etats-Unis entrent dans une période électorale, les responsables américains n'ont qu'une idée en tête : ménager l'opinion publique. Seul M. Henry Kissinger, qui a le souci de maintenir de bonnes relations avec ses alliés européens, semble défendre, pour des raisons de politique extérieure, l'appareil franco-britannique.

Dans ces conditions, l'interdiction totale de Concorde semble tout à fait improbable. Les autorités fédérales semblent hésiter entre deux solutions : l'autorisation définitive d'exploiter deux vols quotidiens sur l'aéroport de Washington-Dulles et la mise à l'essai en service commercial pendant six mois.

Les responsables français et britanniques redoutent cette dernière éventualité. Elle retarderait d'autant la mise en service de l'avion supersonique sur l'aéroport de New-York-Kennedy. Elle laisserait planer, sur le sort de cet appareil, une incertitude peu propice à sa bonne exploitation. Air France et British Airways atendent des Etats-Unis une réponse rapide et claire.

Pendant ce temps, la polémique renaît en Grande-Bretagne autour du bruit de Concorde. Celui-ci est au moins deux fois plus bruyant que le Boeing-707, l'appareil le plus bruyant actuellement en service à l'aéroport londonien d'Heathrow, estime un rapport de l'administration du Grand-Londres, publié le lundi 20 octobre. Cette étude, qui tient compte des basses fréquences et des vibrations de Concorde, estime que l'avion supersonique franco-britannique est six fois plus bruyant que le gros porteur Tristar.

Selon les responsables de la British Aircraft Corporation (BAC), constructeur de Concorde, les conclusions auxquelles est parvenue l'administration du Grand-Londres sont trompeuses. En effet, les mesures ont été prises au cours des essais de l'avion supersonique, alors que les pilotes testaient tous les angles et les vitesses d'approche ou de décollage pour, précisément, déceler quels étaient les moins gênants. Il faut donc, en fait, se référer aux seuils sonores les plus bas et non à la moyenne de ceux enregistrés au cours des essais pour avoir une idée réelle du bruit de Concorde à l'atterrissage et au décollage à l'avenir, précisent les experts de la BAC. — J.-J. B.

Paris

Les élus (même ceux de la majorité) acceptent mal le plan de relance

Le plan de relance pour la capitale a été adopté par le Conseil de Paris, le jeudi 23 octobre, par 58 voix (majorité présidentielle) contre 30 (groupes de gauche). L'apport de l'Etat à la Ville est de 34,6 millions de francs, sur les 72 millions des dépenses totales prévues. Ces dépenses entraineront des investissements de l'ordre de 118 millions de francs. Ce plan de relance s'inscrit, comme l'a rappelé le préfet de Paris, dans un ensemble plus vaste qui est le plan régional. C'est ainsi, par exemple, que pour différents aménagements, dont bénéficieront les Parisiens comme les banlieusards, l'Etat verse directement à la R.A.T.P. et à la S.N.C.F. une subvention de 114 millions de francs

Le débat à l'issu duquel ce plan de relance a été voté, « sans enthousiasme », a été marqué par les critiques de l'opposition, mais surtout par la déception de la majorité. Celle-ci regrettait notamment la faible part accordée à la capitale dans la répartition des crédits, 570 millions, alloués à la région parisienne.

« *Trompe-l'œil* » pour M. Michel Salles (P.S.), « *du bluff* » pour M. Maurice Berlemont (P.C.), l'opposition de gauche n'a pas ménagé le plan de relance. Le groupe communiste avait donné le ton en déclarant avant l'ouverture de la séance : « *Une des caractéristiques principales des opérations prévues à Paris, c'est que la moitié figuraient déjà au budget d'investissement de la Ville.* » L'opposition s'attacha donc à démontrer que ce plan de relance permettrait simplement d'avancer le calendrier des grands travaux. M. Michel Salles indiqua d'autre part que « *la participation de l'Etat est symbolique, puisque sur un montant global de 72 millions l'Etat va percevoir 12,7 millions de T.V.A. et sera dispensé de verser 13,8 millions de subventions sur des opérations déjà inscrites au budget d'investissement de la Ville* ». Le conseiller de Paris socialiste a conclu : « *La participation de l'Etat est donc ramenée à 6,6 millions.* »

L'administration ne trouva guère de soutien du côté de la majorité. Tous ses orateurs, bien que soutenant le plan de relance, ont exprimé leur déception, voire même leur colère, face à la faible part des crédits accordés à la Ville dans le cadre régional. M. Christian de La Malène (U.D.R.), rapporteur général du budget, protesta vivement contre cette répartition, « *anormalement basse* » pour Paris. M. Michel Elbel (centr.) regretta « *l'inexistence des justifications économiques dans le mémoire préfectoral, la rigidité des méthodes de l'administration et la dégradation des rapports entre la ville et l'Etat* ». Enfin, M. Bertrand de Maigret (R.I.) déplora aussi le peu de crédit régionaux alloués à la Ville, mais estima que « *118 millions d'investissement allaient créer des emplois nouveaux dans la capitale* ».

Avant la session budgétaire traditionnelle, qui s'ouvrira le lundi 17 novembre, avant le débat à l'Assemblée nationale sur la réforme du statut de Paris, les conseillers de Paris sont apparus soudain, jeudi 23 octobre, au cours de cette session extraordinaire, des conseillers municipaux comme les autres face au pouvoir central.

JEAN PERRIN.

Limousin

A LIMOGES AVEC LES NOUVEAUX ÉMIRS DE L'URANIUM

(De notre correspondant.)

Limoges. — « *Si les Limousins ne veulent pas devenir les émirs de l'uranium, ils peuvent intervenir très utilement à des stades divers de l'industrie nucléaire.* » C'est ainsi que M. Ventejol, président du Conseil économique et social, a résumé les intentions de tous ceux — responsables régionaux, industriels, dirigeants du C.E.A. et de l'E.D.F. — qui ont organisé les diverses manifestations qui, depuis le samedi 18 octobre, se tiennent à Limoges sur le thème « L'uranium, atout du Limousin ».

Exposition, visite de mines d'uranium, colloque sur la « qualification nucléaire », se succèdent jusqu'au 26 octobre.

M. Jacques Chirac a tenu à envoyer une lettre aux participants de cette semaine. « *Je souhaite*, écrit-il, *que les spécialistes et les responsables industriels participant au colloque aient la possibilité, non seulement de faire le point sur les moyens et les méthodes propres à assurer un niveau de qualité compatible avec l'utilisation de leurs équipements dans le secteur nucléaire, mais aussi de constater la réalité industrielle du Limousin d'aujourd'hui et son potentiel de développement futur.* »

Cette réalité industrielle est essentiellement constituée par les mines de La Crouzille, appartenant au Commissariat à l'énergie atomique. Ce gisement, découvert en 1948 au nord de Limoges, a donné naissance au plus important complexe minier d'Europe dans le secteur de l'uranium. On y extrait un minerai dont la teneur évolue entre 1 et 5 pour mille. Une société où l'Etat et Pechiney-Ugine-Kuhlmann se sont associés le concentre sur place en uranate de magnésie titrant alors entre 72 et 75 % d'uranium. On a produit ainsi 700 tonnes de métal en 1974, ce qui représente 40 % de la production française. Le Commissariat à l'énergie atomique a décidé de la porter à 850 tonnes l'an prochain, puis à 1 000 tonnes en 1980.

Les réserves de minerai étant actuellement évaluées à 25 000 tonnes, le Limousin est assuré d'une activité soutenue jusqu'à la fin de ce siècle. Le C.E.A. emploie 850 agents, mais, avec les activités annexes, ce sont 1 200 personnes qui vivent de l'uranium en Limousin. L'accroissement des activités nécessitera l'embauche de 500 agents dans les cinq prochaines années.

Les salaires versés par le C.E.A. représentent 30 millions ; les redevances et patentes touchées par le département et les communes, 1,4 million en 1974. Enfin, à Razès (Haute-Vienne), le C.E.A. dispose d'un centre de perfectionnement qui a formé plus de 700 ingénieurs et prospecteurs.

Corse

● TRANSPORTS MARITIMES ET SERVICE PUBLIC. — Le conseil général de la Haute-Corse, réuni le jeudi 23 octobre à Bastia, s'est prononcé en faveur de la création d'un établissement public régional chargé d'organiser les transports maritimes entre l'île et le continent, selon le principe de la continuité territoriale. Les frais de gestion et de fonctionnement de cet établissement seraient à la seule charge de l'Etat. Les assemblées régionales doivent se réunir le lundi 27 octobre à Ajaccio pour se prononcer sur le projet gouvernemental de création d'un service public de transports maritimes (*le Monde* du 21 octobre).

RÉGIONS

Bretagne

Après une série d'attentats

M. Yann Fouéré et onze autres personnes sont déférés devant la Cour de sûreté

Douze personnes qui étaient gardées à vue — certaines depuis six jours — dans les locaux de la police judiciaire de Rennes après la série d'arrestations opérées dans les milieux autonomistes bretons ont été déférées ce vendredi 24 octobre devant le parquet général de la Cour de sûreté de l'Etat.

Il s'agit de M. Yann Fouéré, directeur de *l'Avenir de la Bretagne*, hebdomadaire fédéraliste ; de quatre ecclésiastiques : le Père Antoine Le Bars, curé de la paroisse de Treglamus (Côtes-du-Nord), l'abbé François Kerrain, professeur de philosophie à l'institut Saint-Joseph de Lannion, le recteur Le Breton, de Gommenec'h (Côtes-du-Nord) et le Père Ducamp, prêtre à Brest ; et de MM. Kerhousse, inspecteur du Trésor à Brest, Yves Gourves, médecin à Landéda (Finistère-Nord), Michel Salomon, de Concarneau, Jean-Michel Marziou, de Brest, Jean-Charles Denis — arrêté en flagrant délit mercredi alors qu'il venait de déposer une charge explosive devant le domicile de M. Michel de Bennetot, député U.D.R. du Finistère, — André Le Gall et Laluyeux, de Lorient. D'autres personnes, qui étaient également gardées à vue, ont été relâchées.

Les douze militants déférés devant la Cour de sûreté de l'Etat sont accusés d'avoir participé à la série d'attentats à l'explosif qui ont eu lieu cet été en Bretagne. Au total, douze attentats ont été commis dans cette région depuis le 1[er] juillet : quatre d'entre eux seulement ont été revendiqués par le F.L.B. (Front de libération de la Bretagne), mouvement autonomiste dissous en janvier 1974 par M. Raymond Marcellin, alors ministre de l'intérieur.

Une manifestation, qui n'a donné lieu à aucun incident, a été organisée jeudi 23 octobre à Rennes par le Comité breton anti-répression. Cinq cents personnes environ ont défilé dans les rues de la ville pour protester contre « *la répression politique et l'oppression capitaliste exercées par le gouvernement* ».

● *Poble d'Oc solidaire.* — Le mouvement occitan Poble d'Oc (B.P. 131, 34003 Montpellier) proteste contre « la rafle policière du mardi 20 octobre sur la plupart des mouvements occitans ».

● *Rassemblement à Guingamp.* — Les mouvements culturels bretons Skol An Emsav, Emgleo Breiz, Kuzul Ar Brezhoneg, Ar Falz, Bleun Brug, Kendalc'h, Al Leur Nevez, Brezhoneg Yezh Vew, War 'l Leur, B.A.S., organisent, le 26 octobre à 14 heures, à Guingamp (Côtes-du-Nord), un rassemblement public, auquel sont invitées à participer des délégations venues de toute la Bretagne (Skol An Emsav, 30, place des Lices, Rennes).

SPORTS

JUDO

Jean-Luc Rougé, champion du monde

De notre envoyé spécial

Vienne. — Dans n'importe quel pays, c'est pour chacun un plaisir de voir Guignol rosser les gendarmes. En judo, ce sont les Japonais qui portent le bicorne, et tous les autres se voient promus au rôle de Guignol, dont on attend qu'il soit le plus malin à défaut d'être le plus fort.

Aussi, la foule du Stathalle de Vienne, qui acclamait debout la victoire de Jean-Luc Rougé, jeudi 23 octobre, entendait-elle rendre hommage en premier lieu au vainqueur du Japonais Ishibashi. Elle n'en saluait pas moins un merveilleux champion du monde, qui venait de l'enthousiasmer par son dernier combat, mené à la limite de l'épuisement.

Dans le camp français on se réjouissait que ce titre si envié — mais jamais obtenu — aille à un garçon qui est autant un grand athlète qu'un charmant compagnon. Avec son allure quelque peu dégingandée et son regard absent qu'accentue sa myopie, Jean-Luc Rougé a toujours l'air de regarder quelque chose par-dessus la tête de son adversaire. Cette désinvolture, qui n'est qu'apparente, lui a valu la perte de quelques titres. C'est ce qui explique en partie que, champion d'Europe en 1974, vice-champion en 1975, il n'apparut jamais au plus haut niveau international malgré les trois championnats du monde auxquels il participa en 1969, 1971 et 1973.

Cette fois, un concours de circonstances allaient le favoriser. Il y eut tout d'abord le fait que le Britannique Starbrook fit le ménage devant lui, éliminant successivement l'Allemand de l'Est Lorenz (la bête noire de Rougé, qui lui fit perdre la finale des championnats d'Europe à Lyon) et le Japonais de service Iwata. De son côté — et c'est la seconde circonstance favorable — le champion français disputa son premier combat contre le modeste polonais Dvorzinski et eut bien du mal à en venir à bout. Dérouté par cet adversaire tournoyant, Rougé s'imagina qu'il se trouvait dans un mauvais jour et redoubla d'attention.

Devant Betanov, il s'appliqua à ne pas se laisser entraîner au sol, où le Soviétique excelle, comme tous ses compatriotes judokas. Avec Starbrook, troisième au dernier championnat du monde, il redoubla d'attention et mena courageusement jusqu'au bout un combat difficile. Assuré de la seconde marche du podium, Rougé arriva d'autant plus à la première que les deux combattants japonais engagés dans sa catégorie de mi-lourds n'avaient su faire oublier Sato et Uwaguchi, premier et second en 1973 à Lausanne.

Un Japonais tout de même

Son affrontement avec Ishibashi aura été digne d'une finale de championnat du monde. Rougé ne fut pas que courageux, il fut aussi le plus fort techniquement, finissant avec trois avantages de plus que le Japonais.

Celui-ci n'eut pas le cœur de sourire au moment de la remise des médailles. Il ignorait si son compatriote Endo parviendrait à relever le gant chez les lourds face au Soviétique Novikov. Ce fut chose faite dix minutes plus tard, mais si difficilement qu'on se demande si les juges ont bien jugé. Novikov, qui avait écarté le tenant du titre, l'autre Japonais Takagi, en éliminatoire de poule (1), recueillit les ovations, tandis que les sifflets allaient à son vainqueur.

Un autre Français a tenté de tirer son épingle du jeu dans la catégorie des lourds. Rémy Berthet se classe en effet cinquième, la médaille de bronze lui ayant été ravie par un immense citoyen de la République démocratique de Corée au nom de Gil Jong Pak, et dont le poids (154 kilos) équivaut à la taille (2,15 mètres). Devant cette montagne, qu'il semblait vouloir escalader, Rémy Berthet dut renoncer. Quand il se retrouva au sol avec un quintal et demi sur la poitrine, il comprit qu'il était voué à l'immobilisation.

FRANÇOIS SIMON.

(1) Les championnats de judo se disputent par catégories de poids, chaque catégorie étant divisée en deux branches. Le premier de chaque poule va en finale, ceux qu'il a battus en cours de route ayant droit au repêchage. Le vainqueur des repêchages obtient une médaille de bronze, ce qui explique qu'il y ait deux places de troisième dans chaque catégorie.

LES RESULTATS

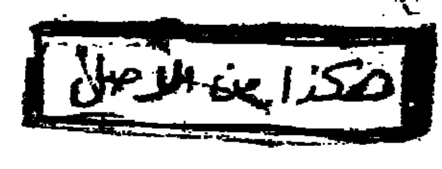
Lourds. — 1. Endo (Japon), 2. Novikov (U.R.S.S.), 3. Gil Jong Pak (Rép. dém. de Corée) et Tagaki (Japon).

Mi-lourds. — 1. Rougé (France), 2. Ishibashi (Japon), 3. Harshiladze et Betanov (U.R.S.S.).

D'UN SPORT A L'AUTRE...

VOLLEY-BALL. — *Aux championnats d'Europe disputés en Yougoslavie, l'équipe de France a battu la Belgique par 3 sets à 2 (17-15, 15-8, 4-15, 11-15, 15-9).*

HIPPISME. — *Le prix de l'Elevage, disputé le jeudi 23 octobre à Longchamp et retenu pour les paris couplé gagnant et tiercé, a été gagné par* Never Promise, *suivie de* Valderna *et de* La Loutre. *La combinaison gagnante est 15-3-14.*



	La ligne	La ligne T.C.
OFFRES D'EMPLOI	34,00	39,70
Offres d'emploi "Placards encadrés" minimum 15 lignes de hauteur	38,00	44,37
DEMANDES D'EMPLOI	7,00	8,03
CAPITAUX OU PROPOSITIONS COMMERC.	65,00	75,89

ANNONCES CLASSEES

	La ligne	La ligne T.C.
L'IMMOBILIER Achat-Vente-Location	25,00	29,19
EXCLUSIVITÉS	30,00	35,03
L'AGENDA DU MONDE (chaque vendredi)	23,00	26,85

offres d'emploi

UNE SOCIÉTÉ DE CONSTRUCTIONS DE MAISONS DANS LE SUD-EST DÉVELOPPE RÉGULIÈREMENT SA RENTABILITÉ AU SEIN D'UNE AMBIANCE JEUNE, UNIE ET ÉVOLUTIVE.
ELLE SOUHAITE S'ADJOINDRE

UN ARCHITECTE

Il est le pont entre l'attaché commercial et le bureau d'études auxquels il transmet un projet harmonieux. Agé de 35 ans minimum, il est très créatif et doit justifier d'un réel esprit de communications.

Envoyer lettre manuscrite CV et photo sous réf. 20.000 à PRAGMA - Immeuble Olympie, 101, rue de Tolbiac, 75645 Paris cédex 13.

Pierre Lichau s.a.



LABORATOIRE PHARMACEUTIQUE

spécialisé en Cardiologie - Angéiologie Neurologie - Néphrologie

cherche dans le cadre du développement de ses activités

DÉLÉGUÉS (ÉES) MÉDICAUX

Age minimum 25 ans.

Les postes proposés comportent l'obligation de résider dans le secteur indiqué.
Il s'agit de :

PARIS ET REGION PARISIENNE

Outre l'exigence du baccalauréat complet, la sélection s'orientera, de préférence, vers des candidats ayant :
- connaissances d'anatomie, physiologie ou autres sciences fondamentales du premier cycle des études médicales ou pharmaceutiques ou biologiques ou autres :
- culture générale ;
- présentation et élocution agréables ;
- art de convaincre ;
- dynamisme et puissance de travail.

La situation offerte comporte :
1) Salaire établi suivant programme de travail accompli ;
2) Frais de déplacement (voiture personnelle) ;
3) Prime annuelle d'objectif, pour une campagne complète ;
4) Avantages sociaux - retraite complémentaire - régime de prévoyance, etc.

Sélection des candidats avant le stage (rémunéré) qui sera compris dans la période d'essai légale.

Adr. C.V. et photo à n° 129.323, REGIE-PRESSE, 85 bis, rue Réaumur, Paris (2e), qui transmettra.

IMPORTANTE SOCIETE D'IMPLANTATION NATIONALE recherche pour conception et rédaction de son

JOURNAL D'ENTREPRISE

personne ayant expérience
- du JOURNALISME,
- connaissances étendues en économie privée et générale.

Adresser C.V. détaillé, photo et prétentions à : n° 27.078 CONTESSE Publicité 20, av. de l'Opéra, Paris-1er q.t.

Agence Financière de Bassin « SEINE NORMANDIE » Division « Ressources », 3, rue St-Charles, Paris-15e, recherche

INGENIEUR ou III° CYCLE DEBUTANT

ayant de bonnes connaissances en hydrogéologie et en chimie.

Ce poste nécessitera de la part du candidat de nombreux contacts et un intérêt vis-à-vis des problèmes de réglementation

Ecrire avec C.V. et prétentions.

La CLINIQUE DES CHARMETTES S.A. à Lausanne, établissement privé spécialisé en obstétrique et en gynécologie, cherche une

SAGE-FEMME

Diplômée, ayt quelques années de pratique.
- Service de jour.
- Logement à disposition.
- Condit. de travail agréables.
- Bonne rétribution.
- Prestations sociales.

Entrée de suite ou à convenir.
Faire offres manuscrites à l'adresse de la clinique, chemin de Mornex 10, 1001 Lausanne.

secrétaires

Secrétaires de direction

IMPORTANTE SOCIETE Proximité Mo Pt de Levallois recherche :

SECRETAIRE DE DIRECTION

BILINGUE FRANÇAIS-ALLEMAND
Bonnes connaissances d'anglais souhaitées pour assurer le secrétariat du directeur général.

Ecrire avec C.V. et prétentions, n° 27.412, CONTESSE Publicité, 20, av. Opéra, Paris-1er, qui tr.

SECRETAIRE DIRECTION

pour MAISON PRET-A-PORTER Parfait. bilingue FRANCAIS-ALLEMAND. Sérieuses référ. exig. Se présenter : PRINCE CARMINO, 18, rue Duphot, PARIS (1er)

Secrétaires

SKIS ROSSIGNOL S.A. VOIRON (38) recherche :

SECRETAIRE JURIDIQUE

confirmée (sténodactylo), possédant 5 ans minimum d'expérience du droit des sociétés en cabinet ou entreprise et aimant les responsabilités. Notions de comptabilité appréciées. Envoyer C.V. manuscrit, photo et prétentions, sous n° 986, à : I.F.P.A., 36 avenue Maréchal-Randon, 38000 Grenoble. Discr. abs. Rép. ass. si env. adr. lte.

Artiste peintre sculp. de renommée mondiale habit. quartier Montparnasse, recherc. SECRETAIRE bilingue Franc.-anglais s'occup. de ses aff. administrat. et Relat. publ. Diplômes et réf. exigées. C.V., lettre manuscrite, photo. Libre de suite. Bonne expérience. C.G.P., 14, rue Jean-Mermoz, PARIS-8e.

demandes d'emploi

Barman, 26 a., bne présent., ch. place stab., pub-club de préf. Tél. : 254-76-83, de 11 à 19 h.

31 a., ingén. du son, organiste, expérim., sér. référ., format. à l'étrang. tr. pouss. ds les deux disciplines, cherche empl. enregistrem. ou profession musicale. Ecr. n° 628, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

Ingénieur A. et M., 22 ans, avt b. connaiss. anglais, ch. emploi à l'étranger. Ecrire à Agence HAVAS - CAEN (14000), 6.673.

Jeune femme, 26 ans, formation Beaux-Arts Genève audio-visuel, expérience multi-projection, cinéma, animation, vidéo. Etudierait toute proposition. Ecrire B. 18-115401 Publicitas CH-1211 GENEVE 3.

Responsab. service stés cherche poste chef d'IMPLANT ou chef agence spécialis. voyag. d'aff. Ecr. n° 624, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

H., 35 a., format. jurid. ambit., dynamiq., sens contact, étudie ttes proposit. M. Dessertene, 20, quai Perrière, 38000 Grenoble.

Jeune Fille, 25 ans, maîtrise géographie urbaine, connaissant anglais, étudierait toutes propositions. Téléphone : 526-53-88.

Chef de personnel, 45 ans, serait intéressée par un poste de : COLLABORATRICE au sein d'une équipe de direction de personnel (gestion, formation, législation du travail). Ecr. n° 27.061, Contesse Publ., 20, av. Opéra, Paris-1er, qui tr.

H. 31 a., Lic. en Droit, exper. administr. et financière, compt., contentx et immobil., cherche situation position cadre. Ecr. n° 7.503, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

CHEF DE CHANTIER BATIM. cherche place stable. Ecrire M. FOPPOLI, 133, av. Roger-Salengro, 94500 CHAMPIGNY.

ARCHITECTE D'INTERIEUR C.A.I.M., Magasins, bureaux, cherche pour complément d'activité, promotion produits ou matériel modulaire. Expérience commerciale. Etudierai toutes suggestions. M. CARPENTIER Claude, 116, r. Stanisl.-Girardin, 76000 ROUEN. Tél. (35) 70-23-94.

représent. offre

Papeterie MULLER recherche

REPRÉSENTANT

exclusif qual., connaiss. papiers impressions écriture pr visite bonne clientèle, existante. Imprimeurs et Editeurs. Situation intéressante pour candidat de valeur.
Ecr. av. C.V., 38, r. Flandre-19e.

représent. demande

Français, résidant à Londres, représenterait petite, moyenne entr. désir. développ. exportat. Ecr. à 7.570, « le Monde » P., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

cours et leçons

Art Théâtral. Cours partic. ou d'ensemble. 602-24-88 le matin.

MATH. Rattrap. par prof. exp. Px modéré. T. 278-77-71

autos-vente

Affaire rare. Part. vd coupé Alfa 2000 GTV, An. 75, 17.000 km Tél. ap. 19 h. au 437-61-01.

Part. vend MORRIS 1300, 1971. Bon état. Tél. 288-31-56 entre 18 et 20 h. ou 231-50-51 h. de bx.

Part. vend Fiat 124 « 1.600 » sport, année 1971, sous Argus. Tél. après 18 h. 30 au 352-77-23.

Part. vend Mercédès 280 S.E.L. Automatiq. 70. Prix à débattre. 887-43-44 (heures bureau) à partir de 20 heures : 928-86-66.

INNOCENTI 75, 2 tons (marron et beige métall.), 30.000 km. Nombreux accessoires. Jantes larges av. carrossage de caisse. Volant cuir. 13.500 F, à débattre. Ecr. n° 6.076, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

emplois régionaux

IMPORTANT GROUPE MÉTALLURGIQUE recherche

UN INGÉNIEUR SOUDEUR

…le haut niveau pour supervision travaux de soudage dans secteur nucléaire.
…on activité s'exercera en usine et sur chantiers …rance Métropolitaine.
…xpérience confirmée indispensable ;
…ésidence NORD de la FRANCE.

UN TECHNICIEN SOUDEUR

…iveau BTS ou de formation professionnelle …valente, ayant bonne connaissance de la …ique de la soudure à l'arc et automatique …s aciers, carbone et inoxydable.
…ésidence NORD de la FRANCE.

…dresser candidature avec C.V., référ. détaillées sous n° 42.848 B - Edition BLEU Publicité, 17, rue Lebel, 94300 VINCENNES, qui transm.

IMPORTANTE SOCIÉTÉ D'IMPLANTATION NATIONALE recherche

ENSEIGNANT

Le poste, orienté vers le perfectionnement de cadre exige :
- Un excellent contact humain et une grande expérience de la pédagogie des adultes.
- Une formation universitaire de haut niveau en disciplines financières, comptables et gestion d'entreprise.
- Une grande disponibilité (voyages fréquents).

Les candidatures seront traitées confidentiellement, les C.V. détaillés, photos et prétentions sont à Adresser n° 27.080 - CONTESSE Publicité, 20, avenue de l'Opéra, PARIS (1er), qui transm.

ENGINEERING

CHEF DU SERVICE FLUIDES

Une importante société d'engineering bâtiment, Paris proche Gare de Lyon, souhaite engager un Ingénieur Grande Ecole (A.M., E.C.P., Mines), ayant acquis en B.E. ou Entreprise l'expérience des études de conditionnement d'air (et si possible plomberie) pour lui confier la responsabilité du Service Fluides (15 personnes dont 5 Ingénieurs).

Adresser votre dossier sous n° 673
G.M. RECRUTEMENT
154, boulevard Malesherbes, 75017 Paris.

IMPORTANTE SOCIÉTÉ DE PROMOTION IMMOBILIÈRE recherche pour ses Directions Régionales de MARSEILLE et BORDEAUX

CHARGÉS D'OPÉRATIONS

…fil du candidat :
formation supérieure ;
expérience souhaitée dans l'accession à la propriété.

…scriptions du poste :
gestion simultanée de plusieurs opérations immobilières ;
nombreux contacts clientèle et administrations.

…mun. de l'ordre de 65 000 F suivant expérience.

…resser lettre man., C.V., photo sous n° 129.416, …GIE-PRESSE, 85 bis, r. Réaumur, Paris-2e, qui tr.

INGENIEUR T.P.

…e importante Société d'engineering général (3000 …rs.) recherche pour sa délégation régionale Rennes, …i ingénieur de formation génie civil pour occuper poste de CHARGE D'AFFAIRES sur l'ouest.
…titulaire interviendra comme coordonna…ur, responsable devant sa direction, des …antiers qui lui seront confiés et bénéficiera …s appuis techniques néces…ires. Une expérience de … à 10 ans est souhaitée.

…dresser dossier de …ndidature au :
CEIP CONSEIL D'ENTREPRISES 29, Résidence An Erminig 35740 PACE

RENNES

GROUPE DE PRESSE recherche ANALYSTES FINANCIERS et REDACTEURS SPECIALISES avec sérieuse formation économique et expérience professionnelle pour études et informations sur l'activité des sociétés financières et industrielles françaises et étrangères.
Adr. C.V. détaillé avec réf. à : S. G. P. 13, avenue de l'Opéra, PARIS-1er

Institut formation cherche
TECHNICIEN
I.U.T., A.M., B.T.S., etc. si possible expér. de l'Afrique pour contribuer à définition et élaboration éléments techniques dans équipe formation Jeunes ruraux au SENEGAL. Envoyer C.V. à n° To 77.854, REGIE Presse, 85 bis, rue Réaumur, PARIS-2e.

VILLE DE BOBIGNY recrute par voie de mutation ou concours
SURVEILLANT DE VOIRIE
Référ. exigées. Candidature à adresser à M. le Maire.

CENTRE RENE-HUGUENIN 5, rue Gaston-Latouche 92 ST-CLOUD, rech.
INFIRMIERE D. E. nuit
46 h. sem. Sal. début 3.760 F brut + prime 7,5 %. Possibilité logt célibataire. Ecr. ou téléph. pr rend.-vs : 602-38-58 (p. 315).

Impte Sté d'exploitation et de traitement des eaux recherche JEUNE INGENIEUR CCIAL, 26 a. min., pr négociat. contr. niveau élevé, format. techniq. et cciale, nombrx déplacts en France. Lieu de travail : Paris. Rémunér. annuelle : 60.000 F. Ecr. n° T 77.750, Régie-Presse, 85 bis, rue Réaumur-2e, qui tr.

Administration (construction et travaux) recherche, à Paris : chargé d'études, disponible immédiatement, BES ou docteur en droit (droit public de préférence), ayant quelques années expér. si possible, qualités de rédaction, sens des relat. Env. C.V. détaillé à M. MOREAU, 133, rue de la Convention (15e).

IMPORTANT CABINET d'ADMINISTRATION BIENS recherche :
GESTIONNAIRES
SPECIALISTES SYNDICATS co-propriété SER. REF. EXIG. Cabinet VILLA, 631-70-42/67-87.

INFORMATIS recherche pour démarrage
5 PROGRAMMEURS
COBOL ANS S/OS
16, r. Leningrad 8e, T. 387-95-80.

Recherche pour
LE BLANC-MESNIL
TECHNICIENS pour dépannage télé couleur, noir et blanc. TEL. : 929-39-35.

Artiste peintre, sculpteur, habitant rive gche, rech. chauff.-de maître-coursier, Paris, réf. exig. C.V. + lett. manuscr. + photo. Libre de suite. — C.G.P., 14, rue Jean-Mermoz, Paris-8e.

Atelier architecture, Alger, ch. archit. exp. sports, archit. exp. chantiers, métreur vérificateur, technic. supér. V.R.D., technic. supér. plomberie, technic. supér. électricité. Ecrire à : Atelier Architecture B. Khrayannis, 12, rue Burdeau, ALGER.

SOCIETE TRAITEMENT INFORMATIQUE proche Versailles, recherche
CHEF COMPTABLE
30 ans minim., formation DECS ou ancien BP. Solide expér. en comptabilité d'établissements et consolidation bilans. Connaiss. en fiscalité et si possible, informatique. LIBRE RAPIDEMENT. Adr. C.V. et prétent., à N° 271 EUPAC, 34, r. Balard, 15e, q. tr.

CO-ANIMATRICE de groupe rech. par psychol. Env. C.V. à M. BON, 32, rue La Bruyère. PARIS-9e.

SEGALOT rech. VENDEURS(SES) meubl. S'adr. M. BUSNEL, 52, avenue du Génér.-Leclerc, PARIS-14e.

Recherchons pour Agence PARIS-14e COURTIERS IMMOBILIERS avec expérience et voiture. - I.R.S., 227-24-88.

Dem. SURVEILLANT INTERNAT. Logé, nourri, études pers. Ecrire Institution MOREAU, 91 - MONTLHERY.

Société LERC …AMAND-LES-EAUX (59) recherche pour …riger son département ANTENNES PROFESSIONNELLES
INGENIEUR
CONFIRME …ELECOMMUNICATIONS A.M. ou équivalent. 35 ans minimum.
…oste nécessite de bonnes connaissances en radio, …ectricité ou au moins de …rieuses aptitudes à cette discipline.
De solides qualités de gestion et d'animation.
Env. C.V. dét., photo et prétent. à LERC, …e Boudreau, 75009 Paris.

INSTITUT ST-PIERRE-ST-PAUL B.P. 22, 28.103 DREUX, rech. PROFESSEUR Sciences physiques second cycle. Technologie premier cycle. Hor. complet. Tél. (37) 46-43-08.

ANIMATEUR (TRICE) pour fonction d'animation dans un centre socio-culturel, C.V. exigé, expér. pratique indisp. Tél. (88) 30-35-47.

Dem. personne sérieuse pour travail de maison aidée par femme de ménage. âge indif. Possib. logt indép., campagne, prox. Aix. Bon salaire. Ecr. à Havas n° 1.987 Aix-en-Provence.

Recherchons pour emploi fixe personne ayant min. cinq ans d'expérience dans cabinet juridique et fiscal ou cabinet notarial, très bonnes références, pour région Annemasse. Libre immédiatement. Tél. pr rendez-vous : 285-08-27.

les annonces classées du **Monde** sont reçues par téléphone du lundi au vendredi de 8 h. 30 à 18 h. 30 au **233.44.31**
pour tous renseignements : 233.44.21
Les annonces composées …ses 15 heures pour parution …de la lendemain.

l'agenda du Monde

Demandes de particuliers

Rech. en toutes langues, travx : DACTYLO 325-19-55 Prix page 5,60 F 12, r. Sorbonne-5e

Pour mes 2 filles, je recherche très bon piano droit récent, cadre métallique, Paris, banlieue seulement. Ecrire avec détail, prix et tél. n° 13.521, Publicité ROGER BLEY, 101, rue Réaumur, 75002 PARIS, q. tr.

Offres de particuliers

Part. vend chaîne stéréo complète « Grundig ». Etat neuf. Modèle récent. 727-34-27.

Part. vd 5 jantes larges alu. 6 x 14 marque B.W.A. + 5 pneus Uniroyal pied larges 175 x 14, 5.000 km, pour Alfa 1750 ou 2000. Prix 1.750 F. (Nf. 3.000 F.) Tél. Bur. : 589-16-16 (poste 18). Dom. : 735-01-21.

Orgue électronique classique 2 claviers, pédalier 32 notes, 43 jeux. Tél. : 403-34-78.

Particulier vend meubles époque L. XIII et L. XIV, état except. meuble boiserie, ens. 4 chaises, armoire bonnetière, gd tapis Tebriz. Tél. 825-90-19, ap. 19 h.

Agencements

MENUISERIE. Tous travaux d'agencement, cloisons, faux plafonds. Tél. : 578-20-87.

RANGEMENT, vos problèmes résolus aux prix les plus bas avec PRISM'ALL créateur du système T : structure d'aluminium, style design à rayonnages réglables, toutes adaptations, mobilier de living, chaîne stéréo, bibliothèque, magasins, etc., 6 mois de crédit gratuit, 101, avenue du Général-Leclerc, Paris-14e. T. 580-67-72. URY 77116, 50, rue de l'Eglise. Tél. : 424-41-15.

Animaux

SALUKI (lévrier persan) élevage de Ker-Saint-Mesmes. TEL. : 026-80-51.

Chiens en bonne santé. Singes bien culottés. Poissons de qualité. « La Réserve », 3, rue de Tocqueville, 17e. Tél. : 622-20-87.

Antiquités

MAISON GORVITZ-FAVRE recherche beaux objets qualité, mobil. de salon, lustres, bronz., vitrines, sièges, porcel., argent. 203, av. de Gaulle Neuilly-sur-Seine SAB. 87-76

Artisans

EN 48 heures. Tirage prospectus, en-tête de lettres, catalogues, etc. Tél. : 523-17-21.

Bijoux

JEAN DELOR BIJOUX OCCASIONS ACHATS VENTES. 97, avenue de Saint-Ouen, PARIS-17e. Tél. : 627-01-27.

Radio Hi-Fi

TOSCHIBA SM 3000 2.850 Frs
PUISSANCE 2 × 16 WATTS - CASSETTE TOURNE-DISQUE, RADIO PO-GO-FM, 2 BAFFLES
ENSEMBLE COMPACT STEREO
CHOIX HI FI grandes marques
EAM SON - Tél. : 622-32-02
34, rue de la Félicité, Paris (17e).

Cours

ATELIER D'ART DRAMATIQ. Diction-Communication animé par le metteur en scène C. STENGEL. Rens. 958-49-03.

STUDIO D'ACTEURS FRANCK DOUSTER Cinéma, T.V., Vidéo, Théâtre. 46, r. de Londres, T. 292-10-89.

Décoration

ANNIK habille vos murs, tentures mural., peinture et papiers peints, rideaux, pose vos moq. Px modérés. Tél. : ELY. 79-37.

GROUPEMENT ARTISANS hautement qualifiés pour tous travaux aménagement appartements et magasins. Surveillance chantiers et délais garantis. Nombreuses références. Tél. : 727-76-97.

Achète CADRES, décorations en bois, plâtre, tous genres. Tél. : 255-46-35 et 254-49-92.

Enseignement

TELEXISTE Un métier bien rémunéré. Excellente formation assurée par Ecole française du Télex. Tél. : 260-33-44, poste 300.

Expert

BOUTEMY. Pierres précieuses, joaillerie, orfèvrerie. 8, rue Saint-Florentin, Paris-8e. TEL. : 260-34-89.

Institut de beauté

6e ARRDT MAIGRIR. Massages, sauna, ionis cellulite, acné, peeling, 628-81-81, ap.-m.

Meubles

VENTE DIRECTE à emporter à prix de gros, véritables. meubles rustiques et modernes, dess. de table verre fumé. Ouv. sam., dim. S.D., 5, r. Félix-Faure, Vincennes-94. Tél. : 328-38-44.

Mode

UN FOURREUR QUI HABILLE LES FEMMES INTELLIGENTES ! Sachez payer moins cher chez un fourreur-fabricant un manteau fabuleusement coupé dans des peaux splendides. Garantie deux à trois ans. CONSTANT, 53, rue Caulaincourt, Paris-18e. Tél. : 606-36-65.

Bottes hautes, bottes courtes à partir 800 F, également bottines, toutes couleurs, toutes formes, toutes peausseries, sur mesures. Paris et province (par correspondance). GALVIN. Bottier, 42, rue Meslay 35, boul. St-Martin, 75003 Paris. 272-64-14 et 278-08-30.

CLINIQUE FOURRURE (Face Lune Passy.) Réparations, transformations modèles, 12, r. Jean-Bologne-16e. Tél. JAS. 45-62

MESSIEURS TAILLEUR FABRICANT Exécute à vos mesures: costumes, pardessus, vestons, pantalons, draperie 1er choix. Façon artisanale au prix du prêt-à-porter. Délais rapides du lundi au samedi 8 h. 30-19 h. CONFECTION DU NORD 103, boulevard Magenta-10e. 2e ETAGE. 878-95-98. Mo Gare-du-Nord.

Philatélie

TIMBRES ACHAT collection au maximum. 267-09-19, matin.

l'agenda du Monde

Chaque vendredi nos lecteurs trouveront sous ce titre une nouvelle rubrique dans laquelle seront regroupées des offres et des demandes diverses de particuliers (objets et meubles d'occasion, livres, instruments de musique, bateaux, etc.) ainsi que des propositions d'entreprises de services (artisans, dépannages, interprètes, locations, etc). Les annonces peuvent être adressées soit par courrier au journal, soit par téléphone au 233-44-21, postes 364 et 392.

Photos

PHOTO Prise de vue, publicité, audio, mode, industrie. Studio S.R., 14, bd Emile-Augier Paris-16e. TRO. 37-58.

Restauration

RESTAURATION TABLEAUX, pastels, dessins, réentoilage, parquetage, reconstitution. Achat pour collections. LETOURNEUR, 28, bd Raspail, Paris-6e. Téléphone : 548-07-58.

Spécialités régionales (vins)

CHAMPAGNE PREMIER CRU Vends direct. de la propriété. Tarif sur demande. Paul TIXIER, 8, r. Jobert 51500 Chigny-les-Roses - 48-42-45 (26).

DIRECT. DU VIGNOBLE Bourgogne, Pommard, Santenay, Latricières-Chambertin. Prix prod. Launay (80) 22-12-23, 21630 POMMARD.

VINS FINS D'ALSACE A.O.C. direct. du producteur. Expéditions dans toute la France. B. Meyer, propriétaire viticulteur. 67.310 Dangolsheim. Tél. : (88) 38-17-40.

Découvrez un grand CHATEAUNEUF-DU-PAPE VIEUX A UN PRIX JEUNE. En écrivant directement au DOMAINE BEAUCASTEL, 84.350 COURTHEZON.

Tacots

COLLECT. JOL. VOITURES 1900 ent. restaur. à 2 ou 4 roues avec ou sans cheval. Tél. (15-38-80-91-11) et le 4 à Caulmiers-45.

Vacances - Tourisme - Loisirs

Stages sculpture sur bois, émaux sur cuivre, marionnettes. Atelier Vie-Joie, Teilhède, 63460 Combronde. Toute l'année.

RENNES, 26, rue de Paris, Hôtel « Du Thabor », 3 ét. NN. Calme, confort. Tél. (99) 79-07-07

Traversée Atlantique. Départ Las Palmas, 10-11-75, 2 places disponibles, 2.700 F chacune. Pour 1 mois pension comprise. Sur voilier acier 12 mètres. Noël aux Antilles à partir Martinique, 15 F/jour tout compris par 2 ou 3 semaines. Déc. à mars. CORDIER, 11, rue Pomme-d'Or, Bordeaux. 29-39-58.

VOILE AUX CARAIBES Deux semaines de croisière. MELUSINE II, Ketch 22 m gd cft. Cinq cabines dbles. Pêche, ski, plongée, de déc. 75 à avr. 76 Forfait tt comp. Paris-Paris par pers. 4.900 F, Y.V.M., 164, chem. Ménandière 83110, SANARY. (94) 74-01-45.

ASNIERES loue TENNIS à l'h., à l'année : Eté, Hiver, Nocturne. Tél. : 976-69-27.

Vêtements

Rénovation, modernisation, retouches par spécialiste, 194, r. Saint-Denis (2e). T. : 236-80-84.

L'immobilier

appartements vente

Paris - Rive droite

MUETTE
EXPOSITION REMARQUABLE Double Living av. TERRASSE. 2 CHAMBRES avec BALCON sur VERDURE et OISEAUX CHANT. Téléphone : 306-31-49

MARAIS 55 m², confort, tél., caractère. Part. à particulier - 630-45-06.

8e MARCEAU. Appt caractère. séjour + chbre, cuisine, entrée, wc, bains, tout confit, chbre de service. Immeuble standing. - 825-60-40.

9e. Beau 6 p. sur rue, 4e asc., tout confort + petit studio. Bel imm., 520.000 F. 878-19-42.

LE MEILLEUR PARIS Conseil financier en immobilier possède studios de placement. Haute rentabilité. H. LE CLAIR - ALM. 13-72.

PTE ST-CLOUD. Imm. récent. Livg 54 m²+3 chb., cuis., off., 2 bains, 2 wc, chbre de serv., 850.000 F - 288-27-45.

LA BOETIE - Studio tout confort, téléphone. - Pour investisseur - LAB. 48-55.

IMMEUBLE BON STANDING LUXE - STUDIO TOUT CFT. Prix rare. 535-25-24, le matin.

MUETTE. Imm. grand standing 7 p., tt cft, 280 m², tél., chbres de serv. 1.250.000 F. 387-59-79.

Porte des LILAS. Imm. récent, 3 pces, tout cft, 65 m² + gde terrasse 30 m² - 217.000 F. TEL. : 700-72-23.

PRES OPERA EXCEPTIONNEL
64 m², 3e étage, vue sur jardin, sol., calme, téléph., ent., nomb. penderies décoratives, 2 gdes p. S. de bs luxueuse, cuis. équip. Prix 360.000 F - 754-14-25.

Bd DU TEMPLE. Duplex 70 m², poutres apparentes, superbe 2-3 p., tt cft, immeuble XVIIIe classé, 240.000 F - 700-72-22.

INVESTISSEURS

MARAIS - RUE TURENNE
Bel immeuble ancien, restauration de prestige. Reste quelques STUD., 2 pces.

GROUPE VRIDAUD
15, rue de la Paix, PARIS-2e. 073-15-51 - 073-80-23.

16e. MIRABEAU. URGT. Cause départ, 170 m², 6 p., tt confi, 5e étg., imm. stdg. 750.000 F. Société AUBRY - 704-64-59.

MARAIS 2 P. 40 m2. Tt cft luxueusement déc. 160.000 F. 278-32-62

ETOILE - MAILLOT
Charmant 4 Pièces - 110 m2 sur jardin - Plein soleil S/pl. : 22, RUE DES ACACIAS, SAMEDI 25, de 13 h à 16 h 30, FRANK ARTHUR - 924-07-69.

ILE SAINT-LOUIS
IMMEUBLE RENOVE
2 Pièces, cuisine, salle de bains. Téléph. : 924-96-17 ou 18, P. 26.

Mo GONCOURT IMMEUBLE NEUF
156, AV. PARMENTIER
Vue panoramique, étage élevé. Liv. dble, 2 chbres (cuis. équipée). Park. 360.000 F. Vendredi-Samedi, 14-18 h. - (526-01-50)

PROX. **BD EXELMANS**
Bel immeuble pierre de taille 2e ét. Calme. S/rue et cour, asc. **BEAU 4 P.** living dble, balc., 2 chbres, tt conft
JOLIMENT REFAIT
PRIX 395.000 F
Visite : 25 - 27, de 10 h à 19 h : 3, RUE FANTIN-LATOUR
Pour plus de détails : 292-29-92.

BUTTES-CHAUMONT - S/parc LIV. DBLE, 2 p., tt cft, Imm. récent. 385.000 F. 742-38-73

16e Près O.R.T.F. Mo Mirabeau
Studio 41 m2, tout confort
Bel imm. 1935 - Samedi, 14-17 h., 3, RUE DEGAS.

RUE CAULAINCOURT
4 P. Cuis., w-c, cab. toil., poss. bains, balc. Px 265.000 F. Crédit - Tél. : 878-84-04

HOCHE - ST-HONORE. Très bel Appt standg. 52 ét. Balc. 5 P. 150 m2 + 2 services. - 227-41-61.

EXELMANS. 2 P., cuis., s. bns. 149.000 F. — 387-68-65.

72, AV. DE VERSAILLES
Et. élevé - VUE SUR SEINE Bel imm. standing, tout confort Spacieux 3 p. + chbre service Px 470.000 - Voir vendredi et samedi, 14 h. - 18 h. (526-01-50)

ETOILE - P. de T. Grd standing 4e ét. Asc. 5 P. Cuis., s. de bs. 140 m2. 1 serv. avec ascenseur. KEIM - 260-42-33

3e PROXIM. Pl. des Vosges
Occupé, 2 P., cuis., entrée, w.-c. **Tél. : 924-56-91, P. 26**

PRES NATION Bel imm. briques
Grande entrée, liv. + 2 chbres, s. de bains, ch. cent. Imm. 4e ét. Asc. 225.000 F. - Tél. : 343-32-67.

CHAMPS-ELYSEES Grand studio de caractère s/2 niv. Poutres apparentes, gd cft. Parkg. 783-63-22.

Près NATION Immeuble standing
Living, 2 chbres, grand balc. 10e étage. Parking. - 343-62-14.

Paris - Rive gauche

VIIe 22, RUE DE LA CHAISE. ELEGANT P.-A-TERRE 30 m². Im. 18e. Sam. 14 h. 30-16 h. 30.

PANTHEON dans hôtel XVIIIe 2 p. sur verdure, sol., calme. 7, r. ESTRAPADE 14 h. 30-17 h.

RUE DU BAC
100 m² environ à aménager. Rez-de-chaussée et sous-sol. Tél., bel immeub. 874-27-76.

Rue Dauphine, charm. studio, calme, cuis., s. de b., wc, tél. Rens., vendr. à part. de 20 h. : 707-09-26. Visite samedi, de 9 à 20 h. Téléphone : 633-06-59.

SEGUR, 2 Pièces, bains, 4e étg., sans ascenseur. Prix : 160.000 F. PARIEL : 422-22-56.

59, rue Bobillot, beau 3/4 Pces, 83 m2, P. de T., tt cft, calme, soleil. Sacrifié 300.000 F. Tél. : 580-21-28. Visites de 8 à 12 h.

QUAI VOLTAIRE. Studio, tout confort, luxueus. agencé, 5e ét., asc., tél. : 280.000 F. 734-74-84.

MAZARINE — ODE. 95-10 CARACTERE, CALME, SOLEIL, APP. SEJ. + CHB., GD CFT.

PL. CIEL, VUE A ST-MICHEL, séj., chb., tt cft. ODE. 42-70, et à amén. terrasse + grenier.

RUE MONSIEUR 2-3 P. 50 M2 envir., conft, calme. - 254-85-95.

15e - FRONT DE SEINE
Part. vend 3 P. 80 m2. Téléph. 14e étage. PANORAM. 577-80-32.

BOUCICAUT Vue dégagée Soleil
2 P. Indép., entr., cuis., w.-c., poss. bains, 158.000 F, crédit possible. - Tél. 306-31-69.

ODEON BEAU STUDIO, gde entrée, cuis. éq., bns, wc, calme, clair, état neuf. 169.000 F. - 325-89-90.

XVe 2 pièces, cuis., ent., tt cft, 45 m2. Bel immeuble. Asc. 155.000 F. - 567-23-81.

15e Immeuble récent, calme. Très beau 2-3 pièces. 62 m2, sal. de bains + sal. d'eau + terrasse 40 m2, balcon, cave, park. sous-sol. Prix 370.000 F. Samedi 10 à 19 h, 7e ét., asc. 42, RUE ROSENWALD

5e JARDIN DES PLANTES
OCCUPE - 2 PCES, CUISINE. Tél. 924-96-17 (poste 26)

Région parisienne

NEUILLY - CHATEAU
Bel appt, 6 p., prix intéressant. Crédit propriétaire - 267-25-60.

MEUDON, près Observatoire, part. vd son 3 p. ds splendide parc, calme, vue panoramique. 270.000 F - Téléph. : 626-19-81.

Plateau Villeneuve-St-Georges
A vdre F4, 78 m² hab. + parkg + cav. Exc. stdg. Crédit fonc. Px 130.000. Facil. si ress. néc. Rens. M. Gaudillère, 05-57-11 Dijon, ou 883-56-06, de 10 hres à 12 heures, sauf samedi.

Porte Pantin. Mo Hoche, 4 p., neuf, ens., asc., cuis. équipée, 1 s. de bs, 1 s. douche, moqu., facilités crédit. Tél. 260-39-22. BERNARD PYTEL, heures bur.

VAUCRESSON. Situat. except. Résid. pr. gare, comm., écoles, MAGNIF. appt 170 m² HABIT., 5 ch., sél., c. équipée, 2 caves, box, jdin privé 150 m², 150.000 F + crédit. - J.M.B., 970-48-10.

Appt banl., pr. Orsay, Essonne, 3 chbres + b. sél., 2 S. de B., cuis. équip., 96 m2, résidence standg. Px 235.000 + CF 34.000, libre rapidem. Tél. : 907-51-95.

SAINT - MANDE - PRES BOIS dans bel imm. briq. 1936, beau 2 P., tt cft, 43 m2 environ, asc., chauff. imm. Prix : 135.000 F. SODIM : 344-47-66.

Neuilly, part. vd stud., 32 m2, 210.000 F. Téléphone : 637-43-37.

VERSAILLES R.D. Résidentiel, immeuble bourg., 280 m2 habitables, cft (plafonds dorés à la feuille), jard. privatif 300 m2, garage, dépendances. — Prix : 1.200.000 F. — Tél. : 926-61-52.

SEVRES. Part. vd Appt récent, 3/4 P., tt cft, 6e ét., tél., bien sit. (commerc., écoles, transp.), 190.000 F + CF. Tél. 626-28-66.

9 KM. PARIS, VERRIERES-LE-BUISSON. Parc 8 ha, 3 Pièces, standing, 70 m2, cuisine équipée, cave, loggias, parking. Tél. : 920-28-34 ou 905-54-11.

RUEIL (R.E.R.). Part. vd appt 3 P., prox. gare, calme, tt cft, vue, asc., tél., soleil. 284-14-10.

Suresnes, 4 P., bains, cuis. Prix 150.000 F. Téléphone : 506-18-21.

GARCHES (92)
29-33, rue Henri-Regnault (près du Golf de Saint-Cloud)
3 petits imm. grd stand. 2e ét. P. de T. Chauff. électr. intégré. Cuis. équipées. Parkings s/sol.
du STUDIO au 5 PIECES
Prix moyen : 4.200 F le m2
Bur. vente s/pl. sam. et dim., 11 à 18 h. ou GECOM, 747-59-50.

FONTAINEBLEAU
Près gare, dans résidence grand standing. Appartemt F 2, 58 m2 + loggia. Tout confort. Garage. 190.000 F
Cabinet CLOUVEL - 422-17-46.

BOULOGNE 37, rue des Longs-Près
3/4 pièces, 83 m2, tout confort. Samedi 9-12 h - 331-89-46.

RUEIL CELLE-ST-CLOUD
Calme PET. IMM. VERDURE
DERNIER ETAGE - VUE
Très beau 180 m2, récept. 75 m2, cheminée, 4 chb. + serv., bains, loggia, box - 610.000 F. VIS. S/PL. samedi 25 - dim. 26, 14 à 19 h, Résidence des Pinces Vin Côte de la Jonchère, chemin des Vignes. Imm. gard. 3e ét.

ST-GERMAIN-EN-LAYE
VUE IMPRENABLE
RESIDENTIEL
Réception 100 m2, 8 ch., 3 bains, dépendances - PARC 2.800 m2.
PX RARE VALEUR TERRAIN 850.000 F
KATZ : 970-33-33

NEUILLY ST-JAMES
DANS BEL IMM. PIERRE DE TAILLE RAVALE - PLEIN SOLEIL SUR VERDURE
LIV. DBLE + CHBRE
entrée, cuis., s. de bains, w.-c., chauff. central et eau chaude immeuble. MOQUETTE. TEL. Luxueusement refait neuf + BEAU JARDIN PRIVE
PRIX INTERESSANT
Me voir, 14-18 h, samedi, lundi :
4 RUE LONGPONT à NEUILLY

Mo MAIRIE-DE-MONTREUIL 132, RUE HOCHE
Vue panoramique - Imm. neuf **5 P.** 2 bains, 2 gds balcons, park. Px 315.000 F. Voir samedi, 14-18 h - (526-01-50)

appartem. achat

Achète petit logement r.-de-ch. ou local non commerc. à installer de 25 à 35 m² (remise, garage, etc.), dans 5e ou périph. Ecrire M. POPOV, 8, rue des Boulangers 75005 Paris. Tél. : 633-76-31.

Sté rech. à ach. appt stdg, 11e, 12e, 20e. Tél. : 343-62-14 ou écr. G.I.E.R.I., 7, av. Ph.-Auguste.

Recherche Paris-15e, 7e arrondt, pr bons clients, appts ttes surf. et immeubles. PAIEM. COMPT. Ecrire : Jean Feuillade, 5, rue A.-Bartholdi, 15e. Tél. 579-39-27.

PARTICULIER ACHETE
14e DE PREFERENCE
évent. 13e ou 15e, MAISON ENSOLEILLEE, 150 m² env. avec jardin dans impasse si possible. TEL. : J.-P. GUYOT 735-64-08 ou écr. no 6.044 « le Monde » P. 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

locations non meublées Offre

A LOUER A LIVRY-GARGAN
DANS IMMEUBLE TRES GRAND STANDING
APPARTEMENT DUPLEX
5 et 6 étages, 140 m2 habitables, 3 chambres, 2 salles bains (marbre), 1 dressing, 2 entrées, 1 cuisine, Rustique, 1 salon, 1 salle à manger, 2 garages, 2 caves, 4 balcons.
DECORATION LUXUEUSE
Conviendrait à Société, Directeur ou Adjoints.
Prix élevé justifié.
Tél. : 927-95-82.

Paris

5 min. TOUR MONTPARNASSE Part. loue dans immeuble neuf 2 p., cuis., s. de bns, wc. Tt cft. 10e ét. et vue dégag. + cave, parking. Px 1.400 F CC. Visite : Lafargue, 20, rue Armorique, Paris (15e), le 24/10, 18 à 19 h.

LOCATIONS - SANS AGENCE
OFFICE DES LOCATAIRES
45, rue Héricart - 577-70-08
8, rue Ph.-Dangeau, Versailles.

BUTTES - CHAUMONT
Dans imm. nf jam. habité, grd STUD. Cuisine séparée, balcon. 1.000 F ch. compr. T. 285-25-45.

Très beau 4 Pces. Imm. récent. 2 sanitaires, gde cuis. équipée. Boxe. (4e étage.) 1.750 F + ch. Tél. ce jour : 553-20-76, ou visible samedi, 55, bd Barbès, Paris (18e), de 14 à 18 heures.

17e - METRO BROCHANT
RUE CALME
Immeuble neuf, très b. standg. Du Studio au 4 Pièces. Tt conft. Ascenseur - Garage
SAPRIM - 266-47-00
ou sur place :
11, RUE BARON - 229-50-68

7e IMM. NEUF, gd standing Studio : 40 m2, F2 : 63 m2, F3 : 102 m2, F6 : 151 m2, F2+ local, F2 : 70 m2+90 m2 terras. Box. Ce jr 13-18 h. Sam. 10-18 h., 25, r. du GENERAL-BERTRAND

MONTPARNASSE, 6e, neuf, tt cft. Beau studio. Tél. Et. élevé. 1.150 F C. C. 222-07-62.

Région parisienne

PONT-DE-SEVRES, 2 p., calme, confort, tél. 950 F - 827-21-04.

BOULOGNE SOLEIL - VERD. 2e ét. Part. living + 2 ch., 1.300 F + ch. 825-87-01.

PUTEAUX. Stand., nf. Vue panoramique, 10' St-Lazare. Poss. park. 1o) Entrée, séj., cuis., bns, loggia, cave (13e étage). 1.000 F TTC. 2o) Entrée, séj., bns, loggia (4e étage), 750 F TTC Téléph. : 285-00-98

BOULOGNE. Part. à Part., 2e Mo Lux., tr. calme, s/jard., 2 p. Cuis., wc, s. de bains. Parking. Cave. 1.150 + ch. - 605-82-90.

BOULOGNE. Récent 2 P., cuis. Bns. Balcon. Tout confl. Et. élevé. 975 F C.C. - 222-07-62.

locations meublées Demande

Région parisienne

Chambre à louer tt confort pr dame ou J.F. - Tél. : 506-57-60.

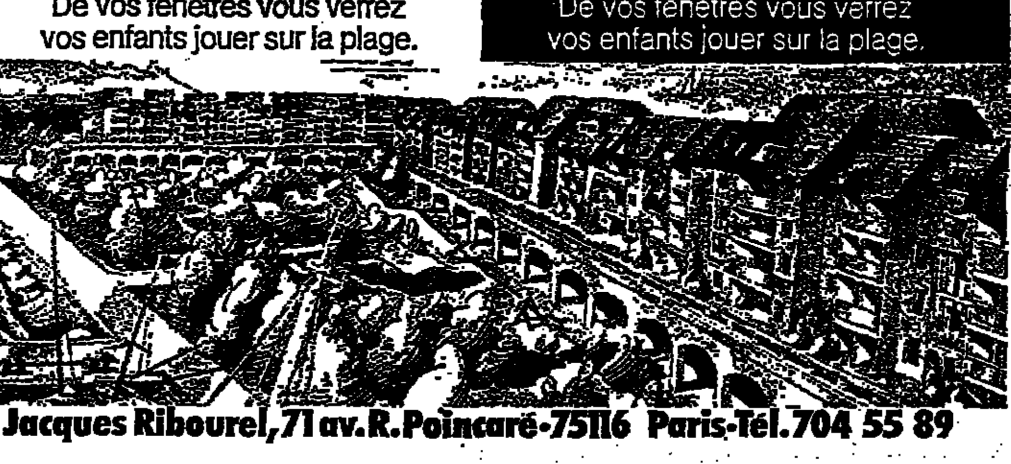
MAX. 1 H. DE PARIS
Part. ch. Pavill. 2/3 p. bien meublé. Cuis., s. bains. Tél. Garage. Jardin, 2.000 loy. max. 370-20-22.

Cap Cabourg entre la plage et le port.

Cap Cabourg,
immeuble de style normand.
Toit en ardoises et tuiles du pays.
Façades en colombages,
pierres et briques apparentes.
De vos fenêtres vous verrez
vos enfants jouer sur la plage.

Propriétaire avec 5% comptant.

Cap Cabourg,
immeuble de style normand.
Toit en ardoises et tuiles du pays.
Façades en colombages,
pierres et briques apparentes.
De vos fenêtres vous verrez
vos enfants jouer sur la plage.



Jacques Ribourel, 71 av. R. Poincaré - 75116 Paris - Tél. 704 55 89

locations non meublées Demande

Paris

Collaborateur au « Monde » ch. grand living + une ou deux chambres, s. de bains, téléph. (60 à 80 m2), près OPERA. Téléphone : 824-76-60. Poste 329.

Ingénieur ch. à louer directement 2 pièces vides tout confort. Cuisine, salle de bains. Calmes, claires, minimum 50 m2. Prix max. 1.200 F T.T.C. Centre, Nord ou Ouest PARIS pour le 15/12
Tél. : 355-44-99 (Poste 878) (Heures bureau)

Collaborateur journal cherche pour 1-1-76 vrai 4 Pièces, clair, tout confort. 13e, 14e, 15e. Préférence particulier. Téléph. : 540-99-29 (apr. 19 h).

Région parisienne

Ch. ss Agence Pavillon 3 à 5 p., banlieue Ouest - 950-36-70

locations meublées Offre

Paris

14e Studio, cuis., ch. centr. Eau chaude, douche à l'étage. 600 F net. — KLE. 04-17.

Etranger

ALGER
Part. propose reprise location Appt 3 p., douche, wc, sur rue Didouche-Mourad, période novembre à mai et prolongation possible. Téléph. à M. Bouyer, Alger, 63-04-60 à 63 Poste 254 (heures de bureau).

exclusivités

Une formule exceptionnelle d'annonces immobilières pour les professionnels et les particuliers.

- Une annonce un jour au choix.
- La répétition de cette annonce le jour suivant.

30 F la ligne au total + TVA.

Renseignements au journal et par téléphone au 233-44-21.

constructions neuves

VILLEJUIF (94)
36-38 Octave-Mirbeau (1.500 km de la porte d'Italie)
3 pet. imm. grand standg. 3 ét. P. de T. Chauff. électr. intégré. Il reste 3 appart. de 2 pièces PRIX FERME ET DEFINITIF Livraison : décembre 1975
Appt témoin s/pl. ts les jours, 11/18 h, ou GECOM, 747-59-50.

PARIS (20e)
9-11, rue du Télégraphe
Imm. en PIERRE DE TAILLE Confort total électrique Du STUDIO au 4 PIECES Prix ferme et définitif Livraison Hiver 1975
Bur. vente s/place, sam. et dim. 11 à 18 h, ou GECOM, 747-59-50.

TERNES 34. Livr. immédiate, 1 appt, 5 p., 101 m² + balc., Imm. standg. S/pl., 34, av. des Ternes, 17 E Vendredi, samedi, dimanche, 13-19 heures, et sur rend.-vous, 346-71-08, SIMEF.

POURQUOI ACHETER dans la Résidence MIRABEAU ?
1) LA QUALITE DES APPTS Reste quelques 2 pièces + un 3 pièces.
Livraison 4e trimestre 1975.
2) DES PRIX INCHANGES DEPUIS UN AN.
3) UNE PLUS-VAL. RAPIDE à prévoir grâce à station métro toute proche inaugurée en 1976.
Sur place :
117, rue P.-V.-COUTURIER, MALAKOFF.
Samedi, dimanche, 10-12 heures; Lundi, mercredi, samedi, dimanche, 14 h. 30 à 18 h. ou téléphoner : 742-28-97.

COURBEVOIE
Immeuble très grand standing, studios, 2, 3 et 4 pièces. Habitables immédiatement. IMMOBILIERE FRIEDLAND, 41, av. Friedland. BAL. 93-69.

XIIIe TOLBIAC
3 pièces.
Habitables 4e trimestre 76. PRIX NON REVISABLES. IMMOBILIERE FRIEDLAND, 41, av. Friedland. BAL. 93-69.

MAISONS-LAFFITTE
vue, calme, verdure. Reste 3 pièces. Habitables 4e trimestre 75. PRIX NON REVISABLES. IMMOBILIERE FRIEDLAND, 41, av. Friedland. BAL. 93-69.

Mo COMMERCE et CHARLES-MICHEL, petit imm. P. de T., stdg, 2 pces, duplex, terrasse, livrable janvier 76. Sur pl., 66, rue des Entrepreneurs, 15e, tous les jours, 14 à 19 heures. 346-71-08, 579-15-26 - SIMEF. Dimanche, 10-18 heures.

• Saint-Germain-en-Laye
5, rue Boucher-de-Perthes. Immeuble pierre de taille. Standing et caractère.
3/4 PIECES
Réception 39 m2 + 2 chambres chaque pièce avec balcon, 2 salles de bains + dressing.
Possibilité chambre de service.
Habitable immédiatement. Larges facilités de crédit.
Visite sur place samedi, dimanche 10 h. 30 à 13 h. et 14 h. 30 à 19 h. et en semaine M. Maillard. 260-38-22.

XXe PELLEPORT
Studios, 2, 3 et 4 pièces. Habitables juillet 76. PRIX NON REVISABLES. IMMOBILIERE FRIEDLAND, 41, av. Friedland. BAL. 93-69.

NEUILLY
65, BD DU CHATEAU
DU STUDIO AU 6 PCES
TRES GRAND STANDING
Très b. jardin privatif ombragé, parkings, chambres de service. Prix ferme et définitif. Livraison fin 1975.
Bureau de vente sur place tous les jours (sauf dimanche), de 14 h. 30 à 18 h. 30. Tél. 533-14-42.

LA VIE DE CHATOU
A 15' DE L'ETOILE
C'est mieux - Moins cher
« LE BELVEDERE »
85, AVENUE GAMBETTA
2 A 5 PIECES
3.300 F LE m2

« CHATOU - VILLE NOUVELLE »
Par 86, route de Maisons
2 A 7 PIECES
2.700 F LE m2 ET +
Visites tous les après-midi, suivre fléchage
H. LE CLAIR - ALM. 13-72.

XVe DUPLEIX-LOURMEL
Studios, 2-3 et 5 pièces. Habitables 1er trimestre 77 PRIX NON REVISABLES IMMOBILIERE FRIEDLAND 41, av. Friedland, BAL. 93-69.

locaux commerciaux

A CEDER
Au centre d'une agglomération importante de Suisse romande
MAGASIN SPECIALISE
DANS LA VENTE DE RADIO-TV
Bien aménagé et jouissant d'une bonne renommée et d'une part considérable du marché.
En vue d'un premier contact, réponse sous chiffre P. 115.638.
PUBLICITAS - 1002 Lausanne.

bureaux

7e - AVENUE RAPP dans IMMEUBLE STANDING 1.272 m² à louer, bureaux cloisonnés, salle de conférences. FONCIP - ANJ. 90-72.

A VENDRE
TR. BEAU LOCAL COMMERC. Quartier Panthéon - Mouffetard. 320 m2 brut de béton. Rez-de-chaussée. Rue et jardin 1er s/sol. Libre immédiatement. 850-000 F. Téléphone : 707-82-38

Sur la dalle (Mo ECHAT) Créteil. Loue burx 25 à 800 m2 cloisonnés. 280 F - 644-11-15

viagers

XVIe - Vaste living dble + chbre tt cft, 7e asc. Balc. TERRASSE 30.000 + 4.166 F - 1 Tête 80 ans
F. CRUZ 8, rue La Boétie 265-68-98

Vendez rapidement en viager. Expertise gratuite, discrétion. Etude LODEL. 700-00-99. 35, bd Voltaire, Paris-XIe.

Propriétaires, renseignez-vous à
F. CRUZ 8, rue La Boétie 266-19-00
Estimation gratuite - Discrétion.

RENTE VIAGERE
vend vite et plen.
G. Boué N.D.I 9, rue Lagrange, Paris-5e. Téléphone : 633-81-47.

fonds de commerce

VITRY 94 vends Alimentation générale ou bail à céder, possib. ts comm. Angle 2 rues, près écoles. - 680-93-35.

Cède bail Agence de Voyages avec clientèle étrangère C.A. : 1.000.000 - Vds : 95.000 F. Ecr. no T 077.457, Régie-Presse, 85 bis, rue Réaumur, Paris-2e, ou téléphoner : 588-46-53

châteaux

CHATEAU, état parfait + 3 Pavillons. Piscine. 13.500 m2 terrain plat. 2 entrées. Centre de CANNES
Possibilité Consulat ou autres
Prix : 5.000.000 de FRANCS
AGENCE DE PARIS
21, bd Carnot, 06400 CANNES. Téléphone : (93) 39-83-91
Spécialiste Propriétés Fonds de Commerce

domaines

A VENDRE
BON DOMAINE
Champagne Berrichonne. 220 ha. LIBRE.
S'adresser : Me Claude JAMET, Notaire à CHATEAUROUX. TEL. 22-00-55.

fermettes

Part. vend fermette, 3 b. Pces + bât., près bourg calme, prox. forêt d'Orléans. PECHE ET CHASSE à saisir de suite. Tous les jours Tél. : 16-38-91-17-09.

AMENAGEE PAR ANGLAIS
ANC. FORGE DE VILLAGE
confortable et soignée, sur terr. boisé 2.000 m² env. Compt., 6 p., 2 niveaux 200 m². Prix : 430.000 F. 70 km par A-10 PARIS-CHARTRES. Téléphone : 492-76-62.

Rég. ST-LO (50)
FERMETTE + TOURELLE 6 p. à rénover, grenier à amén. 1.500m2 terr., eau, électric. 89.000 F.
22 km MER
FERMETTE, 3 p. à rén., eau, él., 650m2 jdin. 28.500 F. T. 700-75-87.

maisons de campagne

REGION ILLIERS
120 KM PARIS
VUE IMPRENABLE S/2.500 M2 Arbres séculaires. FERMETTE en très bon état de G.O. Séjour - Cheminée - Poutres Chambre - Cuis. - S. eau - WC Grenier aménageable Acte en main 122.000 F. Cr. 80 %
S.I.R. ROBINET
5, rue de Chartres - ILLIERS Téléphone : 15-37-22-01-31

Maison de week-end, bord de Marne, beau terrain, 1.500 m2, arbres fruitiers, très belle vue. 170.000 F. Tél. : 357-29-73, ma.

A 70 km de Paris et 10 km autoroute Paris - Tours, sortie Allainville : propriétaire vend maison dans village, 12 pièces sur 3 niveaux, dépendances, 5 garages, l'ensemble sur 450 m2 environ. Prix : 200.000 francs. Téléphone : 377-38-61, après 18 heures.

Part. à P. achète, dans bourg ou hameau, rég. 14, 27, 61, 76, maison 3-4 p., s. d'eau, wc, jd., gros-œuvre, bon état, eau, électricité, téléphone. 288-15-50.

A vdre maison campagne près Vesoul (70), 5 p., c., wc, s. bs. cum. 200 L., 2 cuv. 1.500 L. maz. 90.000. Dalbet, T. (84) 75-11-99.

Villecresnes. B. MAISON camp. caract., 8 p., excell. état, tt cft. B. JARDIN. Prix 600.000 F. T. 925-69-01, ap. 18 h. (et S., D.).

ST-AUGUSTIN-S/MER (17)
A vendre part. à part. MAISON 8 p. cuis., s. de bns., tél., dép. 1.100 m². Pr ts rens. 680-89-13.

propriétés

A 35 km de Paris-Ouest, dans FORET DE **RAMBOUILLET**
Luxueuse VILLA récente 310 m2, 6 P. pr., confort raffiné, sur 5.000 m2 jardin et bois. 990.000 F. - 256-14-13 - 527-94-56.

VALLEE DU MORIN
1.700 m2 terr. clos (pelouses + arbres), tr. jolie maison briarde, entrée, salon avec P.A., gd sél., cheminée, tomette, 2 ch., s. de bs, c. toil., ch. cl, cuis., dépend., cave, gar. Prix just. 270.000 F. Crédit personnalisé **AVIS** 26, rue de Turenne FERTE-s-JOUARRE - 022-00-05.

80 km PARIS OUEST. Centre petit village tranquille - Magnifique propriété en L. av. loggia + s. à manger + 5 ch. + 2 s. de bs + 1 c. toil., tt cft. Terr. 3.200 m2 bien planté **PX INTERESS.** (32) 58-07-54

MAINTENON CENTRE PROPRIETE
Ent., sél. 36 m2, cuis., 3 ch. + loggia, bains, wc, ch. cl combles amén. gar. atel. buand. jardin 800 m2. Prix 320.000 F. AVIS, 23, r. C.-Harleville, Maintenon. Tél. (15) 37-23-82-29, même dim.

15' PARIS IMPECCABLE cet. maison bourgeoise (sur ss-sol). Ent., cuis., s. à m., salon, w.-c., s. bns, 6 chbr. dont 3 av. lavabos, gar., s. à m. d'été, dépend. 800 m2 terr., gr. arbr. 425.000, av. 85.000. ACC, 56, av. Résistance, Chelles. - 957-28-30.

DONNANT SUR **PARC SCEAUX**
Magnif. propté p. de t., pl.-pied s/jard 2.000 m2. Séjour 90 m2, 4 ch. ppales + 2 serv., s. bns + dches. Px très élevé très justifié. ROB. 34-86.

EXCEPTIONNEL
à SAINT-NOM-LA-BRETECHE à proximité golf, tennis et forêt.
A VENDRE directement par promoteur
Belle maison de plain-pied
grand salon avec cheminée, salle à manger, cuisine, 3 chambres, 2 bains, garage 2 voitures.
Entièrement aménagée et équipée. Jardin.
Tél. pour R.-Vous : 460-89-70.

CANNES
Super propriété 1 hectare, près centre, calme, vue mer, extra, immense séjour + 8 chbres, piscine, log. gardien. MAGNET, 33, bd Carnot - 06-LE CANNET.

NORMANDIE-EXPRESS
14340 La RIVIERE St-SAUVEUR pr. Honfleur. T. 16 (31-89-61-54). 200 m. plage. Rez-de-chaussée : studio, 2 pièces + débarras. Prix : 50.000 F.
Terrain à bâtir 10.000 m², Prix : 7 F le m².
Propriétés av. 2.000-8.000 : 1 ha. 2 ha., 3 ha., depuis 120.000 F. Grands choix terrains. Prix depuis 4 F le m².

MONTPELLIER
(Languedoc) - 3' centre ville
10 km MEDITERRANEE
sur 2.000 m² terr. ombragé et calme. Maison de caractère à étage, excellent état, 150 m² habitables, 7-8 pces, 2 bs, ch. c., tél., atelier, garage, cave, grenier. Puits+maison de gardien. Prix : 500.000 F.
Ecr. à 76.912 REGIE-PRESSE, 85 bis, r. Réaumur 75002 Paris.

Vends très belle Propriété forestière, résineux gros cubage, volume de bois important. Ecrire : SEFAB-VILLERS, 43460 Coinzier

ANGIVILLERS (Oise), ... Paris. Part. vd bel. P... gr., tt cft, calme, 2.000 ... 270.000. Parf. état. Tél. ... samedi après-midi et di...

Rés. HOUDAN. URGT. ... Ds hameau, sur terrain agréable Propriété for... bâtiments. Hall d'entrée, 2 chambres, bns, cuis. ETAT IMPECCABLE. Prix demandé : 360... AGCE VIEIL-ORME - ...

FERTE-S/JOUARRE, à ... S.N.C.F., sortie autoro... belle propr. de caract., ... Belle vue près Petit Mo... séjour avec gde chemi... salle à manger, bureau, cuisine, office, 6 chamb... blnets toilette, caves, 2 ... Propriétaire : BLO...

PARC du PERREUX, P... et A 4. Tr. belle Villa 9/... 280 m2 habitabl. Ch. cen... 3 s. de bns. cave, gran... Pavill. de gard. Terr. ... Téléphone : 324-11-...

HAUTE-PROVENCE. Tr... résidenc. secondaire, pie... parenties. Vue, 3 ha. G... manger, salon 100 m2, ... 2 s. de bns. cuis. aménag... de jeux. Pisc. chauffée, ... Dépend. Eau. Electr. Ch... Prix : 1.100.000 F. - E... Agence Mistral, B.P. ... Manosque - Tél. (92) 7...

SEINE - et - MARNE. Re... Propriété ou belle V... BIDI, B.P. 33, Melun

EXCEPTIONNEL
à SAINT-NOM-LA-BRET... à proximité golf, tennis et forêt.
A VENDRE directement par promo...
Grande maison neuve
Rez-de-chaussée : hall, s... salle à manger, petit ... (cheminée), 2 chbres, salle de bains, lingerie
A l'étage : 3 chambre... 2 bains, dépendance...
Garage 2 voitures, cellier, breux placards et pend...
Entièrement aménagée et équipée. Jardin.
Tél. pour rend.-vous 460-8...

MAREIL-MARLY, BORDURE FORET. 300 m2 habit. En... cuis., bur., salon av. poutr. parenties, séjour av. chemi... 5 ch., s. bns, sal. dche. S... total. Sal. de jeux + ch. s... Cave. Gar. 3 voit. Parc 2.000 ... PISCINE CHAUFF. Prix ju... J. M. B. - 970-48-10

Entre NICE-CANNES-GRAS... Très beau MAS XVIIe. 800 plancher. 4.000 m2 parc. P... maison de maître. Fondation ... berge, etc. Excellent placeme... Tél. Propriétaire : 544-57-6...

STATION OLYMPIQUE CHAMROUSSE
30 km GRENOBLE. Particulie... vend CHALET 4 p., cuisine, sall... d'eau. Téléphone. Téléphoner le soir : M. REBIS, 915-18-32

VAUCRESSON. Petit Manoir PLEIN CENTRE. RAVISSANT 80 m2, bureau, cuis. équ. Office, 5 ch., 2 s. bains, douche, ba... Décor. lux. + Pavill. gard. 2 ... Garages. Parc de 1.100 m2 Px 1.200.000 F. J.M.B., 970-48-...

Ravissant Hameau restaur... 3 bâtiments + grange d... Lot-et-Garonne. Ecr. : ROUSS... 8, rue du Chemin-Vert, Paris-1... ou téléphoner : 357-29-73

YERRES. 5' R.E.R. Splend... PPTE - avec Parc d'agrém... Piscine. Téléph. Cave. Clôt... A saisir : 420.000 F - 555-73...

Région CHATEAU-LANDON BELLE PROPRIETE
Etat impeccable. Cuisine équ... 25 m2, bureau, réception 54 ... poutres et cheminée, 4 ch., ... Tt confort. Garage, dépendan... aménageables, salle de je... 2.000 m2 - Prix : 330.000
LACOMBE IMMOBILIER
63, rue de la République
45330 MALESHERBES
15-38 - 03-85-34

villas

ETANG-LA-VILLE. Villa neuve, en pierre, ardoise : réception, 4 chambres, 2 bains, jardin de 1.000 m2. 750.000 TTC. 027-57-48.

LE LAVANDOU (VAR). A vdre villa 3 appartements située sur rocher bordure mer. - Prix 1.100.000 F. Tél. à partir de 20 heures - (94) 71-09-37.

VAUCRESSON PLATEAU-Living double av. cheminée. Terrasse. 5 chbr. Tt cft + pavillon gardien 2 P., cuis. Jardin arborisé : 1.000 m2. Prix total : 720.000 F
AGENCE REGIONALE, 970-70-70

VESINET Calme VILLA
ILE-DE-FRANCE 1952. Récept. 3/4 chambres, 2 salles de bains, 2 chbres de service confort, gar. Beau jardin angle : 1.400 m2. AGENCE DE LA TERRASSE Le Vésinet - 976-05-90

terrains

Vds 2.000 m², Dreux, 1 h. Paris, zone pavillons. - Tél. : 46-21-57.

VALRAS-PLAGE
Vends Terrain à bâtir 1.415 m2
FACILITES PAIEMENT
Ecrire : ALBERT J. 43220 SAINT-PONS.

Particulier à particulier ch. terrain viabilisé à proximité gare actuelle ou nouv. gare à OZOIR-LA-FERRIERE. Ecr. à 6.075, « le Monde » P., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

Vends terrain 2.300 m² Chamonix face Mont Blanc, vue imprenab. Prix intéressant. Ecr. Moyne Picard Pierre, les Ilettes, les Raz-de-Chamonix 74400.

78-ELISABETHVILLE
Part. vd terr. à bâtir sur boul. Viabilité. Téléphone : 927-41-14. Agences s'abstenir.

LA QUEUE-LEZ-YVELINES
850 m², viabilité, 100 F le m². 968-39-02, samedi Le Relais, de 11 heures à 14 heures.

NORMANDIE
90 KM DE PARIS
FORET DE LYONS
terrain à bâtir toute viabilité, 10 F le M2. MAR. 91-41.

pavillons

CHANTILLY (près), petit pa... sur s.-sol aménagé, habitable suite, R.-de-C. : entrée, gra... cuisine + grande chambre S. de B. avec wc + pièce attenante à aménager, dans dîn 400 m2 clos, arbres f... tiers, bordé par l'Ysieux, é... électricité, chauffage central. Prix total 120.000 F avec 12... Agence des Sellliers, 95270 Luz... ches. — Téléphone : 471-0...

MAUREPAS SUR 600 m... DE TERRA...
Joli pavillon type WINDSO... Gde cuis., cellier, séjour a... cheminée. 5 chbr. 3 bns, 2 w...
A SAISIR 400.000 F Tél. : 461-89-...

ROSNY-S/BOIS, centre. Pa... bourgeois, 6 - 7 Pièces, cuis... 17 m² équipée, 3 wc, 2 S. B., 1 S. d'eau, sous-sol to... 440 m2 jardin, garage privé... 480.000 F à débattre. Sur pla... 25-26 octobre, de 14 à 19 heu... 8, rue du Capitaine-Guynem... ROSNY-SOUS-BOIS.

30 KM. PARIS OUEST autoroute et gare, pavillons 3-4 P., confort, standing, c... aménagée, jardin boisé, 320... GRAVEY : 965-69-59.

MONTIGNY
PX EXCEPTIONNEL 385.... dt 38.000...
Tél. : 461-89-68

Suresnes. 7 p., tt cft, jd. 35... Prix 370.000 F - Tél. 506-1...

TAVERNY - Résidentiel. Séjour + 5 chambres, tout ... jardin 600 m², 400.000 ... Urgent - 960-27-18.

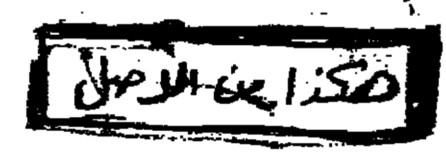
LA VARENNE
Résident. proche R.E.R. ... Marne, belle maison bourge... sur cave, entrée, living, sa... manger, grande cuis. aména... 4 chbres, 2 s. de bains, w... lingerie, chauf. cent. ma... garage, jardin. Prix. 530.00... Tél. : 885-56-02.

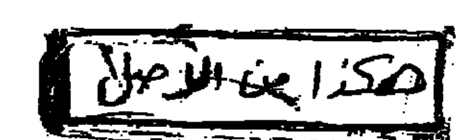
ST-MAUR MAIRIE. Pav. bon état, 6 P... bns, tt cft, Garage. Jdin 400 ... Px justifié. 320.000 F. - 283-3...

FONTENAY TRESIGNY RN 4 35 km Pte de B... RUE VICTOR HUGO

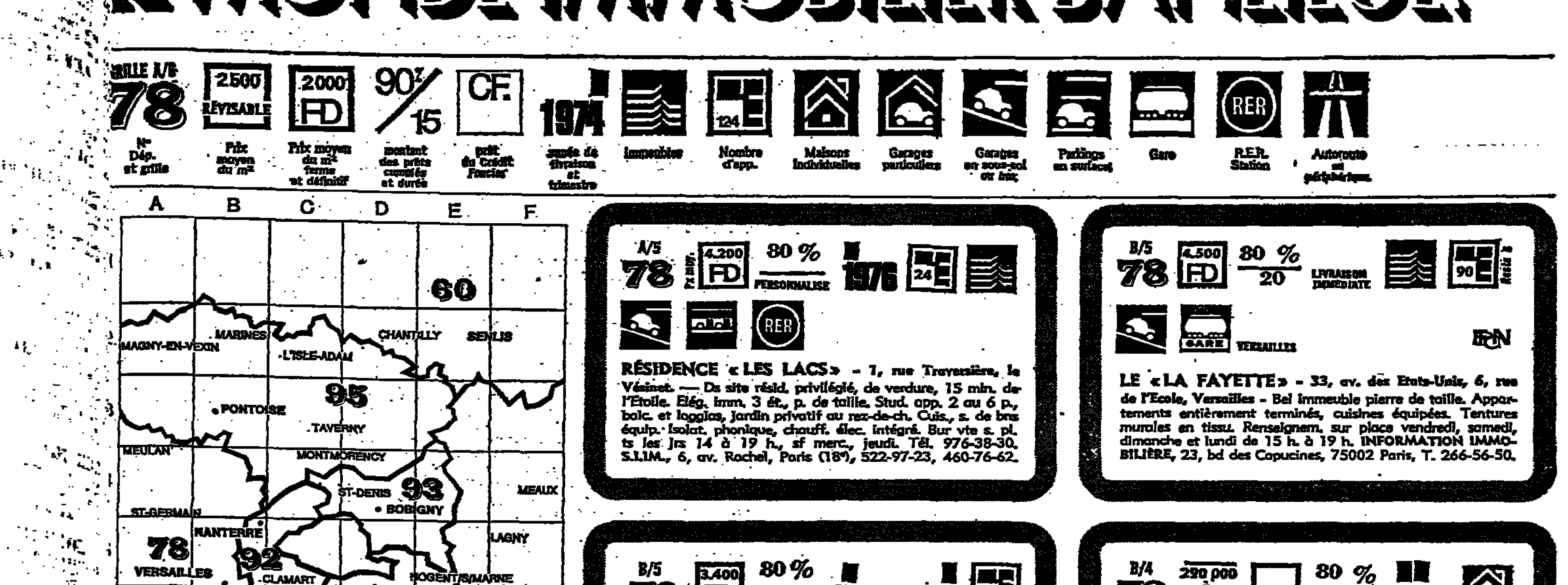
IL RESTE **6 PAVILLONS**
Terrain toute propriété 500 ...
4 pièces, 90 m2 - 183.200
5 pièces, 105 m2 - 213.900
Prêt 80 %. PIC CREDIT FC...

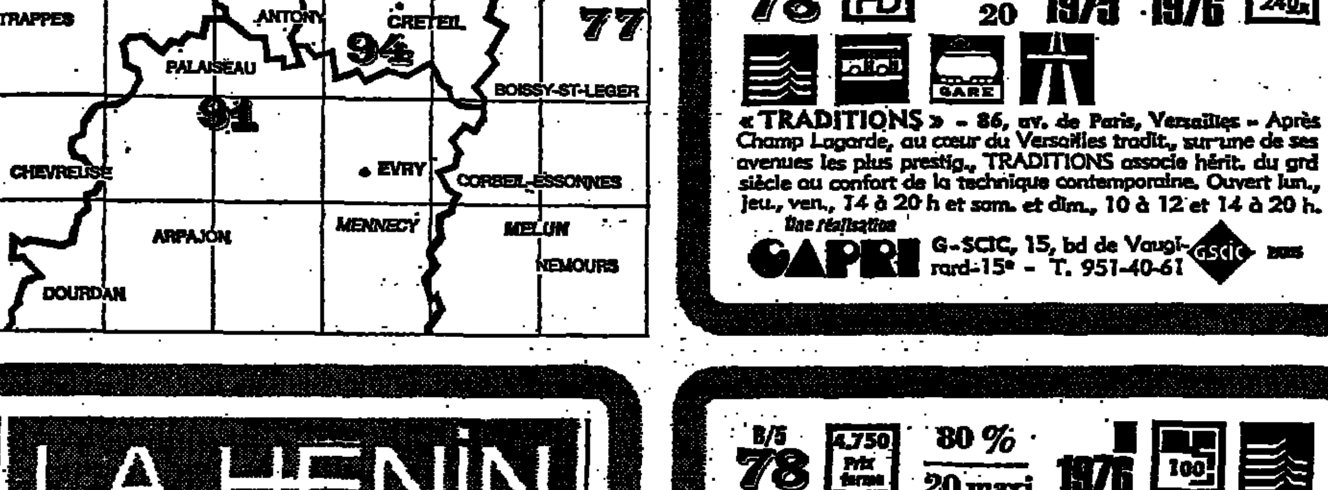
Bur. de vente sur place ... vend. au lundi, de 11 h. à ... ou GECOM : 747-59-50.

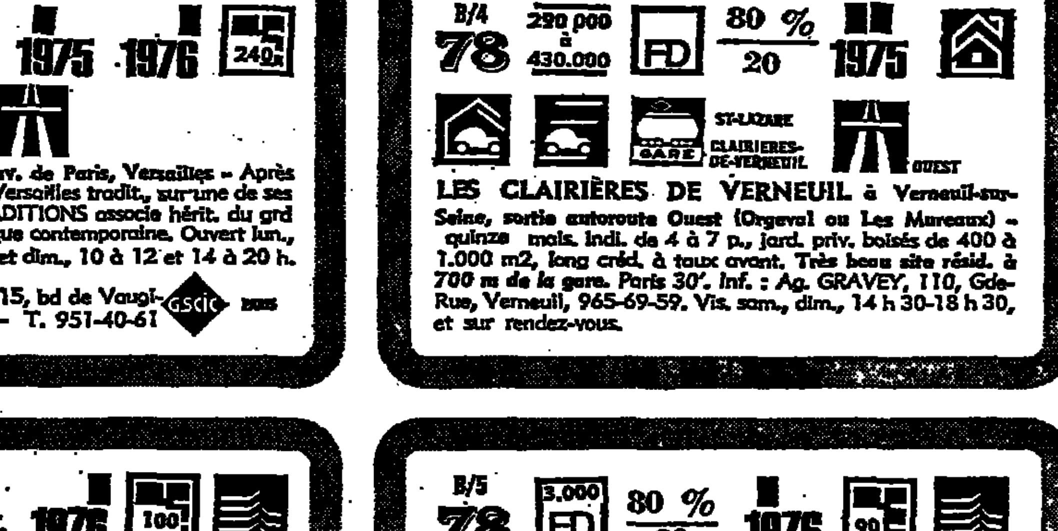




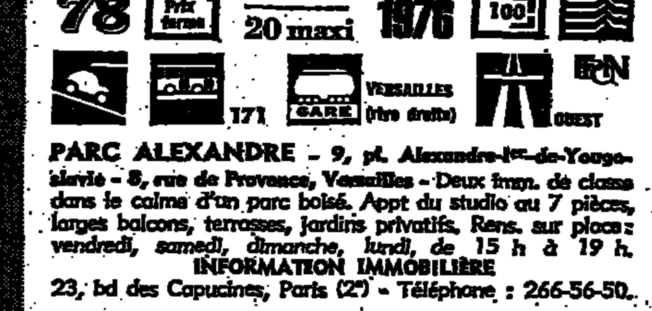
LE MONDE IMMOBILIER BANLIEUE.



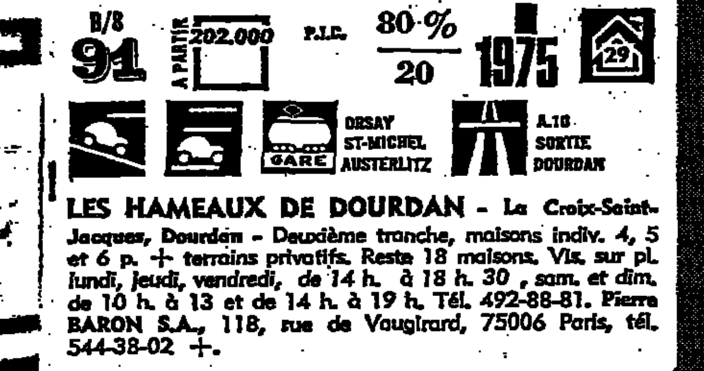


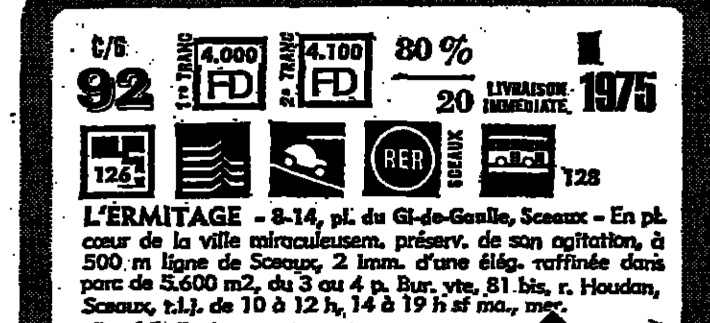


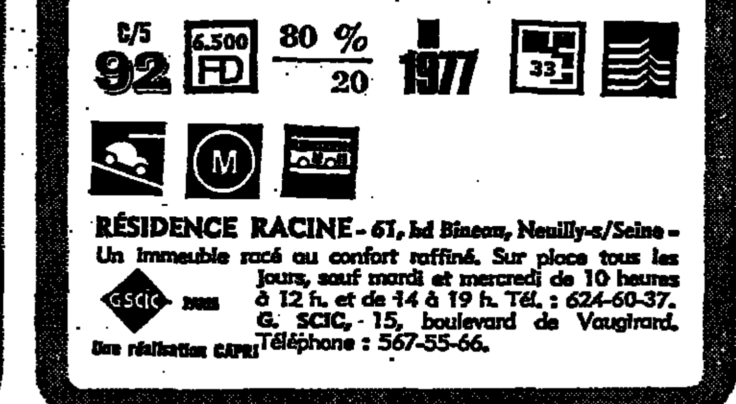


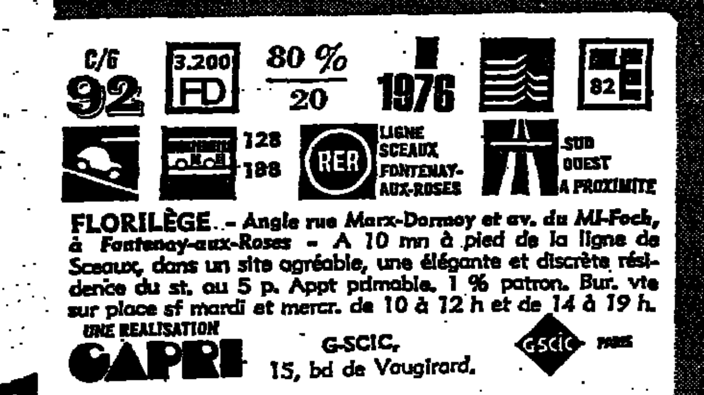


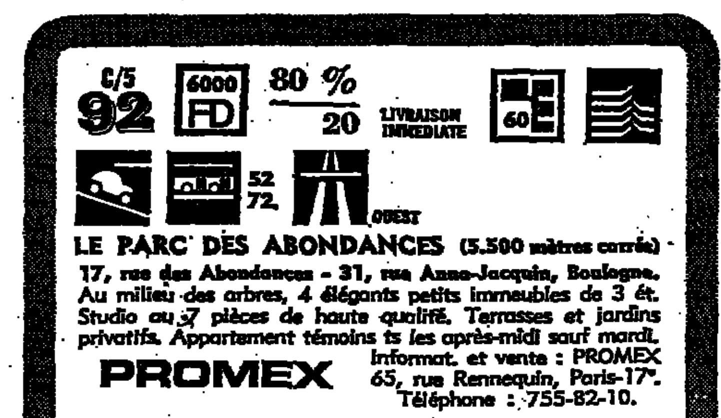


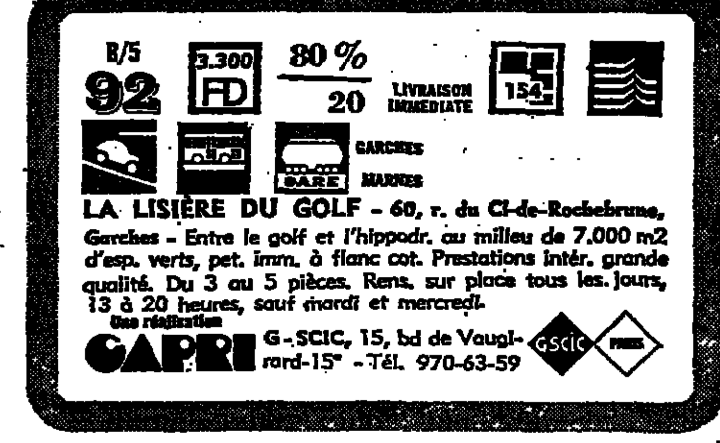


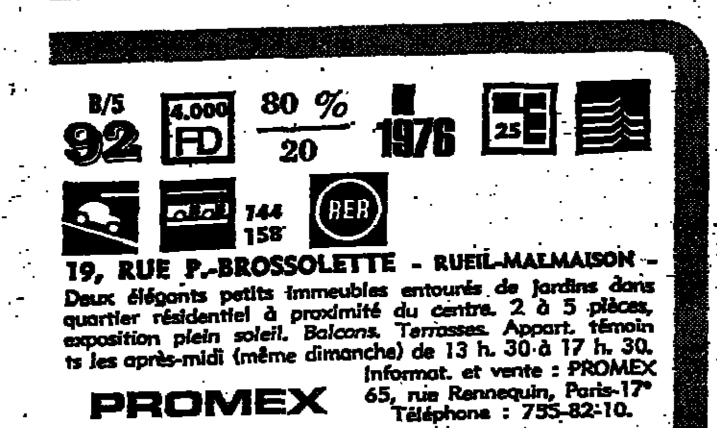


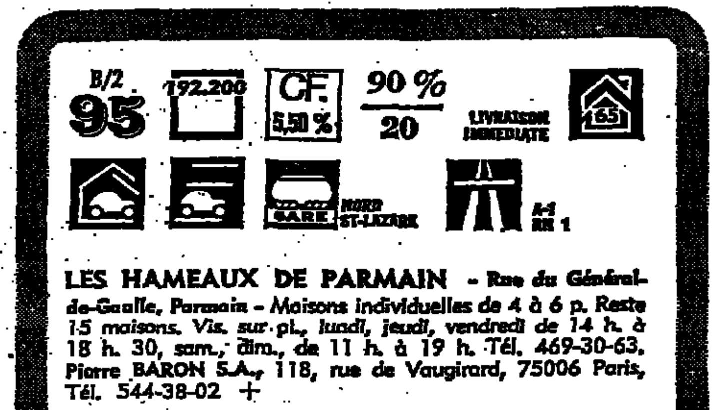




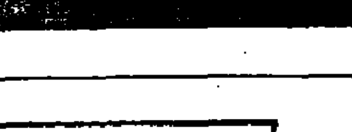


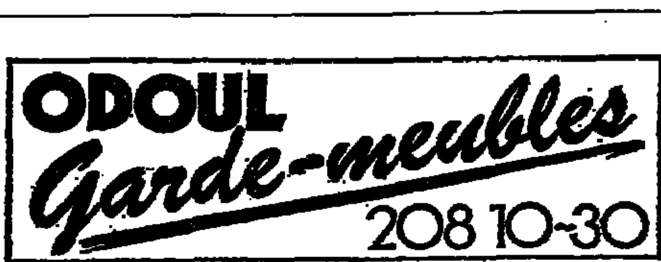














LA VIE ÉCONOMIQUE ET SOCIALE

LE CONFLIT DES VERRERIES SOVIREL

Des ouvriers, des employés et des cadres contre un géant multinational

Au dernier jour de la semaine d'action des travailleurs du verre organisée par la C.G.T. et la C.F.D.T., les ouvriers de la SOVIREL (Société des verreries industrielles réunies du Loing) ont occupé leur entreprise pendant vingt-quatre heures du mardi 22 au mercredi 23 octobre, à Bagneaux-sur-Loing, près de Nemours (Seine-et-Marne), pour protester contre les mesures de licenciement collectif annoncées par la direction (« le Monde » du 17 octobre). L'après-midi de mardi, une manifestation s'était déroulée dans la localité en présence d'un élu communiste, M. Gérard Bordu, député de Seine-et-Marne. Samedi 25 octobre à 20 h. 30, un meeting aura lieu à Souppes, une commune voisine, où M. Michel Rocard, secrétaire général du P.S., doit prendre la parole à propos de ce conflit caractérisé par l'unité entre les deux syndicats ouvriers et le syndicat des cadres C.G.C., et qui, depuis six semaines, oppose les salariés de la SOVIREL à leurs employeurs « multinationaux ».

De notre envoyé spécial

Bagneaux-sur-Loing. — A 4 heures du matin, devant l'usine B, les ouvriers de l'équipe montante ont allumé des torches et ont accroché aux grilles d'entrée un mannequin figurant un pendu. La cérémonie est quelque peu sinistre. Personne ne rit. Au cou du pendu, un écriteau proclame : « *Travailleurs, voici ce qui vous attend.* »

L'usine B, c'est le département « noble » de la SOVIREL, où sont employés les derniers souffleurs de verre. Dans la banlieue de Nemours, dans les villages du Gâtinais, on les appelle « *les sauvages* », épithète un peu malveillante comme tout sobriquet campagnard, qui souligne peut-être leur rudesse, mais aussi leur originalité. Les souffleurs de verre — ils sont une trentaine encore dans cette unité de production où l'on fabrique des bocaux, des cornues, des alambics compliqués destinés à l'industrie, aux laboratoires et aux hôpitaux — sont les derniers survivants d'un métier qui a presque disparu.

Huit heures par jour, debout devant les fours à 1 400 degrés — il règne parfois, devant l'orifice du creuset, une chaleur de 50 degrés, — ils embouchent la fêle, cette longue canne creuse où se balance le verre en fusion, et font comme faisaient autrefois les compagnons fêlatiers : d'une énorme goutte de feu, un objet fragile, harmonieux et transparent.

Un « dégraissage » de 10 %

Ces ouvriers d'élite, détenteurs d'une technicité quasi artisanale, seraient sans doute les premières victimes, si la vague de licenciements qui déferle sur la SOVIREL devait frapper le secteur de la production. Pour l'instant, c'est sur d'autres salariés, tous mensuels, que pèse cette menace : à l'usine A (optique, lunetterie classique), à l'usine C (écrans de télévision en noir et blanc) notamment, ainsi que dans d'autres unités. Au total, sur 4350 salariés, 181 licenciements ont été annoncés : 110 à Bagneaux-sur-Loing, sur 3 343 salariés ; 8 sur 360 à Châteauroux (verrerie ménagère), 8 sur 360 à l'usine Saint-Martin d'Aniche (Nord) et 55 sur 275 au siège social situé à Levallois-Perret, dans la banlieue de Paris.

Pour ces derniers, toutefois, la direction a prévu de confortables indemnités de départ (on parle d'une somme de 40 000 francs pour un technicien au salaire de 3 000 francs par mois, ayant onze années d'ancienneté), qui devraient « résoudre le problème ». Mais d'autres départs « volontaires », ou mises en pré-retraite sont suscités : environ 150. Et les ouvriers, qui craignent que leur tour ne vienne l'an prochain, se sont lancés dans l'action avec autant de détermination que les mensuels.

La SOVIREL est née, en 1959, du regroupement de trois usines de la vallée du Loing, sous le contrôle de trois verriers : Saint-Gobain, B.S.N. et Corning Glass Work — une société américaine. Dès cette date, le groupe Corning allait s'attacher à absorber la société française, selon un processus classique : la pénétration de l'entreprise par un apport de technologie (télévision en noir et blanc, puis en couleur, soufflage mécanique à très hautes cadences, création d'un centre de recherches appliquées) ; l'absorption : (en 1969, Corning devient propriétaire à 73 % de la SOVIREL, implante le verre dit « culinaire » à Châteauroux, puis acquiert 97 % du capital) ; enfin la multinationalisation, de 1973 à 1975, par l'achat de la société anglaise JOBLING (verrerie de laboratoire, industrielle et culinaire) et la création du centre de recherches Corning, qui remplace le centre de recherches SOVIREL.

Perdant son autonomie, l'entreprise française devenait plus vulnérable aux « restructurations ».

Car, entre temps, la crise de l'énergie amenait Corning Glass Works à mettre en place un programme d'économies. L'étau combiné de l'inflation des coûts, du contrôle des prix en France et des taux de change monétaires accélérait, selon les propres termes de la direction de SOVIREL, l'obsolescence de certaines activités traditionnelles peu mécanisées. Pour la maison mère américaine, il s'agissait surtout de réorganiser plusieurs divisions, d'arrêter la production de certains matériels de télévision en noir et blanc, de rechercher la « grande technologie » et de s'implanter de préférence dans les pays de très bas salaires, notamment du tiers-monde. Ainsi, selon les syndicats, les licenciements en France feraient partie d'un programme mondial — qui n'est pas démenti par la société américaine — de « dégraissage » de 10 % des effectifs non ouvriers.

L'irruption des cadres

Le conflit de la SOVIREL illustre aussi l'irruption des cadres C.G.C. dans la lutte sociale à côté non seulement des agents de maîtrise, mais encore des employés et des ouvriers, représentés par des syndicats dont l'idéologie est pour le moins différente. Vingt-huit cadres, il est vrai, comptent parmi les sacrifiés, avec cinquante-deux techniciens et agents de maîtrise.

« *Pourtant*, nous dit M. André Michaud, responsable syndical C.G.C. de la SOVIREL pour l'ensemble des usines et délégué départemental de cette organisation, *ce n'est pas seulement pour des raisons matérielles que nous nous battons. Nous avons adhéré à la position de l'intersyndicale parce que nous nous refusons, comme elle, à cautionner le démantèlement progressif de notre entreprise, la détérioration de son outil de travail, la déqualification des salariés, la dégradation des conditions de travail.* »

M. Daniel Lefort, directeur du personnel pour l'établissement de Bagneaux-sur-Loing, rétorque, à l'instar de la direction générale de SOVIREL, que tout cela repose sur « un malentendu », que les mesures décidées aujourd'hui ne sont pas déterminées par une quelconque allégeance à Corning Glass Works, mais uniquement par des motifs économiques propres à l' « environnement » de la SOVIREL : « *Nous nous étions habitués au luxe : treizième mois à l'ensemble du personnel, cinq semaines de congés payés pour la plupart de nos salariés, politique sociale sans exemples dans la région. Si nous voulons conserver ces avantages, force est bien de trancher dans le vif.* »

Ce langage n'est guère de nature à convaincre le personnel. « *La semaine dernière*, dit un souffleur « à l'alcool » du département verrerie, *c'était notre cinquième semaine de chômage cette année. Il y a quinze ans, nous étions cent quarante souffleurs, il y avait deux fours dans notre unité ; il n'en reste plus qu'un seul, et c'est de plus en plus dur.* »

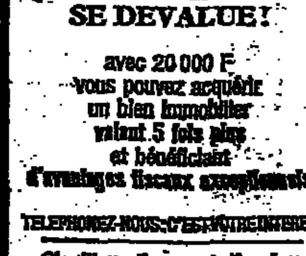
La solidarité joue à tous les échelons. Bien sûr, pour les cadres « *Nous sommes des gens d'ordre* », dit l'un d'eux — il n'est pas question de participer à l'occupation de l'entreprise : « *Nous voulons agir dans la légalité, mais en respectant les actions de nos camarades des syndicats ouvriers.* » A l'extérieur des usines, des cadres ont participé aux manifestations sur la nationale 7, l'autoroute du Sud ou la voie ferrée, lors de l'arrêt forcé du Bourbonnais par les grévistes...

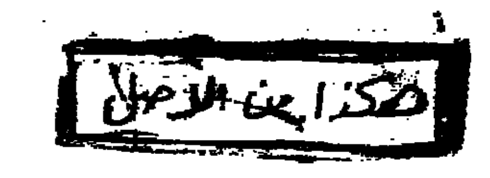
Cette attitude des cadres n'est pas la seule originalité de ce conflit. Dans le même souci d'unité, les militants de la C.F.D.T. effacent soigneusement de leurs conversations le mot d'autogestion — bien qu'une section du P.S.U., récemment constituée dans l'entreprise, fasse, pour sa part, circuler des tracts favorables à une opération « Lip » des verriers.

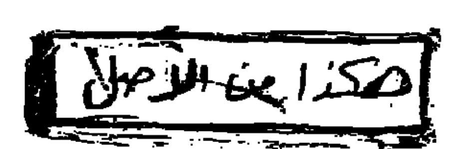
La C.F.D.T., aussi bien que la C.G.T., a renoncé au principe de la grève illimitée pour des actions sporadiques d'une durée de vingt-quatre heures, de quarante-huit heures au plus. Pour MM. Martial Robert et Jean-Marc Deslandes, respectivement délégué C.F.D.T. et secrétaire adjoint de la section C.G.T., « *l'important, c'est d'être unis, mais en tenant compte des nuances* ». Tous deux souhaiteraient cependant que les membres de la C.G.C. rejoignent les occupants dans l'usine, comme l'ont fait les cadres d'Idéal Standard, à Dammarie-les-Lys, autre usine de Seine-et-Marne, touchée, elle, par sept cent cinquante-cinq licenciements.

JEAN BENOIT.









VIE ÉCONOMIQUE ET SOCIALE

ONFLITS ET REVENDICATIONS

En Lorraine
Travail de nuit pour l'émissaire du président de la République

De notre envoyé spécial

— Neuf sidérurgistes lor- s sont couchés plus tard que dis, vendredi, vers 9 heures n. Ils se sont privés de deux de sommeil pour discuter de lorisation du travail manuel Stoleru, chargé par le pré- la République d'établir un éforme. Après huit heures nocturne (de 22 heures à u matin), ils ont pris le er avec l'envoyé spécial ard d'Estaing.

u, qui, chaque semaine entreprise, était d'ailleurs à 2 heures du matin, dans astes et bruyantes « cathé- la sidérurgie française : Bondrange (Moselle). Dans u *blooming*, deux hommes des tableaux de bord, dégrossissage, quelques s eux, d'énormes blocs ge en fusion. Les mains n permanence sur des durant huit heures, ces , remplacés parfois par alent », font les mêmes sept jours de suite, soit x heures d'affilée, tantôt ôt le matin, tantôt l'après- deux jours de repos entre premiers changements de rois jours, « la grande du troisième changement. *iens pas à rester tout le mon bureau de l'Elysée,* explique le visiteur. *Je viens vous demander ce que vous pensez du travail posté en continu, et quelles sont, pour vous, les mesures prioritaires à prendre.* » Sans animosité, les ouvriers et leurs camarades répondent : « *Sept jours de travail d'affilée, c'est trop. Les deux ou trois jours de repos ? La moitié est consacrée à essayer de reprendre un autre rythme sans pouvoir toujours y arriver.* » Des ouvriers qui, à cinquante-cinq ans, ont déjà une quarantaine d'années de métier, ajoutent : « *Les yeux s'en vont tout seuls... C'est dur, surtout au point de vue nerveux... Pourquoi ne pas nous reconnaître le droit de partir à la retraite plus tôt ?* » (1).

Les sidérurgistes ne contestent pas pour autant la formule du travail continu, en dépit de ses inconvénients, « *usure physique plus grande, détérioration de la vie familiale, quasi-impossibilité d'avoir des loisirs collectifs comme, par exemple, de jouer dans une équipe de football* ». Certains reconnaissent « *que ce n'est pas une vie normale* », mais très peu veulent changer d'occupation. Raison déterminante : l'argent. Le sidérurgiste « en continu » gagne 20 % de plus qu'un salarié qui travaille régulièrement de jour, soit 500 à 800 F supplémentaires par mois. Ce qu'ils souhaitent, c'est la mise en place d'une cinquième équipe, qui permettrait de passer de sept à six jours de travail et d'obtenir au moins deux dimanches de repos par mois au lieu de un sur quatre actuellement.

Satisfaits de la visite de M. Stoleru — « Pour la première fois on voit quelqu'un d'en haut », — ils attendent maintenant des actes : « *L'amélioration des retraites, ce sera pour quand ?* » Et lorsque M. Stoleru, interrogé sur les problèmes économiques, évoque la course entre les salaires et les prix, un ouvrier rétorque : « *C'est toujours nous qui courons le plus...* »

J.-P. DUMONT.

(1) Un accord provisoire prévoit la retraite à soixante ans pour les travailleurs postés, mais la plupart des sidérurgistes lorrains se demandent si cet accord sera prolongé et certains d'entre eux souhaiteraient même que la retraite soit, dans leur cas, avancée à cinquante-cinq ans.

● LA GREVE DES MECANICIENS D'AIR FRANCE. — Les mécaniciens de piste d'Air France continuent leur « grève active » sur leurs lieux de travail, bloquant, de temps à autre, le départ des avions de la compagnie nationale. Ces débrayages surprises obligent à annuler des vols et à retarder des décollages tant en région parisienne qu'en province. On a toutefois appris vendredi 24 octobre qu'à Marignane le personnel avait décidé de mettre fin à la grève. D'autre part le Syndicat de la navigation aérienne F.O. a suspendu son ordre de grève.

TOMOBILE

n septembre

MMATRICULATIONS DE VOITURES OGRESSÉ DE 5,6 % EN FRANCE

hé de l'automobile en naît un renversement de nais les signes de reprise endant encore timides. ernières statistiques pour septembre, les immatri- le voitures neuves ont le 5,6 %, et la production 225 000 unités), par rap- tembre 1974. Le marché les utilitaires reste, pour ès déprimé : les imma- ont baissé en septembre par rapport à septembre

neuf premiers mois de immatriculations de voi- culières (1 035 957 unités) un fléchissement de 10 % t à 1974 (et de 19 % sur es de véhicules utilitaires ités) ont reculé de 27 %. pour les neuf premiers production des voitures es a enregistré un recul (1 794 618 unités contre et celle des utilitaires e 32 %.

ASSURANCE

UNE NOUVELLE GARANTIE CONTRE LES RISQUES D'ATTENTAT OU D'AGRESSION

Les Assurances du groupe de Paris (la Paternelle, Prévoyance, Minerve) ont décidé d'élargir le champ de leur activité et d'offrir à leur clientèle une nouvelle garantie contre les risques d'attentat et d'agression. Le nouveau contrat, mis récemment au point sous l'appellation assurances 3-A (assurance, attentat, agression), indemnise les assurés (personnes physiques) victimes de toute entreprise criminelle et de toute attaque inattendue non provoquée à laquelle l'assuré ne s'est pas exposé inconsidérément. Ce contrat, qui concerne l'assuré et les personnes vivant sous son toit, est limité à la France métropolitaine.

En cas de décès du chef de famille ou de son conjoint, 50 000 francs sont payables aux ayants droit. Le décès d'un enfant ou d'un ascendant ouvre droit à la perception d'une somme de 5 000 francs. L'invalidité permanente supérieure à 25 % est également couverte (100 000 francs pour un invalidité permanente de 100 %). En cas d'incapacité temporaire, le chef de famille et son conjoint touchent une *indemnité journalière* de 50 francs. La prime annuelle s'élève à 71 francs pour les nouveaux assurés et 28,30 francs pour les anciens.

PRESSE

● *Une édition - pirate « spécial grève » du* Parisien libéré, tirée à un million d'exemplaires, a été distribuée gratuitement, le jeudi 23 octobre, par les ouvriers en grève du journal, dans les départements du Val-de-Marne et du Val-d'Oise. Imprimée par les ouvriers du Livre, cette édition de douze pages, de même format que le vrai « *Parisien libéré* » et portant la mention « tract édité par les ouvriers en grève », faisait le point *sur un certain nombre de* conflits sociaux et plus particulièrement sur ceux de la presse.

Vendredi, *le Parisien libéré* a paru avec cette manchette, en tricolore : « *Voici votre vrai* Parisien libéré. »

LA VIE SOCIALE

TRAVAILLEURS ÉTRANGERS

Création prochaine d'un Office de promotion culturelle des immigrés

M. Paul Dijoud, secrétaire d'Etat chargé des travailleurs immigrés, a déclaré, jeudi 23 octobre à Lyon, qu'il « tiendrait le pari » engagé par le gouvernement en vue de maîtriser définitivement le phénomène de l'immigration. Il a annoncé la mise en place de l'Office de promotion culturelle des travailleurs immigrés, et l'organisation, du 8 au 14 décembre, d'une semaine nationale d'accueil et d'information des travailleurs étrangers.

De notre envoyé spécial

Lyon. — M. Paul Dijoud s'est rendu, jeudi, au Centre lyonnais d'accueil, d'information et d'orientation des travailleurs immigrés, à l'occasion d'une journée « portes ouvertes » de cet établissement, qui fait partie du réseau national d'accueil progressivement mis en place. Créé par une circulaire ministérielle du 30 mai 1973, ce réseau comporte, à ce jour, quatre-vingt-un bureaux « en chantier », situés dans les départements à forte implantation étrangère.

A cete occasion, M. Paul Dijoud a rappelé la double orientation de la politique de l'immigration définie par le gouvernement : le contrôle des flux migratoires « *afin d'éviter, en périodes de difficultés, que de nouveaux travailleurs immigrés pénètrent sur notre territoire pour y chercher des emplois permanents qui ne peuvent pas toujours être offerts à des étrangers parfois installés en France depuis longtemps* » ; le changement de vie radical des migrants qui contribuent à notre activité économique, tant sur le plan du logement que sur celui de l'alphabétisation, de la formation et des liens avec leur culture d'origine.

Le secrétaire d'Etat a profité de l'occasion pour donner le coup d'envoi à la campagne nationale organisée du 8 au 14 décembre en vue de sensibiliser les Français aux problèmes et aux préoccupations des travailleurs étrangers. « *L'immigration*, a-t-il rappelé, *a été suspendue et elle le reste, dans l'intérêt même des immigrés, pour éviter le retour d'une situation anarchique dans ce domaine. Mais, pour assurer aux travailleurs qui restent l'égalité totale des conditions de vie et des droits sociaux, il faudra mettre en place des structures nouvelles, dont l'Office de promotion culturelle sera la première illustration. Il s'agit non seulement de permettre aux immigrés de conserver leurs liens avec leur culture d'origine, mais encore de faciliter leurs contacts avec les Français.* »

L'union départementale C.G.T. avait publié, quant à elle, un communiqué demandant qu'il soit mis fin « *aux discriminations que subissent les travailleurs immigrés* ». De son côté, l'union départementale C.F.D.T. critiquait le « *caractère répressif* » du centre d'accueil de Lyon, affirmant que des fiches d'identité établies par ce centre avaient été réclamées par la préfecture lors de l'attentat contre le vice-consul de Yougoslavie. Les deux syndicats déplorent en outre que ce ne soit, selon eux, ni le patronat ni l'Etat qui paient les réalisations entreprises par le secrétariat d'Etat.

M. Dijoud a jugé « *particulièrement injustes* » ces attaques, ajoutant : « *En somme, on nous reproche de ne pas faire en six mois ce que nos détracteurs ne pourraient faire eux-mêmes en plusieurs années.* » — J. B.

Un nouveau dispositif de financement des logements

De notre envoyé spécial

Le Touquet. — M. Paul Dijoud, secrétaire d'Etat chargé des travailleurs immigrés, a choisi d'annoncer dans la soirée du 23 octobre, à ceux qui seront chargés de la mettre en œuvre, la réforme de l'utilisation du 0,2 % de la masse salariale versés par les employeurs pour le logement des travailleurs immigrés (c'est le cinquième du fameux 1 % consacré par les entreprises au logement des salariés). Au congrès de l'Union nationale interprofessionnelle du logement (UNIL), réuni au Touquet du 23 au 25 octobre, M. Dijoud a déclaré que « *l'adéquation entre les produits de la collecte et sa distribution doit être abandonnée* ». En clair, cela signifie que les sommes rassemblées devront être redistribuées en fonction des besoins locaux grâce à une péréquation départementale. Les commissions départementales du logement, présidées par les préfets, devront, dans un premier temps, recenser les besoins des travailleurs immigrés et de leurs familles et mettre au point des programmes à long terme qu'elles proposeront à la commission nationale du logement.

Celle-ci opérera un choix dans ses priorités et déterminera où doit se porter l'effort financier. Les deux cent vingt-cinq comités interprofessionnels du logement (CIL), qui regroupent les employeurs et parfois des représentants de salariés, seront chargés de l'exécution de ces programmes définis chaque année. Ce dispositif, qui se veut souple et varié aussi bien dans ses objectifs (nature des logements et type de construction) que dans les conditions de financement, fera l'objet d'une circulaire ministérielle d'ici trois semaines. « *L'effort que nous vous demandons représente une transformation de vos habitudes, mais nous sommes engagés dans un combat déterminant pour l'avenir de notre société. C'est un combat humain et social que nous devons gagner* », a déclaré, en conclusion, M. Dijoud. — C. D.

ÉLECTIONS PROFESSIONNELLES

● *A l'usine du Joint français de Saint-Brieuc*, les élections des délégués du personnel du 23 octobre ont mis en évidence un effritement des positions de la C.F.D.T. depuis 1973. En revanche, la C.G.C., au niveau de la maîtrise, a confirmé sa progression ainsi que la C.F.T.C. chez les employés et les ouvriers. Le quorum n'ayant pu être atteint pour le collège maîtrise, où seule la C.G.C. était représentée, un deuxième tour aura lieu dans quinze jours. Chez les employés, la C.F.D.T. a obtenu 40 voix contre 34 en 1974 et la C.F.T.C. 20 contre 5. Les résultats du collège ouvriers sont les suivants : 730 inscrits (758 en 1974) ; C.F.D.T., 44 % (47 %) ; C.G.T., 37 % (37 %), et C.F.T.C., 19 % (17 %). — (*Corresp.*)

● LA C.G.T. demande l'annulation des élections du 9 octobre chez Simca-Chrysler, « *en raison des fraudes et pressions qui ont faussé le résultat du scrutin* ». Rappelant les propos de M. Maurice Cohen (*le Monde* du 18 octobre 1975), elle affirme que « *si le ministre du travail avait pris les mesures de contrôle demandées, le nombre de votes libres aurait été bien plus important et que ni la direction ni la C.F.T. n'auraient pu alors mener leur action antisyndicale, attentatoire aux libertés* ».

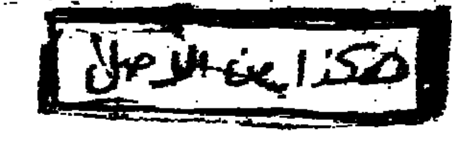
Les « *agissements frauduleux* » seront soumis à la justice, conclut la C.G.T.

SYNDICATS

● M. JACQUES SIMAKIS, fondateur de la C.F.T., et écarté des instances dirigeantes lors du congrès des 13 et 14 septembre, a présenté, le 23 octobre, à la presse, l'Union française du travail, constituée le 11 octobre et qui regroupe les syndicats autonomes en désaccord avec la nouvelle direction de la C.F.T. Selon M. Simakis, onze unions départementales et toutes les fédérations professionnelles de la C.F.T., à l'exception de celles de la métallurgie et de la chimie, ont déjà adhéré à l'U.F.T., qui regrouperait 50 % des effectifs de la confédération.

Le nouveau secrétaire général de la C.F.T., M. Auguste Blanc, a fait savoir, après cette conférence de presse, qu'il refusait la double appartenance et que « *tout membre de l'U.F.T. s'exclut de lui-même de la C.F.T.* »

● NOUVELLE CRISE ENTRE LES MEDECINS ET LA SECURITE SOCIALE ? — La Confédération des syndicats médicaux français (C.S.M.F.) déplore dans un communiqué « *le nouveau vide conventionnel* » qui va s'instaurer le 1er novembre, aucun accord n'ayant été pour l'instant dégagé, alors que la convention provisoire, actuellement en vigueur, arrive à son terme.



LA VIE ÉCONOMIQUE

AGRICULTURE

..n conseil de planification étudie ..s orientations des productions

Un conseil de planification devait se réunir, vendredi 24 octobre, ..ns l'après-midi, au palais de l'Elysée, pour étudier les orientations ..moyen terme et à long terme de la production agricole française ..ns le cadre de la politique européenne.

..n premier conseil de planifi..tion consacré à l'agriculture ..ait tenu le 6 juin dernier. A ..sue de cette réunion, le porte-..ole de l'Elysée avait rapporté .. déclaration de principe de .. Valéry Giscard d'Estaing : *..'agriculture française est un ..ut de notre économie. Il faut ..velopper ses productions et en ..urer les débouchés.* » Le rap..t préparé sur ce thème par le ..rétaire d'Etat à l'agriculture, .. Jean-François Deniau, n'avait .. été rendu public car, décla..t-on dans les milieux gouver..nentaux, d'autres discussions ..aient suivre en juillet et en ..tembre.

..es réunions ont été plusieurs .. ajournées, et la date du 24 octobre a été finalement retenue. Les experts des différents ministères intéressés par les questions agricoles se sont rencontrés plusieurs fois, avec la plus grande discrétion, pour préparer ce nouveau conseil. Les documents élaborés à cette occasion ont été confidentiels. On estime, rue de Varenne, que cette discrétion est nécessaire, car la France ne doit pas dévoiler ses positions avant les négociations européennes sur la réforme de la politique agricole commune, *qui s'engageront à la fin de ce mois* et se poursuivront vraisemblablement lors du « sommet » des chefs de gouvernement à Rome.

Il semblerait néanmoins que les appréciations divergentes sur l'évolution de la politique agricole commune qui se sont fait jour « de part et d'autre de la Seine », autrement dit entre l'Elysée et la rue de Varenne, soient également la cause du silence observé par les parties intéressées. Enfin, il paraît acquis que les questions concernant les problèmes sociaux et l'aménagement rural seront évoquées lors d'un nouveau conseil de planification, en novembre.

LE FEOGA A VERSÉ 90 MILLIONS DE FRANCS A DES FRAUDEURS EN QUATRE ANS

..ruxelles. — Le Fonds agricole ..ropéen (FEOGA) a payé ..iron 90 millions de francs ..nçais à des fraudeurs, soit ..irons 0,12 % du total de ses ..enses *entre 1971 et le premier* ..nestre 1975, indique la commis..n du Marché commun dans .. rapport annuel sur les irré..arités commises au détriment .. Fonds.

..ur ces 90 millions de francs, .. millions ont été récupérés. .. plupart des irrégularités ont .. enregistrées au détriment de ..section garantie (soutien des ..) du FEOGA. — *(A.F.P.)*

..E FONDS NATIONAL DE ..OLIDARITE DE LA COOPE..RATION AGRICOLE sera mis ..n place le 1er janvier 1976. Ce ..onds permettra aux administrateurs de coopératives ou de ..SICA (sociétés d'intérêt col..lectif agricole) en difficulté d'être assurés pour une partie des cautionnements bancaires qui peuvent leur être deman..dés. Il fonctionnera, sous le ..ntrôle du conseil d'adminis..tration de la Confédération de .. coopération (C.F.C.A.), ..omme une caisse de solidarité .. laquelle seront versées des ..otisations dégressives pour les ..opératives les mieux gérées. ..nviron deux - mille groupe..ents devraient participer sur ..s cinq mille existants, et le ..nds devrait disposer au ..urs de la première année de ..0 millions de francs.

..A PRODUCTION FRAN..AISE DE VIN POUR 1975 ..t de l'ordre de 61 millions .. hectolitres, estime la confé..ération nationale des coopé..ratives vinicoles. Les stocks ..ant actuellement de 27,2 mil..ons d'hectolitres, le volume ..sponible est de 89 millions .. hectolitres de moins qu'après .. hectolitres, soit 14 millions ..s vendanges de 1974, précise .. confédération.

..E BUREAU DE LA FEDE..RATION DES EXPLOITANTS ..GRICOLES (F.N.S.E.A.), qui ..st réuni le 23 octobre, estime *..insuffisantes* » les mesures ..ises en faveur du revenu ..ricole lors de la conférence ..nnuelle du 16 octobre. D'après .. F.N.S.E.A. cette situation ne ..ut être que « *provisoire* » ..r « *les disparités de revenus ..tre le secteur agricole et les ..tres secteurs économiques ..bsistent et s'aggravent par ..is dans certaines productions .. certaines régions* ».

..U CONSEIL ECONOMIQUE ..T SOCIAL, M. Pierre Uri ..personnalité d'outre-mer) a ..é chargé du rapport sur la ..xation des plus-values, dont ..examen aura lieu les 16 et .. décembre. Cependant, M. Constantin Lougovoy ..personnalité qualifiée) et ..ean Deleau (agriculture) pré..senteront les 9 et 10 décembre, ..evant l'Assemblée du palais .. Iéna, le rapport semestriel ..ur la conjoncture.

..PROPOS DE L'INDEMNI..SATION DU CHOMAGE PAR..TIEL, la C.G.T. et la C.F.D.T. ..nnoncent qu'elles ont refusé ..e cautionner un accord *..donné par le C.N.P.F. à une ..roposition F.O. visant à por..r l'indemnisation horaire de ..hômage partiel de 7 F à ..40 F* ».

Les deux confédérations es..timent que cette opération ..met en cause d'accord de ..uin dernier, prévoyant une ..révision du taux horaire d'in..demnisation du chômage par..tiel au cas où le SMIC dépas..serait le taux de 7,70 F. Le ..MIC étant actuellement de ..71 F, la proposition F.O. ..boutit à une indemnisation ..oraire inférieure de 31 cen..mes au SMIC, alors que ..écart n'était que de 12 cen..mes en juin dernier.

CONJONCTURE

LA RÉGLEMENTATION DES MARGES COMMERCIALES SERA SOUMISE LE 29 OCTOBRE AU COMITÉ DES PRIX

Le Comité national des prix, qui comprend les représentants de l'administration, des organisations socio-professionnelles et des consommateurs, doit se réunir le 29 octobre pour examiner la nouvelle réglementation des marges commerciales préparée par M. Fourcade. D'ici là, M. Claude Villain, directeur général de la concurrence et des prix au ministère de l'économie et des finances, poursuivra ses conversations avec les délégués des divers secteurs commerciaux. Après avoir reçu, le 23 octobre, les représentants du commerce concentré et intégré, il s'entretient, ce vendredi 24, avec ceux du textile de gros et de détail. Les conversations portent notamment sur la définition des coefficients multiplicateurs.

Dans une lettre adressée à M. Jean-Pierre Lleot, député (R.I.), responsable du groupe d'études des petites et moyennes entreprises à l'Assemblée nationale, le ministre de l'économie et des finances, M. Jean-Pierre Fourcade, écrit, à propos des projets de la nouvelle réglementation : « Il ne s'agit ni de faire le procès de quelque catégorie sociale que ce soit, ni de vouloir réduire arbitrairement les revenus normaux du commerce, mais seulement de prévenir cipe est contesté par les commerçants.

LA VIE ÉCONOMIQUE ET SOCIALE

EUROPE

Bonn souhaite que la C.E.E. ait un commissaire aux économies avec droit de veto

De notre correspondant

Bonn. — Pour la deuxième fois en moins d'un mois, le gouvernement fédéral allemand a consacré, le mercredi 22 octobre, une journée entière à une discussion sur la politique européenne. Les ministres se sont mis d'accord sur une attitude commune pour les prochaines réunions des conseils des ministres européens et sur quelques propositions concrètes qui seront présentées par M. Schmidt à ses collègues lors du prochain Conseil européen.

Les Allemands sont très soucieux d'effacer la fâcheuse impression laissée chez leurs partenaires par leur attitude dans les dernières discussions budgétaires. Impression d'ailleurs renforcée par la lettre du chancelier aux autres chefs de gouvernement de la Communauté. Ils ne voudraient pas accréditer l'idée que leur politique consiste uniquement à faire des économies à Bruxelles comme à Bonn.

Selon le gouvernement fédéral, les dépenses supplémentaires de la Communauté doivent d'une part être conformes aux traités (M. Schmidt a ét. très irrité par la négociation directe entre la Commission de Bruxelles et l'Egypte pour la vente de surplus agricoles) et d'autre part faire progresser le processus d'intégration. Les Européens doivent limiter leurs ambitions « *à conserver l'acquis* » et « *concentrer leurs efforts sur l'essentiel* ».

Les prochaines réunions de Bruxelles ou de Luxembourg montreront quels sont les effets concrets de ces formules. Il est cependant permi de penser que l'attitude des représentants allemands ne sera pas désormais très différente de ce qu'elle a été au cours des derniers mois.

Le chancelier Schmidt proposera au Conseil européen de Rome la création d'un poste de commissaire aux finances au sein de la Commission du Marché commun. Ce sera plutôt « *un commissaire aux économies* » qui pourrait avoir des pouvoirs analogues à ceux du ministre des finances de la République fédérale. Il serait chargé d'examiner les conséquences financières de toutes les décisions de la Commission et posséderait un droit de veto suspensif. « *Sinon, ce ne serait qu'un tigre de papier* », a dit M. Bölling.

Le fonctionnement du Fonds régional *européen et du Marché commun* agricole donne également du souci aux dirigeants de Bonn. A Rome, M. Schmidt cherchera à convaincre ses collègues de la nécessité de réformer au moins partiellement la politique agricole commune. C'est une vieille idée allemande abandonnée chaque fois qu'une résistance trop grande se fait jour en France.

Les dirigeants allemands ont l'impression que le Fonds régional ne permettra pas de corriger les déséquilibres régionaux au sein de la Communauté, mais qu'il n'est qu'un instrument de transfert de fonds entre les pays riches et les pays moins riches.

Depuis longtemps, les Allemands se plaignent que le Marché commun leur coûte trop cher. Confrontés à un déficit sans précédent de leurs finances publiques, ils veulent faire partager leur soif d'économies à tous leurs partenaires, d'autant qu'ils croient être les bailleurs de fonds de l'Europe. Au cours d'un récent débat budgétaire, au Bundestag, M. Schmidt avait été très net : « *Ce n'est pas être un mauvais européen que de faire attention aux dépenses, surtout quand il s'agit de l'argent des autres.* » Tous les députés avaient compris qu'il s'agissait de l'argent des Allemands.

DANIEL VERNET.

LE TAUX D'INTÉRÊT DES EURODEVISES

	Dollars		Deutschemarks		Franc. suisses	
48 heures	5 1/8	6 1/8	2 3/4	3 3/4	1 1/2	2 1/2
1 mois	5 3/4	6 1/4	3 1/4	3 3/4	1 1/4	1 3/4
3 mois	6 1/4	6 3/4	3 5/8	4 1/8	2 5/8	3 1/8
6 mois	7 1/8	7 5/8	4 1/8	4 5/8	3 1/2	4

Faits et chiffres

Affaires

● **LE GROUPE C.G.E.** prend le contrôle de la STAD (Société de traitement automatique de données). Cette entreprise, qui faisait partie du groupe Empain-Schneider, est spécialisée dans le cacul des statistiques et les calculs technologiques.

● **LA COMPAGNIE INTERNATIONALE POUR L'INFORMATIQUE (C.I.I.)** a signé, le 17 octobre à Moscou, un contrat de 300 millions de francs avec la centrale d'achats Technopromimport, pour la fourniture, clés en main, d'une usine de circuits imprimés. C'est le plus gros contrat étranger signé par la C.I.I. jusqu'à ce jour, et c'est aussi la première fois que cette société exporte une telle usine. L'usine, dont Sodeteg réalisera l'ingénierie, devrait être prête à fonctionner d'ici deux à trois ans. L'Union soviétique fera les travaux d'infrastructure.

● **LA TENTATIVE DE RACHAT DE COPPERWELD PAP IMETAL.** — Un tribunal de Pittsburgh a décidé, mercredi 22 octobre, de lever l'interdiction temporaire qui frappait l'offre publique d'achat (OPA) lancée par le groupe français Imétal sur la société américaine Copperweld. La firme américaine, qui s'oppose à l'opération, a décidé de faire appel devant un tribunal de Philadelphie. Rappelons, d'autre part, que l'OPA d'Imétal fait également l'objet d'une action en justice dans l'Ohio.

Économies étrangères

● **LE CONSEIL CENTRAL DE LA BUNDESBANK** a décidé, le 23 octobre, de suspendre ses achats pour le soutien des cours des titres publics (emprunts d'Etat, des chemins de fer et des postes), sur le marché des valeurs à revenu fixe. Cette décision, qui répond au souci de maintenir le taux de croissance de la masse monétaire à 8 % pour l'année, va entraîner une hausse des taux d'intérêt en R.F.A. Depuis juin, la politique de soutien avait coûté à la Banque centrale 7,7 milliards de deutschemarks, 600 millions pour la seule journée du 22 octobre. — *(A.F.P.)*

● **LES INVESTISSEMENTS DIRECTS AMERICAINS A L'ETRANGER** ont atteint 118,6 milliards de dollars à la fin de 1974, en augmentation de 14,9 milliards par rapport à la fin de 1973. L'accroissement provient pour moitié des réinvestissements de bénéfices et pour moitié de transferts nouveaux de capitaux. Plus des deux tiers de l'augmentation (10,5 milliards) se rapportent aux pays étrangers industrialisés. (Six milliards en Europe, 3 au Canada, 0,7 au Japon.) Les investissements directs étrangers aux Etats-Unis représentaient, à la fin de 1974, 21,7 milliards de dollars. — *(Agefi.)*

● **EN U.R.S.S.**, la production industrielle a augmenté de 7,8 % pour les neuf premiers mois de 1975 par rapport à la même période de 1974, annonce l'agence Tass. Pendant cette période la productivité s'est accrue de 6,1 %. La production de pétrole a atteint, en neuf mois, 364 millions de tonnes. — *(A.F.P.)*

Énergie

● **LA REUNION PETROLIERE** des pays du golfe Persique chargée, à la demande du Koweït, d'étudier le système des primes entrant dans le calcul du prix du pétrole brut de la région, a de nouveau été reportée. Aucune nouvelle date n'a été fixée, apprend-on de bonne source à Koweït, pour la tenue d'une telle réunion, qui était d'abord prévue pour dimanche 19 octobre, puis pour mercredi 22 octobre. — *(A.F.P.)*

● **DES REPRESENTANTS DU KOWEIT ET DU QATAR** ont entamé, jeudi, une série de *négociations qui devraient* conduire à un ajustement du prix du pétrole brut du golfe Persique en relation avec la hausse de principe de 10 % décidée, le mois dernier, à la réunion de l'OPEP. — *(A.P.)*

● **LE VENEZUELA** a *décidé* d'augmenter de 87 cents par baril le prix de son pétrole à l'exportation. Cette décision, qui a effet rétroactif au 1er octobre 1975, représente l'application de l'augmentation de 10 % des prix du pétrole décidée le mois dernier à Vienne par l'Organisation des pays exportateurs de pétrole (OPEP). — *(A.F.P.)*

Monnaies

● **LA MASSE MONETAIRE FRANÇAISE** a augmenté de 1,6 % en août (après correction des variations saisonnières). Cette progression, sensiblement égale à celle des deux mois précédents, confirme un développement nettement plus rapide de la masse monétaire depuis juin, *indique le Conseil national du* crédit. L'ensemble des crédits de caractère bancaire augmentent régulièrement de 1,4 % par mois depuis juin, ce qui, selon le Conseil, traduit le retour à une croissance un peu plus forte depuis le ralentissement du printemps.

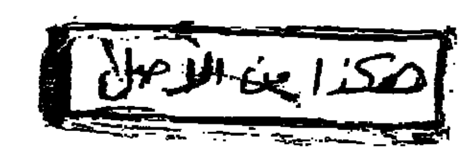
Plan

● **M. GEORGES CHAVANES**, président du directoire de Leroy-Somer, présidera la commission de l'industrie pour le VIIe Plan.

[Membre du comité directeur du Centre français du patronat chrétien depuis 1967, vice-président du C.F.C.E. (Centre français du commerce extérieur) depuis 1974, M. Chavanes a fait partie de la commission Sudreau sur la réforme de l'entreprise et présenté en janvier un rapport pour une meilleure redistribution des activités industrielles sur le territoire national.]

Tiers-monde

● **LE MOUVEMENT 1 % TIERS-MONDE** pour un impôt mondial de solidarité (14, rue de Riaval, 35100 Rennes) rappelle dans un communiqué publié à l'occasion de la journée d'information sur le développement qui se déroule le 24 octobre de chaque année son vœu de voir mettre en place, sous l'égide d'une autorité mondiale, « *un système international de taxation tendant à assurer un transfert automatique de ressources au profit des populations les plus pauvres de la planète* ».



AVIS FINANCIERS DES

LES MARCHÉS FINANCIERS

PARIS

24 OCTOBRE

Progrès

[illegible] dernière séance de la se[illegible]ne s'est déroulée sous des [illegible]pices assez favorables.

[illegible] mouvement de reprise qui, [illegible]eille, avait profité à quelques [illegible]tors » de la cote a eu ten[illegible]ce à se développer avec un [illegible]me d'affaires accru. Cepen[illegible]t, il n'a pas revêtu l'ampleur [illegible]mptée. Seules, une cinquan[illegible]e de valeurs, sur les cent [illegible]ante-treize inscrites, ont [illegible]té, dont à peine plus de la [illegible] de façon sensible. Ailleurs, [illegible]cours ont généralement pla[illegible]né, quand ils ne fléchissaient [illegible]

[illegible]e secteur bancaire, l'alimen[illegible]on, la construction électrique [illegible]es pétroles ont bénéficié d'un [illegible]in d'intérêt, mais qui, répé[illegible]-le, n'a pas été unanime.

[illegible]ref, à en juger par les nom[illegible]ux « trous » qui apparaissent à [illegible]ote, tous les opérateurs n'ont [illegible] trouvé bon de reprendre posi[illegible] en ce début de mois boursier, [illegible]gré le comportement relati[illegible]ent satisfaisant de Wall-[illegible]et.

[illegible] est vrai que les événements [illegible]pagné ont quelque peu terni [illegible]e séance que tout un chacun [illegible]tendait à voir, sinon excellente, [illegible] moins très ferme. A ce sujet, [illegible] conversations allaient bon [illegible]n autour de la corbeille, et [illegible]breux étaient ceux qui se [illegible]ient des questions sur l'ave[illegible] de notre voisin.

[illegible]e taux de l'argent a été fixé à [illegible]4 % contre 3 7/8 à fin sep[illegible]bre.

[illegible]rogrès de Pricel, Générale [illegible]identale, U.C.B., Suez, Citroën, [illegible]ber, Perrier, C.D.C., Olida, Pré[illegible]al, C.F.A.O., Perodo, Générale [illegible]ntreprises, J. Lefebvre, C.S.F., [illegible]naux, T.R.T., P. M. Labinal, [illegible]N., Presses de la Cité, C.F.P., [illegible]cr, Bellon, Nobel Bozel, L'Air [illegible]ide, A.D.G.

[illegible]et repli de l'or, le lingot per[illegible]t 190 F à 20 810 F, le kilo en [illegible]re 235 F à 20 750 F et le na[illegible]on 1,50 F à 237,50 F après [illegible]60 F. Le volume des transac[illegible]s est passé de 9,29 à 11,11 mil[illegible]s de francs.

LONDRES

Le marché poursuit son avance en cours de séance. Les industrielles enregistrent des gains parfois supérieurs à 7 points. Les banques, les assurances, les pétroles et les Fonds d'Etat sont bien disposés. Les mines d'or, en revanche, se replient.

OR (ouverture) (dollars) : 143 50 contre 144 15

VALEURS	CLOTURE 23/10	COURS 24/10
War Loan 3 ½ %	25 ...	25 3/16
Beechams	315 ...	318 1 2
British Petroleum	585 ...	594 1 2
Shell	368 ...	375 1,2
Vickers	133 ...	136 ..
Imperial Chemical	293 ...	297 ...
Courtaulds	139 ...	143 ...
De Beers	315 ...	311 1/2
*Western Holdings	27 3/4	27 ...
Rio Tinto Zinc Corp.	174 ...	178 ...
*West Driefontein	40 3/4	39 1/4

(*) En livres.

COURS DU DOLLAR A TOKYO

	23/10	24/10
1 dollar (en yens)	301 80	301 55

INDICES QUOTIDIENS

(INSEE, Base 100 : 31 déc. 1974.)

	22 oct.	23 oct.
Valeurs françaises	130,4	129,5
Valeurs étrangères	124,4	124,4

Cie DES AGENTS DE CHANGE (Base 100 : 29 déc. 1961.)

Indice général	74,2	74,2

NOUVELLES DES SOCIETES

C. G. E. — La compagnie va prochainement émettre dans le public 350 millions de francs d'obligations convertibles.

RESULTATS AU 30 JUIN 1975

PEUGEOT S. A. — Bénéfice de 82,24 millions de francs, comprenant une reprise de 9,9 millions sur la provision pour différence de change, contre 67,18 millions.

SOMMER - ALLIBERT. — Marge brut d'autofinancement : 55,63 millions de francs contre 93,90 millions.

TELEMECANIQUE. — Bénéfice net de 8,07 millions de francs contre 17,09 millions.

AUSSEDAT - REY. — Perte de 25,68 millions de francs.

SIGNAUX ELECTRIQUES. — Perte de 1,52 million de francs.

IMETAL. — Bénéfice de 23,67 millions de francs. Ce résultat n'est pas comparable, la société ayant changé de structure il y a un an.

Taux du marché monétaire

Effets privés .... 6 .. %

NEW YORK

Hausse

Après vingt-quatre heures de flottement, la tendance s'est sensiblement raffermie jeudi, à Wall-Street.

Soutenus dès l'ouverture, les cours ont progressé lentement, mais sûrement, durant la majeure partie de la séance, et en clôture l'indice des industrielles enregistrait un gain de 5,89 points à 855,16. Fait plus significatif encore du meilleur comportement du marché : le nombre de hausses (910) a été près de deux fois plus élevé que celui des baisses.

Le volume des transactions a été relativement étoffé, avec 17,9 millions de titres échangées contre 16,06 millions la veille.

Les opérateurs ont momentanément détourné leur attention des problèmes soulevés par les déboires financiers de la ville de New-York pour suivre le déroulement de la vie économique. Elle avait de quoi susciter quelque intérêt. La nouvelle baisse du loyer de l'argent à court terme et la croissance presque nulle de la masse monétaire durant la semaine achevée le 15 octobre ouvrent la perspective d'une nouvelle détente des taux d'intérêt. Le bruit courait même que le taux de l'escompte pourrait être prochainement abaissé. En outre, les ventes de voitures au cours de la première quinzaine d'octobre ont augmenté de 37 % par rapport à la période correspondante de 1974. Cette progression est la plus forte enregistrée dans ce secteur industriel depuis plus de deux ans.

Indices Dow Jones : transports, 188,19 (+ 0,37) ; services publics, 82,89 (+ 0,10).

VALEURS	COURS 22/10	COURS 23/10
Alcoa	37 ...	38 1 2
A.T.T.	49 7/8	50 ...
Boeing	29 ...	28 7 8
Chase Manhattan Bank	28 ..	27 5 8
Du Pont de Nemours	120 1 2	120 1/8
Eastman Kodak	102 3 4	104 ...
Exxon	92 ...	92 3/8
Ford	40 7 8	41 1/2
General Electric	48 3 4	49 ...
General Foods	27 3 8	28 ...
General Motors	55 1 4	56 1/4
Goodyear	20 3 4	20 3 4
I.B.M.	213 1 4	216 3 8
I.T.T.	21 ...	20 3/4
Kennecott	28 7 8	30 1/8
Mobil Oil	46 3 4	47 ...
Pfizer	28 1 8	28 5 8
Schlumberger	70 7 8	71 1/2
Texaco	25 ...	24 1/2
U.A.L. Inc.	24 ...	24 ...
Union Carbide	60 ...	61 ...
U.S. Steel	65 3/8	65 3/8
Westinghouse	13 ...	13 ...
Xerox	58 5/8	58 ...

VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours
[illegible]											

HORS COTE

VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours
[illegible]		

SICAV

24/10	Emission frais inclus	Rachat net
[illegible]		

BOURSE DE PARIS — 24 OCTOBRE — COMPTANT

VALEURS	% du nom.	% du coupon	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours
[illegible]	39 50	0 197	France (La)	376 ..	380 ..	Séquanaise Banq.	210	215 ..	Un. Imm. France	100 ..	105 10
[illegible]	60 ..	3 644	Préservatrice S.A.	385	390	Sl.Minco	143 80	144 80	[illegible]	102	102
[illegible]											

ENOES

LES 36 HE[illegible] D'OPTIO[illegible]

Compte tenu de la brièveté du délai qui nous est imparti pour publier la cote complète dans nos dernières éditions, des erreurs peuvent parfois figurer dans les cours. Elles sont corrigées le lendemain dans la première édition.

MARCHÉ A TERME

La Chambre syndicale a décidé, à titre expérimental, de prolonger, après la clôture, la cotation des valeurs ayant fait l'objet de transactions entre 14 h. 15 et 14 h. 30. Pour cette raison, nous ne pouvons plus garantir l'exactitude des derniers cours de l'après-midi.

Compensation	VALEURS	Précéd. clôture	Premier cours	Dernier cours	Compt. premier cours
[illegible]					
215	Amer. Tel.	216 80	216 70	216 90	215 10
21	Ang. Am. C.	21 15	21 15	21 15	21
184	Angold	185 ..	174 80	174 80	178 40
163	Astur. Mines	168 50	160 ..	158 .	160 ..
240	B. Ottoman.	245 ..	235 ..	235 ..	239 70
235	BASF (Akt).	235 ..	238 ..	236 ..	231 40
193	Bayer	193 10	192 80	192 80	189 .
87	Buffelsfont.	88 ..	83 ..	82 ..	83 ..
15 ..	Charter	14 95	14 70	14 75	14 75
124	Chase Manh.	123 50	122 50	122 50	121 20
495	C.F.Fr.-Can.	483 ..	404 ..	404 ..	400 10
18	De Beers (S.)	18 ..	17 85	17 85	17 50
560	Deuts. Bank	558	556	558 ..	556 .
162	Dome Mines	162 50	162 ..	162 ..	163 ..
520	DuPont Nem	521	538	531 ..	520
445	E. L. Kodak	447 .	454 ..	454 ..	458 10
39	East Rand	38 50	38 85	38 80	38 45
198	Ericsson	198	199 50	200 20	198 50
408	Exxon Corp.	401 .	404 ..	404 ..	397 50
176	Ford Motor	176 50	183 ..	182 ..	180 ..
143	Free State	148 50	132 ..	133 80	142 ..

Compensation	VALEURS	Précéd. clôture	Premier cours	Dernier cours	Compt. premier cours
[illegible]					
250	Bultmes	253 .	251 10	249 50	248 ..
115	* Randfont.	113 20	109 80	109 50	111 ..
42	Rand. Selec.	42 30	42 80	42 80	42 30
154	Royal Dutch	153	155 40	156 10	155 ..
16	RioTinto Zinc	15 65	15 70	15 70	15 70
142	St-Helena	141 50	139	137 50	141 60
315	Schlumberger	308	317 10	317 ..	317
33	Shell Tr. (S.)	33 60	34 20	34 10	34 05
475	Siemens A.G.	474 ..	475 ..	475	477
43	Sony	42 60	43 ..	43 20	42 90
14	Tanganyika	13 90	14 10	14 10	14 20
170	Unilever	170 .	173 80	173 80	173 80
24	Union Corp	24 ..	23 50	23 50	23 50
128	U. Min. 1/10	127 60	127 50	128 20	128 20
235	West Dried.	230 ..	228 .	228 ..	228 .
94	West Deep	95 50	* 94 .	94 ..	93
171	West Hold.	171	167 ..	167 ..	169
2 20	Zambia Cop.	2 20	2 15	2 20	2 15

* VALEURS DONNANT LIEU A DES OPERATIONS FERMES SEULEMENT

o. : offert ; c. : coupon détaché ; d. : demandé ; * droit détaché. — Lorsqu'un « premier cours » n'est pas indiqué, il y a eu cotation unique, portée dans la colonne « dernier cours ».

COTE DES CHANGES

MARCHE OFFICIEL	COURS préc.	COURS 24 10	COURS DES BILLETS échange de gré à gré entre banques
Etats-Unis ($ 1)	4 370	4 359	4 35
Canada ($ can. 1)	4 257	4 278	4 23
Allemagne (100 DM)	170 875	170 770	170 ..
Belgique (100 fr.)	11 315	11 325	10 90
Danemark (100 krs.)	73 550	73 580	72 75
Espagne (100 pes.)	7 410	7 420	7 14
Grande-Bretagne (£ 1)	9 077	9 045	9 05
Italie (1 000 lires)	6 477	6 481	5 90
Norvège (100 krs.)	80 970	80 800	79 50
Pays-Bas (100 fl.)	166 075	166 215	165 50
Portugal (100 esc.)	16 540	16 575	11 75
Suède (100 krs.)	100 520	100 330	99 60
Suisse (100 fr.)	166 900	166 025	166 25

MARCHÉ LIBRE DE L'OR

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 24 10
Or fin (kilo en barre)	20985	20750 .
Or fin (kilo en lingot)	21000 .	20810 .
Pièce française (20 fr.)	239	237 50
Pièce française (10 fr.)	167* ..	168 80
Pièce suisse (20 fr.)	290	286 40
Union latine (20 fr.)	197 50	195 10
Souverain	200 10	200 ..
Pièce de 20 dollars	1011 20	1008 ..
Pièce de 10 dollars	500 80	500 ..
Pièce de 5 dollars	320 ..	318 ..
Pièce de 50 pesos	827 50	828 ..
Pièce de 10 florins	190 20	190 ..

Le Monde

UN JOUR DANS LE MONDE

S'ADRESSANT AU NOUVEL AMBASSADEUR

M. Giscard d'Estaing souhaite la libération des détenus politiques du Chili

Le président Giscard d'Estaing a reçu vendredi 24 octobre, dans la matinée, à l'Elysée, les lettres de créance du nouvel ambassadeur du Chili à Paris, M. Sorge Errazuriz.

« *Vous serez ici*, a déclaré le président de la République, à cette occasion, *à l'écoute d'un peuple qui, précisément parce qu'il se sent d'étroites affinités avec le peuple chilien, réagit de lui-même aux événements et aux décisions de votre pays; il vous appartiendra de comprendre ses préoccupations et ses espoirs, tout en y voyant la preuve de la plus authentique amitié. C'est dans le même esprit que le gouvernement français et moi-même sommes attentifs à l'évolution de la situation dans votre pays.*

» *En m'assurant que votre gouvernement s'est engagé à renouer avec la tradition démocratique au Chili, vous rencontrez notre préoccupation. La France, que vous avez prise, comme d'autres pays européens, à témoin de votre volonté d'apaisement, ne pourra cependant répondre à votre attente que si les intentions se traduisent dans les faits et si, notamment, les détenus politiques retrouvent la liberté.* »

M. Jorge Errazuriz s'était auparavant adressé au président de la République en ces termes : « *Je sais combien les événements survenus au Chili il y a deux ans ont soulevé d'émotion chez le peuple français. (...) En tant qu'ancien parlementaire, ancien président d'un parti politique, ancien professeur de droit, je suis en mesure, monsieur le président, de vous affirmer que le Chili entrera dans la normalité lorsque les circonstances le permettront, et pour autant que les règles de la non-ingérence seront respectées à son égard. Il remettra en vigueur les principes institutionnels qui lui sont chers.* »

[Né le 15 décembre 1917 à Santiago-du-Chili, M. Jorge Errazuriz a fait en France une partie de ses études. Il est avocat et professeur en droit. Pendant seize ans, il a été membre du Parlement, inscrit au groupe libéral. Il fut d'ailleurs président de ce parti. Pendant huit ans, il a présidé la commission des affaires étrangères de la chambre des députés. De 1959 à 1965, il a été ambassadeur au Pérou.]

Trois autres remises de lettres de créance

Le président de la République française a également reçu les lettres de créance des nouveaux ambassadeurs de l'Afrique du Sud, M. Luis Pienaard, de la République Centrafricaine, le général Sylvestre Bangui, et du Népal, le docteur Trailokya Nath Upraity.

Au représentant de Pretoria, M. Giscard d'Estaing a dit notamment : « *Je forme l'espoir que la prise de conscience, par chacun, des situations politiques et des faits sociaux, et la sagesse des gouvernements, devraient créer les conditions d'une évolution pacifique en Afrique australe et, par suite, un rapprochement de nos deux nations. Attentif à resserrer les liens d'amitié et de coopération déjà étroits et solides existant entre la France et tous les peuples africains, si chers à notre cœur, et conscient du rôle de premier plan qu'est en mesure d'occuper votre pays, dans la vie de ce continent lorsque les changements nécessaires se seront produits, je souhaite vivement, pour ma part, une telle évolution pacifique et suis disposé à agir personnellement dans la mesure de mes moyens pour la favoriser.* »

LE COPCON A DÉCRÉTÉ L'ÉTAT D'ALERTE AU PORTUGAL

Lisbonne (*Reuter*). — Le Copcon a décrété, ce vendredi 24 octobre, l'état d'alerte et convoqué d'urgence dans la capitale les commandants des diverses régions militaires. Ces mesures semblent faire suite à une série d'attentats à l'explosif qui ont été commis dans la nuit de jeudi à vendredi, principalement à Lisbonne. Un porte-parole du Copcon a également évoqué, pour justifier cette décision, les multiples rumeurs de coup d'État et l'instabilité de la situation politique. Toutes les permissions ont été supprimées et les troupes ont été consignées dans leurs casernes.

Cinq engins ont en effet explosé sous des voitures, certaines appartenant à des officiers de la marine, connus pour leurs opinions de gauche, notamment le commandant Ramiro Correia, ancien chef de la 5e division. Une autre bombe a explosé dans la petite ville d'Alcader-Do-Sal, au sud de Lisbonne, devant les bureaux de l'Institut de la réforme agraire, organisme gouvernemental qui s'occupe de la mainmise sur les grandes propriétés foncières du sud du pays.

● *L'Assemblée internationale des délégués du Conseil des communes d'Europe* s'est ouverte, jeudi 23 octobre, au Palais des papes, à Avignon, en présence de cent vingt délégués représentant dix-huit pays.

● *Air Siam renonce à Airbus.* — La compagnie Air Siam vient de remettre à la compagnie Airbus Industrie le biréacteur gros porteur qu'elle avait pris en leasing il y a un an, et a annoncé, d'autre part, qu'elle renonçait à mettre en service un second Airbus contrairement aux prévisions qu'elle avait faites à la même époque. Le président d'Air Siam a indiqué que sa compagnie n'avait pu obtenir l'autorisation d'ouvrir les lignes régionales sur lesquelles les deux Airbus devaient voler. — (*A.F.P.*)

A Paris

L'AMBASSADEUR DE TURQUIE EN FRANCE ET SON CHAUFFEUR SONT TUÉS LORS D'UN ATTENTAT

L'ambassadeur de Turquie en France, M. Ismail Erez, et son chauffeur ont été tués, ce vendredi 24 octobre en fin de matinée, dans un attentat commis sur le quai Kennedy, à Paris-16e. Les deux hommes ont été mortellement blessés de plusieurs coups de feu tirés par des inconnus qui ont pris la fuite. L'identité du chauffeur n'a pas été révélée.

Rappelons que, mercredi 22 octobre, l'ambassadeur de Turquie en Autriche avait été assassiné par un inconnu.

[Ismail Erez avait pris ses fonctions d'ambassadeur à Paris en novembre 1964 après que le poste fut resté vacant pendant un an et demi. Son prédécesseur, M. Hasan Isik, avait en effet été rappelé, en février 1973, à la suite de l'inauguration — jugée offensante par le gouvernement turc — d'un monument arménien à Marseille.

Agé de cinquante-cinq ans, M. Erez avait été précédemment en poste en Tchécoslovaquie, au Liban et en Italie, avant d'être nommé secrétaire général du ministère des affaires étrangères à Ankara.

Homme affable, ouvert, M. Erez était apprécié des journalistes français pour sa pondération et l'accueil qu'il leur réservait.]

LE CANADA PARTICIPERAIT A LA CONFÉRENCE ÉCONOMIQUE « AU SOMMET »

Bruxelles (*A.F.P.*). — M. Pierre Elliott Trudeau, premier ministre du Canada, participera à la conférence économique et monétaire « au sommet » de Rambouillet, apprend-on vendredi 24 octobre, de source diplomatique « européenne ».

Le premier ministre canadien introduirait la discussion sur la politique commerciale mondiale, l'une des sept questions à l'ordre du jour de la conférence.

Des femmes d'une douzaine d'entreprises vont présenter leurs revendications à l'Hôtel Matignon

Une délégation de femmes salariées conduite par la C.G.T. et représentant une douzaine d'entreprises (Uniprix, Pygmy-Radio, Boussac, France-Élégance, Caisse primaire centrale de sécurité sociale de la région parisienne, hôpital Saint-Louis, établissements Dupré, Thé Lipton, Kréma, Paris-Chèques) devait se rendre à l'hôtel Matignon vendredi 24 octobre pour exposer leurs revendications; celles-ci portent notamment sur les discriminations de salaires entre hommes et femmes, les conditions de travail, les cadences, l'augmentation du pouvoir d'achat. Dans plusieurs de ces entreprises, en particulier aux établissements Dupré (textiles), dans la Meuse, des conflits ont lieu actuellement.

Jeudi, c'est une délégation de huit travailleurs de COMSIP en grève avec occupation pour s'opposer à sept cent cinquante licenciements qui s'est rendue à l'Elysée pour demander une entrevue au président de la République. Les forces de l'ordre leur ont interdit l'entrée; mais deux délégués ont pu remettre une motion demandant l'intervention du gouvernement pour éviter le démantèlement de leur entreprise.

D'autre part, des débrayages ont eu lieu mercredi 22 octobre dans l'industrie du caoutchouc (20 % des dix-sept mille ouvriers de Michelin à Clermont-Ferrand y ont participé) et jeudi dans les établissements du groupe Pechiney-Ugine-Kuhlmann (soixante mille salariés) à l'occasion de journées d'action organisées par la C.G.T. pour appuyer des revendications concernant les salaires et le pouvoir d'achat.

● DANS L'AIN, les travailleurs de la Chaudronnerie industrielle de Pont-de-Vaux (quatre-vingts salariés), en grève depuis le 17 octobre, ont occupé leur usine ; ils réclament une augmentation uniforme de 150 F, la révision des classifications et l'amélioration des conditions de travail.

● DANS LES VOSGES, les soixante-dix-huit salariés de la société SIMAX (fabrique d'agrafes), de Rupt-sur-Moselle, se sont mis en grève illimitée avec occupation, le 22 octobre, pour s'opposer au licenciement de M. Antoine, délégué C.F.D.T. et secrétaire du comité d'entreprise. Ce licenciement, refusé en juin dernier par l'inspecteur du travail, a été, selon la direction, autorisé en appel par le ministre du travail. Pour l'union départementale C.F.D.T., cette affaire est révélatrice de la volonté du gouvernement « *de mettre au pas les inspecteurs du travail qui font correctement leur métier en appliquant la loi* ».

Un autre licenciement provoque des remous, celui de M. Georges Mangenot, employé aux Granits Isidore-Etienne, à Planois-Vagney. M. Mangenot, militant C.F.D.T., est aussi secrétaire de la fédération des Vosges du P.S.U. — (*Corresp.*)

● A SAINT-ÉTIENNE, les deux cent quatre-vingts salariés de la manufacture d'armes de chasse Verney-Carron, à Saint-Étienne, en grève depuis le 15 octobre, devaient reprendre leur travail vendredi 24, après qu'un accord soit intervenu entre la direction et les délégués. Les ouvriers obtiennent notamment une augmentation mensuelle forfaitaire de 125 F pour un horaire hebdomadaire de quarante heures. Le personnel effectuant déjà cet horaire percevra en outre une indemnité compensatrice d'une heure, sous forme d'une augmentation de 3,12 %. — (*Corresp.*)

● *Manifestation du Syndicat du Livre à Paris.* — Plusieurs centaines de manifestants appartenant au syndicat du Livre C.G.T. se sont réunis, ce vendredi 24 octobre à 10 h. 30, devant l'immeuble de la Fédération française des syndicats patronaux, 115, boulevard Saint-Germain, à Paris (6e) pour protester contre les licenciements au *Parisien libéré* et pour réclamer des négociations. La manifestation s'est achevée sans incidents vers midi.

D'autre part, 8 000 exemplaires du quotidien *Yvelines-Matin*, édition régionale du *Parisien libéré*, ont été dérobés ou détruits ce vendredi vers 3 heures du matin, devant la gare de Trappes, par un groupe de quinze personnes qui se réclamaient du syndicat du Livre.

Les suites de l'affaire Chapron

M. DE CHARETTE INCULPE LE DIRECTEUR D'UNE AGENCE DE TRAVAIL TEMPORAIRE

M. Georges Tredez, directeur [illegible] Lens de l'agence de travail [illegible] Intérim, a été inculpé, ce v[illegible] 24 octobre, d'homicide involontaire [illegible] par M. Patrice de Charette [illegible] d'instruction à Béthune. M. [illegible] Wuillaume — dont la mort acc[illegible] telle à l'usine Huiles, goudrons, [illegible] vés de Vendin-le-Vieil (Pas-de-Calais) avait entraîné l'inculpation et l'incarcération du directeur, M. Jean Chapron, — avait été mis à la disposition de l'entreprise H.G.D. par l'agence Bis-Intérim (« le Monde » du 3 octobre).

Le numéro du « Monde » daté 24 octobre 1975 a été tiré à 553 118 exemplaires.

